This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

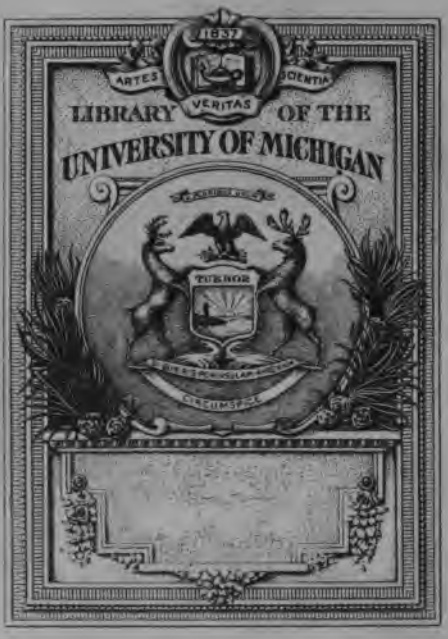
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

AS
182
.A52

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE

D'AMIENS

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

D'AMIENS

3me. SÉRIE.

III.

AMIENS,

IMPRIMERIE H. YVERT

—

1876

Les opinions émises par les Auteurs des Mémoires leur sont personnelles, et l'Académie n'en est pas responsable.

Kath Coun.
Nijhoff
10-10-28
16253

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. l'abbé CRAMPON.

(Séance du 14 Janvier 1876).

MESSIEURS,

Ce que je n'aurais jamais eu l'ambition de tenter, des amis l'ont osé : ils m'ont présenté à vos suffrages, et votre bienveillance m'a ouvert toute grande la porte de l'Académie. Permettez-moi de penser que ce n'est pas mon humble personne, mais le clergé d'Amiens, et surtout le souvenir de deux de ses membres, naguère encore vos collègues, que vous avez voulu honorer en daignant m'admettre dans votre Compagnie : l'un, doué tout à la fois d'une âme candide comme celle d'un enfant, et d'un esprit supérieur, qui s'élevait d'un facile essor dans les plus hautes régions de la philosophie ; l'autre, intelligence sereine et enjouée, en même temps que chercheur infatigable,

sachant orner le fruit de son érudition de tous les charmes de l'esprit et du goût. Une mort prématurée vous avait ravi M. l'abbé Berton, et l'irrésistible passion du savoir avait éloigné d'Amiens M. l'abbé Corblet : il vous a paru sans doute que le vide laissé par eux dans vos rangs subsisterait toujours, tant que vous n'auriez pas appelé à leur place un autre membre du clergé. Je leur succéderai, Messieurs, puisque vous l'avez voulu, mais je ne les remplacerai pas.

Ce n'est pas que je n'aie l'intention de faire de mon mieux et de prendre à vos travaux ma modeste part. Il y a d'abord la part facile et douce de celui qui écoute : oh ! pour celle-là, j'en suis avide ; toutes les choses de l'esprit me plaisent infiniment, et, puis-je l'avouer sans trahir ma faiblesse, je suis encore plus touché du plaisir que j'espère, que de l'honneur que j'ai reçu. Pour l'autre part, celle du travail actif, nul ne sait mieux que moi que, dans une Compagnie comme la vôtre, chacun, quoi qu'il fasse, reçoit beaucoup plus qu'il ne donne. Un pareil sentiment, rendu plus intime par l'expérience de chaque jour, n'est-il pas un sûr garant, ne serait-il pas au besoin l'énergique aiguillon de ma bonne volonté ?

Les anciens, Messieurs, signalaient comme un homme sortant du commun, presque redoutable, et avec lequel il faut compter, « l'homme d'un seul livre. » C'est là, je pense, le sens du mot bien connu, *timeo hominem unius libri*. Heureux en

effet ceux qui savent et peuvent se dérober aux entraînements, aux séductions innombrables qui nous sollicitent dans les directions les plus diverses, pour concentrer sur un domaine unique les forces et l'activité de leur intelligence ! Comme bien d'autres, je l'aurais voulu ; comme à bien d'autres, des devoirs sacrés ne me l'ont pas permis. Cependant, dans ce vaste champ des lettres et des sciences, qui offre à l'esprit humain un aliment inépuisable, il est un domaine que j'ai cultivé de préférence, où j'ai toujours hâte de revenir après l'avoir quitté, y trouvant toujours les plus douces jouissances de l'intelligence et du cœur. Ce domaine, c'est un livre, et ce livre, Messieurs, vous l'avez deviné, c'est la Bible, c'est-à-dire le livre par excellence, qui raconte les origines et décrit les destinées finales de l'homme et de l'univers, embrassant dans son cadre immense l'espace et le temps, le livre au-dessus de tous les autres par la sublimité du fond et les beautés exquises de la forme, le livre enfin dont tous les autres, je parle des meilleurs, seraient à peine comme un feuillet détaché. Certes, mon intention n'est pas de puiser à cette source, si pure soit-elle, toutes les communications que, Dieu aidant, je pourrai faire à l'Académie, mais je croirais renier mon passé, être infidèle, selon la belle expression de saint Augustin (1), à l'objet de mes chastes délices, si

(1) *Castæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ, Domine.*

je ne lui consacrais du moins ce premier discours. Mon but, Messieurs, n'est pas de la défendre, mais de la faire connaître. Parmi les savants qui l'attaquent et parmi les théologiens qui la vénèrent, il en est plus d'un qui se sont fait de ce livre, au point de vue spécial de ses rapports avec la science, une idée peu exacte. C'est ce point de vue spécial que je voudrais éclaircir. Qu'est-ce donc que la Bible dans ses rapports avec les sciences humaines ?

Dans la croyance chrétienne, la Bible est un livre inspiré, et l'on entend par là que les auteurs qui en ont rédigé les diverses parties ont écrit sous l'influence d'un secours divin, qui les dirigeait et les préservait d'erreur dans le récit des faits connus, et au besoin leur révélait des vérités ou des faits inconnus. De cette notion découle la conséquence rigoureuse que la Bible a une autorité divine, que l'erreur ou le mensonge n'ont pu se glisser dans aucune de ses pages, qu'elle est vraie comme Dieu lui-même.

Mais s'ensuit-il également que la Bible ait pour mission de nous enseigner à la fois toutes les vérités, celles de l'ordre naturel et scientifique aussi bien que celles de l'ordre surnaturel et religieux, et que son langage, lorsqu'elle nous parle des choses qui appartiennent au domaine de la nature, doive être le langage exact de la science du XIX^{e} siècle ?

C'est là, Messieurs, l'erreur, la nuance fausse, si l'on veut, qui s'attache à la notion de la Bible

dans un grand nombre d'esprits. Qui d'entre nous n'a lu dans des ouvrages, dans des Revues plus ou moins doctes, que la Genèse (1) est en contradiction formelle avec les lois cosmologiques découvertes et décrites par la science contemporaine ; que l'étude récente de la nature a brisé le cercle étroit dans lequel Moïse renfermait la création ? Combien de savants ne peuvent supporter que dans un livre divin il soit question de la *voûte du ciel*, des *provisions que les fourmis amassent pour la saison d'hiver*, du *soleil qui se lève et se couche*, etc. ? Peut-être pardonneraient-ils au Psalmiste, en faveur de la poésie, de nous montrer cet astre « s'élançant chaque matin, comme l'époux qui sort de la chambre nuptiale, et parcourant sa carrière d'une extrémité du ciel à l'autre ; » mais à coup-sûr ils feront longtemps encore un crime à Josué d'avoir osé l'arrêter dans sa course.

Des théologiens aussi ont donné dans ce travers, naturellement en sens opposé. Autrefois on ne faisait guère de découverte importante dans les sciences naturelles sans chercher à en confirmer la vérité par le témoignage de la Bible ; il fallait, à tout prix, lui trouver l'appui d'un texte, d'un mot, dont on violentait le sens. Lorsque Galilée eut démontré le mouvement de la terre par les données de l'observation et le calcul, on lui opposa

(1) La *Genèse* est le premier livre de la Bible ; ce nom lui vient de ce que Moïse y raconte la création de l'univers et l'histoire primitive de l'humanité.

des passages de l'Écriture, il eut l'imprudence de suivre ses adversaires sur ce terrain, de répliquer par des arguments de même force, et chacun sait ce qui arriva. N'existe-t-il pas encore de nos jours maint écrivain religieux, que cet exemple n'a pas rendu plus sage, présentant au public des systèmes péniblement construits et fièrement intitulés : *Astronomie biblique, Cosmogonie biblique, Géologie biblique?* Hélas ! je le crains bien.

Tout cela, Messieurs, repose sur une idée fausse que l'on s'est faite de la Bible. La révélation divine n'a jamais pour but d'enrichir nos sciences profanes, et le livre qui la contient n'a nulle part le dessein de nous donner, à proprement parler, des enseignements sur la science de la nature. Ce n'est pas par dédain du savoir humain que Dieu en a agi de la sorte. Sans doute le domaine des choses naturelles est par lui-même inférieur à celui des lois morales et religieuses, et nous pourrions appliquer ici, avec une légère variante, la parole de l'Évangile : « Que sert à l'homme de *connaître* l'univers *et les lois qui le régissent*, s'il vient à perdre son âme ? » Cependant Dieu ne dédaigne pas le savoir humain ; il s'appelle lui-même le Dieu de toute science, et parmi les traits dont il a daigné composer notre ressemblance avec lui, au premier rang brille l'intelligence, étincelle émanée du foyer resplendissant de son intelligence infinie. Eh bien, c'est à notre raison, aux nobles facultés dont il a doté notre nature,

qu'il a laissé le soin d'observer et de découvrir les faits de l'ordre physique, de les classer, de les réduire en lois et en systèmes, et c'est ainsi que l'homme, par la plus légitime et la plus glorieuse des conquêtes, s'élève à la dignité de roi de l'univers. Le mot si souvent répété de nos saints Livres n'a pas d'autres sens : « Dieu a livré le monde aux investigations de l'homme (1). »

Et ne croyez pas, Messieurs, que cette distinction, qui précise et restreint le domaine pour ainsi dire officiel de la Bible, ait été inspirée dans ces derniers temps à la théologie par le progrès des sciences physiques. Nous la trouvons déjà nettement formulée dans un livre qu'on a toujours regardé comme le résumé de la doctrine des Pères et le représentant de la science théologique au moyen-âge, je veux parler des *Sentences* de Pierre Lombard, dont la *Somme* de saint Thomas n'est que le commentaire, mais un commentaire de génie. « En péchant à l'origine, dit Pierre Lombard, l'homme n'a perdu ni la connaissance des choses naturelles, ni celle qui lui est indispensable pour subvenir à l'entretien de sa vie ; c'est pourquoi, dans la sainte Écriture, il ne reçoit point de lumière sur cet objet, mais sur la science de l'âme qu'il a perdue par son péché (2). » Les meilleurs théologiens de notre époque ne parlent pas autrement. Permettez-moi, Messieurs, d'en

(1) *Tradidit Deus mundum disputationibus eorum.*

(2) II^e^ Livre des *Sentences*, Dist. 23.

citer quelques uns ; car s'il y en a beaucoup de bons, il en est aussi de médiocres, et c'est en vue de ces derniers que je tiens à couvrir ma thèse de l'autorité des bons. « La théologie et la science de la nature, dit le Dr Newman, une des gloires de l'Angleterre catholique, se meuvent sur deux domaines séparés ; chacune peut enseigner sur son domaine sans avoir à redouter que l'autre n'intervienne. Certainement Dieu eût pu rendre superflue l'investigation scientifique de la nature, mais il ne l'a point fait. » Le P. Patrizzi, un des exégètes italiens les plus instruits de notre époque, dans un ouvrage imprimé à Rome sur l'interprétation de l'Écriture, s'exprime ainsi : « Pour nous prémunir contre cette erreur qu'il pourrait y avoir contradiction entre la science de la nature et la Bible, nous ne devons pas oublier que les écrivains bibliques n'ont pas l'intention d'examiner les questions de la science physique, et ne cherchent pas à nous tirer de l'ignorance où nous pourrions être par rapport aux phénomènes de la nature. » Le jésuite Pianciani, récemment mort à Rome, un philosophe et un savant avec lequel M. Cousin aimait à correspondre, va plus loin : il reconnaît que « les sciences naturelles peuvent répandre de la lumière sur la parole de Dieu, » et que « le progrès de la science peut amener une interprétation de tel ou tel passage de l'Écriture, différente de celle qui avait cours jusque là. » Le célèbre géologue anglais Buckland avait donc bien raison de railler

ceux qui, cherchant dans la Bible une narration détaillée des phénomènes géologiques, murmurent de ne pas l'y trouver. « Pourquoi, dit-il, ne se plaignent-ils pas aussi que Moïse ait négligé de les renseigner sur les satellites de Jupiter ou l'anneau de Saturne ? Mais, en verité, tout cela a sa place dans une encyclopédie des sciences, non dans un livre destiné à servir de guide dans les choses de la foi et des mœurs. La révélation laisse carte blanche aux sciences physiques. En fait de cosmogonie, elle ne penche ni pour le vulcanisme ni pour le plutonisme, pas plus qu'elle ne décide entre les homéopathes et les allopathes. »

Ainsi, Messieurs, la Bible nous offre un ensemble d'enseignements dogmatiques et moraux ; si nous voulons acquérir la connaissance scientifique de l'univers et de ses lois, c'est à la nature et aux forces naturelles de notre esprit que nous sommes renvoyés. Les lumières surnaturelles accordées aux écrivains bibliques n'ont pour but que la manifestation des vérités religieuses, non la communication d'une science profane, et nous pouvons, sans diminuer les droits que ces écrivains ont à notre respect, sans affaiblir le dogme catholique de l'inspiration, accorder franchement que, dans les sciences physiques, ils ne se sont pas élevés au-dessus de leurs contemporains.

Pourtant, Messieurs, je me hâte de le reconnaître, pour répondre à une préoccupation légitime qui a pu se présenter à votre esprit, quoique les choses

divines, dans la plus large acception du mot, soit l'objet exclusif de la révélation, la Bible ne peut pas toujours les enseigner sans toucher aux choses de la nature. Elle a donc parfois occasion d'effleurer le domaine des sciences physiques ; quelques-uns ont pensé qu'elle y entre même complètement dans le premier chapitre de la Genèse, consacré tout entier au récit de la création de l'univers. Que dire alors ?

D'abord, lorsque nous trouvons incidemment mentionnés dans l'Écriture des phénomènes naturels, nous n'avons aucune raison de croire que le but de la Bible ait été de donner à ses lecteurs, sur quelque problème de la science, des explications plus justes ou plus complètes que celles qu'ils auraient pu trouver par des moyens purement humains. Quand l'Ecclésiaste dit (chap 1, 7) : « Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer ne déborde point; les fleuves retournent au même lieu d'où ils étaient sortis, pour couler de nouveau, » son intention n'est pas de nous apprendre comment les vapeurs s'élèvent soit de la mer soit de la terre pour former les nuages, lesquels retombent en neige ou en pluie pour alimenter les sources ; il n'a qu'un seul but, c'est de nous montrer que les choses d'ici-bas, quoique douées d'une mobilité incessante, reproduisent toujours les mêmes aspects et tournent dans le même cercle. De même quand l'auteur des *Proverbes* renvoie le paresseux à la fourmi qui, dit-il, « prépare pendant

l'été sa nourriture et rassemble durant la moisson ce qu'elle doit manger pendant l'hiver (chap. VI, 6), » c'est une leçon, non de zoologie, mais de sage prévoyance qu'il entend nous donner, et il se conforme, sur les mœurs de ce petit animal, à l'opinion vulgaire (1).

Ensuite, pourquoi ne serait-il pas permis à un écrivain biblique, poète, historien ou moraliste, de prendre pour règle de son langage une appréciation des phénomènes naturels que la science, il est vrai, regarde comme inexacte, mais qui est conforme aux apparences, et par suite à l'opinion commune ? Aucun homme ne saurait trouver inconvenant que Josué, désirant que le soleil continue de luire jusqu'à ce que sa victoire soit complète, exprime ce vœu en ces termes : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon ; lune, n'avance point sur la vallée

(1) Ces lignes étaient écrites lorsqu'il me tomba sous la main un numéro de la *Revue des Deux-Mondes* renfermant une étude fort intéressante de M. Ém. Blanchard sur les mœurs des fourmis (15 oct. 1875). Cet article m'a appris que, d'après des observations récentes, plusieurs espèces de fourmis font pendant l'été des provisions de graines relativement considérables pour s'en nourrir l'hiver. Il faut donc effacer de nos manuels de zoologie des phrases comme celles-ci, qui s'y lisaient naguère : « Une croyance plus séduisante que conforme à la vérité avait doué ces insectes d'une prévoyance qui n'a jamais existé que dans l'imagination des fabulistes. » Ainsi ni la sage leçon donnée par l'Écriture au paresseux, ni la vieille fable de la *Cigale et la Fourmi*, que Ésope avait sans doute puisée à une source orientale, ne reposent plus sur une erreur scientifique.

d'Aïalon ! » et que l'historien inspiré qui raconte le merveilleux accomplissement de ce désir, dise à son tour : « Et le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis *(Jos.* x, 12, 13). Quelle était l'opinion de Josué et de son annaliste sur les relations astronomiques du soleil et de la lune avec la terre, c'est ce qu'il nous est assez indifférent de connaître ; selon toute apparence, ils n'en savaient pas plus sur ce sujet que leurs contemporains. Ces relations véritables, l'Esprit-Saint les connaissait, mais il aurait, s'il est permis de s'exprimer ainsi, tout-à-fait manqué son rôle si, en cette circonstance, il avait inspiré à l'historien biblique des expressions scientifiqnement exactes, que Copernic ou Galilée eussent été les premiers à comprendre. — C'est encore d'après cette même appréciation populaire que Moïse, dans le récit de la création, mentionne le soleil et la lune comme les deux globes lumineux les plus grands du ciel. Au point de vue de l'astronomie, cette notion serait inexacte ; mais elle est juste si on l'envisage d'après l'idée que le peuple s'en est faite à toutes les époques, et il me paraîtrait aussi peu raisonnable de vouloir, en invoquant la Genèse (chap. I, 16), présenter comme un dogme enseigné par la Bible que le soleil et la lune sont les astres les plus grands qui soient au firmament, que de blâmer Moïse, ou l'Esprit-Saint qui l'inspira, d'avoir laissé passer, sans en profiter,

une si belle occasion de redresser les opinions astronomiques des Hébreux (1).

Un astronome de génie, le pieux Képler, le seul qui, au jugement de notre Arago, dispute à Newton le premier rang, exprimait déjà une opinion semblable sur la Bible. « L'astronomie, dit-il, apprend à connaître les causes qui agissent dans la nature, et rectifie *ex professo* les illusions de l'optique. La sainte Écriture, qui enseigne des vérités plus sublimes, se sert des locutions usuelles afin d'être comprise. Ce n'est qu'incidement qu'elle parle des phénomènes de la nature, et lorsqu'elle le fait, elle emploie les termes dont se sert le commun des hommes. Nous autres astronomes, nous ne parlons pas autrement. Nous ne travaillons pas au progrès de la science pour réformer le langage, mais pour ouvrir les portes à la vérité ; nons disons comme le peuple : *Le soleil se lève et se couche, il monte vers le milieu du ciel...* Nous devons d'autant moins exiger de l'Écriture sur ce point, que, en abandonnant le langage ordinaire pour prendre celui de la science, elle ne serait plus comprise de ceux qu'elle veut instruire et n'atteindrait pas le but sublime qu'elle se propose (2). » Ajoutons avec un savant contemporain : « A supposer qu'un fonda-

(1) Conf. *Bibel und Natur*, von Reusch, p. 25 suiv. — La doctrine que j'émets ici est celle de saint Jérôme : *Multa in Scripturis dicuntur juxta opinionem illius temporis, quo gesta referuntur, et non juxta quod rei veritas continebat;* et de saint Thomas : *Secundum opinionem populi loquitur Scriptura.*

(2) *Epitome astronomiæ copernicæ*, p. 138.

teur de religion, comme Moïse, eût été déjà en possession des connaissances les plus récentes en astronomie et en géologie, ne lui aurait-il pas été beaucoup plus nuisible qu'utile de parler la langue de Copernic, de Newton, de Laplace, de Ch. Lyell ? Il aurait été certainement pendant trois mille ans incompris et mal jugé, et cela pour donner une satisfaction particulière au dix-neuvième siècle ; car le vingtième n'aurait déjà plus, sur bien des points, éprouvé la satisfaction du dix-neuvième. »

J'arrive, au chapitre I de la Genèse, où Moïse nous apprend comment l'univers et l'homme sont venus à l'existence. Ce récit est trop connu pour que j'aie à le rappeler ; tout le monde sait qu'il s'ouvre par ces mots : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre, » et qu'il partage toute l'œuvre divine en six actes ou moments principaux, appelés jours ; d'où le nom d'*Hexaméron* donné à l'ensemble.

Certes, il semble bien que la Bible se meuve ici sur un terrain vraiment scientifique et qu'elle ait l'intention de faire connaître aux hommes autre chose que des vérités morales et religieuses. Les apparences, je le reconnais, sont très-fortes ; elles ont séduit les savants les plus illustres, aussi bien dans le camp des défenseurs que dans celui des adversaires de la révélation. Sous l'empire de cette illusion, les uns ont trouvé dans l'Hexaméron une merveilleuse conformité avec les derniers résultats de la science. Écoutez Cuvier : « Moïse

nous a laissé une cosmogonie dont l'exactitude se vérifie chaque jour d'une manière remarquable. » Le docte et candide Ampère exprimait plus vivement encore son enthousiasme : « Ou Moïse avait dans la science une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, ou il était inspiré. » Les autres, au contraire, regardent comme une conception puérile l'origine des choses telle qu'elle est rapportée dans la Genèse ; à les entendre, les récentes découvertes, spécialement dans le domaine de la géologie, sont comme le glas funèbre de la cosmogonie mosaïque.

Eh bien, Messieurs, à mon sens, la Bible ne mérite

ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Jusque dans le chapitre qui nous occupe, elle conserve son caractère de livre exclusivement moral et religieux, et si, aux vérités de cet ordre qu'elle veut nous apprendre, se trouve mêlé le récit d'événements qui se sont passés au sein de la nature, cette partie est ajoutée à la première, non dans l'intérêt de la science humaine, pour satisfaire, par exemple, la curiosité du naturaliste qui voudrait connaître la marche suivie par le Créateur dans la formation graduelle de l'univers, mais à raison de sa connexion intime avec le dogme religieux, qui a besoin de ces détails accessoires pour être mieux compris. Cela est si vrai que, tandis que l'Écriture formule ses enseignements dogma-

tiques avec une clarté parfaite et une rigoureuse précision, elle ne nous offre plus, relativement aux phénomènes de la nature, qu'une exposition vague et indécise, remplie de lacunes, exprimée dans le langage le moins scientifique, susceptible enfin des interprétations les plus diverses.

Je ne voudrais, Messieurs, ni laisser ces assertions sans preuves, ni fatiguer par de trop longs détails votre attention si bienveillante. Pour concilier ce double intérêt, je me contenterai de quelques traits rapides ; ils suffiront, si je ne m'abuse, à porter la conviction dans vos esprits.

Je dis d'abord que, dans le premier chapitre de la Genèse, Moïse s'est proposé uniquement d'enseigner au peuple hébreu, et par lui à tous les hommes, trois ou quatre grandes vérités religieuses, et que tous les développements qu'il ajoute se rattachent à ce but, étant destinés, dans la pensée de l'auteur, non à enrichir le domaine des sciences naturelles, mais à expliquer ou compléter son enseignement dogmatique.

La première de ces vérités est que le monde n'est pas éternel, et qu'il est arrivé à l'existence par voie de création. Nul doute que l'annaliste sacré eût pu, pour exprimer ce point de doctrine, se contenter de dire : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. » Mais parlant à un peuple encore dans l'enfance, à peine sorti d'une terre idolâtre et très-incliné lui-même à l'idolâtrie, à une époque où les plus nobles parmi les créatures

étaient partout l'objet d'un culte grossier, une sèche formule ne saurait lui suffire ; il faut qu'il mette son enseignement à la portée de l'intelligence de l'homme simple et naïf auquel il s'adresse. Pour cela, il énumère et fait passer devant lui comme dans un tableau toutes les choses que Dieu a créées : la lumière, le firmament avec les amas d'eaux qu'il tient en réserve, le soleil, la lune et les étoiles, les arbres et les plantes avec leurs semences, les animaux de toute espèce avec la faculté de se reproduire et de se multiplier, enfin l'homme lui-même avec la diversité de sexe. Ainsi, semble-t-il lui dire, tous les êtres qui nous entourent, du plus petit au plus grand, du plus faible au plus fort, et nous-mêmes qui vivons aujourd'hui, et tous ceux qui ont habité la terre avant nous, nous sommes les créatures de Dieu ; toute existence est un don de sa libéralité ; tout est soumis à son suprême empire ; à lui seul est dû l'hommage universel. — Quand donc la Bible développe la proposition générale : Dieu à tout créé, par l'énumération des œuvres divines, il est évident qu'elle reste dans son domaine propre, qui est l'enseignement religieux.

La deuxième vérité que Moïse se propose de nous apprendre, c'est que le résultat de l'opération créatrice répond parfaitement au plan divin, en d'autres termes que l'univers est sorti des mains divines sain et bon, et par conséquent que Dieu n'est pas l'auteur du mal qui existe maintenant

sur la terre. Cette pensée a pour expression et développement la formule ajoutée par l'auteur au récit de chaque œuvre partielle : « Et Dieu vit que cela était bon. » Donc rien de ce qui pourra plus tard être jugé mauvais daus l'œuvre de la création n'a Dieu pour auteur. Ce détail, évidemment, appartient encore à l'ordre moral et religieux.

La troisième vérité, c'est que l'homme est tout à la fois le couronnement et la fin de la création. Tout ce qui le précède sur la terre, plantes et animaux, est destiné à son service ; il en est le maître et le roi. Le ciel lui-même est créé pour lui ; les astres que Dieu y a placés, tout en éclairant le monde, serviront à mesurer le temps, spécialement à marquer les années, les mois et les jours, et cela évidemment pour l'homme.

Enfin il est une quatrième vérité, ou plutôt une institution divine à laquelle Moïse a voulu assigner une raison d'être supérieure dans l'œuvre même de la création, je veux parler de la loi du sabbat. C'est uniquement en vue de cette loi, et non pour accroître nos connaissances dans l'ordre scientifique, que l'opération divine nous est présentée comme divisée en six œuvres particulières, ou six moments, que la Bible appelle jours. « Et après que Dieu eut accompli son ouvrage en six jours, y est-il dit, le septième il se reposa de son œuvre, » c'est-à-dire qu'il cessa de créer. « Et il bénit le septième jour, et il le sanctifia (*Gen.* II, 1-3). »

Les lecteurs de la Genèse connaissaient la loi divine qui leur enjoignait de célébrer le septième jour comme un jour saint, après avoir consacré six jours au travail. Moïse leur donne ici la raison dernière et supérieure de ce précepte : ils imiteront le repos de Dieu après la création. Il est donc vrai que la mention de cette particularité, comme tous les autres détails qui remplissent ce chapitre, se rattache, en dépit des apparences contraires, à une pensée religieuse, et qu'on ne découvre nulle part un seul trait qui révèle une intention scientifique.

Mais non-seulement, Messieurs, le fond même de l'Hexaméron ne laisse deviner aucune intention de ce genre, j'ajoute que la forme, ou, si l'on veut, l'expression que ces vérités ont reçue dans la Bible, l'exclut absolument.

La première chose qui frappe dans le récit biblique de la création, c'est qu'il est fort incomplet, — bien entendu au point de vue de la science ; mais cela va de soi pour quiconque ne voit dans la Bible qu'un livre religieux. Moïse nous ayant représenté l'homme comme l'être pour lequel Dieu a fait tous les autres, nous pouvons nous attendre d'avance que, parmi les choses créées, il mentionnera de préférence ou fera ressortir davantage celles qui ont avec l'homme un rapport particulier et direct, et même qu'il les envisagera seulement en vue de ce rapport. Tel est en effet son plan, facile à reconnaître. Après avoir men-

tionné dans le vers. 1 la création du ciel et de la terre, de tout l'univers par conséquent, il ne s'occupe plus que de la terre dans ceux qui suivent : « Et la terre, continue-t-il, était informe et nue. » S'il revient plus tard sur le ciel, et s'il dit un mot des astres, ce n'est, nous l'avons vu plus haut, qu'à cause de leur relation avec notre planète. Quelle est d'ailleurs leur constitution? quels sont leurs rapports entre eux? des plantes et des animaux y vivent-ils ? Moïse ne répond pas un mot à toutes ces questions ; il veut uniquement, après avoir dit en général que Dieu a tout créé, faire ressortir, pour notre instruction, ce que Dieu a créé spécialement en vue de l'homme. L'expression, *cosmogonie mosaïque,* n'est donc pas tout à fait exacte ; Moïse n'a traité, à proprement parler, que de la *géogonie,* et ne fait mention des autres corps qui, comme la terre, appartiennent au *cosmos*, qu'en vue de leurs rapports avec notre globe. Le récit de l'organisation de la terre est également incomplet et restreint. La séparation de l'eau et de l'aride, c'est-à-dire des mers et des continents, la création des plantes et des animaux, voilà tout ce que Moïse en raconte, parce que c'est là tout ce qui est nécessaire pour décrire la place occupée par l'homme dans le monde visible. Quant à l'intérieur du globe, à la formation des terrains, aux dimensions de la mer et de la terre, à la classification rationnelle des plantes et des animaux, etc., Moïse n'y touche pas : par igno-

rance, dira-t-on ? Il ne me répugne nullement de le concéder, si l'on m'accorde à mon tour que, lors même qu'il aurait eu de grandes connaissances en histoire naturelle, il n'en aurait pas dit davantage ; car son but, en racontant l'origine du monde visible, était le côté religieux de cette origine.

Ainsi un premier caractère de l'Hexaméron, c'est d'être incomplet et restreint, mais d'une restriction voulue et parfaitement en harmonie avec le but de l'écrivain. Une autre propriété non moins évidente de ce récit, c'est l'exposition populaire, l'absence de tout procédé scientifique. La Bible ayant été écrite pour nous apprendre les rapports qui nous unissent à Dieu, et non pour accroître nos connaissances en astronomie ou en histoire naturelle, elle emploie, en parlant des choses de la nature, non des expressisns correctes devant la science, mais des expressions intelligibles au commun des hommes, qui ne pénètrent pas jusqu'à la cause secrète des phénomènes. Pour le naturaliste, notre atmosphère est imprégnée de vapeurs d'eau, lesquelles, en certaines circonstances, se condensent en nuages, d'où elles retombent en pluie sur la terre; pour l'homme qui ne refléchit pas — et c'est à la portée de celui-là que la Bible veut se mettre, c'est une provision d'eau qui est au-dessus du *firmament*, de la voûte du ciel. C'est encore pour se mettre à la portée de tous, qu'elle place au ciel deux grands luminaires, le soleil et la lune, escortés de l'armée des étoiles. L'astronomie dira ce qu'elle voudra de

cette classification. Le botaniste et le zoologiste peuvent sourire ou s'étonner de l'ordre dans lequel elle classe les animaux et les plantes. Dans le règne végétal, elle nomme les *arbres*, les *herbes* et les *gazons*, ne voulant faire entendre qu'une chose, savoir, que Dieu a créé toutes les plantes, grandes, moyennes et petites. Son système zoologique n'est pas plus compliqué. Elle distingue les animaux qui vivent au sein des eaux, ceux qui occupent la surface de la terre et ceux qui peuplent la région de l'air. Parmi les animaux aquatiques, elle mentionne les *cétacés* et les *poissons*. Tout *être qui a des ailes*, voilà ce qu'elle entend par *volatile*. Les animaux terrestres sont divisés en *animaux domestiques*, en *bêtes sauvages*, et en *bêtes qui rampent*, ce qui désigne, d'après l'usage de la langue hébraïque, les petits animaux qui se meuvent immédiatement sur la terre, comme les souris, les vers, les insectes non ailés. Encore une fois, ce n'est là qu'une énumération d'où la science est absente, mais qui suffit pleinement à exprimer cette vérité, que tous les animaux sans exception, quels que soient leur séjour ou leur stature, sont l'œuvre de Dieu.

A ce genre d'exposition populaire appartiennent encore les anthropomorphismes, ou manières de parler qui transportent aux actions divines ce qui ne convient qu'aux actions de l'homme. En voici quelques exemples. Dans le langage philosophique, nous dirions que la lumière, les astres, les plantes,

etc., ont été faits par la volonté de Dieu. Mais si l'on prend garde que nous manifestons notre volonté en parlant, en donnant des ordres, on ne s'étonnera plus que la Genèse s'exprime ainsi : « Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. » Il en est de même de cette réflexion que nous avons déjà citée : « Et Dieu vit — après chaque création partielle — que cela était bon. » L'artiste humain, son œuvre achevée, y promène un dernier regard, un regard de juge ; et s'il est satisfait, si l'œuvre répond à l'idéal que son esprit avait conçu, dans son cœur il l'appelle bonne. Chez Dieu, l'Etre infini, le suprême Artiste, ce regard n'était pas nécessaire. Cependant l'Écriture le lui prête, pour faire entendre que l'idée divine a trouvé dans la création sa réalisation adéquate.

Enfin un troisième caractère du récit de la Genèse, c'est d'être, en ce qui touche au domaine propre de la science, vague, peu précis et par la même susceptible des interprétations les plus diverses.

Ici, Messieurs, je vous demande humblement, sinon de me croire sur parole, au moins de m'accorder quelque crédit pour la démonstration (1).

(1) Voici quelques-unes de ces interprétations.

1° Les six jours de la Genèse sont des durées de 24 heures; ils commencent après le premier acte créateur, de sorte que tout le temps antéadamique ne comprend que 6 fois 24 heures. C'est l'opinion vulgaire.

2° Les six jours expriment des alternances de lumière et de ténèbres, et sont par conséquent de 24 heures, au moins les trois derniers. Mais avant le premier jour, il a pu s'écouler

La supposant donc faite, je raisonne aussi :

En dehors des quatre grandes vérités rappelées plus haut, le premier chapitre de la Genèse n'offre plus rien que de vague et d'indécis, et c'est en vain que le savant lui demanderait des lumières pour une explication scientifique de la formation de l'univers. D'autre part, l'exégète qui en presse la

un espace de temps d'une durée indéterminée. C'est l'opinion de Buckland, Molloy, etc.

3° Les six jours sont des périodes de temps indéterminées. On leur a donné ce nom à cause de leur analogie avec les six jours de travail de la semaine. C'est l'opinion la plus répandue aujourd'hui parmi les apologistes chrétiens.

3° Les six jours se rapportent uniquement à la forme extérieure du récit biblique. En réalité, toutes les œuvres de la création ont été accomplies en un instant. Mais, dans cet immense ouvrage, l'esprit conçoit des distinctions, des divisions *logiques*. Les six jours de Moïse sont l'expression de ces distinctions logiques ; ils n'ont aucun rapport avec la chronologie réelle. Cette explication revient souvent dans les écrits de saint Augustin.

5° Les six jours se rapportent surtout à la forme dans laquelle l'histoire de la création a été révélée à l'homme. Nous voyons par les écrits des prophètes que Dieu leur révélait l'avenir en leur faisant contempler, dans une intuition surnaturelle, les événements futurs. C'est de cette même manière qu'il aurait fait connaître à Adam l'œuvre de la création, en déroulant successivement sous son regard spirituel les actes principaux de ce grand drame. Ainsi le mot *jour*, dans le récit mosaïque, serait pris dans un sens figuré : il s'agit de jours subjectifs, mais qui peuvent néanmoins avoir quelque chose de réel dans l'histoire même de la création. Cette opinion est soutenue par le célèbre géologue anglais Hugh Miller, et le P. Pianciani la cite avec faveur dans sa *Cosmogonie*, p. 477.

lettre n'obtient non plus, sous ce rapport, aucune réponse précise, à ce point qu'il rencontre dans la tradition chrétienne cinq ou six interprétations impliquant chacune une cosmogonie différente. Ne sommes-nous pas, dès-lors, en droit de conclure que la Bible, même dans ce chapitre, n'a pas eu l'intention de descendre sur le terrain de la science profane, et que amis et ennemis méconnaissent également son caractère, lorsque les uns essaient d'abriter sous sa divine autorité des systèmes scientifiques qu'elle n'entend pas patroner, et que les autres lui opposent les découvertes récentes de la science comme inconciliables avec des oracles qu'elle n'a pas rendus ? Aux uns et aux autres la Bible fait la même réponse : elle se récuse. Que le théologien s'en console en songeant qu'il reste au Livre divin qu'il vénère une mission plus haute, celle de nous apprendre nos origines, nos destinées et nos devoirs. Que le savant, de son côté, poursuive ses recherches dans un esprit de liberté et de paix : il n'a ni à craindre ni à espérer que les résultats de ses investigations arrivent jamais à briser le large cadre que lui offre la Bible ; toute science passée y a trouvé sa place, toute science à venir y trouvera la sienne, sans que jamais on soit en droit de lui crier : *Si tacuisses !*

RÉPONSE

AU

DISCOURS de RÉCEPTION de M. l'abbé CRAMPON

Par M. J. GARNIER.

(Séance du 14 Janvier 1876).

MONSIEUR,

L'Académie qui ouvre ses portes aux sciences, aux arts et à la littérature profane, est heureuse de les ouvrir aussi à ceux qui, comme vous, ont fait surtout leur étude des livres et des écrivains sacrés.

Elle se plaît à rendre hommage au talent et à la religion ; elle s'en fait un devoir.

L'Académie n'a point oublié que la Société littéraire d'Amiens dont elle est la fille anoblie, comptait parmi ses fondateurs, en 1746, des chanoines

et des chapelains de notre cathédrale. MM. les abbés d'Hangest, Duquet, Clergé et Houleau prenaient à ses séances une part des plus actives, et leurs collègues écoutaient avec le plus grand intérêt les dissertations historiques du premier, les considérations du second sur la grammaire ou la critique des auteurs anciens, les poésies de celui-ci, les recherches du dernier sur la physique et l'histoire naturelle.

Plus tard l'Académie a tenu également à honneur d'appeler dans son sein des membres du clergé parmi lesquels je nommerai les abbés Bertin, Dargnies, Valart, Clausel, Gorin, Godin et Vincent. Quelques uns furent des orateurs vivement appréciés, les autres, des écrivains et des critiques d'un véritable talent.

Vous nous rappelez vos deux derniers confrères. L'un n'a fait malheureusement que passer, après avoir tracé, comme certains météores, un sillon plein d'éclat. Habile à la fois dans les lettres divines et humaines, M. l'abbé Berton savait mettre en relief, dans un style aussi brillant que correct, les conceptions les plus élevées de la philosophie.

Quant à M. l'abbé Corblet, il ne nous a point quittés tout-à-fait; il a voulu demeurer l'un des nôtres, et l'Académie s'est empressée de satisfaire à son désir. Sa collaboration nous demeure acquise, et nous le connaissons assez pour savoir qu'elle ne nous fera point défaut le jour où nous lui demanderons de nous en donner la preuve.

Vous ne remplacerez ni l'un ni l'autre, Monsieur, mais, avec des aptitudes et des qualités différentes, vous prendrez aussi part à notre œuvre. On ne se succède point chez nous, et aucune des diverses branches de nos études n'occupe ni la première ni la dernière place ; toutes sont appelées sans distinction à partager les mêmes honneurs. Toutes les inspirations généreuses de la pensée, et les nobles créations des beaux-arts ne contribuent-elles point, comme les conquêtes utiles de la science, au progrès, à la moralisation, c'est-à-dire au développement du vrai, du bien et du beau dont les sociétés comme les nôtres ont pour objet d'inspirer le goût et de conserver les saines traditions ?

Vos lectures, soyez-en certain, auront une large part dans notre considération et notre estime. L'attention avec laquelle nous vous avons écouté, vous en donne la preuve. Vos travaux antérieurs nous avaient bien préparés, d'ailleurs, et ils étaient un sûr garant que nos espérances ne seraient point trompées. Quant à votre collaboration, nous n'en saurions douter, car nous avons appris par expérience que ceux-là qui sont par leur position les plus occupés, savent trouver encore des loisirs qu'ils utilisent pour d'autres études, et vous êtes de ce nombre.

Permettez-moi, dût votre modestie en souffrir quelque peu, de rappeler à mes collègues ce que vous avez fait. Nous aimons à justifier nos choix. N'est-ce point, en effet, le meilleur moyen de con-

server à l'Académie la réputation dont elle a toujours joui et qu'elle est jalouse de conserver.

Je ne parlerai point de vos petits traités à l'usage des écoles; cependant, contrairement à une opinion trop répandue, il faut, pour les composer avec intelligence, beaucoup de savoir et beaucoup de tact. Je dirai seulement que votre Histoire de France, bien que formée surtout de récits et de tableaux, contient des leçons et des enseignements des plus utiles. C'est dans cette classe qu'il faut aussi ranger le Dictionnaire d'Histoire et de Géographie que vous avez composé avec MM. d'Ault-Dumesnil et le savant orientaliste Dubeux. Vous y avez réuni et condensé ces notions multiples que l'on sait bien où trouver quand la mémoire fait défaut, mais que souvent on a besoin d'avoir exactes et précises à un instant donné, sans avoir le temps de les chercher. Cette œuvre sérieuse et bien agencée, se distingue surtout, le nom des auteurs le dit assez, par un caractère essentiellement catholique.

Dans l'édition que vous avez donnée avec M. l'abbé Boucher du traité d'Éloquence chrétienne que le P. Gisbert avait publié en 1715, vous avez fait preuve du goût le plus judicieux, en remettant au jour un livre qui ne méritait point d'être oublié, car il est l'un des guides les mieux faits, peut-être, pour ramener à la véritable éloquence chrétienne. Le chapitre sur l'action que vous y avez joint est un complément digne du livre. Vous vous

êtes contentés, dites-vous avec une discrétion que je trouve trop grande, de recueillir les meilleurs préceptes sur la matière. Mais vous les avez unis et vous en avez fait un tout avec tant d'habileté que l'œuvre paraît vous appartenir et vous appartient toute entière.

Vous avez, avec d'autres confrères, fait revivre dans une traduction excellente les sermons de Louis de Grenade dont une version vieillie avait dénaturé le caractère. Louis de Grenade dans lequel on admirait l'abondance unie à l'énergie, la majesté du style et l'élégance de l'expression, et dont on a dit qu'il avait transporté dans ses sermons quelque chose de la perfection antique, a trouvé en vous un interprète sérieux qui lui a conservé la vie et la dignité.

En 1856, vous avez traduit de l'allemand, avec M. l'abbé Sisson, la vie du Cardinal Ximénès que le Dr Hefele, aujourd'hui évêque de Ratisbonne, avait publiée en 1844. L'étude de la langue allemande est encore si peu répandue chez nous que vous avez là rendu un véritable service, car l'œuvre du savant abbé était à peu près inconnue. Il importait cependant de pouvoir lire cette étude sur le créateur de l'Université d'Alcala, sur l'homme étonnant qui déploya dans les affaires de Castille les qualités d'un grand génie, qui rétablit l'ordre dans l'Eglise, rendit la noblesse obéissante, fit le peuple soumis, réorganisa l'armée, laissa le trésor prospère. Aussi avez-vous eu raison de donner à votre

livre un titre plus complet : *Le Cardinal Ximénès et l'Eglise d'Espagne à la fin du XV^e^ Siècle*. C'est un chapitre, en effet, des plus importants de l'Histoire politique et religieuse de l'Espagne à cette époque.

Vous n'avez point été seulement le directeur de la nouvelle édition du savant commentaire de Cornelius à Lapide sur la Bible, vous avez enrichi cet immense travail d'une traduction toute nouvelle, faite sur l'Hébreu, des Psaumes de David et du livre de Job, laquelle est vivement appréciée. Notre célèbre hébraïsant Masclef, le pieux chanoine, le savant auteur du Catéchisme d'Amiens, eût été fier d'un pareil successeur, qui continue si dignement les travaux des hébraïsants Picards, des Vatable et des Le Fèvre.

J'arrive aux deux livres qui ont surtout établi votre réputation. Dans votre traduction des quatre Évangiles d'après la Vulgate, vous avez rendu, avec la simplicité du style, l'exactitude des récits. Je dis à dessein des récits, car vous avez, par ce que j'appellerai une heureuse innovation, réuni dans un seul alinéa chaque narration, ne les séparant point par des coupures qui nuisent souvent à l'intelligence du sens, en disjoignant ce que la logique avait uni.

Si la traduction claire et facile entraîne le lecteur, l'introduction et les préfaces particulières à chaque évangile montrent un exégète savant, initié à toute la critique moderne, à tous les tra-

vaux que les catholiques et les protestants ont publiés sur le livre qui vous occcupe et auxquels vous empruntez avec un choix judicieux les notes courtes et substantielles dont vous avez besoin. Les plus honorables suffrages ne vous ont point manqué, et vous avez dû bientôt, cédant à de pressantes sollicitations, en donner une édition populaire. « Je souhaitais, disait Mgr de Salinis, un livre qui mît à la portée des laïques cette page première et sacrée de l'histoire de la Sainte Eglise. Ce livre le voici. » Vous avez bientôt fait suivre cette traduction de celle des Actes des Apôtres ; l'histoire de Jésus-Christ en effet eût été incomplète. Vous vous êtes montré là supérieur par l'érudition et par la science. Vous aviez donné précédemment, dans l'origine et la formation des Evangiles, la véritable idée qu'il faut avoir de ce livre, vous en aviez établi l'authenticité et l'intégrité. Ici, après avoir traité de l'auteur des Actes, de l'authenticité de leur source, vous présentez les objections pour les résoudre, et vous établissez en même temps la valeur historique de l'œuvre de S. Luc que vous ne trouvez nulle part en défaut.

Vos notes abondantes élucident toutes les difficultés historiques, philologiques ou grammaticales et nous donnent la preuve que les commentaires anciens et les nouveaux vous sont également familiers.

On a supposé que ces traductions étaient comme une réponse indirecte à un livre fameux que les ca-

tholiques et les protestants ont repoussé avec une égale indignation, que les savants et rationalistes allemands n'ont reçu qu'avec la froideur la plus marquée, et que vous aviez voulu présenter en opposition la vie de Jésus-Christ dans toute sa simplicité et sa vérité première. Je ne saurais le croire, car vous étiez fortement armé pour une autre lutte, et vous pouviez la soutenir. Quoiqu'il en soit, vous avez accompli une bonne œuvre, une œuvre de saine et heureuse propagande, et vous avez témoigné, pour votre part, que le clergé français s'occupe encore de la critique sacrée, si bien cultivée chez nous autrefois, et dans laquelle nous étions les maîtres, et qu'il est encore en position de réfuter avec avantage l'erreur de ceux qui refusent à quelques-uns de nos livres saints l'exactitude et la vérité des points que l'Eglise accepte et enseigne.

A ceux qui ne connaissaient point vos écrits, votre lecture d'aujourd'hui donne, je ne dirai point la mesure, mais la juste opinion de la manière large et intelligente dont vous avez étudié la Bible, dont vous avez compris le caractère du livre par excellence, comme vous le dites, dont la haute et véritable mission est de nous apprendre notre origine, nos destinées, nos devoirs.

Moi aussi, je crains l'homme d'un seul livre, mais à un autre point de vue, je crains la science incomplète, étroite et mesquine. N'arrive-t-il point trop souvent en effet, que celui qui ne possède

qu'un livre y veut tout voir, tout trouver, tout résoudre avec les seules notions qu'il y a puisées. Celui-là réduit tout à des calculs et rejette tout ce qu'il ne peut toucher, mesurer ou peser. Cet autre, séduit par un système qui repose sur une base sans solidité, veut que tout relève de son système et ne saurait en dehors admettre aucune vérité.

Que d'erreurs n'ont point d'autres causes, que d'objections soulevées au nom de la science ne reposent que sur ces appuis fragiles et sans résistance.

Vous nous avez présenté le véritable objet, le sens réel, le sens légitime de la Genèse. Moïse annonce un Dieu créateur, un Dieu unique, vivant, qui continue de donner la vie à tout ce qu'il a créé ; au monde physique des lois fatales qui ne changent ni ne se modifient ; à l'homme, avec la notion du bien et du mal, une intelligence libre, mais responsable, qui lui permet d'accomplir dans une entière indépendance une destinée qui n'est point, comme le monde physique, enchaînée à des lois générales et permanentes.

L'histoire naturelle ne peut voir qu'une seule chose, dans ce qu'on a, suivant moi du moins, appelé une cosmogonie, la création successive des trois grands règnes de la nature, au-dessus desquels l'homme qui doit dominer ce majestueux ensemble. Quant aux détails, il n'y en a point. Quant à la durée du temps nécessaire à ces créations successives, c'est le secret de Dieu. Moïse ne dit rien

à ce sujet. On sait, dit S. Augustin, que l'Ecriture se sert communément du mot jour, pour celui de temps ; rien n'empêche donc d'attribuer une durée plus ou moins longue à ces créations. Qu'y faire ? Les vrais chiffres, les chiffres indiscutables ont-ils été trouvés ?

C'est en ne tenant point compte de ce sens réel, c'est en attribuant aux paroles des livres saints une signification qu'elles n'ont point, qu'elles ne pouvaient et ne devaient point avoir, que l'on arrive à des erreurs déplorables, à des discussions vaines et sans objet. Car, n'est-ce point discuter vainement que d'attaquer commes des données positives ce qui n'est qu'indécis et n'a rien de certain.

La Bible n'est un traité ni de géologie, ni d'astronomie, ni de médecine, vous l'avez dit ; il n'y faut donc point chercher les solutions de problèmes qui n'y sont point données.

L'intention de l'Écriture, dit Baronius, dont on ne saurait soupçonner ni l'orthodoxie ni l'immense érudition, est de nous apprendre comment on va au ciel et non comment va le ciel.

Dieu a livré le monde physique à la science humaine, il a dicté à Moïse les lois qui règlent les devoirs de l'homme envers Dieu et envers les hommes, mais il a laissé à Newton la découverte des lois qui président à l'ordre des mondes, dit avec raison M. Guizot.

L'Église laisse sur ce point à l'esprit humain la même liberté que Dieu lui-même lui a donnée.

Vous l'avez rappelé, Monsieur, *Tradidit mundum disputationibus eorum.*

Une sublime vulgarité se fait remarquer dans le langage de Moïse, en même temps qu'une simplicité laconique qu'on ne trouve point ailleurs. Il dit ce qui est, et rien de plus. C'est que Dieu ne discute point, dit Bossuet ; il fait tout par commandement. Il dit que la lumière soit faite et la lumière fut.

Vous dites justement qu'il parle le langage du peuple ; il en devait être ainsi ; il devait user du langage du temps, présenter des images conformes aux idées du temps, avec l'imperfection scientifique du temps, avec la mesure du savoir d'alors. Partout les historiens ne parlent-ils point comme peuvent comprendre les hommes auxquels ils s'adressent. Beaucoup de choses, dit S. Jérome, sont racontées dans les Écritures suivant le jugement du temps où elles se sont passées et non selon ce que contenait la vérité. Devons-nous faire un reproche au Bureau des longitudes de parler dans son Annuaire et dans la Connaissance des temps, bien qu'il sache très bien que le mouvement diurne du soleil n'est qu'apparent, de parler, dis-je, du lever et du coucher du soleil, comme au temps où Phœbus *rallumait dans l'onde ses feux amortis.*

Disons, avec S. Augustin, qu'il ne faut voir dans les paroles que la volonté au service de laquelle sont les paroles, et ne point attacher, en misérables chicaneurs, la vérité à la surface extérieure, aux

expressions par lesquelles se manifeste l'esprit, en un mot ne tenir point tant à la lettre.

Cherchons donc dans la Bible des lois, des préceptes, des commandements moraux et religieux ; là, elle est l'organe de Dieu. Cherchons-y aussi des renseignements historiques, l'histoire moderne en constate et en affirme l'exactitude. Toutefois, bien que la science ait donné raison à plus d'un fait qu'elle avait contesté, le plus sage, croyons-nous, est que l'homme de science reste dans le domaine de la science ; sa part est déjà suffisamment grande. Notre terre, comme les mondes matériels qui roulent avec elle, comme l'homme et les peuples, sont, en effet, soumis à son investigation. Mais n'oublions pas que la force de l'homme est moins grande que son ambition ; que s'il a résolu plus d'un problème, expliqué plus d'un fait longtemps inexplicable, il y a des limites que sa vue scientifique ne peut atteindre. Il semble en effet que les sens et l'esprit soient dans une lutte perpétuelle, même dans le domaine de la science, comme pour nous donner une preuve de l'impuissance de l'esprit humain. Après s'être élevé jusqu'à la connaissance des lois qui régissent le monde et les avoir formulées, il reste le problème inéluctable de l'origine des choses ; on sent la nécessité de s'élever jusqu'à la cause invisible, mais certaine, jusqu'à Celui qui a tout fait et gouverne tout ; on s'indigne alors avec Platon de se voir réduit à prouver l'existence de Dieu qui a créé ces merveilles.

Cette vérité demeure ; c'est l'enseignement de la Bible. Mais que sur bien des points elle ne satisfasse pas toutes les exigences de l'érudit, il n'y a point à le discuter ; l'affirmation des Pères et des Docteurs et les doctrines de l'Eglise sont unanimes à le reconnaître et ne le contestent pas.

Le théologien et l'exégète désirent sincèrement, nous le voyons, le progrès des études nouvelles, ils y travaillent. La foi savante est seule capable, en effet, de combattre l'incrédulité savante et de lui ôter la joie impie de prendre la religion en défaut. Elle ne doit point hésiter à le faire, car une discussion loyale, sérieuse, peut seule dégager les faits des préoccupations théoriques ou de l'obscurité qui les enveloppe, et révéler les vrais principes des choses.

Cette loyauté dans la discussion, cette bonne foi dans les recherches, vous les trouverez ici, Monsieur, et vous vous y associerez. Soyez donc le bien-venu parmi nous. L'accueil fait à votre première lecture vous fait voir que vos études ont ajouté un nouvel intérêt à nos réunions ; vous avez trouvé des auditeurs attentifs, vous y trouverez, je vous l'assure, des lecteurs dignes à leur tour de votre attention.

LAMARTINE ET L'ORIENT

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. A. CARTAULT.

(Séance du 28 Avril 1876).

MESSIEURS,

A l'honneur que vous m'avez fait, il y a quelques mois, de m'appeler parmi vous, vous ajoutez aujourd'hui celui de m'accorder quelques instants de votre bienveillante attention. Et puisque, d'après un usage libéral, étranger à plus d'une Académie, même des plus illustres, vous laissez au nouveau venu dans cette savante Compagnie le droit de parler de ce qui l'intéresse et de ce qu'il sait, permettez-moi de vous entretenir d'un pays que j'ai beaucoup visité, beaucoup aimé et que je regretterais encore, si l'accueil si sympathique que j'ai trouvé parmi vous, dans la pittoresque et hospitalière capitale de la Picardie, n'était capable d'atténuer tous les regrets. Je suis resté quatre années

en Grèce et en Turquie sans m'y ennuyer un moment. Voilà pourquoi je prends la liberté de vous y faire passer quelques minutes sous la conduite d'un homme illustre dont la société du moins aura peut-être quelque attrait : je veux parler de Lamartine qui a visité l'Orient de 1832 à 1833.

Lamartine, l'un de ces poëtes humains qui pénètrent au fond des cœurs et y laissent un charme infini, inspirait, il y a quelques semaines, à l'un de nos plus aimables diseurs, à M. Legouvé, une conférence très-applaudie, où l'homme qu'il a personnellement connu revivait tout entier. Nul plus que moi, Messieurs, ne goûte ces révélations intimes dont notre époque est si avide et qui nous découvrent, à côté du grand homme, l'homme de tous les jours. Toutefois, gardons-nous d'envisager trop familièrement ces génies supérieurs. Rappelons-nous que s'ils avaient toujours vécu comme nous, parlé comme nous, pensé comme nous, il y a longtemps que nous ne nous occuperions plus d'eux. C'est dans ces œuvres où ils nous montrent la meilleure partie d'eux-mêmes qu'il faut aller les chercher : ce n'est pas dans le commerce de tous les jours, c'est dans les moments d'inspiration, de pensée sublime que les grands hommes sont le plus eux-mêmes : c'est alors que nous saisissons d'eux l'image la plus fidèle et la plus vraie.

« Voyager (1), dit Lamartine, c'est résumer une

(1) Souvenirs, impressions, etc., pendant un voyage en Orient. Nouvelle édition, Hachette, 1875. T. I, page 124.

« longue vie en peu d'années ; c'est un des plus « forts exercices que l'homme puisse donner à son « cœur comme à sa pensée. Le philosophe, l'homme « politique, le poëte doivent avoir beaucoup « voyagé : changer d'horizon moral, c'est chan- « ger de pensée. » Cette idée, Messieurs, indique à elle seule le caractère du voyage en Orient. Certes, il n'est pas donné à tout le monde de raconter ses voyages ; à moins de parcourir un pays inconnu et capable de défrayer à lui seul la curiosité du lecteur, il est périlleux de soumettre au public ses aventures et ses impressions. Mais ici un homme dont rien n'est indifférent, dont les moindres pensées attachent, Lamartine remplit le livre : c'est l'effet produit sur lui par l'Orient que nous allons étudier, et quelquefois ses réflexions fortes et neuves nous entraîneront bien loin des pays qu'il parcourt. Acceptons donc la division qu'il nous offre lui-même : suivons le poëte, le philosophe, l'homme politique qui a bien voulu nous faire part chaque jour de ses impressions et de ses pensées.

Lamartine est avant tout un poëte, bien qu'il ait cru et prétendu être un homme d'action.

« La poésie (1), a-t-il dit, n'a été pour moi « que de l'action refoulée. » On pourrait peut-être et plus justement soutenir le contraire : l'action n'a été chez lui que de la poésie débordante. Poëte en philosophie, Lamartine n'avait ni la discussion serrée et victorieuse qui détruit les systèmes en

(1) T. II, p. 97.

les attaquant par leurs côtés faibles, ni le raisonnement sévère qui les élève sur des bases inébranlables. Poëte en politique, il eut d'admirables mouvements aux jours d'émeute et de trouble social : car, au peuple ignorant et passionné, il faut non pas des calculs et des raisons, mais les éclats de cette grande éloquence si voisine de la poésie. Ce sont les poëtes qui instruisent, qui dirigent les peuples jeunes, et comme Homère avec ses chants épiques était le maître des peuples encore enfants de l'Ionie, Lamartine, en 48, à l'âge héroïque du suffrage universel, se trouva le dominateur naturel de la foule soulevée : elle ne l'eût pas compris, s'il n'eût été poëte.

Aussi son pouvoir fut-il éphémère et disparut-il dès que des hommes plus froids, plus mûrs, eurent ressaisi la direction de la politique. Les longs desseins patiemment suivis, la science du détail, les plans savamment et quelquefois traîtreusement combinés, le sang-froid qui déconcerte les surprises, les qualités en un mot qui font l'homme d'Etat, Lamartine les avait-il ? Non, sans doute. Là peut-être est la raison dernière de cette antipathie si souvent remarquée pour Napoléon I^{er}, l'homme d'action par excellence, qui ne laissait rien à la rêverie, au sentiment, à l'imprévu. Quelle nature pouvait être moins sympathique à un poëte ?

Or, Messieurs, l'Orient a de tout temps attiré les poëtes. Mais quand on vient de nos climats, il étonne avant de charmer. En effet, la nature n'est

plus la même. Au lieu de l'Océan, toujours grondeur et tumultueux, c'est la Méditerranée bleue et limpide : au lieu de ces brouillards qui, emprisonnant le regard, donnent un vague essor à l'imagination, c'est une netteté de formes dans les objets, une pureté dans l'air qui ne dissimule rien. Au lieu des collines vertes et mollement ondulées, ce sont des roches nues, dont la base est rougie par le soleil, et dont les arêtes d'un gris d'argent coupent un ciel de feu. Au lieu des grands peupliers de nos climats tremblant au-dessus des eaux, ce sont des oliviers qui s'éparpillent entre les rochers ou se pressent dans le vallon qu'ils assombrissent, et çà et là des torrents à sec remplis de pierres roulantes ou égayés de lauriers-roses. L'homme même est différent. La vie n'est plus tourmentée et compliquée comme chez nous, les besoins matériels sont moindres, l'activité des esprits n'est pas surexcitée au même degré. L'ardeur même du climat, qui défend tout mouvement inutile, contribue à donner à l'homme une certaine apathie : comparez l'aspect paisible, presque silencieux des bazars de Constantinople avec l'agitation bruyante de nos marchés, et vous sentirez que l'Orient est un monde de calme et de recueillement très-favorable à l'éclosion de la beauté.

La simplicité tranquille de l'art antique ne se comprend bien que dans les pays où il est né, et quand même tous les monuments en auraient été transportés dans nos Musées, il faudrait encore

aller en Orient pour en sentir tout le charme et tout le naturel. Voilà ce qui frappait un soir Lamartine en regardant, à Rhodes, quelques femmes turques assises sur les terrasses (1). « Il est si doux, pour « un Européen accoutumé aux traits fatigués, à la « physionomie travaillée et contractée des femmes « d'Europe et surtout des femmes de salon, de « voir enfin des figures aussi simples, aussi pures, « aussi calmes que le marbre qui sort de la car- « rière, des figures qui n'ont qu'une seule expres- « sion, le repos et la tendresse, et dans lesquelles « l'œil lit aussi vite et aussi facilement que dans « les caractères majuscules d'une magnifique édi- « tion de luxe ! La société et la civilisation sont « évidemment ennemies de la beauté physique : « elles multiplient trop les impressions et les sen- « timents ; et comme la physionomie en reçoit et « en garde involontairement l'empreinte, elle se « complique et s'altère elle-même, elle a quelque « chose de confus et d'incertain qui détruit sa « simplicité et son charme. » Ce soir-là, Messieurs, Lamartine déjà loin de sa patrie, loin du tumulte souvent si grandiose du monde moderne, avait entrevu le pur rayonnement de la beauté orientale.

Une chose surtout, Messieurs, l'attire et l'occupe pendant son voyage, c'est le paysage. Le ciel, la mer, les montagnes, les arbres, les formes et les couleurs tiennent une grande place dans son imagi-

(1) T. I, page 121.

nation de poète : à chaque instant il en parle, il les décrit. Il se plaint parfois de n'avoir pas un pinceau pour fixer sur la toile les merveilleux tableaux que son œil entrevoit. Félicitons-nous-en, Messieurs ; car la palette du peintre est terne à côté du style éclatant de Lamartine : sa main reproduit péniblement une scène entre mille: Lamartine, avec une infatigable prodigalité, accumule les scènes les plus diverses, lutte de fécondité avec la nature, nous entraîne de tableaux en tableaux : son, forme, couleur, tout ce qui frappe ses sens renaît pour nous sous sa plume, et cette langue française qu'on accuse si facilement de stérilité, se transfigure au gré du poëte et nous éblouit de ses richesses. Il n'est presque point de jour où le voyageur n'ait à noter quelque aspect nouveau de la nature ; mais deux sites l'ont frappé entre tous par leur magnificence, le Liban et le Bosphore, la grande montagne et le grand fleuve : il leur consacre de longues pages d'admiration, pages dont il est difficile de détacher quelque chose, car Lamartine ne procède point par traits saillants qui se retiennent et se citent. Sa description est calme et pleine ; l'effet s'accroît à mesure qu'on lit, et c'est seulement à la dernière ligne que l'imagination assouvie se repose en embrassant l'ensemble.

Le Liban, vous le savez, Messieurs, est formé de deux chaînes parallèles, entre lesquelles s'étend une large vallée parcourue dans toute sa longueur

par le Natsana et l'Oronte, coulant à peu près, l'un du N. au S., l'autre du S. au N., pour tourner ensuite brusquement à l'O. et se jeter dans la Méditerranée, à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix lieues l'un de l'autre. Le bassin de ces deux rivières ne forme qu'une vallée dont la terre rouge et grasse est excessivement fertile en céréales, en vignes, en fruits de toute espèce. A l'E. est l'Antiliban, au delà les environs de Damas, véritables jardins luxuriants de végétation, et plus loin le désert ; A l'O., le massif proprement dit du Liban, avec ses cimes couvertes de neiges éternelles et de cèdres, ses contreforts entrecoupés de vallées cultivées en oliviers, en vignes, en blés, et au bord de la mer, la bande de sable inhospitalière, et traversée par les torrents, qui longe la Méditerranée.

C'est au pied du Liban, à Beyruth, que Lamartine avait acheté une maison ; c'est là qu'il passa de longs mois, parcourant le pays en tous sens, poussant ses excursions à Damas et à Balbeck, recueillant des détails sur les Druses et sur les Maronites, visitant l'émir Beschir et lady Stanhope, et, après ces longues courses, il se recueillait pour écrire : « J'ai vu Naples et ses îles (1), les vallées « des Apennins et celles des Alpes, de Savoie et « de Suisse ; mais la vallée de Hamana et quel- « ques autres vallées du Liban effacent tous ces « souvenirs. L'énormité des masses de rochers, « les chûtes multipliées des eaux, la pureté et la

(1) T. II, page 96.

« profondeur du ciel, l'horizon des vastes mers qui « les termine partout, le pittoresque des lignes de « villages et de couvents maronites, suspendus, « comme des nids d'hommes, à des hauteurs que « le regard craint d'aborder ; enfin la nouveauté, « l'étrangeté, la couleur tantôt noire, tantôt pâle « de la végétation ; la majesté des cimes des « grands arbres, dont quelques troncs ressemblent « à des colonnes de granit, tout cela dessine, « colore, solennise le paysage et transporte l'âme « d'émotions plus profondes et plus religieuses que « les Alpes mêmes. »

Quant à Constantinople, Messieurs, Lamartine fit une grave erreur et faillit manquer de respect à cette ville étrange : « Était-ce la peine (1), dit-il « avec découragement, de venir chercher un dés- « enchantement de si loin ? » Le désenchantement ne dura pas, et, quelques jours après, Lamartine fit amende honorable. « Je ne croyais pas que le « ciel (2), la terre, la mer et l'homme pussent « enfanter de concert d'aussi ravissants paysages.» C'est qu'alors il avait contemplé la pointe du sérail avec ses coupoles étincelantes et ses frêles minarets émergeant du feuillage ; Sainte-Sophie et son admirable dôme, plus imposant que celui de Saint-Pierre, le panorama de la Corne-d'Or hérissée de vaisseaux de toutes nations, et, par-delà la mer, la blanche et molle image de Scutari assise au

(1) T. II, page 157.
(2) T. II, page 197.

bord de l'eau et couronnée de noirs cyprès. Il revenait d'une promenade en caïque et il avait parcouru deux fois le Bosphore, de Top-Hané à Buyuk-Déré.

Il est téméraire, Messieurs, de parler du Bosphore après Lamartine, tant sa description est merveilleuse ; et pourtant, lorsqu'on le suit, il semble qu'on relise ses propres impressions, tant il est exact. Voilà bien ces maisons en bois enguirlandées de balustrades, ces kiosques aux fenêtres grillées, plongeant dans la mer, à moitié perdus dans la verdure et qui se succèdent en se touchant presque, plus loin de petites anses animées par des villages où sur la place se pressent des enfants, des marchands, des matelots vêtus de couleurs éclatantes, et au-dessus d'eux les grands platanes sous lesquels les Turcs prennent gravement le café. Puis, tout-à-coup, le Bosphore se resserre et se coude : deux hautes montagnes surmontées de blanches forteresses, les châteaux d'Europe et d'Asie semblent le fermer et derrière s'étend un large bassin reflétant les palais des ambassadeurs rangés sur le quai de Thérapia : il est terminé par un col étroit défendu par de puissantes batteries et qui laisse entrevoir l'horizon brumeux de la mer Noire. Sur la rive d'Asie, le paysage est plus sauvage. Ce ne sont que « des (1) montagnes, des « gorges qui les séparent, de petits vallons tapissés « de prairies qui se creusent entre les racines des

(1) T. II, page 206.

« rochers, des ruisseaux qui y serpentent, des tor-
« rents qui les blanchissent de leur écume, des
« forêts qui se suspendent à leurs flancs, qui glis-
« sent dans les ravines, qui descendent jusqu'aux
« bords des golfes nombreux de la côte ; quelques
« maisons isolées de matelots ou de jardiniers
« turcs répandues de loin en loin sur la grève ou
« jetées sur la plate-forme d'une colline boisée,
« ou groupées sur la pointe des rochers où le cou-
« rant vous porte et se brise en vagues bleues
« comme le ciel de la nuit : quelques voiles blan-
« ches de pêcheurs qui se traînent dans les anses
« profondes et qu'on voit glisser d'un platane à
« l'autre... d'innombrables volées d'oiseaux blancs
« qui s'essuient sur le bord des prés ; des aigles
« qui planent du haut des montagnes sur la mer...
« un ou deux villages cachés dans l'ombre des cri-
« ques, avec leurs jardins jetés derrière eux sur
« des pentes vertes, et leurs groupes d'arbres au
« pied des rochers, avec leurs barques bercées par
« la douce vague à leur porte, leurs nids de
« colombes sur leurs toits, leurs femmes et leurs
« enfants aux fenêtres, leurs vieillards assis sous
« le platane au pied du minaret. » Puis au sud des châteaux d'Europe et d'Asie, la charmante promenade des eaux douces et Scutari qui apparaît dans le lointain « comme un jardin de roses » entre les mâts et les voiles des navires qui sillonnent le grand fleuve.

Nous voici en Asie, Messieurs ; et des montagnes

qui dominent Scutari on aperçoit dans des vallées immenses, non pas des routes, mais les longues traces laissées par les caravanes qui, après avoir plus ou moins divergé dans la plaine, vont se réunir vers quelque col ou au pont d'un torrent. Ici, tout est morne et solitaire ; et c'est à peine si, dans ce cadre vide, on voit de loin cheminer lentement une file silencieuse de chameaux. On dirait que le désert commence : et l'hôte merveilleux du désert, si souvent chanté par les poëtes, c'est le cheval arabe.

Lamartine, qui voyage en grand seigneur, aime les chevaux. A peine installé à Beyruth, il en achète six qu'il établit dans un champ devant sa porte avec des entraves aux pieds et bientôt après quatorze, pour lesquels il fait faire des selles et des brides arabes. Lorsqu'il part de Beyruth pour Jérusalem, sa caravane se compose de dix-huit chevaux, et lorsque en route il en rencontre un qui lui plaît, il l'achète, soit pour lui, soit pour sa fille, soit pour sa femme. Souvent il faut bien des négociations ; ce n'est pas sans des regrets, sans des pleurs même que l'Arabe se sépare de son coursier favori : car, en Orient, à côté de la vitesse et de la sobriété, qui font de lui le serviteur obligé de l'homme dans le désert, le cheval a la grâce et l'intelligence qui attachent.

Je dois avouer, Messieurs, dût-on me traiter de barbare, que je ressens peu de sympathie pour ces grands chevaux anglais qui s'allongent sur nos

pistes dans leur formidable galop et qui, venus d'un pays industriel, ressemblent à des machines très-perfectionnées, brévetées pour gagner les prix de courses. Tout autre est le cheval arabe, au moins pour le plaisir des yeux. Un jour, allant de Mar-Saba à la mer Morte, je me trouvai dans les sentiers escarpés de la montagne derrière le Cheik de Jéricho. Son cheval au milieu des pierres roulantes du chemin semblait à peine poser le pied à terre. La souplesse et la vigueur de son jarret, l'ondulement de sa croupe gracieuse donnaient à sa démarche une aisance, une légèreté surnaturelles. Quant à la douceur et à l'intelligence du cheval arabe, elles sont proverbiales. Vous connaissez tous la touchante histoire de cet Arabe prisonnier qui se traîne la nuit au milieu des tentes pour délivrer son cheval, et celui-ci, une fois libre, emporte son maître dans sa bouche et meurt en le jetant aux pieds de sa femme et de ses enfants. Lamartine visitant un jour les écuries d'un aga de Damas a spirituellement exprimé son admiration. Rien (1) « de si beau ne s'était jamais offert réuni à « mes yeux : c'étaient en général des chevaux « de très-haute taille, de poil gris-sombre ou « gris-blanc, à crinières comme de la soie « noire, avec des yeux à fleur de tête, couleur « marron foncé, d'une force et d'une sécheresse « admirable ; des épaules larges et plates, des « encolures de cygne. Aussitôt que ces chevaux

(1) T. II. page 65.

« m'ont vu entrer et qu'ils m'ont entendu parler « une langue étrangère, ils ont tourné la tête de « de mon côté, ils ont frémi, ils ont henni, ils « ont exprimé leur étonnement et leur effroi par « les regards obliques et effarés de leurs yeux et « par un plissement de leurs naseaux qui donnaient « à leurs belles têtes la physionomie la plus intel- « ligente et la plus extraordinaire..... Une assem- « blée de croyants surpris dans la mosquée par « un chrétien n'aurait pas mieux exprimé dans ses « attitudes et dans son visage l'indignation et « l'effroi, que ces chevaux ne firent en voyant un « visage étranger et en entendant parler une « langue inconnue. »

Si maintenant, Messieurs, nous passons de la bête à l'homme — et Lamartine fait ses chevaux si intelligents que le passage est vraiment tout naturel, — s'il nous prend fantaisie de nous comparer nous-mêmes aux orientaux, la comparaison ne sera pas toute à notre avantage : nous conserverons sans doute pour nous la supériorité de culture et d'esprit — ce qui est l'essentiel,— mais nous serons forcés d'abandonner la beauté. Oui, Messieurs, il faut le dire, dût notre vanité nationale en souffrir, il est presque proverbial, en Orient, de dire : Laid comme un Français ; et plus d'une fois j'ai surpris, avec douleur, ce dialogue, à propos d'un nouvel arrivant : « Quel est ce monsieur ? » — « Ce doit être un Français ; il est si laid. » — Aussi, quelle surprise pour un artiste qui vient de

débarquer au pont de la Corne-d'Or ! A peine est-il dans les rues de Galata, que les hamals, avec leur veste étroite, leur taille fine fortement serrée, l'enchantent par la pureté de leurs formes ; et pourtant ce sont de simples porte-faix. En chemin de fer, met-il la tête à la portière, les zaptiés, richement vêtus, richement armés, bien cambrés, bien campés sur leurs jambes nues, avec leurs bras musculeux, leur cou bien attaché, leurs traits réguliers et nobles commandent son admiration : et les zaptiés ne sont pas autre chose que des gendarmes. Lamartine, Messieurs, a remarqué, comme tout le monde, ces brillants cavaliers rencontrés sur les routes, au galop de leurs chevaux, ces Arabes demi-nus, aux formes sculpturales, appuyés sur un pilier dans les bazars de Damas ; mais, ce qui l'a surtout ravi, c'est la beauté des femmes, principalement en Syrie et à Smyrne.

L'art grec donne à la femme, avec des formes accomplies, quelque chose de sévère et d'un peu dédaigneux : il semble qu'à cette beauté parfaite il manque comme un sourire, comme un rayon de grâce, comme un charme tendre et indéfinissable. Or, ce complément de la beauté, Lamartine le rencontre « dans la jeune Syrienne (1), rendue « plus enivrante encore par une naïveté primitive « et simple d'expression, par une langueur sereine « et voluptueuse, par une joie céleste que le regard « des yeux bleus bordés de cils noirs répand

(1) T. Ier page 493.

« sur les traits, et par une finesse de sourire, une « blancheur animée de la peau, une transparence « indescriptible du teint, un vernis métallique des « cheveux, une grâce de mouvements, une étran- « geté d'attitudes, un son perlé et vibrant de la « voix. »

Et en présence de cette angélique apparition, le poëte trouve dans sa langue divine ces mots que je ne puis résister au plaisir de vous citer : « Quand (1) la pensée rêveuse et errante dans le « regard éclaire doucement de ses rayons humi- « des des yeux qui se laissent lire jusqu'au fond de « l'âme, parce que l'innocence ne soupçonne rien « à voiler ; quand la délicatesse des contours, la « pureté virginale des lignes, l'élégance et la sou- « plesse des formes révèlent à l'œil cette volup- « tueuse sensibilité de l'être né pour aimer et « mêlent tellement l'âme et les sens qu'on ne sait « en regardant si l'on sent ou si l'on admire : alors « la beauté est complète et l'on éprouve à son « aspect cette complète satisfaction des sens et « du cœur, cette harmonieuse jouissance qui n'est « pas ce que nous appelons l'amour, mais qui est « l'amour de l'intelligence, l'amour de l'artiste, « l'amour du génie pour une œuvre parfaite. »

Voilà l'effet produit par la beauté sur le cœur de Lamartine : jusqu'ici, Messieurs, nous n'avons parlé que de son imagination : elle nous retenait par sa puissance. Mais qu'est-ce que l'imagination

(1) T. I, page 286.

dans le génie de Lamartine, à côté des qualités du cœur ? Nous avons vu l'Orient par ses yeux, c'est lui-même que nous allons voir maintenant, lui, le poëte de l'amour, portant partout cette universelle sympathie qui est au fond de l'âme humaine, qu'on est heureux de rencontrer et de répandre autour de soi et qu'on voudrait voir un jour entrée dans nos mœurs, entrée dans nos lois, chasser de toute la surface de la terre la froide indifférence et l'égoïsme haineux. L'âme de Lamartine, Messieurs, c'est elle qui a fait le succès soudain des *Méditations !* C'est elle qui nous remue et nous échauffe encore et ce que nous allons chercher dans ses vers, ce ne sont pas des idées hardies, des expressions brillantes, des éclats d'imagination (d'autres ont eu ces dons comme lui), c'est la plainte touchante de l'homme qui aime, qui prie et qui pleure !

Combien il a souffert dans ce terrible voyage, lui qui disait au départ : « Le bonheur de l'âme (1) « n'est que dans l'amour — divin ou humain — « mais toujours dans l'amour. » En 1832, Lamartine avait quarante-deux ans. Il avait passé l'âge de ces tempêtes du cœur, de ces désirs palpitants, allumés par la passion : il était à cette seconde époque où l'amour tempéré par la raison échauffe le cœur sans le brûler; il emmenait avec lui sa femme et sa fille, les deux êtres sur lesquels s'était concentrée toute son affection. Riche, heureux, plein de grandes pensées, doucement bercé par les premières

(1) T. I, page 78.

espérances d'un beau voyage, il ressent un contentement intime qui se reflète sur tout ce qui l'entoure. Marseille l'enchante avec « son beau ciel. » Ses amis sont « bons, spirituels, instruits. » Le capitaine de son navire est « un homme excellent, » dont la physionomie lui plaît. Ses matelots sont des hommes « doux, pieux, gais, laborieux. » A Malte, le capitaine d'un navire anglais lui offre la remorque et Lamartine lit sur « sa figure (1) encore jeune et « belle la douceur de l'âme, l'élévation de la pensée « et la grâce du caractère. » Ne voyons pas seulement dans cette confiante bonté l'inexpérience de l'homme heureux pour qui la vie n'a ni duretés, ni déceptions, mais aussi le naturel épanouissement d'une âme noble et candide. Rien alors ne le trouble et si, pendant la tempête, il a quelque inquiétude pour les deux êtres chéris qu'il a confiés aux flots, cette inquiétude elle-même qui réveille et lui fait sentir son amour n'est pas sans douceur. Ce n'est pas seulement de la tendresse qu'il éprouve pour sa fille, c'est une sorte d'admiration. Il sent renaître dans sa Julia son âme poétique avec la beauté féminine en plus. « Il y a du génie dans « son regard (2), dit-il ; on y voit la pensée pro- « fonde, vivante, chaude, rapide, d'une âme qui « éclot sous l'âme ardente et aimante de sa mère : « elle semble jouir autant que nous, car l'âme de « cette enfant vit de la nôtre ; une larme vient

(1) T. I, page 66.
(2) T. I, page 83.

« dans ses yeux si elle me voit triste et rêveur. « Ses traits sont un reflet simultané des miens et « le sourire de toutes mes joies n'attend jamais « un sourire pareil sur ses lèvres. Quelle est belle « ainsi ! » Plus tard c'est Julia qui anime de sa gaîté, de sa grâce enfantine, la maison de Beyruth : c'est elle qui accompagne son père dans ses courses à cheval aux environs, et le père suit avec bonheur sur ce jeune visage l'impression causée par cette nature sublime de l'Orient.

Il l'entend s'écrier avec ivresse (1) :

« N'est-ce pas que j'ai fait la plus belle prome- « nade qu'il soit possible de faire au monde ? Oh ! « que Dieu est grand, qu'il est bon pour moi de « m'avoir choisie pour me faire contempler si jeune « de si belles choses ! »

Ici le journal s'interrompt. Une note de l'éditeur nous apprend sèchement que Julia mourut en deux jours et le malheureux père n'a plus qu'à murmurer avec désespoir : (2)

Maintenant tout est mort dans ma maison aride,
Deux yeux toujours pleurant sont toujours devant moi.
Je vais sans savoir où, j'attends sans savoir quoi.
Mes bras s'ouvrent à rien et se ferment à vide.
Tous mes jours et mes nuits sont de même couleur,
La prière en mon sein avec l'espoir est morte ;
Mais c'est Dieu qui t'écrase, ô mon âme ! sois forte,
Baise sa main dans la douleur !

Après ce coup terrible et six mois passés dans

(1) T. I, page 452
(2) Gethsémani. T. I, p. 484.

le Liban, Lamartine reprend son voyage. Mais quel changement ! Il essaie de contenir sa tristesse ; elle éclate à chaque instant sous sa plume. La gaîté et la confiance du commencement sont mortes ; une douleur sourde, une amertume profonde l'obsèdent sans cesse. Et si les grandes scènes de la nature arrivent encore à distraire ses yeux, son âme a des ressouvenirs soudains. Julia est là qui l'accompagne encore, mais cette fois, hélas ! dans son cercueil.

L'amour qui est au fond de l'âme de Lamartine devait naturellement inspirer sa philosophie. Au reste Lamartine n'a pas de système philosophique qu'on puisse régulièrement exposer et discuter : ce serait une trahison que de le faire, ce serait l'attaquer avec des armes qu'il ne connaît pas, car le raisonnement lui répugne. (1) « Où est la vérité « parfaite, évidente, incontestable ? dit-il. Si elle est « quelque part, c'est dans le cœur, c'est dans l'évi- « dence sentie, contre laquelle il n'y a pas de « raisonnement qui prévale..... Ce qui est bon est « vrai. Ma philosophie..... m'interdisait les doutes, « les dialogues interminables de la raison avec elle- « même : elle me laissait cette raison du cœur, qui « s'associe si bien avec tous les sentiments infinis « de la vie de l'âme, qui ne résout rien mais qui « apaise tout. » Lamartine n'est donc pas un de ces chercheurs inquiets, qui, armés d'une dialec-

(1) T. I, page 21.

tique inflexible, poursuivent la vérité, et s'ils ne peuvent l'atteindre complète, absolue, veulent au moins marquer les limites assignées à l'esprit humain, n'admettre rien que d'incontestable et se rendre un compte exact de ce qu'ils savent et de ce qu'ils ignorent.

L'âme de Lamartine est d'une autre nature ; se perdant volontiers dans une contemplation un peu vague, elle adore tout ce qui est grand, tout ce qui est beau : elle aime cet inconnu, cet infini qu'elle ne cherche pas à pénétrer, et, quand elle veut monter vers lui, ce n'est pas au raisonnement qu'elle s'adresse, c'est à la poésie et à l'adoration. Poëte avant tout, Lamartine sent vivement la grande fraternité des êtres : la nature est pour lui un tout harmonieux où la vie matérielle, l'instinct et l'intelligence forment une longue chaîne sans interruption, où tout se tient, où tout s'accorde, où circule une flamme d'amour répandue partout. Je n'oserais pourtant prononcer le mot de panthéisme, car, au-dessus de l'œuvre merveilleuse, Lamartine place l'Ouvrier, intelligence souverainement lumineuse et souverainement bonne, vers laquelle il s'élève avec joie, sans lui demander le secret de ce qu'elle a voulu nous cacher.

Qu'est-ce qui attirait Lamartine en Orient et quel était le motif de son voyage ? Les souvenirs d'enfance qu'il avait gardés de la Bible de Royaumont ? Oui, Messieurs, mais avec cela quelque

chose de plus vague. Ce qu'il entreprend, c'est, dit-il (1), « un pèlerinage, sinon de chrétien, au « moins d'homme et de poëte. » — « Mon imagi- « nation était amoureuse de la mer, des déserts, « des montagnes, des mœurs, des traces de Dieu « dans l'Orient. » Singulières paroles ! Lamartine, au début de ce long et périlleux voyage, ose à peine se dire chrétien. Gardons-nous de prendre ces mots à la lettre : bien d'autres les contrediraient dans ces notes qu'il jette au hasard de sa pensée ! Disons seulement que le christianisme de Lamartine est un christianisme d'amour et d'enthousiasme, où les grandes scènes de la nature et les souvenirs religieux de l'enfance viennent s'unir et se confondre. Les doutes philosophiques qu'il n'est pas donné à l'homme du dix-neuvième siècle de ne pas ressentir, Lamartine veut les oublier dès qu'il a touché du pied la terre des miracles, la Palestine, d'où la grande nouvelle a resplendi sur le monde. Il s'agenouille sur la montagne qui domine Nazareth, il baise en silence cette terre « qui a germé le « Christ. » Car, alors, il croit sentir plus intimement, plus vraiment cette union profonde entre la nature, l'homme et Dieu, qui fait toute sa philosophie. Mais si Lamartine est chrétien, Messieurs, il n'est pas dévot. et la sincérité de sa grande âme se révolte contre toutes les admirations fausses et les enthousiasmes factices. S'il visite les couvents de la Terre-Sainte, il reconnaît que l'idée de l'ins-

(1) T. I, page 20.

titution est grande et belle ; qu'ils sont utiles pour les pèlerins venus de l'Occident et qu'ils montent une pieuse garde autour de la terre divine. Mais il se plaint que les voyageurs en aient fait (1) « une « peinture romanesque et fausse. Rien, dit-il, « n'est moins poétique, ni moins religieux, vu de « près. » Jugement remarquable chez un homme qui ne s'arrête pas d'ordinaire aux misères de la réalité et qui voit tout par le côté idéal. Il constate que, loin d'être persécutés par les Turcs, les moines sont en général traités avec respect et que ces cœurs qui devraient être les temples vivants de la prière se laissent bien souvent envahir par « l'i- « gnorance, l'oisiveté et l'ennui (1). » il leur reproche de gâter par un luxe de mauvais goût la religieuse simplicité des Lieux-Saints.

Enfin, il remarque avec douleur que parmi les traditions de la Terre-Sainte il y en a bien qui ne sont point authentiques et qui ne peuvent contenter l'esprit le plus confiant. « Rien de frappant (2), « dit-il en parcourant à Jérusalem la voie doulou- « reuse, rien de constaté, rien de vraisemblable : « des masures de construction moderne données « partout par les moines aux pèlerins comme des « vestiges incontestés des diverses stations du « Christ. » Mais ce sont là de petits détails : il y a dans Lamartine bien d'autres audaces. A côté

(1) T. I, page 276.
(1) T. I, page 279.
(2) T. I, page 366.

de ces longues prières si touchantes et si religieuses prononcées au Saint-Sépulcre ou au Jardin-des-Olives, échappent quelquefois des idées bien hardies pour être rigoureusement orthodoxes. Plein de l'Évangile, Lamartine ne semble pas toujours en trouver daus la religion professée autour de lui la forme parfaite et définitive. Il conçoit dans sa large imagination un développement incessant des vérités que le christianisme apporta sur la terre ; il voit pour lui un avenir de progrès et de transformation. L'incrédulité contemporaine ne l'effraie pas ; il l'admet comme un fait nécessaire, comme la marche insensible vers un avenir inconnu :

« Toutes les religions ont deux natures (1), dont « l'association étonne les esprits ; une, populaire : « miracles, légendes, superstitions honteuses, « alliage impur dont les siècles d'ignorance et de « ténèbres mêlent et ternissent la pensée divine ; « une nature rationnelle et philosophique que l'on « découvre éclatante et immuable, en effaçant de « la main la rouille humaine et qui, présentée au « jour éternel qui est la raison, la ressuscite pure « et entière et éclaire toute chose et toute intelli- « gence de cette lumière de vérité et d'amour au « fond de laquelle on voit et on aime l'Être évi- « dent, Dieu. » Et plus loin : « Le christianisme « lui-même, obscurci et mêlé d'erreurs, comme « toute doctrine devenue populaire, par la crédulité « des siècles qu'il a traversés, paraît destiné à se

(1) T. I, page 400.

« transformer lui-même, à ressortir plus rationnel
« et plus pur des mystères surabondants dont on
« l'a enveloppé, et à confondre ses diverses clartés
« avec celle de la religieuse raison qu'il a fait
« éclore le premier et élevée si haut sur l'horizon
« de l'humanité. »

Quel langage, Messieurs, quelle élévation, quelle indépendance de vues ! Quand la pensée est arrivée à ces hauteurs, il n'y a plus de place ni pour les divergences d'opinions, ni pour les petitesses de la polémique : on ne peut que se recueillir et contempler en silence : oubliant les luttes passionnées du jour, l'âme trouve un moment de calme et de paix dans les lumières de cette religion sereine, toute vérité et toute raison, qui est l'idéal de Lamartine.

Consolant en religion, Lamartine l'est aussi en politique. Nous entendons chaque jour dire autour de nous que la société se décompose et se meurt, pensées décourageantes qni abattent l'esprit et paralysent tout effort. Comment en effet, lorsqu'on prend au sérieux l'existence, lorsqu'on se dévoue pour répandre autour de soi un peu de lumière et de bien, ne pas se sentir arrêté par ces prédictions désolantes ! Vous voulez marcher, dit-on ? mais le sol tremble sous vos pieds. — Vous voulez faire régner un peu plus de justice et de vérité sur la terre ? Ne voyez-vous pas les mauvaises passions qui se déchaînent autour de vous ? Ne voyez-vous pas la violence qui se prépare dans

l'ombre ? Voilà ce qu'on nous répète chaque jour et nous sommes comme des soldats qui combattraient en entendant murmurer autour d'eux qu'ils sont vaincus d'avance. Méprisons ceux qui sèment perfidement ces alarmes par calcul et par intérêt. Plaignons les esprits faibles qui, ne pouvant se dégager des liens du passé, s'attachent timidement aux débris du naufrage ; Lamartine n'est point de ceux-là. Il voit que si certaines formes sont usées, d'autres viendront les remplacer à leur heure. Il sent que le monde a toujours marché de révolutions en révolutions, et que c'est en les rendant de plus en plus pacifiques qu'on amènera le lent développement des idées de liberté, d'égalité, de fraternité apportées, il y a dix-huit cents ans, dans le monde. Il regarde, avec confiance, grandir une société dont tous les membres deviennent de plus en plus égaux, où personne n'est sacrifié aux plaisirs et au bien-être de son semblable, où les lumières se répandent pour susciter tous les talents, où le pouvoir repose sur une base naturelle et solide, le consentement de tous, où la liberté n'est plus un mot dénaturé au gré des partis, mais une réalité vivante. Cette société-là ne lui paraît point en décadence, mais en progrès. Il entrevoit un avenir de justice et d'apaisement, après avoir été, comme tout le monde, épouvanté par le bouleversement de la Révolution française. « Je fus frappé de ce senti-« ment du tremblement général des choses (1), du

(1) T. I, page 275.

« vertige, de l'éblouissement universel de l'esprit « humain, qui court avec trop de rapidité pour se « rendre compte de sa marche même, mais qui a « l'instinct d'un but nouveau, inconnu, où Dieu le « mène par la voie rude et précipiteuse des catas- « trophes sociales. » Ainsi ce n'est pas à notre ruine, c'est à notre régénération que nous marchons. « Nous sommes jeunes et nous passons à « peine l'âge de la virilité (1). Un monde nouveau « dans la pensée, dans les formes sociales et dans « les arts, sortira probablement de la grande ruine « du moyen-âge à laquelle nous assistons. » Lamartine était frappé des nombreux abus qui règnent encore dans notre société, et s'écriait : « Qu'il y a de choses dont nous ne sommes pas « choqués et qui seront des crimes incompréhen- « sibles aux yeux de nos descendants (2) ! » Il pensait alors qu'il fallait faire disparaître tous ces vestiges du passé, et avec sa terrible franchise (3), il osait dire : « Quel est parmi nous l'homme pen- « sant, l'homme de cœur et de raison, l'homme « de religion et d'espérance, qui, mettant la main « sur sa conscience et s'interrogeant devant Dieu « en présence d'une société qui tombe d'anomalie « et de vétusté, ne se réponde : « Je suis révolu- « tionnaire ? »

Lamartine révolutionnaire ! le mot est dit, Mes-

(1) T. I, ,page 403.
(2) T. II, page 211.
(3) T. II, page 509.

sieurs. Et s'il rencontrait sur sa route quelque fanatique aveugle du passé, il l'écrasait de ces dures paroles : « Rendre des croyances (1), res- « susciter des dogmes populaires morts dens la « conscience des peuples, refaire ce que le temps « a défait, c'est un mot insensé ; c'est tenter de « lutter contre la nature et contre l'esprit des « choses, c'est marcher en sens inverse de la « Providence. »

Tel était, Messieurs, Lamartine à la veille de son entrée dans la vie politique : telles étaient les grandes idées gravées dans l'esprit et dans le cœur d'un homme dévoué à son pays et qui avait foi dans la marche incessante et féconde de l'humanité vers le bien.

Nous voici arrivés au terme de cette étude, où j'ai essayé de vous peindre Lamartine tel qu'il m'est apparu à travers les notes de son voyage en Orient. Heureux si j'ai pu en ravivant vos souvenirs contribuer à vous le faire aimer davantage. Mais, Messieurs, en suivant pas à pas Lamartine, je me demandais si aujourd'hui nous n'aurions rien à ajouter à son livre et quelles idées guident maintenant le voyageur dans les mêmes pays. On ne peut sans cesse décrire la nature orientale et Lamartine l'a fait de façon à rendre fort réservés ceux qui viendraient après lui. Mais ne reste-t-il pour cela rien à dire ?

Ainsi pensent, peut-être, ces milliers de touristes

(1) T. II, page 172.

oisifs qui encombrent chaque année le pont des bateaux à vapeur, les hôtels de Péra et de l'Esbékieh : libre à eux de promener en Orient, sans profit pour personne leur ignorance ennuyée et ennuyeuse. D'autres, plus modestes et plus utiles, notent précieusement les impressions de leur voyage et ces impressions, qu'ils réservent pour des publications savantes, ce ne sont ni des peintures de paysage, ni des vues politiques et sociales, mais des inscriptions soigneusement copiées, des recherches topographiques, des catalogues d'œuvres d'art et de vases peints renfermés dans des collections peu connues. A Dieu ne plaise, Messieurs, que je provoque ici une comparaison téméraire ; mais attendez que vos yeux éblouis par la poésie de Lamartine soient reposés et ouvrez le voyage à la mer Morte de M. de Saulcy, l'exploration du Hauran par M. Waddington, ou de la Galatie, par M. Perrot. Si vous laissez de côté les plaisirs esthétiques qui ne sont pas en jeu, vous serez frappés de la différence du point de vue et du plan. Presque rien de personnel : des remarques et des discussions scientifiques ; quelque chose d'austère, mais d'instructif. Lamartine nous a fait aimer l'Orient : les voyageurs modernes nous font connaître son histoire et son passé. Ces œuvres sont belles aussi, car elles sont des conquêtes faites sur l'ignorance. Chaque monument publié nous dit quelque chose sur des peuples qui ne sont plus, qu'on a entrevus longtemps dans un demi-jour et

dont l'homme actuel plus curieux, plus affamé de vérité, veut connaître exactement les mœurs, les idées, les lois, les arts, pour y chercher un enseignement. Le talent personnel est moindre, mais l'effort est plus utile, et de ces travaux destinés aux savants sort peu à peu une clarté qui frappe même la foule.

Depuis l'expédition de Morée, quel jour jeté sur la Grèce ! Et à notre époque, quelles recherches persévérantes poursuivies en Syrie et en Palestine pour éclairer tous les points obscurs de l'histoire ancienne, sans rappeler les grandes découvertes de l'Égypte et de l'Assyrie qui sont des triomphes pour l'humanité. L'œuvre continue à l'heure actuelle où les fouilles de Milet, d'Éphèse et d'Halicarnasse sont à peine terminées, où celles d'Olympie commencent. Après le poète vient le savant, c'est la marche naturelle des choses, et je ne pouvais pas, Messieurs, terminer cette étude sans vous rappeler cette prise de possession de l'Orient par la Science.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. CARTAULT

Par M. DAUSSY.

(Séance du 28 Avril 1876).

MONSIEUR,

A la dernière distribution des prix, il y avait un ancien élève du Lycée qui, n'ayant pu depuis bien des années assister à cette solennité, se retrouvait avec bonheur sous le cloître qui lui rappelait tant de souvenirs. Dans cette cour, alors remplie par une nombreuse et brillante assemblée, il avait joué avec ses camarades ; dans ces classes, dont le cloître est entouré, il avait rivalisé avec eux pour conquérir les couronnes qui récompensent le travail d'une année par quelques instants d'une joie sans mélange. Il revoyait, par la pensée, les professeurs

qu'il avait aimés, et dont les doctrines sont restées l'inspiration de sa vie ; fils reconnaissant et dévoué de l'Université, il retrouvait quelque chose des émotions d'autrefois, et il lui était doux de prendre part à la joie des élèves, à l'orgueil de leurs mères, à la légitime fierté des professeurs que le sentiment du bien qu'ils ont fait récompense aussi dans ce jour du devoir consiencieusement accompli.

Ce qui ajoutait à l'attrait de la fête, c'est que le discours d'usage avait pour sujet le Vieil Amiens, et devait être prononcé par un professeur dont chacun s'accordait à vanter le talent. Le choix même d'un tel sujet indiquait qu'il était homme d'esprit. Car il ne pouvait manquer de se concilier les sympathies de son auditoire en lui parlant de cette vieille capitale de la Picardie dont on a quelque raison d'être fier. On aime toujours à entendre rappeler la bravoure proverbiale de ses ancêtres, leur amour du travail, leur passion pour la liberté ; même les redites en pareille matière ne sauraient déplaire, surtout quand elles sont bien dites ; et sous ce rapport on pouvait compter que le brillant professeur de rhétorique saurait, par le tour heureux de son style élégant, charmer l'oreille en même temps que satisfaire l'esprit des auditeurs.

Élève distingué de notre École normale qui se recrute de l'élite de la jeunesse française, versé dans l'étude des langues vivantes et des langues

anciennes, il avait été envoyé à l'École d'Athènes, avait parcouru l'Italie, la Grèce, l'Égypte et l'Asie-Mineure : il avait voyagé avec fruit et s'était fait remarquer par un mémoire sur les antiquités de l'île de Rhodes ; il avait la plume facile et le coup d'œil exercé ; c'était un homme qui savait voir. Cela n'est pas donné à tous ; il y faut des connaissances, du goût et de l'imagination ; à quoi sert de traverser la ville la plus pittoresque et le plus beau pays du monde si l'on ne prend intérêt à leurs habitants, si l'on ne se rend compte de leurs besoins, si on n'entre dans leurs mœurs, surtout si on ne connaît leur histoire, et si on ne peut faire revivre par la pensée ceux qui les ont précédés sur cette terre, où ils ont laissé dans les monuments, dans les institutions, dans les usages, dans la langue, des traces encore visibles de leur activité ? En voyage, plus on sait, mieux on voit. C'était donc l'impression d'un homme qui sait voyager, qui joint le goût de l'artiste à l'érudition du savant et à l'imagination du poète ; c'est l'effet de notre vieille ville le frappant d'un spectacle nouveau pour lui que nous allions chercher nous autres Amiénois. Notre ville natale allait ainsi nous apparaître sous un aspect nouveau pour nous mêmes. Car l'habitude de ce que l'on connaît depuis l'enfance enlève aux choses les plus curieuses le piquant de leur attrait.

Quand on a vécu au cœur de ce quartier qui conserve le nom si franchement picard de Saint-Leu,

quand on a longtemps habité au milieu de ces canaux qui se répartissent les eaux de la Somme, et que l'œil est fait, dès le jeune âge, à la vue des vieilles maisons au toit pointu, et des enfilades de ponts qui les relient à l'autre côté de la rivière, quand on n'a connu pendant ses premières années d'autre parler que le patois picard, tout cela semble si simple, si naturel, tout cela est si intimement mêlé aux choses ordinaires de la vie, qu'on songe rarement à en remarquer le pittoresque. Et si la pensée vous en vient, ce n'est pas sans effort que l'on peut parvenir à faire abstraction de tout ce qui s'y rattache de particulier, de prosaïque, pour ne voir que ce qui doit en marquer, sur un esprit dégagé de ces préoccupations familières, l'impression juste et vraie. Plus d'une fois, au retour d'un voyage, j'ai cherché à me rendre compte de ce que serait pour moi mon pays, si je n'étais pas né à l'ombre du clocher de l'église Saint-Leu, littéralement parlant. J'essayais d'y rentrer en étranger pour le mieux voir, pour le mieux apprécier et pour l'aimer, s'il se peut encore davantage.

Votre promenade dans le Vieil Amiens a réalisé, Monsieur, mieux que nul de nous ne l'aurait pu faire assurément, les désirs de notre patriotisme local. Grâce à vous nous avons pu connaître notre ville telle qu'elle apparaît aux yeux d'un poète : vous l'avez décrite telle qu'on doit la voir, telle qu'elle est ; vous nous l'avez rendue avec une verve,

un entrain, un puissance de lumières et d'ombres, une vivacité de couleur, une chaleur de ton, qu'on n'eût point rencontrés sous votre plume, j'allais dire sous votre pinceau, si vous ne l'aviez aimée. Merci, Monsieur, d'un sentiment si vif. Dans cette vieille cité dont vous vous êtes épris, on a le cœur sur la main, et l'on accueille avec bonheur un talent franc et sympathique comme le vôtre. Vous avez conquis droit de cité parmi nous.

Le tableau que vous avez fait restera. Il est le commentaire heureux et animé des dessins où la main pieuse de deux artistes amiénois a retracé la physionomie extérieure de nos vieux quartiers. A ces maisons vermoulues dont les étages anticipent sur la rue par leurs encorbellements successifs, dont les pignons en façade sont constellés de fenêtres qui ne laissent pénétrer qu'un jour douteux par leurs vitres en verre de bouteille, dont les lucarnes sortent des greniers comme pour aspirer un peu d'air ; aux abords de ces rivières qui coulent entre des rives ombragées, qui se glissent sous les arches des ponts, fuient sous les voûtes, et reparaissent pour faire tourner les usines, à tous ces restes du passé dont le crayon fidèle de MM. Duthoit nous a conservé l'esquisse, vous avez redonné le mouvement de la vie. Ces vieux aspects, ces profils altérés par le temps, tous ces traits presque défigurés des âges écoulés ont retrouvé, sous votre plume, leur physionomie et leur vivacité d'autrefois ; vous nous les avez montrés animés

comme ils le furent par les besoins, les intérêts, les passions qui agitent les hommes. Ce n'est pas une ville morte que vous avez restituée dans ses édifices comme le peut faire le dessinateur ou l'architecte ; c'est la cité agissante, industrieuse, remuante, ardente à la liberté comme au plaisir, comme à la guerre, que vous avez fait renaître à nos yeux. Avec vous on croit la voir. Les demeures sont peuplées, la foule se presse dans les rues, où les sayetiers, portant leurs pièces de velours, rencontrent la milice qui se rend aux remparts et fait résonner d'un bruit de fer la voûte des ponts ; les bateaux d'hortillons courent sur l'eau des rivières, colorée par les teinturiers ; on entend grincer les mécanismes des moulins ; le fer gémit sous l'enclume ; dans la profondeur sombre des grands magasins on entrevoit les marchandises entassées. Et pendant que, derrière le vitrage de sa boutique, le marchand, penché sur ses livres, additionne et suppute, là haut, à la lucarne, la fillette qui avance sa cornette, risque un regard furtif, qui va peut-être au devant d'un autre, ou seulement cherche à deviner le petit événement qui met en grand émoi les commères en train de caqueter autour du beau puits en fer ouvragé, ornement du quartier et rendez-vous ordinaire de ces gazettes en jupons.

Aussi, Monsieur, lorsque, dans vos premières lignes, vous nous annonciez tout-à-l'heure que vous alliez nous entretenir de l'Orient, où vous avez

passé quelques-unes de vos plus belles années, je ne vous cache point que je me faisais une fête de vous entendre raconter les impressions qu'a dû laisser dans votre âme d'artiste ce pays si bien fait pour captiver notre imagination. Qui de nous, dans les aspirations de sa jeunesse, n'a rêvé d'aller quelque jour visiter ce pays des merveillee ? Tout nous y invite, et le pittoresque des sites et l'étrangeté des mœurs ; la beauté du climat et la pureté du ciel ; la richesse luxuriante des vallées et la sublimité des montagnes : mais plus encore ces attraits bien autrement puissants qui nous touchent aux profondeurs de l'âme, ces souvenirs historiques, ces traditions, ces croyances qui nous le représentent comme notre patrie d'origine, comme le berceau de l'humanité.

Par la race à laquelle nous appartenons, par le langage que nous parlons, par nos systèmes philosophiques, par nos idées religieuses, nous nous rattachons à ces contrées où brillait déjà dans les âges lointains, une civilisation dont les monuments nous frappent d'étonnement et d'admiration. Les plus grands problèmes historiques, philosophiques et sociaux se dressent sous les pas de celui qui visite l'Orient ; mais il semble que sur les lieux mêmes il lui soit plus aisé d'en pressentir la solution. La vue des côtes de la Phénicie doit révéler quelque chose de la vie du peuple commerçant et hardi qui, sur ses barques audacieuses, portait aux extrémités du monde connu ses avan-

tureuses entreprises. L'aspect du Nil, de ces montagnes de main d'homme qu'on appelle les Pyramides, des ruines de la ville aux cent portes, doit livrer un peu du secret de la mystérieuse Égypte.

C'est de l'Orient que la Grèce et Rome tenaient les sciences et les arts dont elles ont poussé si loin le développement, et les mythes religieux qu'elles ont adoptés. D'où vient la décadence actuelle de cet admirable pays ? La race humaine n'y a point dégénéré si on la considère au point de vue physique ; le type est resté pur. On retrouve dans la calme et parfaite beauté des femmes, dans la vigueur et la souplesse des hommes, dans la simplicité et la naturelle noblesse de leur attitudes, les modèles qui ont inspiré les chefs-d'œuvre de la sculpture antique. Pourtant, ce pays qui, en peuplant le monde ancien de ses colonies, l'avait transformé par ses idées et ses mœurs, aujourd'hui, par un singulier retour, reçoit des Occidentaux les bienfaits de la vie moderne, sans avoir rien à leur donner en échange que des souvenirs et quelques vestiges restés debout de son passé disparu. Que sont-ils cependant ces Occidentaux, ces hommes si laids, ces francks,comme on les appelle d'un terme générique ? Ils sont eux-mêmes, ainsi que l'atteste la filiation du langage, originaires de l'Orient, et descendent des peuples grossiers et sauvages qui ont inondé les contrées du Couchant du flot débordant de leur population. Peut-être leurs

ancêtres avaient aussi le privilége d'un corps justement proportionné, où la grâce était unie à la force ; mais s'ils sont aujourd'hui déchus de ces avantages physiques, ce qui est certain, c'est qu'ils sont patients et appliqués, durs à la peine, acharnés au travail, c'est que leur esprit fertile et puissant a su, par la hardiesse et la vigueur de ses conceptions, arracher à la nature ses plus merveilleux secrets ; c'est surtout qu'ils ont développé les grands côtés de leur nature morale, qu'ils ont fait germer et croître les fortes idées de devoir, de justice, de dévouement, et qu'ils ne se lassent point d'en poursuivre, d'un persévérant effort, le progrès constant ; c'est, en un mot, qu'ils n'ont cessé d'agrandir leur âme. Là est le secret de leur légitime supériorité. Ce qui fait la grandeur de l'homme c'est sa valeur morale.

La portion de son âme qu'il sait mettre dans ses œuvres, est ce qui leur donne le véritable prix. C'est pourquoi, Monsieur, parlant de notre admirable Cathédrale dans votre discours sur Amiens, et la comparant à d'autres monuments, vous résumiez votre appréciation profonde en disant que, moins parfaite sous le rapport purement esthétique, la Cathédrale avait l'incomparable mérite d'une plus haute éloquence. Rien n'est plus vrai. La pureté des lignes, l'harmonie des proportions, la simplicité et la beauté parfaite des temples grecs peuvent, en charmant les yeux, satisfaire pleinement le sens délicat du beau, mais laissent

le cœur froid et l'âme vide. Au lieu que l'édifice élevé par la foi de nos pères, tout rempli du sentiment profond qui les animait, nous parle le plus magnifique et le plus pénétrant langage. Il saisit l'âme d'un frisson religieux, et l'on n'entre pas impunément sous ces voûtes dont les arceaux contraignent la pensée à monter avec eux et l'emportent, victorieux, dans leur élan vers Dieu.

Ces fortes croyances, cette ardente foi dont un tel monument est l'expression si puissante, elles viennent encore de l'Orient. C'est là que se leva, il y a dix-huit siècles, la lumière qui rayonne sur le monde moderne. Fils du Christianisme, il en garde au front la glorieuse auréole ; c'est dans l'âme humaine qu'il place l'idéal de perfection auquel il aspire. C'est elle qu'il s'efforce de cultiver, d'embellir et d'élever. Le monde ancien si raffiné, si élégant, si artiste, dont les poètes, les peintres et les sculpteurs ne seront jamais égalés peut-être, ce monde qui adorait le beau et savait le reproduire si bien dans les choses de la matière, n'avait que des notions incomplètes sur les choses morales. Il n'arrivait qu'à une sagesse égoïste, basse et étroite. On sait à quelle condition il réduisait la femme ; l'esclavage était une de ses institutions.

Il a fallu que ce monde s'écroulât pour que les droits sacrés de l'humanité fussent reconnus et respectés jusque dans la personne du plus humble de ses membres, pour que la femme, relevée et ennoblie, devînt la digne compagne de l'homme,

et que sur les ruines du passé vînt fleurir l'idée nouvelle du lien intime qui unit toute la famille humaine, de la justice égale qui est due à tous, du droit qui appartient à chacun de développer librement les dons que Dieu lui a départis. La terre d'où est venue, portée par un souffle tout-puissant, la semence de cette idée sublime, ne peut être indifférente à personne. Si les croyants fidèles y vont accomplir un pèlerinage pieux, pour ceux-là mêmes qui se bornent à considérer humainement la plus grande des révolutions humaines, elle est aussi la Terre Sainte.

Dans un long séjour en Grèce, dans vos excursions sur les côtes orientales de la Méditerranée, vous avez dû, Monsieur, vous faire riche pour la vie. Quand, au sortir des Écoles, la tête meublée de connaissances, on va voir de ses yeux ces pays dont les historiens et les poètes ont si fortement excité les premières ardeurs de l'imagination, quand tous les souvenirs de l'antiquité sont présents à l'esprit, et qu'on les emporte, non pas comme Lamartine, dans une bibliothèque à bord du vaisseau, mais dans sa mémoire toute fraîche et dans son cœur tout jeune, on doit revenir chargé du plus précieux bagage. Votre modestie ne vous a pas permis de déployer aujourd'hui ces richesses amassées par vous-même. Vous avez préféré nous conduire en Orient avec Lamartine, et n'avez voulu laisser entrevoir vos impressions que comme voilées dans l'ombre des siennes. Nous ne nous en

plaignons pas. Cela nous a valu l'étude si attachante que vous venez de nous lire sur le poète aimé qui prête à tout ce qu'il touche le charme séducteur de son admirable langage.

Avec lui tout est plein d'harmonie et de grandeur. C'est ainsi qu'il voit, qu'il ressent, qu'il pense. Comme le musicien trouve partout la mélodie, dans la cadence du marteau aussi bien que dans le bruissement du feuillage, dans le sifflement de la tempête comme dans le murmure du ruisseau, de même l'âme du poète, ouverte aux harmonies, les entend résonner de toutes parts, dans les œuvres des hommes et surtout dans celles de Dieu. Docile aux impressions, frémissante au moindre souffle, elle vibre, elle chante, comme les harpes éoliennes chantaient aux vents du soir. Il ne faut point demander au poète la rigueur inflexible des déductions logiques, la suite enchaînée des systèmes, la fermeté et la sûreté de convictions longuement mûries et par suite solidement arrêtées ; chez lui l'idée naît de l'émotion qu'il éprouve ; elle en a la vivacité, l'inconstante mobilité, les entraînements. Sa pensée est ondoyante comme la mer, comme elle diverse en ses aspects ; tour à tour tranquillement sereine et tumultueusement agitée, resplendissante de lumineuses étincelles aux mille feux du soleil qui rayonne, assombrie sous le nuage qui passe. Comme la mer, elle semble aussi se perdre dans des horizons sans fin où le regard cherche en vain

dans la brume lointaine la limite confuse qui nous sépare du ciel. Ce que l'on demande au poète, c'est le charme de l'image et de la pensée ; et quel charme plein de noblesse que celui de Lamartine, dont la pensée est toujours grande, toujours élevée. Son âme est d'une pureté sereine, on y lit jusque dans ses dernières profondeurs comme à travers le cristal d'une source limpide. Comment ne pas se sentir touché ? comment ne pas aimer ce divin poète de l'amour ? Tous nous ressentons l'attrait de cette nature tendre et généreuse, pleine d'élans et d'effusions. Il devait être plus particulièrement irrésistible pour vous, Monsieur, qui, en parcourant les lieux du voyage de Lamartine, avez plus d'une fois retrouvé le thème des ravissantes harmonies qui retentissaient dans son cœur. C'est une joie de suivre ainsi la trace des pas du poète et de sentir renaître en soi les impressions qui qui l'ont inspiré. Nous la comprenons bien, Monsieur, car vous venez de nous donner une part de cette noble satisfaction.

Mais nous ne vous tenons pas quitte. Bien qu'elle ait cru se montrer téméraire, la plume qui vient de nous tracer un si gracieux dessin des rives enchantées du Bosphore, nous a prouvé que, pour avoir été traités par Lamartine, de tels sujets ne sauraient lui être interdits. Aujourd'hui, d'ailleurs, on peut, on doit voir l'Orient autrement et mieux qu'il ne l'a fait. Le temps a marché depuis bientôt un demi-siècle, et d'un pas plus rapide encore la science a fait de

considérables progrès. Elle a pénétré plus avant dans les mœurs, dans l'histoire de l'Orient, dans son passé lointain. A ses révélations vous avez ajouté le fruit de vos études personnelles. Erudit et poète, vous pouvez puiser dans un double trésor. Votre collaboration aura donc pour nous un prix tout particulier. En voyage l'artiste n'a souvent qu'un moment pour saisir, dans une rapide esquisse, les traits principaux du spectacle qui le frappe. Mais lorsque, de retour au foyer, il parcourt ces croquis pris sur nature, il revoit par la pensée la scène qui a arrêté et captivé son regard. L'impression renaît toute chaude, tout reparaît, pas un détail ne manque, et il s'ajoute à la vivacité du sentiment éprouvé quelque chose comme le bonheur de retrouver un bien perdu. C'est alors que le peintre, inspiré, confie à la toile une image fidèle, achevée et attendrie. Vous ferez comme lui, Monsieur, et feuilletant pour nous vos notes de voyage, vous y trouverez le sujet de travaux qui nous apprendront à connaître la Grèce et l'Orient. Nous les verrons comme vous les avez vus, nous ressentirons ce que vous avez ressenti, car votre talent nous les rendra présents et vivants comme il nous a rendu notre Vieil Amiens.

L'ancien élève du Lycée qui vous écoutait avec tant de bonheur parler de son pays natal, est resté sous le charme de ce talent, et il n'a pas besoin de dire avec quel plaisir il vous installe aujourd'hui sur un des fauteuils de notre Académie.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE DE LA MACHINE A VAPEUR

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. GUÉRARD.

(Séance du 28 Janvier 1876).

MESSIEURS,

Je tiens à commencer par vous remercier d'avoir bien voulu m'appeler au milieu de vous, et me permettre de prendre part à vos travaux.

Je sais, croyez-le bien, apprécier toute la valeur de cette distinction, mais je sais aussi que je n'y avais aucun titre, car je n'ai jamais rien écrit, rien publié ; et cependant, j'ai cru devoir accepter, et je viens aujourd'hui réclamer toute votre indulgence pour la première fois que je suis appelé à prendre la parole, afin de me conformer à vos

règlements. Vous m'aviez heureusement laissé le choix du sujet, et j'ai pris tout naturellement celui qui m'était le plus familier ; c'est vous dire que je vais vous parler des machines à vapeur.

Je n'ai pas l'intention de faire l'éloge de la vapeur, en faisant ressortir tous les avantages que nous retirons de ses applications, ces avantages vous les connaissez tous, vous êtes à même de les apprécier à tous instants, mais ce que vous connaissez moins, c'est la série des idées, la série des travaux par lesquels nous avons dû passer, pour parvenir à réaliser ce moteur précieux, qui nous permet aujourd'hui d'affranchir l'homme de tous les travaux pénibles et d'agrandir le champ réservé à son intelligence.

Dans ces conditions, j'ai pensé qu'il vous serait agréable de faire, avec moi, un retour vers le passé, pour rechercher l'origine de la machine à vapeur, suivre son développement, et voir enfin au prix de quels efforts nous sommes parvenus à réaliser cette belle conquête ; conquête éminemment pacifique, qui nous rapporte des millions par heure, au lieu de nous avoir coûté des milliards et de malheureuses provinces.

A quelle époque faut-il remonter pour trouver la première idée de la machine à vapeur ?

Si l'on en croit certains auteurs, l'invention de la machine à vapeur doit être attribuée à Héron, philosophe d'Alexandrie, qui vivait 120 ans avant l'ère chrétienne.

Sur quoi cette opinion est-elle fondée ?

Héron a laissé un traité renfermant la description d'une série d'appareils, destinés à manifester *certains effets curieux de l'air et de l'eau.*

Parmi ces appareils, l'un consiste en une marmite contenant de l'eau, et fermée de toute part ; elle est surmontée d'un tube ouvert, dans lequel on place une boule ; cette dernière est projetée en dehors, quand on soumet la marmite à l'action du feu.

Le second appareil consiste encore en une marmite contenant de l'eau, et fermée de toute part ; elle est surmontée de deux tubes creux, recourbés à angle droit, entre les extrêmités desquels peut tourner une sphère creuse, qui communique, par un de ces tubes, avec l'intérieur de la marmite ; suivant un diamètre perpendiculaire à l'axe de rotation, deux tubes creux sortent de cette sphère, et sont recourbés à angle droit, en sens inverse.

Lorsqu'on soumet cette marmite à l'action du feu, la vapeur passe dans la sphère qu'elle fait tourner, en sortant par ces deux derniers tubes.

Tels sont, dans toute leur simplicité, les deux appareils auxquels on prétend faire remonter l'origine de la machine à vapeur. J'avoue qu'une pareille opinion me paraît singulièrement exagérée, et je pense qu'il ne faut pas donner à ce document plus d'importance que ne lui en ont attribué Héron et ses contemporains, qui ne pos-

sédaient aucune notion sur les propriétés de la vapeur d'eau.

Ce sera, si vous le voulez, la première trace que nous rencontrerons à la recherche des applications de la vapeur, mais cette trace s'efface aussitôt, et nous sommes obligés de parcourir dix-huit siècles avant de rencontrer une nouvelle trace.

En 1615, Salomon de Caus, ingénieur du roi, dans la bonne ville de Paris, fait paraître un ouvrage *Sur les raisons des formes mouvantes,* et il y est question d'un moyen de faire monter de l'eau, plus haut que son niveau, *à l'aide du feu.*

L'appareil qu'il décrit consiste en une sphère creuse, qu'on remplit d'eau, par un trou percé sur le côté et que l'on rebouche ensuite ; cette sphère est traversée par un tube, soudé en haut, et dont le bout approche du fond, sans y toucher.

Lorsqu'on soumet cette sphère à l'action du feu, l'eau monte par le tuyau, et la sphère peut être vidée.

Tel est l'appareil, décrit par Salomon de Caus, et qui contient le *germe d'une machine à vapeur propre à opérer des épuisements.*

Aussi Arago, dans son éloge de Watt, revenant sur l'ouvrage de Salomon de Caus, s'exprime ainsi ;

« Je ne saurais accorder que celui-là n'ait rien fait d'utile qui, réfléchissant sur l'énorme ressort de la vapeur d'eau fortement échauffée, vit le premier, qu'elle pourrait servir à élever de grandes masses de ce liquide, à toutes les hauteurs.

« Je ne puis admettre qu'il ne soit dû aucun souvenir à l'ingénieur qui, le premier aussi, décrivit une machine propre à réaliser de pareils effets.

« L'appareil de Salomon de Caus, cette enveloppe métallique, où l'on crée une force motrice presque indéfinie, à l'aide d'un fagot et d'une allumette, figurera toujours noblement dans l'histoire de la machine à vapeur. »

Pour ma part, je crois qu'Arago a vu l'appareil de Salomon de Caus avec ses yeux de savant, et en a tiré des conséquences auxquelles il n'avait jamais songé.

Salomon de Caus ne s'expliquait certainement pas d'une manière précise la nature de l'action de la vapeur d'eau, et n'a jamais cherché à en tirer parti pour créer une machine à épuisement.

Pendant que la France réclamait ainsi, comme sienne, l'invention de la machine à vapeur, l'Angleterre revendiquait le même honneur pour elle, dans la personne du marquis de Worcester.

Pour justifier cette prétention, les auteurs anglais se basent sur un ouvrage que le marquis de Worcester a publié en 1663 et qui contient *l'énumération de toutes ses inventions;* on y trouve le passage suivant :

« J'ai inventé un moyen, aussi admirable que puissant, pour élever l'eau au moyen du feu.

« J'ai pris une pièce de canon, que j'ai remplie aux trois quarts d'eau, je l'ai bouchée ensuite, à l'aide d'une vis, ainsi que la lumière, et, en faisant

continuellement du feu sous ce canon, il a éclaté avec un grand bruit, au bout de 24 heures. De sorte qu'ayant trouvé une manière de construire solidement mes vases, et de les remplir l'un après l'autre, j'ai vu jaillir l'eau à 40 pieds de hauteur ; un vase d'eau raréfiée par le feu en a fait monter 40 d'eau froide.

« L'homme, qui surveille le jeu de l'appareil, n'a qu'à tourner deux robinets, afin qu'un vase étant épuisé, l'autre commence à forcer, et à se remplir d'eau froide, et ainsi de suite ; le feu étant constamment alimenté et soutenu, ce qu'une même personne peut faire aisément, dans l'intervalle de temps où elle n'est pas occupée à tourner les robinets. »

Cette description, assez embrouillée et qui n'était accompagnée d'aucun dessin à l'appui, est le seul document invoqué en faveur du marquis de Worcester, qui a bien obtenu du Parlement un privilége pour cette machine, mais ne l'a jamais exécutée.

Dans ces conditions, je crois que la balance est à peu près égale entre la France et l'Angleterre, et qu'il n'y a pas de raison sérieuse de revendiquer pour le marquis de Worcester, plus que pour Salomon de Caus, l'invention de la machine à vapeur.

C'est, si vous le voulez, un pas fait vers le but, au bout de dix-huit siècles de silence, mais un pas insignifiant et sans résultat immédiat.

On est surpris, au premier abord, de ce silence de plusieurs siècles, quand la vapeur devait manifester à chaque instant son action dans les choses les plus élémentaires, mais cela s'explique, quand on considère la direction des esprits pendant cette période, et la négligence presque complète des sciences physiques.

Pour vous donner une idée de la situation, je crois qu'il suffira de vous rappeler l'histoire des fontainiers du duc de Florence.

Pour amener l'eau dans le palais ducal, on avait fait construire des pompes, dont le tuyau d'aspiration dépassait 40 pieds de hauteur. Quand on mit les pompes en mouvement, l'eau refusa, bien entendu, de s'élever jusqu'à l'extrêmité du tuyau ; mais, à cette époque,cela avait lieu de surprendre ; aussi Galilée fut-il appelé pour donner l'explication d'un pareil phénomène.

Galilée, mesurant la hauteur à laquelle l'eau s'arrêtait dans le tuyau, trouva environ 32 pieds ; il interrogea les ouvriers et apprit d'eux que l'eau ne s'élevait jamais plus haut dans les pompes aspirantes.

Or, jusqu'à ce moment, l'ascension de l'eau dans les pompes s'expliquait tout simplement par l'horreur du vide.

La nature, disait-on, n'admettait que le plein, et, comme elle ne pouvait souffrir le vide qui se serait trouvé entre le piston soulevé et le niveau de l'eau, celle-ci se trouvait naturellement forcée de suivre le piston dans son ascension.

Cette explication était, on le voit, on ne peut plus commode, et dispensait de toute recherche ; mais comment se faisait-il que la nature fût en contradiction avec elle-même dans ce cas ? Galilée se trouva fort embarrassé et, quoi qu'il eût déjà entrevu l'idée de la pesanteur de l'air, il n'était pas assez sûr pour s'affranchir des idées anciennes et se contenta de répondre que la nature n'avait horreur du vide que jusqu'à 32 pieds.

Cette petite digression suffit pour vous donner une idée de l'état arriéré dans lequel se trouvaient les sciences physiques.

Ce n'est qu'au commencement du dix-septième siècle que Bacon en Angleterre, Descartes en France, Galilée en Italie, commencèrent à battre en brèche les fausses idées des philosophes, et donnèrent aux esprits ces nouvelles méthodes d'investigation, qui devaient les conduire à la découverte des phénomènes naturels et créer les sciences physiques.

Torricelli, élève de Galilée, réfléchissant sur l'expérience des fontainiers de Florence, en soupçonna la véritable cause, et pensa que le poids de l'atmosphère, agissant sur la surface de l'eau, pouvait bien être la cause de l'ascension de ce liquide dans le tuyau des pompes.

C'est alors qu'il entreprit, avec l'aide de Perrier et Pascal, une série d'expériences restées célèbres, et, grâce à son invention du baromètre à mercure, il arriva à établir d'une manière incontestable que

l'atmosphère qui nous environne exerce sur tous les corps, à la surface du globe une pression, variable suivant la hauteur de la colonne atmosphérique, mais s'élevant en moyenne à un kilogramme par centimètre carré à la surface de la terre.

Cette constatation de la pesanteur de l'air, si simple en apparence, devait avoir pour nous une importance capitale qu'il est bon d'expliquer dès à présent.

Si nous supposons un piston glissant à frottement doux dans un cylindre ouvert par le haut et fermé, par le bas, tant que l'air exerce la même pression sur les deux faces du piston, ce dernier reste immobile, mais si nous faisons le vide sous le piston, la pression inférieure disparaissant, la pression supérieure aura toute son action et poussera le piston vers le fond du cylindre avec une force équivalente à autant de fois 1 kilogramme qu'il y a de centimètres carrés dans la surface du piston.

La pression atmosphérique se transforme ainsi pour nous en une force motrice qui n'est limitée que par la surface du piston, et qui ne coûte que la dépense nécessaire pour faire le vide sous le piston.

Nous allons voir les esprits s'ingénier à tirer parti de cette force et, par une série d'expériences sur le vide, arriver, *par un moyen détourné*, à inventer la machine à vapeur.

Le 22 août 1647, naquit à Blois, Denis Papin, dont le père était médecin.

Papin fit à Paris ses études médicales, mais il ne tarda pas à les abandonner pour s'occuper exclusivement de physique et de mécanique.

A cette époque, il eut la chance de se lier avec le célèbre Huygens, l'inventeur des horloges à pendules, avec lequel il entreprit des expériences sur le vide et sur l'emploi de la poudre à canon comme force motrice.

Vers 1675, Papin quitte brusquement la France pour se rendre en Angleterre où il se lie avec Robert Boyle, le fondateur de la Société royale de Londres, qui s'occupait précisément de travaux sur le vide et sur la pression atmosphérique. L'habileté de Papin, ses études avec Huygens, furent d'un grand secours pour Boyle ; mais Papin profita, de son côté, des recherches qu'ils firent en commun sur la vapeur d'eau.

En 1681, Papin fait connaître son digesteur, ou marmite à double fond, dans laquelle il fait cuire les viandes, en peu de temps et à peu de frais, *grâce à l'action de la vapeur*. L'appareil se compose de deux cylindres creux, rentrant l'un dans l'autre, le premier contenant l'eau à convertir en vapeur, et le second renfermant les viandes. Le tout est fermé par un épais couvercle métallique, solidement fixé au cylindre, et empêchant la vapeur de sortir.

Papin ne se préoccupe pas des dangers d'explosion que peut présenter sa marmite, mais il s'inquiète de savoir à quel moment ses viandes

seront cuites à point dans ce vase si hermétiquement fermé, et il invente, pour cela, la soupape qui, de nos jours, est appliquée sur nos chaudières à vapeur comme soupapes de sûreté.

Papin ne retira, en réalité, aucun profit de sa marmite qui eut cependant un grand succès de curiosité au moment où elle parut, mais les expériences qu'il fit, à cette occasion, sur la vapeur d'eau bouillante, lui furent, plus tard, d'une grande utilité dans ses recherches sur l'emploi de la pression atmosphérique comme force motrice.

Papin se trouvait alors à Londres dans une position assez avantageuse, lorsqu'on le voit tout-à-coup abandonner l'Angleterre pour l'Italie.

Il se rend à Venise, où il se lie avec le chevalier Sarroti, secrétaire du Sénat, qui lui offre une place dans l'Académie des sciences qu'il venait de fonder.

Papin accepte, reprend avec ardeur ses expériences de physique, et voit sa renommée grandir; mais, ses ressources diminuant rapidement, il quitte de nouveau l'Italie pour retourner en Augleterre.

Rentré comme pensionnaire à la Société royale, il est chargé d'exécuter les expériences pour l'Académie, et de copier sa correspondance, recevant pour cela la modique somme de 62 francs par mois.

En 1687, Papin présente à l'Académie un modèle de machine destinée à transporter au loin

la force des rivières. Il se servait de la chûte d'eau, pour faire mouvoir des pistons destinés à faire le vide dans un long tuyau, *cherchant dès lors à exécuter ce qui n'a été réalisé que plus tard dans les chemins de fer atmosphériques ;* malheureusement, les moyens imparfaits dont il pouvait disposer ne lui permettant pas de faire un vide suffisant, les essais de sa machine ne donnèrent que de mauvais résultats.

Découragé par cet échec, et réduit de nouveau à de faibles ressources, Papin accepte la chaire de mathématiques que l'Electeur de Hesse lui offrait à Marbourg.

Papin reprend la suite de ses travaux, et, revenant à son idée de moteur universel par la pression atmosphérique, il cherche à employer la poudre à canon pour faire le vide. La poudre brûlée dans le fond d'un cylindre fermé par une soupape, et parcouru par un piston, dilatait l'air qui s'échappait par la soupape et provoquait un vide dans le cylindre ; la pression atmosphérique, agissant alors sur la face supérieure du piston, poussait celui-ci vers le fond du cylindre.

Mais on comprend que l'explosion de la poudre ne chassait pas tout l'air et ne pouvait produire qu'un vide assez imparfait dans le cylindre, de sorte que Papin dut renoncer à l'emploi de la poudre.

C'est alors que Papin, familiarisé avec la vapeur par les expériences sur son digesteur, *eut l'idée*

tout-à-fait nouvelle d'employer la vapeur d'eau à produire le vide, en profitant de la propriété que possède la vapeur de se condenser par suite du refroidissement ; il remplaça alors la poudre à canon par un peu d'eau au fond de son cylindre.

Il suffisait de chauffer le fond du cylindre, pour réduire l'eau en vapeur, qui soulevait le piston, puis, quand ce dernier était arrivé en haut de sa course, on retirait le brasier pour permettre à la vapeur de se condenser par le refroidissement naturel du cylindre, et l'on produisait ainsi le vide nécessaire à l'abaissement du piston.

Tout cela était on ne peut plus rationnel, en principe, mais Papin se trompait en croyant avoir trouvé une machine immédiatement applicable à l'industrie. Il était en effet impossible de songer à vaporiser l'eau dans le cylindre même, et de compter ensuite sur le refroidissement spontané de ce dernier, pour condenser la vapeur et produire le vide.

Aussi la machine construite d'après ces principes fut-elle repoussée, et, dans sa note à l'Académie, le physicien Robert Hooke se borna à faire ressortir les imperfections de la machine de Papin.

Les critiques amères dont sa machine fut l'objet en Angleterre, découragèrent Papin qui renonça pendant quelque temps à son idée ingénieuse ; cependant on le retrouve plus tard essayant, sur la Fulda, un bateau mis en mouvement par une machine à vapeur.

Il paraît que ces essais réussirent en partie, mais, par suite de dissentiments avec des personnages puissants à Marbourg, Papin résolut de quitter l'Allemagne et de transporter son bateau en Angleterre pour y continuer ses expériences.

Il fallait pour cela obtenir la permission de passer son bateau dans le Weser ; cette permission lui fut refusée et, quand Papin se présenta avec son bateau, les mariniers du Weser mirent sa machine en pièces, détruisant ainsi toutes les espérances de ce malheureux.

Complètement découragé, Papin retourne seul en Angleterre mais son ami Boyle était mort, et, pour ne pas mourir de faim, il fut contraint de se remettre à la solde de la Société royale dont il implorait constamment les secours, pour lui permettre de continuer ses expériences.

Papin finit par mourir pauvre et abandonné, loin de la France et sans avoir eu la satisfaction de pouvoir réaliser l'idée hardie à laquelle il avait consacré toute son existence ; mais il est impossible de ne pas rendre hommage à la mémoire de cet homme de génie, en faisant remonter jusqu'à lui le mérite de l'idée première du moteur à vapeur. Il n'a manqué à Papin qu'un peu d'argent et un aide intelligent pour faire passer ses idées à l'état pratique.

Lorsqu'il publia la description de sa machine atmosphérique, Papin vivait en Allemagne dont l'état industriel se prêtait peu au développement

de ses idées ; la France, épuisée d'hommes et d'argent, voyait dépérir son commerce ; l'Angleterre seule se trouvait dans des conditions favorables.

Les mines de houille, qui forment sa principale richesse, voyaient leur exploitation constamment menacée par l'envahissement des eaux, et les moyens ordinaires devenaient impuissants contre un pareil ennemi.

Aussi l'annonce d'un moteur puissant et économique devait y être accueillie avec enthousiasme ; malheureusement les dispositions primitives adoptées par Papin étaient trop vicieuses, et sa machine ne trouva que des détracteurs, parmi lesquels se fit remarquer le physicien Robert Hooke. Cependant il fallait trouver un moyen de se débarrasser des eaux.

Un ancien ouvrier mineur, Thomas Savery, depuis capitaine de marine et habile ingénieur, ayant eu connaissance des travaux de Papin, songea un instant à perfectionner la machine, mais il en fut détourné par les objections de Robert Hooke, et imagina alors une machine nouvelle dans laquelle il abandonnait le cylindre et le piston de Papin.

Savery imagina d'élever l'eau par aspiration dans un tuyau où le vide était produit par une injection de vapeur ; l'eau était ensuite refoulée dans un second tuyau par la pression directe d'un nouveau jet de vapeur, qui, cet effet étant produit, se condensait à son tour, pour créer de nouveau le vide.

Savery et Papin employaient ainsi tous les deux la vapeur pour faire le vide ; mais, tandis que Papin rêvait un moteur universel, Savery ne créait qu'une machine d'épuisement.

En 1698, Savery prit un brevet pour l'exploitation de sa machine, mais il eut du mal à la faire adopter.

Il avait oublié d'adapter à ses chaudières la soupape de sûreté, imaginée par Papin, et leur défaut de résistance faisait craindre une explosion ; cependant l'introduction de ces machines dans quelques mines eut l'avantage d'attirer l'attention sur l'emploi de la vapeur.

Une de ces machines fut établie près de Darmouth où vivaient deux artisans industrieux, un serrurier, Thomas Newcomen, et un vitrier, Jean Cawley.

Nos deux amis profitaient de leurs moments de loisir pour visiter cette machine nouvelle qui faisait l'objet de leur admiration, mais dont les imperfections finirent cependant par les frapper.

Newcomen, qui se trouvait en relation suivie avec Robert Hooke, son compatriote, lui soumit ses réflexions sur la machine de Savery, et, dans la correspondance échangée, fut mis au courant des dispositions imaginées par Papin.

Sans se laisser arrêter par les critiques de Robert Hooke, nos deux artisans, après un examen approfondi, furent d'avis que la machine de Papin pouvait être réalisée, et se mirent immédiatement à l'œuvre pour en corriger les imperfections.

Ils commencèrent par supprimer la disposition vicieuse qui consistait à produire la vapeur dans le cylindre même, et installèrent, comme Savery, une chaudière à part, à laquelle ils empruntaient la vapeur pour l'envoyer dans le cylindre; enfin, pour condenser moins lentement la vapeur, ils entourèrent le cylindre d'une enveloppe dans laquelle ils envoyaient l'eau froide destinée à le refroidir.

Ils exécutèrent ainsi la machine atmosphérique imaginée par Papin, en modifiant simplement les parties qui l'empêchaient d'être industriellement pratique, et sollicitèrent un brevet.

Savery en eut connaissance et s'y opposa, en vertu de son brevet comprenant la condensation de la vapeur par l'eau froide, et, pour terminer le différend, nos deux artisans furent obligés de s'associer avec Savery.

Une première machine fut alors construite et installée, mais elle marchait avec une extrême lenteur, quand le hasard mit nos inventeurs sur la voie d'une amélioration capitale.

On vit un jour la machine accélérer son mouvement et prendre une vitesse inusitée; on rechercha la cause de ce phénomène heureux, et on reconnut que cela tenait à des trous existant dans le piston, et par lesquels tombait en gouttelettes dans le cylindre l'eau qu'on entretenait sur la tête du piston, pour étancher les fuites de vapeur; l'eau, tombant en pluie dans le cylindre, accélérait la condensation de la vapeur.

Ce fut un trait de lumière pour nos artisans, qui remplacèrent alors l'aspersion d'eau froide autour du cylindre, par une injection à l'intérieur, au moyen d'un tube terminé par une pomme d'arrosoir.

La machine put alors donner dix coups par minute, et se répandit plus facilement dans les mines, lorsqu'un hasard nouveau amena un second perfectionnement.

Dans les premières machines, les deux robinets destinés, l'un à donner accès à la vapeur, l'autre à envoyer l'eau de condensation dans le cylindre, s'ouvraient et se fermaient à la main ; ce jeu était ordinairement confié à un apprenti dont la moindre distraction dérangeait la régularité de la machine.

Or, il arriva un jour que cet apprenti, voulant aller jouer avec ses camarades, imagina un moyen de confier son service à la machine même.

Il avait remarqué que le robinet de la vapeur devait s'ouvrir quand le balancier arrivait au bas de sa course, et se fermer au commencement de l'oscillation suivante, tandis que la manœuvre du robinet d'eau froide était précisément l'inverse.

Les positions du balancier et les ouvertures des robinets se trouvant ainsi dans une dépendance nécessaire, notre apprenti chercha, au moyen de ficelles, à réunir les clefs des robinets au balancier, et arriva, après bien des tâtonnements, à faire ouvrir et fermer les deux robinets par le balancier de la machine.

Cette dernière pouvant dès lors marcher sans sa

surveillance, notre apprenti en profitait pour aller rejoindre ses camarades, et l'on trouva un jour la machine livrée à elle-même.

A partir de ce moment, l'apprenti fut supprimé, et on remplaça les ficelles par des tringles ; la machine marcha dès lors avec plus de régularité et put donner quinze coups par minute.

Elle resta ensuite sans perfectionnement sérieux jusqu'à Watt, mais c'était un grand pas de fait, surtout si l'on considère le peu que l'on connaissait des propriétés de la vapeur, et ce n'est que par une étude plus approfondie des phénomènes accompagnant la vaporisation de l'eau que l'on pouvait arriver à obtenir de nouveaux perfectionnements.

Les expériences ingénieuses du physicien Guillaume Amontons ouvrirent la voie dans l'examen des phénomènes calorifiques, mais, pour opérer avec certitude, dans des expériences aussi délicates, il fallait un instrument de comparaison.

Or, le thermomètre grossier, inventé depuis un demi-siècle, était insuffisant ; ce n'est que vers 1714 que Farenheit construisit un thermomètre sérieux qui fut adopté en Angleterre, tandis que celui de Réaumur était adopté en France.

A partir de ce moment, on possédait enfin un moyen rigoureux de contrôler les phénomènes calorifiques, et la théorie de la chaleur commença à prendre corps.

C'est au physicien écossais, Joseph Black, de

l'Université de Glascow, que revient l'honneur d'avoir fondé la théorie de la chaleur, et jeté une vive lumière sur les phénomènes accompagnant la vaporisation des liquides et la condensation des vapeurs.

Parmi les personnes qui suivaient les leçons de J. Black, se trouvait un jeune ouvrier mécanicien, que la protection de l'Université venait de tirer d'une position embarrassante, en lui permettant d'ouvrir une petite boutique dans l'intérieur de ses bâtiments, et en lui accordant le titre de constructeur de ses appareils de physique.

Ce jeune ouvrier, adroit, doué d'une intelligence vraiment supérieure, n'est autre que J. Watt qui va profiter des leçons de J. Black pour transformer complètement la machine imaginée par Papin, et l'amener tout seul au plus haut degré de perfectionnement qu'elle pouvait atteindre.

En 1768, le professeur de physique du collége de Glascow, envoya à Watt un modèle de la machine de Newcomen à réparer ; c'est ainsi que J. Watt fut amené à s'occuper, pour la première fois, d'une machine à vapeur.

Watt étudia consciencieusement le modèle, et parvint à le réparer, mais, en le faisant fonctionner, il y découvrit des défauts sérieux qui entraînaient une grande dépense de combustible.

Guidé par les conseils de J. Black, il étudia avec ardeur les perfectionnements à apporter, mais il lui était impossible d'abandonner les travaux de son

atelier, qui lui permettaient seuls de venir en aide à sa famille, de sorte qu'il ne pouvait consacrer que peu de temps à ses études expérimentales sur la machine à vapeur.

Heureusement, un mariage convenable vint le tirer d'embarras, et lui permettre de quitter sa boutique pour se consacrer entièrement aux perfectionnements de la machine de Newcomen ; un an après, Watt commençait la réalisation de ses idées.

Nous avons vu que, dans la machine de Newcomen, le cyiindre se trouvait alternativement chauffé par la vapeur injectée sous le piston, puis refroidi par l'eau employée à la condensation de la vapeur ; il en résultait une perte énorme de calorique. Pour obvier à ce premier inconvénient, Watt eut l'idée bien simple, mais qui n'était encore venue à personne, de ne plus injecter d'eau froide dans le cylindre, mais d'opérer la condensation de la vapeur dans un vase isolé.

Il obtint ainsi un vide plus rapide, et, du même coup, une économie considérable de combustible, tout en conservant à la machine son caractère primitif, basé sur la pression atmosphérique.

Watt eut ensuite l'idée de supprimer complètement l'intervention de l'air, en le remplaçant par la force élastique de la vapeur.

Il ferma son cylindre à la partie supérieure, et, par un jeu ingénieux de soupapes, envoya la vapeur au-dessus du piston, pour presser ce

dernier et le chasser par l'action de la force élastique.

Par cette idée ingénieuse, Watt changeait radicalement le principe de la machine de Papin, en créant la véritable machine à vapeur à simple effet, et, tandis que la force des premières machines était forcément limitée par la pression invariable de l'air et les dimensions du piston, la force des nouvelles machines devait toujours s'accroître, à mesure que l'on apprendrait à utiliser la vapeur à des pressions de plus en plus élevées.

Watt avait exécuté ces modifications dans son modeste atelier, avec le concours de quelques ouvriers, confidents discrets de ses travaux, mais, au moment de les réaliser en grand, il hésitait ; le péril des entreprises industrielles effrayait sa timidité naturelle ; il n'osait pas risquer ses faibles ressources.

Il finit cependant par céder aux instances de ses amis et, trouvant un capitaliste disposé à lui avancer les fonds nécessaires, moyennant les 2/3 des bénéfices dans l'entreprise, J. Watt se préparait à créer un vaste établissement pour la construction de ses machines, lorsque, par suite de spéculations hasardeuses, la fortune de ce capitaliste se trouva compromise, et leur association fut rompue.

James Watt reprit, sans se plaindre, ses modestes fonctions, et abandonna pendant quatre ans les grands projets qu'il avait conçus.

La mort de sa femme l'éloigna encore des

affaires; cependant, vers 1775, ses amis le décidèrent à se remettre en rapport avec Boulton, célèbre constructeur à Birmingham, qui n'hésita pas à mettre sa fortune et ses ateliers à la disposition de Watt, et on constata immédiatement une économie des trois quarts sur le combustible consommé avec les anciennes machines de Newcomen.

On étendit alors la construction des machines nouvelles, que l'on plaçait facilement dans les mines; on se chargeait de reprendre les anciennes machines, de monter et d'entretenir les nouvelles, sans rien demander aux industriels, si ce n'est de prélever chaque année un tiers sur l'économie obtenue dans la consommation du combustible.

Les propriétaires ne pouvaient pas hésiter un instant, en présence de conditions aussi avantageuses; mais bientôt les sommes énormes qu'ils avaient à payer suscitèrent des résistances, et on se mit à attaquer le brevet de Watt qui, pendant huit années consécutives, dut abandonner, pour ainsi dire, ses fonctions d'ingénieur et ne s'occuper que de procès.

En 1776, Watt reprit le cours de ses travaux, et transforma sa machine à vapeur à simple effet en une machine à double effet, en faisant agir la vapeur alternativement en dessus et en dessous du piston; il obtint ainsi une continuité d'effet qui permit d'appliquer sa machine à tous les usages industriels.

La machine, ainsi perfectionnée, ne possédait

pas encore la régularité et l'égalité d'action si nécessaires à certaines industries ; Watt inventa alors son régulateur à force centrifuge, permettant à la machine de régler elle-même sa vitesse, au moyen d'une valve qui diminuait l'arrivée de la vapeur, quand la vitesse s'accélérait, et augmentait au contraire l'arrivée de la vapeur, quand la vitesse diminuait.

Enfin Watt remarqua qu'il perdait une grande partie de la force, en admettant la vapeur dans le cylindre pendant toute la course du piston, et la laissant sortir du cylindre à la pression de la chaudière, pour l'envoyer au condenseur.

Il eut alors l'idée de fermer le robinet d'admission de la vapeur, avant la fin de la course du piston, et de laisser la vapeur continuer à pousser le piston, en se détendant, de manière à sortir du cylindre à une faible pression.

Watt venait d'inventer la détente et réalisait une nouvelle économie de combustible semblable à celle qu'il avait obtenue par son condenseur isolé.

Ainsi, un simple ouvrier, sans fortune, s'emparant d'une machine imparfaite, était parvenu, par une série de découvertes, à la transformer en une machine parfaite, et pouvant se prêter à tous les usages industriels.

Tandis que Papin était mort pauvre et abandonné, sans avoir pu réaliser ses conceptions hardies, Watt mourut riche et considéré après avoir amené sa machine à vapeur au plus haut

degré de perfection qu'elle pouvait atteindre à cette époque.

Ces deux génies ont suffi pour réaliser l'une de nos plus belles conquêtes.

L'homme a enfin trouvé dans la vapeur un esclave puissant et infatigable qui sait se plier merveilleusement à tous les genres de travaux entre les mains d'un maître intelligent et raisonnable ; mais, comme tous les esclaves, la vapeur a des moments terribles de révolte, quand elle a affaire à un maître ignorant et brutal qui veut la surmener.

Ici s'arrêtent nos recherches sur l'origine de la machine à vapeur; il nous resterait à examiner maintenant les diverses transformations que cette machine a dû subir pour pouvoir être appliquée à la navigation à vapeur et aux chemins de fer ; mais il ne faudrait pas moins d'une séance entière pour traiter chacune de ces questions, et le temps nous manque.

Contentons-nous de constater que, malgré toutes les difficultés à vaincre, moins d'un siècle suffit pour réaliser tous ces progrès.

Aujourd'hui toutes les mers sont sillonnées par les navires à vapeur qui exécutent rapidement les plus longues traversées, et nous ne sommes plus, comme autrefois, à la merci des vents.

Il est vrai que ceux-ci nous le rendent bien en se vengeant de notre indifférence par les naufrages

qui viennent, de temps à autre, troubler la joie de notre conquête.

Pour devenir complètement maîtres de la mer, il faudrait pouvoir nous mettre à l'abri des tempêtes, en descendant au-dessous de la surface des flots, suivant ainsi la voie que notre dernier président nous a si spirituellement tracée dans *Vingt mille lieues sous les mers*.

Avec les chemins de fer, nous avions encore de plus grandes difficultés à vaincre pour parvenir à faire, de la lourde machine fixe, cette locomotive légère, capable de traîner à toute vitesse les plus forts trains de voyageurs, et la locomotive puissante capable de remorquer ces énormes trains de marchandises ; nous avions encore à vaincre des préjugés, fort enracinés, qui en ont retardé l'exécution.

Ce n'est qu'en 1836 que l'on se décide en France à inaugurer la construction des chemins de fer, tandis qu'en Angleterre la première locomotive fonctionnait en 1814; servant d'abord aux transports des mines, elle commence en 1830 à être employée au transport des voyageurs, et c'est en 1832 que l'Angleterre entreprend cet immense réseau qui relie maintenant sa capitale à tous les grands centres de population.

Aujourd'hui la France aussi est sillonnée de chemins de fer; les grands réseaux sont terminés, et l'on n'a plus qu'à construire les réseaux secon-

daires, pour donner satisfaction à toutes les populations qui les réclament dans l'intérêt de leur industrie.

Deux chiffres suffiront pour indiquer la situation en France et en Angleterre :

En 1850 l'Angleterre possédait 8,765 kilomètres et la France 2,857.

En 1860 l'Angleterre possédait 16,792 kilom. et la France 9,441.

En 1874 l'Angleterre possédait 25,892 kilom. et la France 20,608.

De 1850 à 1874 on construit en France autant de chemins de fer qu'en Angleterre ; la différence de longueur des réseaux reste sensiblement de 6,000 kilomètres des deux côtés du détroit.

J'ai fini l'histoire de la machine à vapeur, il ne me reste plus que quelques mots à ajouter pour me résumer et conclure.

Sur le chemin que nous venons de parcourir, nous avons rencontré deux grandes figures, celles de Papin et de Watt, qui sont les véritables créateurs de la machine à vapeur ; à Papin revient le mérite de l'idée première, à Watt l'honneur de la réalisation et des perfectionnements.

La France et l'Angleterre peuvent revendiquer chacune leur part dans l'invention de la machine à vapeur, mais, il faut l'avouer, l'Angleterre nous a largement distancés dans la voie des applications.

Nous trouvons à cela deux causes principales :

La première tient à la constitution géologique

de l'Angleterre, qui lui permet de trouver chez elle, et à bas prix, toutes les matières premières nécessaires à l'industrie, la houille, le fer, la fonte...

Un chiffre suffira pour vous en donner une idée :

En 1860, tandis que les houillères françaises ne produisent que 8 millions de tonnes de charbon, les houillières anglaises en produisaient 80 millions de tonnes.

Ainsi l'Angleterre produisait 10 fois plus que la France, quoique son bassin houillier n'ait que 4 fois l'étendue du nôtre ; de sorte que, à égalité de surface, l'extraction est deux fois et demie plus active en Angleterre qu'en France. La seconde cause tient au calme dont jouit l'Angleterre comparé à la période agitée que la France traverse pendant la révolution et l'empire.

La première machine qui parut en France, était destinée à la distribution des eaux dans la ville de Paris ; elle sortait des ateliers de Boulton et Watt, à Birmingham, et fut installée en 1789.

A partir de cette époque jusqu'en 1815, la France industrielle disparaît ; il lui faut ensuite un certain temps pour se remettre de ses désastres, et retrouver enfin le calme, après les secousses qui l'avaient si profondément agitée.

Mais nous avons perdu un demi-siècle, car ce n'est que vers 1824 que l'on voit commencer à s'élever nos grands ateliers de construction de machines à vapeur, qui peuvent rivaliser aujourd'hui avec ceux de l'Angleterre.

Dès l'année 1852, nous possédons 6,000 machines fixes, représentant une force de 75,000 chevaux-vapeur ;

En 1863, le nombre de nos machines fixes s'élève à 22,500 , représentant une force de 618,000 chevaux-vapeur ;

Aujourd'hui, la force de nos machines doit s'élever à 1,500,000 chevaux-vapeur ; représentant une force de 4,500,000 chevaux de trait, ou bien 31 millions 500 mille hommes ;

C'est-à-dire dix fois notre population industrielle valide, car la population industrielle de la France s'élève aujourd'hui à 8,400,000 habitants, y compris les femmes, enfants et vieillards, mais il ne faut compter que 3,200,000 travailleurs actifs.

Cette substitution du travail mécanique au travail animal, le perfectionnement de notre outillage , ont produit dans notre industrie une révolution économique trop importante pour que nous ne cherchions pas ici à en apprécier les résultats. Il suffira pour cela de comparer la situation actuelle de la France à ce qu'elle était en 1788, avant l'introduction des machines.

En 1788, sur un milliard de produits fabriqués, la main d'œuvre entrait pour 60 0/0, et la matière première pour 40 0/0 ; aujourd'hui, la proportion est complètement renversée , et nous trouvons 40 0/0 de main-d'œuvre, contre 60 0/0 de matières premières, et cependant il faut remarquer que la main-d'œuvre a augmenté de 40 0/0 depuis 20 ans.

Or, notre production annuelle atteint aujourd'hui le chiffre de 12 milliards, dans lesquels la matière première entre pour 7 milliards, et la main-d'œuvre entre seulement pour 5 milliards, tandis qu'en 1788 nous aurions dépensé 11 milliards pour la main-d'œuvre : c'est donc une économie de 6 milliards que nous avons réalisée sur la main-d'œuvre, grâce à l'introduction des machines à vapeur, et au perfectionnement de notre outillage industriel, qui en a été la conséquence naturelle.

Ce chiffre suffit, je pense, à vous faire apprécier la valeur du résultat économique produit dans l'industrie par l'introduction des machines.

Si nous voulions aujourd'hui nous passer de ces machines à vapeur, nous ne trouverions ni assez d'hommes, ni assez de chevaux, pour les remplacer ; en tous cas, nous ne pourrions nous procurer ni le blé, ni le foin nécessaires à leur nourriture.

Mais si nos chevaux-vapeur sont assez modestes pour se contenter d'un peu d'eau et de houille pour toute nourriture, ce n'est pas une raison pour ne pas nous préoccuper de leur alimentation.

J'espère que l'eau ne nous fera jamais défaut, car la vapeur, sortant de nos machines, retourne à l'état d'eau, et nous ne perdons rien ; mais il n'en est pas de même de la houille qui sort de nos foyers, et si nous empruntons toujours à nos houillères, sans jamais rien leur rendre, nous devons arriver fatalement à leur épuisement dans

un avenir plus au moins rapproché. C'est là un fait certain qu'il ne faut pas perdre de vue.

Je sais bien que, pour répondre aux craintes exprimées souvent sur l'insuffisance de nos houillères, des savants ont cherché à calculer leur durée probable, mais ces calculs sont loin d'être d'accord ensemble.

En 1850, un savant allemand a trouvé que les dépôts de houille, existant à la surface de la terre, devraient suffire à nos besoins, pendant 360 siècles ;

Plus tard, le professeur Hull a trouvé que 8 siècles devaient suffire à l'épuisement des houillères en Angleterre, en admettant une extraction moyenne de 100 millions de tonnes par année, et nous savons que ce chiffre est dépassé, puisqu'en 1873 les houillères anglaises ont produit 127 millions de tonnes ;

En 1863, un ingénieur, sir Armstrong, a trouvé que 2 siècles suffiraient à l'épuisement des houillères anglaises, en admettant une augmentation croissante de 3 millions par année dans le chiffre de l'extraction, et nous savons que cette augmentation atteint le chiffre de 4 millions.

Vous voyez que les savants sont loin d'être d'accord sur la durée de l'existence de nos houillères.

Si nous cherchons, de notre côté, à nous rendre compte de l'augmentation progressive dans la consommation du charbon, depuis l'introduction des machines à vapeur, nous trouvons :

En France, une consommation de 1 million de tonnes en 1820 ; de 1820 à 1830, la consommation augmente de 1 million de tonnes ;

De 1830 à 1840, 2 millions de tonnes ;

De 1840 à 1850, 3 — —

De 1850 à 1860, 6 — —

Enfin, à partir de 1860, elle augmente de 1 million par année.

En Angleterre, nous trouvons que l'extraction de la houille s'élève :

En 1852, au chiffre de 40 millions de tonnes.

En 1860, — 80 — —

En 1873, — 127 — —

Ce qui correspond à une augmentation moyenne de 4 millions de tonnes par année. .

En présence de ces chiffres, il est permis d'éprouver des craintes sérieuses sur l'insuffisance de nos houillères, dans un avenir plus rapproché qu'on ne croit.

Il faut, dans tous les cas, qne l'exploitation de nos houillères prenne une extension en rapport avec les exigences toujours croissantes de l'industrie, en introduisant, au besoin, les machines dans l'abattage de la houille.

Il faut, d'un autre côté, que nous cherchions, par tous les moyens possibles, à réaliser des économies sérieuses sur la consommation du combustible dans nos machines à vapeur.

Or, nous savons que nos machines, les plus perfectionnées, n'utilisent pas un dixième de la

chaleur développée pour produire la vapeur : il y a donc place pour le progrès.

Nous n'avons qu'à nous habituer à utiliser la vapeur à des pressions plus élevées, pour tirer un meilleur parti de la détente ; à chercher à rendre industriellement pratique le surchauffage de la vapeur : nous réaliserons ainsi de nouvelles économies, qui reculeront l'époque d'épuisement de nos houillères, et nous permettront d'attendre qu'un nouveau moteur vienne à son tour remplacer la machine à vapeur.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RECEPTION DE M. GUÉRARD

Par M. DAUSSY.

(Séance du 28 Janvier 1876).

MESSIEURS,

La génération nouvelle est tellement familiarisée avec la vue des machines à vapeur qu'elle passe, pour ainsi dire indifférente, au milieu de ces prodiges de la science moderne. Nos petits enfants courent, il est vrai, pour voir le train qu'annonce le bruit strident du sifflet et qui fuit sur les rails suivi de son blanc panache de fumée, mais par le même sentiment de curiosité qui nous portait à leur âge, au devant de la malle-poste, roulant au galop sur une côte rapide, au son de la trompette du conducteur. D'étonnement point. D'admiration aucune. Cela leur semble tout naturel, et sans doute lorsqu'ils seront arrivés à l'âge d'homme ils

auront peine à comprendre, quand ils sauront que cela n'a pas existé de tout temps, comment le monde a pu vivre sans ces puissantes forces qui font plus que remplacer le travail humain, car elles produisent ce qu'il n'a jamais pu donner.

L'esprit est confondu par les chiffres que vous venez de nous indiquer. La vapeur fournissant à la France une force égale à celle de 31,500,000 hommes ! Qui aurait pu, cinquante ans auparavant, rêver, dans la témérité de son imagination, un si merveilleux résultat ? Le spirituel écrivain que l'Académie s'honorait d'avoir hier encore pour directeur a su habituer notre esprit, dans les nombreuses conceptions de son fertile génie, à bien des hardiesses, à bien des impossibilités, mais je ne sais si aucune de ses audacieuses hypothèses peut soutenir la comparaison avec la réalité que vous venez de mettre sous nos yeux.

Nos pères n'étaient-ils pas un peu excusables quand ils secouaient la tête d'un air de doute, à l'annonce des chemins de fer dont on allait sillonner le pays, et quand ils demandaient à voir de leurs yeux ces extraordinaires moyens de locomotion avant de croire entièrement à leur possibilité ? J'ai connu des gens qui se refusaient à admettre qu'on pût, avec de la vapeur d'eau, obtenir de si prodigieux résultats. J'en ai même connu qui, après le fait accompli, n'ont jamais consenti à confier leur existence au conducteur d'une de ces machines qui leur semblaient monstrueuses et surnaturelles,

Il y a quelques années, j'étais l'avocat d'une pauvre vieille dame qui habitait Paris où elle n'avait d'autre ressource, à l'âge de 80 ans, qu'un travail de copie pour une administration. Il fallait qu'elle vint à Amiens ; jamais on ne put la décider à monter en chemin de fer. Malgré la dépense, énorme pour elle, malgré les fatigues d'un voyage de plusieurs jours, elle se fit amener chez moi en cabriolet. De tels faits sont rares, heureusement, et bientôt paraîtront fabuleux. Le chemin de fer est devenu partout chose de première nécessité ; il a suffi d'un demi-siècle pour opérer, grâce à lui, une profonde révolution dans les idées, dans les mœurs, dans les habitudes. Aujourd'hui, il n'est pas de bourgade qui n'aspire à devenir station, dans un avenir plus ou moins lointain, si ce n'est même tête de ligne. M. Verne a oublié de nous dire combien il y aurait de gares à Amiens en l'an 2000, et où l'on mettrait les nouveaux ateliers de construction qui, nécessairement, s'ajouteront à ceux que vous dirigez aujourd'hui avec tant de distinction.

Les hommes de notre âge ont assisté a la pacifique et féconde révolution de la vapeur. Plût à Dieu que nous n'en ayons pas connu d'autres ! Notre génération, jadis secouée sur les ressorts des diligences et qui y gelait en hiver, sauf à suffoquer de chaleur et de poussière en été, se trouve maintenant transportée commodément et rapidement au lieu de ses affaires ou de ses

plaisirs. Elle passe à travers les montagnes qu'autrefois elle gravissait péniblement ; elle pourra bientôt peut-être, non contente de voguer sur les mers, en dépit des vents contraires, glisser sous leurs ondes toujours périlleuses, grâce aux rails souterrains qui réuniront les îles Britanniques au Continent. Elle a vu s'introduire les lois nouvelles que nécessitait ce nouvel état des choses et qui maintenant sont entrées dans les mœurs. Elle a vu les habitudes se modifier. Nos paysans commencent à savoir ce que c'est que l'exactitude, et certainement finiront par connaître le prix du temps. Nous avons pu voir la valeur des choses s'égaliser d'une contrée à l'autre par la facilité des échanges et le niveau s'établir dans des conditions toutes nouvelles sur le marché commercial presque indéfiniment agrandi. Nous avons vu aussi, pour des relations d'une autre nature, hélas ! tout ce que les chemins de fer offrent de ressources au stratégiste qui sait s'en servir. Sous nos yeux que d'industries se sont transformées, que de bras remplacés par la machine, que de travail humain économisé ! Mieux que tous autres, par conséquent, nous pouvons, par la comparaison de ce qui était avec ce qui est, apprécier la grandeur immense de la prodigieuse révolution sociale qui s'est opérée par suite de l'invention de la machine à vapeur.

Vous avez donc bien fait, Monsieur, de consacrer le premier travail que vous livrez à l'Académie à

la recherche des origines de cette grande découverte, et à l'examen des titres de ceux qui peuvent en revendiquer la gloire. Ceux-là ont bien mérité de l'humanité ; il est bon de ne pas abandonner leurs noms à l'indifférence, à l'oubli ; il est juste de leur rendre un public hommage. C'est honorer l'intelligence humaine dans une de ses plus admirables créations.

Je ne sais si la postérité trouvera dans notre siècle quelque personnage assez grand pour qu'elle caractérise notre époque en lui donnant son nom. L'histoire a attaché le nom de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV, aux siècles où vécurent ces hommes demeurés grands dans la mémoire des autres hommes. Il me semble que s'attachant plutôt aux choses qu'aux personnes, elle caractérisera le nôtre en l'appelant le siècle de la vapeur. C'est qu'en effet l'importance et les conséquences de cette création du génie humain dépassent tellement la personnalité de ceux à qui elle est due qu'ils disparaissent comme perdus, comme engloutis dans le bienfait dont ils nous ont dotés. Raison de plus pour raviver leur souvenir et rappeler à notre gratitude les titres des Denis Papin, des Newcomen et des James Watt.

Vous venez de le faire, Monsieur, avec une exactitude, une clarté, une impartialité qui nous attesteraient, s'il en était besoin, les qualités d'un esprit droit, net et ferme, ainsi que celles d'une plume exercée. A chacun vous avez rendu la justice

qui lui est due et vous avez assigné sa part dans cette œuvre qui n'a point jailli toute entière du cerveau d'un homme, comme la Minerve de la fable serait sortie tout armée du cerveau de Jupiter, mais qui a été le résultat progressivement acquis de conceptions successives venant pour ainsi dire se greffer les unes sur les autres.

Votre exposé méthodique et raisonné nous a fait assister à ce travail d'enfantement de la grande invention moderne, et nous en avons pu suivre les progrès sans efforts, grâce à votre talent qui sait présenter des sujets techniques avec une clarté toute française.

Comme vous le dites, il y avait loin encore de la machine de Watt aux systèmes perfectionnés qui ont permis d'appliquer la vapeur aux transports par bateaux et par chemins de fer. Il a fallu de nouveaux efforts de l'esprit humain pour résoudre ces importants problèmes, et il en faudra de continuels pour amener la solution de tous ceux que les nécessités chaque jour croissantes de notre civilisation imposent à la science. Nous avons le droit de compter qu'elle saura les résoudre, et que cette perspective effrayante de l'épuisement de la houille, aliment aujourd'hui unique et indispensable de tant de machines, sera conjurée par quelque nouveau prodige du génie de l'homme.

Nous possédons maintenant une légion de savants et de praticiens qui joignent aux lumières de la science celles d'une expérience chaque jour

plus sûre d'elle-même. Leur esprit est constamment tendu sur les questions multiples que les besoins révélés par l'application font surgir à chaque instant. Dans toute notre Europe et, dans cette Amérique du Nord, si féconde en talents et en esprits vigoureux, ils rivalisent de zèle et de savoir. Les annales scientifiques s'enrichissent incessamment de leurs ingénieuses découvertes ; et s'ils n'ont ni les mérites ni la gloire des premiers inventeurs, quels services cependant ils rendent à l'humanité ! C'est à leurs travaux que nous devons la sécurité avec laquelle nous confions sans hésiter notre vie, celle des êtres qui nous sont le plus chers, aux puissantes mais redoutables machines dont la force, si elle vient à être déréglée, peut produire les plus épouvantables catastrophes. Vous appartenez, Monsieur, à cette noble légion, sur les soins et l'intelligence de laquelle nous nous reposons avec pleine confiance dans le présent et dont nous sommes en droit d'attendre de nouvelles merveilles dans l'avenir.

L'Académie compte sur votre concours, vous venez de prouver combien il lui sera précieux. Car tout se tient, et dans l'échange mutuel de nos communications chacun est appelé à profiter des travaux de ses collègues, fussent-ils en apparence étrangers à ses études particulières. Savez-vous, pour en donner de suite l'exemple, ce qui m'a personnellement fort intéressé dans le travail remarquable que vous venez de nous lire ? Ce n'est

pas le côté dramatique de ces existences d'inventeurs où se succèdent avec des alternatives si diverses les bons et les mauvais jours. Non, c'est le côté juridique : c'est en jurisconsulte que j'ai étudié votre travail.

On ne peut bien appliquer la science du droit qu'à des faits bien étudiés et parfaitement éclairés. Et pour reconnaître à un inventeur les priviléges que la loi consacre, il est indispensable de se bien rendre compte de la nature et de l'importance du progrès dont il a enrichi les connaissances humaines. Vous avez jeté pour moi, grâce à votre lumineux exposé de l'historique des inventions qui se sont succédé pour aboutir à la création de la machine à vapeur, de nouvelles clartés sur la matière si difficile des brevets d'invention. Ce n'est pas, du reste, la première fois que vous éclairez ceux qui sont appelées à faire l'application des lois. Vous avez été souvent appelé par la justice à lui prêter le secours de vos connaissances spéciales, et vos rapports, toujours clairs et précis, l'ont guidée dans son œuvre, parfois difficile. Toutes les sciences ont ainsi des points de contact. Si vous ne trouvez point parmi nous, comme à la Société industrielle ou vous avez élucidé d'intéressants problémes, des esprits tournés exclusivement vers un même but, mais au contraire divergents par leurs directions scientifiques où littéraires, vous reconnaîtrez bientôt qu'ils se réunissent en définitive pour alimenter ce grand foyer des connaissances

humaines où tout s'échauffe, s'éclaire et s'agrandit par les rayons divers venus de toutes parts.

Vous trouverez d'ailleurs ici les plus franches sympathies.

Depuis longtemps établi dans notre ville, vous y avez conquis droit de cité. Nous savons comment vous remplissez vos difficiles et délicates fonctions d'ingénieur de la Compagnie du Nord, qui exigent, unies aux connaissances techniques du savant, tant de rares qualités de l'esprit et du caractère.

Vous ne vous occupez pas seulement de machines, esclaves dociles des lois immuables du monde physique ; vous dirigez des hommes dont la libre volonté doit être astreinte aux lois d'une sévère et indispensable discipline. Pour exercer sur eux l'autorité nécessaire il vous faut, et vous savez, allier la douceur à la fermeté, s'inspirer surtout d'un grand esprit de justice. Pour apprécier leurs qualités, leurs aptitudes diverses, le meilleur emploi que l'on peut tirer de leurs facultés, vous avez besoin d'un tact sûr et d'une sagacité qui ne se sont jamais démentis. Ce n'est pas petite responsabilité que celle du choix de ces mécaniciens à qui vous confiez, avec la locomotive qu'ils montent, de si grands intérêts, la vie de tant de personnes. Il ne suffit pas de trouver des gens intelligents et bien instruits des choses de leur métier, il les faut encore rudes aux fatigues d'une existence pénible, réguliers et exacts dans leur conduite, énergiques au besoin et prompts à

prendre dans des circonstances imprévues une soudaine résolution dont la hardiesse est quelquefois le salut du train qu'ils dirigent avec une vertigineuse rapidité. Je me souviens qu'à une époque douloureuse, dont je ne sais point détourner ma pensée, j'entendis souvent les ingénieurs allemands exprimer leur admiration pour nos mécaniciens, pour ces hardis monteurs de locomotives, (tollkühne-locomotiv-reiter), comme ils les appelaient. Mais puis-je penser à ces jours néfastes sans rappeler, ce que personne de nous n'a oublié, tout ce que nous devons à votre zèle, à votre dévouement, à votre ardent patriotisme. Nous vous avons vu à l'œuvre dans ces difficiles moments, et nous savons au prix de quels labeurs, de quel indomptable courage vous avez, jusqu'au dernier jour, suffi aux nécessités sans cesse accrues d'un service désorganisé par les évènements, jusqu'au jour à jamais néfaste où l'ennemi victorieux pénétra dans nos murs. Nous vous avons vu ensuite vous efforcer de satisfaire, au milieu d'embarras de toute sorte, et le mauvais vouloir de l'ennemi n'était souvent pas le moindre, aux besoins immenses et urgents du ravitaillement de Paris ; nous savons ce que vous avez dépensé, en cette circonstance, de force de volonté et de ressources d'esprit. Croyez, Monsieur, qu'une telle conduite n'est pas oubliée de vos compatriotes et que l'Académie me pardonnera volontiers la digression, si en accueillant le savant je profite de l'occasion pour saluer l'homme de cœur.

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM D'UNE COMMISSION

Par M. DE BEAUSSIRE

SUR LE BUSTE DE VOITURE

Par M. G. DE FORCEVILLE.

(Séance du 11 Février 1876.)

MESSIEURS,

La commission que vous avez nommée le 14 janvier dernier pour l'examen d'une œuvre d'art présentée par M. G. de Forceville à titre de tribut académique, s'est rendue à cet effet, dès le 18, dans l'atelier de notre collègue, et m'a chargé de vous présenter son rapport.

M. de Forceville, vous le savez, Messieurs, a entrepris d'élever aux Gloires de la Picardie un monument considérable. Sa nouvelle œuvre, destinée à figurer dans ce monument, est un buste du célèbre Voiture.

On peut dire que Voiture représente avec Gresset tout un côté littéraire du génie picard. Nés à Amiens, à un siècle de distance, ces deux poètes se rapprochent par la saveur native de leur talent, et la différence des temps a peut-être plus de part que celle des tempéraments dans les nuances de forme et de coloris, qui séparent l'œuvre de l'un de celle de l'autre.

M. de Forceville a déjà doté Amiens d'une statue de Gresset, et cette œuvre élégante lui a valu les suffrages les plus flatteurs. Il lui appartenait de nous rendre aussi Voiture, ce bel esprit qui, pour Gresset, est, littérairement, un ancêtre.

Parmi les dons qui font les grands artistes, le génie du portrait est un des plus éminents et des plus rares. En peinture, les portraitistes foisonnent; mais les grands portraits se comptent. Les Léonard de Vinci, les Titien, les Velasquez, les Van Dyck ne laissent leur secret à personne.

Toutefois si, dans l'exécution, chaque peintre obéit à son génie propre, sur les principes d'appréciation tous les critiques d'art sont d'accord.

La simple ressemblance, une ressemblance matérielle, une fidélité réaliste, un relief de trompe-l'œil, ne sont le dernier terme de la perfection que pour des admirateurs vulgaires. A la vérité des traits, le grand peintre sait joindre celle de l'attitude, du geste, de l'expression; il traduit le tempérament, le caractère, la pensée même du modèle; il fixe sur sa toile, dans leur

degré précis d'intensité, le mouvement du sang et l'énergie vitale, en un mot, il ne peint pas seulement un corps, ou seulement une âme, mais une personnalité tout entière. Ce n'est pas tout encore ; sa touche inspirée nous fait apparaître le personnage à la fois réel et idéalisé ; elle le pousse au caractère, et, sans le dénaturer, elle le transfigure pour cette immortalité qui s'attache aux œuvres du grand art. Car le portrait, comme toutes les autres œuvres de l'art humain, est une interprétation de la nature, et cette interprétation grandit avec l'interprète. Voilà comment un simple portrait devient une œuvre magistrale, et, sous son charme puissant, retient l'observateur dans une contemplation indéfinie, pleine d'interrogations et de réponses, qui semblent ne pouvoir s'épuiser jamais.

Dans cette recherche d'une interprétation à la fois exacte et élevée, profonde et sincère, le peintre dispose de la ligne et de la couleur, c'est-à-dire de deux instruments d'une souplesse et d'une variété sans limites ; le statuaire n'a que le relief. Comment faire respirer le souffle de la vie individuelle, comment infuser la chaleur de la personnalité et l'originalité de la pensée à cette argile ou à ce marbre unicolore, assujetti au calme des lignes, et auquel des yeux sans prunelle refusent même l'étincelle du regard ?

Michel-Ange, en vrai Titan de la statuaire, a tenté plus audacieusement que tout autre de ravir et d'inoculer au marbre cette flamme divine de la

vie ; et notre contemporain Carpeaux, lancé sur cette voie, non sans honneur, à la suite du puissant Florentin, vient de mourir à la peine.

C'est un principe incontesté que chaque art a ses limites, invinciblement tracées par les moyens dont il dispose. On peut établir entre eux des comparaisons et des rapprochements, et dire, par exemple, avec l'interlocuteur que se donne Horace :

. . . . . *Pictoribus atque poetis*
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas,

et avec le poète lui-même . . . . . .

Ut pictura poesis. . . . . . .

Oui, la poésie ressemble à la peinture, en ce qu'elle se propose comme celle-ci d'émouvoir par une imitation du réel ; mais les deux arts diffèrent grandement par les procédés d'imitation comme par les sources auxquelles ils appliquent ces procédés pour en faire jaillir l'émotion.

La peinture et la sculpture puisent à des sources plus voisines ; toutes deux arts plastiques, puisque toutes deux créent des formes sensibles, elles le sont pour des sens et à des degrés différents. Elles sont sœurs ; mais, tout en se ressemblant, elles se distinguent, comme les nymphes du poète :

. . . . . *Facies non omnibus una.*
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Cependant une science profonde du jeu des muscles de la face sous les diverses impressions qui nous émeuvent, peut forcer le marbre et même le bronze à traduire jusqu'aux nuances de ces

impressions, telles que la colère, l'indignation, la fureur ; ou la douleur, l'abattement, la tristesse ; ou encore la joie, la gaîté et le sourire ; ou l'admiration, l'étonnement, la stupéfaction. Cette science, qui fait palpiter le marbre, peut s'élever jusqu'à interpréter dans toute leur intensité les pensers d'une mélancolie profonde, comme dans le *Pensieroso* de Michel-Ange, que l'on ne peut contempler, au dire des juges les plus compétents, sans se sentir envahi par une émotion d'une puissance extraordinaire.

Mais c'est là une œuvre considérée comme exceptionnelle, et il est généralement admis que la statuaire, dans le portrait comme dans les œuvres purement idéales, doit s'abstenir d'une recherche exagérée de l'expression, et ne doit faire jaillir la personnalité ou la passion que de ces lignes savantes, où le caractère s'accuse dans le calme.

On a même été plus loin en ce qui concerne l'iconographie monumentale ; l'opinion que la ressemblance n'y est pas nécessaire a trouvé des partisans. Peu importe, disait-on, que tel inventeur, tel poète ou tel guerrier, eût le nez plus ou moins droit, ou plus ou moins arqué ; il suffit que, rapprochée du caractère connu du personnage, l'effigie ne heurte pas les yeux et ne choque pas l'esprit par une dissonance criante ; l'inscription du nom au-dessous de l'image consacre la personnalité qu'on veut honorer.

On perd de vue, en raisonnant ainsi, le but

essentiel de l'effigie. S'il n'était que de transmettre un nom au souvenir, il serait rempli par l'inscription toute seule ; s'il était d'ajouter au nom l'auréole d'une œuvre d'art, il suffirait d'une figure allégorique.

Quand une nation ou une cité réclame l'effigie d'un de ses enfants, elle obéit au même sentiment que les familles qui essaient de perpétuer par des portraits le souvenir de leurs membres, Or, personne ne contestera que, pour ces familles, la condition essentielle du portrait soit la ressemblance.

Ce qu'on veut arracher à la mort et à l'oubli, ce n'est pas le nom seulement de la personne aimée, c'est elle-même ; et il semble que l'image des êtres chers ne soit pas seulement une perpétuation de leur vie, mais aussi une semence d'où renaîtront des individualités semblables.

On comprend que dans un tableau, un bas-relief ou une statue, composés pour éterniser une action d'éclat, il suffise à la rigueur de figurer cette action par une représentation idéalement exacte, sans que les traits mêmes du héros soient reproduits avec une scrupuleuse fidélité. Encore cette fidélité ne serait-elle, en pareil cas, qu'un mérite de plus.

Mais quand l'œuvre de mémoire se réduit à un médaillon ou à un buste, que devient la commémoration, si les traits du personnage sont absents, si l'artiste leur en a substitué d'autres ?

Qu'il s'agisse d'un guerrier ou d'un homme d'État, d'un écrivain ou d'un artiste, d'un inventeur ou d'un philosophe, jamais le galbe ni la physionomie ne seront indifférents pour l'observateur. Quelle qu'ait été la direction de sa vie et de sa pensée, l'homme de génie est une individualité caractérisée ; cette individualité s'est reflétée dans ses traits pendant sa vie ; nous voulons la retrouver dans son image après sa mort, et, s'il ne l'y voit pas rayonner avec éclat, l'homme réfléchi déclarera infidèle le monument où il l'aura vainement cherchée.

Qui de nous accepterait avec indifférence l'effigie de Henri III pour celle de François Ier, ou, mis en présence des deux portraits, prendrait le vainqueur de Marignan pour le meurtrier du duc de Guise ? Les actes de l'un se déclarent incompatibles avec le physique de l'autre. Jamais non plus l'image de Diane de Poitiers ne nous représentera Marie Stuart, et personne, dans les galeries de Versailles, ne confondra Louise de la Vallière avec Mme de Montespan, ni la marquise de Sévigné avec Mme de Maintenon. Écrirait-on enfin indifféremment l'un pour l'autre les noms de Charles Ier et de Richelieu, au bas des célèbres portraits signés de Van Dyck et de Philippe de Champagne ? Ne laissez paraître de ces figures que les têtes, cachez entièrement les ornements et les costumes ; le premier sera toujours le fastueux monarque et l'autre l'inflexible cardinal.

Sans sortir de la statuaire, l'effigie de Henri IV

peut-elle être donnée pour un Louis XIV ? N'existe-il pas pour chacun de ces rois, entre les traits de son histoire et les empreintes que le marbre et le bronze nous conservent de son visage, une indissoluble unité ! Le Béarnais se reconnaît-il seulement à sa collerette, et le Roi-Soleil à sa surabondante chevelure ? Non, il fallait à la vie aventureuse de l'un ces larges traits à la fois fins et hardis, comme il fallait à un règne pompeux et magnifique la majesté souveraine, élégante et régulière du visage de l'autre.

M. de Forceville, tout en s'attachant principalement à donner à ses portraits l'aspect monumental, ne néglige pas la ressemblance. Déjà un médaillon qu'il a consacré au général d'artillerie Gribeauval, et qui fut admis l'année dernière à l'Exposition à Paris, l'atteste par son énergie militaire et par l'individualité des traits, qui n'en exclut pas la régularité.

Désireux de reproduire également la physionomie vraie de Voiture, M. de Forceville s'est inspiré de dessins ou de gravures exécutés d'après des portraits de Philippe de Champagne. Il n'a pu malheureusement consulter ces portraits eux-mêmes, qui certainement auraient fait revivre devant lui, dans sa spirituelle vivacité, ce poète des ruelles, oracle des précieuses, cet enfant gâté de l'hôtel de Rambouillet, ce Voiture, dont la réputation a rempli un demi-siècle, et dont le nom vit encore, quoique ses œuvres ne lui aient pas survécu.

On peut s'étonner qu'il reste si peu de portraits d'un homme aussi répandu que le fut Voiture, car il ne fut pas seulement un bel esprit, il fut aussi un financier, parfois même, dans une certaine mesure, un homme d'État, très mêlé aux choses de son temps, bien pourvu du côté de la fortune, et non sans analogie sous ce rapport avec Voltaire. Un des portraits de Voiture semblerait accuser aussi entre ces deux hommes, si différents d'ailleurs à beaucoup d'égards, une certaine analogie physique, par l'allongement du cou, l'élévation du front, la saillie des arcades sourcilières, celle aussi des pommettes, le creusement des joues et l'amincissement du menton, surtout par l'éclat intense, mais sec, du regard.

Qu'il soit possible à la statuaire de traduire les nuances délicates qui révèlent dans une physionomie les facultés intellectuelles les plus déliées, la finesse de l'esprit, la subtilité de la pensée, le mordant du trait, la grâce naturelle ou factice des sentiments, la célèbre statue de Voltaire par Houdon semble interdire d'en douter; mais on peut se demander encore si le style monumental comporte toutes les adresses, on pourrait dire tous les artifices de ciseau dont a usé l'ingénieux statuaire. C'est peut-être encore une question de savoir si cette œuvre, admirée pour son effet saisissant, appartient bien au grand art.

Les imagiers des treizième et quatorzième siècles savaient aussi donner aux figures qu'ils taillaient

dans la pierre de nos cathédrales, une étonnante énergie d'expression. Mais leurs œuvres savantes en même temps que naïves, conçnes en vue de grands effets d'ensemble, relèvent d'une esthétique à part : une beauté ascétique, d'une valeur toute morale, en fait le mérite suprême ; la beauté plastique en est austèrement bannie.

Il est donc vrai que, dans la statuaire, et particulièrement dans la statuaire monumentale, la recherche de l'expression et de la ressemblance expressionnelle ne doit pas être poussée vers une trop minutieuse reproduction de détails, et moins encore vers une grimaçante laideur. Mais il n'en reste pas moins certain que la ressemblance est la condition essentielle de toute effigie. L'artiste doit sans doute se contenir dans les limites de son art, mais il n'est pas interdit au génie de les reculer. Le sculpteur portraitiste saura toujours mettre en saillie les caractères distinctifs d'une individualité marquante, quelles qu'en soient la délicatesse, la finesse et la subtilité, et il les rendra sensibles aux regards, suivant la perspective que commandera la distance.

M. de Forceville avait désiré nous montrer son œuvre avant d'y avoir mis la dernière main. Il se réserve de rechercher encore parmi les caractères de la physionomie de Voiture ceux qui sont le plus authentiques, et surtout ceux que son art et l'objet qu'il se propose lui permettront de rendre avec le plus de bonheur.

Dans cette figure de premier jet qu'il a exposée à nos regards, il s'est surtout préoccupé de l'ensemble. En reproduisant les lignes principales de la tête d'après celui des portraits qui lui a paru le plus sculptural, il l'a accompagné par une draperie emprnntée aux costumes de l'époque, et il s'est également conformé aux traditions pour la chevelure, qu'il a largement traitée.

Le buste de Voiture tiendra donc dignement sa place dans le monument que prépare M. de Forceville.

Animé pour cette entreprise grandiose d'une ardeur vraiment juvénile, le statuaire amiénois puise dans son patriotisme et son amour de l'art des forces sans cesse renaissantes, et nous pouvons espérer qu'il verra bientôt s'élever dans la ville d'Amiens cette œuvre qui sera le couronnement de sa vie d'artiste, et dont le succès récompensera son infatigable courage.

Des vœux en ce sens étaient exprimés tout récemment par une feuille locale importante, qui consacrait le 4 de ce mois au monument projeté par M. de Forceville un intéressant article, accompagné d'un dessin autographié. Ces vœux seront partagés par le public amiénois, et nous pensons, Messieurs, que l'Académie ne peut que s'y associer.

SUR

LA TRANSFUSION DU SANG

Par M. le Docteur LENOEL.

(Séance du 25 Février 1876.)

MESSIEURS,

Parmi les questions qui sont étudiées par les médecins, il en est quelques-unes qui ont le privilége d'intéresser non-seulement tous les savants, mais aussi les littérateurs et le public ordinaire. C'est d'une de ces questions dont j'essaye de vous entretenir aujourd'hui que mon tour de lecture est arrivé. La transfusion du sang est-elle une opération utile, ou bien doit-elle être rejetée par les médecins? Depuis deux siècles, elle a eu ses enthousiastes et ses détracteurs : tantôt elle n'a été employée comme moyen curatif que dans des cas désespérés ; tantôt elle a été essayée dans

toutes les maladies. L'ancienne Faculté de Médecine de Paris, qui avait comme une espèce de juridiction sur les remèdes dont devaient se servir les médecins, ne voulut jamais en permettre l'emploi.

Je ne reviendrai pas sur les opinions des anciens médecins, ni sur celles de ceux qui ont précédé nos contemporains : En effet, leurs connaissances sur la composition du sang et sur le rôle de ce liquide nutritif, n'étaient pas assez exactes pour que nous puissions regarder leurs avis comme bien fondés ; ils appuyaient d'ailleurs leurs manières de voir, plus sur des raisonnements, que sur des faits et des expériences : enfin ils ne possédaient pas les instruments que nos fabricants mettent actuellement dans les mains des médecins et qui permettent facilement une opération regardée comme presque impraticable directement.

Prévort et Dumas, après de nombreuses expériences, disaient encore en 1821 que la transfusion sur l'homme devait être abandonnée comme *absurde* et *dangereuse*. Il est vrai qu'ils ajoutaient, tant qu'on ne serait pas plus avancé sur la connaissance entière du principe actif du sang. Ce sont, en effet, Messieurs, les progrès de la physiologie moderne qui ont permis depuis plusieurs années à de nombreux expérimentateurs de revenir sur cette question qui paraissait décidée et de la résoudre autrement que Prévort et Dumas.

Pour comprendre facilement les résultats des

expériences que je vais citer, il est nécessaire de se rappeler que la transfusion peut être faite de deux manières, *directement* ou *indirectement*.

I° La transfusion est directe quand le sang sortant du vaisseau d'un animal ou d'un homme tombe dans un appareil qui l'aspire et le pousse aussitôt dans le vaisseau d'un animal ou d'un homme. Le sang, qui est ainsi transfusé, est complet, il contient toutes les parties dont il se composait chez l'animal ou l'homme qui le fournit. Cette opération ne peut se faire qu'avec des instruments bien faits et bien manœuvrés.

Si le sang qui est ainsi transfusé est injecté dans une artère, c'est la transfusion directe artérielle ; si c'est une veine qui reçoit le sang, c'est la transfusion directe veineuse.

II° La transfusion indirecte est celle qui est le plus souvent employée : elle consiste à recevoir le sang dans un récipient et à le pousser ensuite au moyen d'une pompe ou d'une seringue dans la veine d'un animal ou d'un homme.

Vous savez, Messieurs, combien rapidement le sang se coagule, c'est-à-dire combien rapidement la fibrine du sang, en se solidifiant, forme un caillot en emprisonnant dans le tissu qu'elle forme les globules sanguins. Certains appareils sont faits pour agir rapidement ; ils prennent le sang et le poussent avant sa coagulation dans le tube ou le trocart placé dans la veine ; ce sont les appareils à transfusion indirecte de sang complet.

D'autrefois et, nous devons le dire, beaucoup plus souvent, le médecin enlève au sang cette fibrine, qui en se solidifiant, forme le caillot avec les parties les plus importantes du sang : il bat le sang, avec une baguette de verre, à mesure qu'il sort du vaisseau de l'homme qui le donne ; la fibrine se fixe autour de la baguette et le sang qui reste dans le récipient est défibriné, et il ne se coagule pas ; il contient néanmoins les parties essentielles du sang, les globules et le plasma. Vous remarquerez alors l'avantage que présente cette transfusion de sang défibriné : pour la transfusion de sang complet, il faut une instrumentation de choix et que l'on n'a pas toujours sous la main : or, nous verrons que la transfusion ne peut guère être souvent qu'une opération d'urgence ; au contraire, pour la transfusion de sang défibriné, un vase, une baguette, une lancette pour la saignée, un petit trocart et une seringue, sont seuls nécessaires ; mais un appareil fait exprès et parfaitement confectionné facilite l'opération et la rend moins dangereuse.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire d'indiquer à quels dangers doivent parer ces appareils : à deux surtout, d'abord à l'entrée de l'air dans le vaisseau qui reçoit le sang, ensuite à l'entrée de petits caillots sanguins. L'introduction d'une certaine quantité d'air dans le système circulatoire, surtout dans les veines rapprochées du cœur, peut causer la mort subite. Un caillot de sang, introduit

au milieu du sang qui circule, forme ce qu'on appelle une embolie : c'est un corps solide qui peut arrêter le jeu des valvules du cœur, en se plaçant entre elles, ou qui peut obstruer une artère et empêcher ainsi la nutrition d'un membre, d'un organe : une embolie se fixant dans une artère de cerveau produit le ramollissement de cet organe essentiel de l'intelligence et du mouvement.

I

Des expériences nombreuses ont été faites depuis dix ans en transfusant du sang d'un animal à un animal de même espèce, afin de connaître les résultats de cette opération, de savoir comment les globules sanguins ainsi introduits agissent sur la nutrition et sur les diverses fonctions, enfin pour déterminer quelles sont les conditions les plus favorables de cette opération. Il serait fastidieux de donner ici un résumé des mémoires nombreux publiés par les expérimentateurs Allemands, Américains, Anglais, Italiens et Français qui se sont occupés de cette question ; je me borne à rapporter les conclusions qui paraissent être acceptées par la plupart ;

1° L'injection de quantités, même considérables, du sang d'un animal à un animal de même espèce n'entraîne en général aucun accident ;

2° Le sang défibriné paraît jouir des mêmes propriétés que le sang complet : les globules semblent être l'élément actif du sang dans la

transfusion ; ils continuent à vivre dans l'organisme étranger plusieurs jours encore après la transfusion ;

3° Leur vitalité n'est pas compromise par un séjour de plusieurs heures hors de l'appareil vasculaire, et la réfragération leur conserve leurs propriétés.

4° L'introduction lente et successive du sang étranger est une condition de réussite essentielle de la transfusion, et cette introduction lente ne s'accorde guère qu'avec du sang défibriné.

Voilà donc, Messieurs, diverses propositions établies par les expériences sur les animaux : on peut les appliquer à l'homme, et faire ainsi la transfusion de sang d'un homme à un autre homme.

II

Mais il parut utile à un certain nombre de médecins de savoir si, au lieu de prendre le sang d'un homme bien portant, il ne faudrait pas mieux se servir du sang d'un animal, d'un mouton, par exemple, et c'est là, Messieurs, le fait le plus important qui ait marqué l'histoire contemporaine de la transfusion : les transfuseurs se sont séparés en deux camps, les uns ne voulant se servir que du sang humain, les autres allant chercher sur un animal un sang artériel pur et sain, pour l'introduire chez le malade. A la tête des expérimentateurs qui ont préconisé cette méthode, se trouvent MM. Hasse et Gesellius qui l'ont fait adopter par un certain nombre de médecins Alle-

mands, Italiens, Russes et surtout Américains. D'abord des expériences furent faites sur des animaux ; nous ne pouvons relater ici que les résultats de ces expériences, elles sont trop nombreuses et trop variées, pour que nous puissions les décrire devant une assemblée comme celle qui veut bien m'entendre. Voici les conclusions qui me paraissent en découler :

Pour un grand nombre d'expérimentateurs, la transfusion de sang d'un animal à un animal d'espèce différente est dangereuse, elle cause des congestions, des infractus, des hémorrhagies capillaires dans le tissu de différents organes splanchniques : Les reins sont fortement hypérémiés, ces lésions occasionnent souvent la mort, et même, quand la quantité de sang introduit par l'opération est assez notable, la mort est fatale.

D'autres expérimentateurs, transfusant seulement une petite quantité de sang et agissant avec lenteur, ont obtenu des résultats différents. Ils montrent l'innocuité de l'injection du sang d'un animal dans le système circulatoire d'un animal d'une espèce différente. Cette transfusion a été surtout étudiée sur le chien et le mouton.

C'est donc encore une question débattue.

III

En admettant que la transfusion de sang d'un animal à un autre animal d'une espèce différente n'est pas très dangereuse, et que par conséquent,

cette opération peut être tentée chez l'homme, on est conduit à se demander si elle peut avoir une action heureuse ou bienfaisante dans certains cas. Cette question est fort difficile à résoudre, et ce sont les faits cliniques qui peuvent seuls la décider. Gesellius, Haise, Albini et d'autres médecins ont publié des succès de transfusion de sang de mouton à l'homme ; l'interprétation de ces faits est extrêmement difficile ; en effet, la plupart de ces médecins ont employé cette méthode dans la phthisie et dans d'autres affections chroniques, et les insuccès qu'ils ont éprouvés peuvent être rapportés en partie aux cas incurables qu'ils ont choisis pour faire leurs expériences.

Voici la statistique de Haise :

15 opérations.
9 guérisons.
1 amélioration.
4 sans amélioration.
1 cas mortel ;

Albini, 2 succès ;

Carl Pragler, 4 cas favorables ;

Mais Stern, Roehlen, Klingelhoffer n'ont obtenu que des améliorations fugaces sur 12 cas.

Massing et Heller eurent chacun un cas mortel ; aussi, en 1874, le congrès des chirurgiens allemands fut-il plutôt défavorable à la transfusion de sang animal à l'homme.

Un des mémoires les plus intéressants sur cette question est celui de M. Casse, publié par l'Aca-

démie de médecine de Belgique. Cet auteur a donné un résumé succinct de tous les cas connus jusqu'à notre époque. Ses opinions personnelles s'appuyent sur un très grand nombre d'expériences qu'il a faites lui-même sur des chiens et sur huit cas de transfusion de sa pratique particulière.

Pour M. Casse, la transfusion peut être faite chez l'homme avec du sang de l'homme ou avec du sang des animaux possédant des globules d'un diamètre inférieur à ceux de celui-ci.

La transfusion peut être faite de manière à empêcher la coagulation et prévenir les embolies. A ce propos, M. Casse institue tout un procédé opératoire : il se sert de sang défibriné, qu'un filtrage minutieux a débarrassé des moindres particules de coagulum, il s'introduit dans une sorte d'éprouvette graduée, d'où il passe dans des tubes de caoutchouc aboutissant à une canule spéciale qui permet d'arrêter le cours du sang à la volonté de l'opérateur ; l'impulsion est donnée en plaçant l'éprouvette à une hauteur supérieure à celle du malade : la pression suffit à faire pénétrer le sang dans la veine où est placée la canule.

L'introduction de quelques globules d'air n'est pas un danger, selon M. Casse, aussi sérieux qu'on s'est plu à le dire. Les expériences de l'auteur lui ont prouvé qu'on pouvait injecter à des animaux de notables quantités d'air, pourvu qu'on ait soin de l'introduire dans des veines éloignés du cœur, la saphène principalement.

L'action du sang défibriné est infiniment plus grande que celle du sang veineux introduit directement.

Vous voyez, Messieurs, que si la transfusion du sang d'un animal dans l'organisme d'un homme présente quelques dangers, ils ne sont pas tels que l'on doit rejeter cette opération ; nous croyons que cette méthode pourrait être employée dans des circonstances où il est difficile de se procurer du sang humain immédiatement, pour un cas désespéré, comme sur le champ de bataille auprès d'un blessé, ou auprès d'une accouchée atteinte d'hémorrhagie mortelle, quand les assistants refusent de se laisser saigner. Mais, chaque fois que cela sera possible, c'est le sang humain que nous pensons que l'on doit préférer pour la transfusion.

IV

Mais, doit-on employer le sang défibriné ou le sang complet ?

En théorie, les expériences que nous avons rappelées ont démontré l'innocuité presqu'absolue de la défibrination, et les avantages qu'elle présente en évitant les embolies et en permettant d'agir lentement et avec mesure. D'un autre côté, l'introduction dans la circulation de sang complet, c'est-à-dire, contenant, en même temps que les globules et le plasma, la fibrine, ce principe organique si important pour la nutrition, vaut mieux que celle de sang défibriné. Il s'agit savoir

si cet avantage de transfuser du sang complet n'est compensé par la difficulté de cette opération : en effet, quelle que soit la perfection des appareils inventés récemment, la rapidité avec laquelle le sang se coagule gène souvent la marche de ce liquide à travers la pompe et les tubes. Presque tous les chirurgiens des pays étrangers ont adopté la transfusion de sang défibriné : les plus célèbres sont MM. Panun, Küster, Leisrinck, Casse, Tassinari, Morton, Christoforis, Landois, Worm Müller. Mais Neudorfer, sans méconnaître l'incontestable efficacité de la transfusion de sang défibriné, conseille d'avoir recours au sang complet chaque fois que cela est possible.

En France, les médecins ou chirurgiens préfèrent la transfusion de sang complet : vous vous rappelez le retentissement considérable qu'eurent certaines transfusions de M. Behier et de Lorain ; c'était du sang complet que ces professeurs de la Faculté de Paris introduisirent dans les veines de leurs malades. J'ai fait moi-même au Thil, près d'Amiens, une transfusion avec du sang complet. C'est que les médecins français ont trouvé chez les fabricants des instruments faciles à manœuvrer qui permettent cette transfusion. Pourtant, si j'étais appelé encore à faire une transfusion, je préférerais employer le sang défibriné ; l'instrument dont je suis possesseur marche mieux avec du sang défibriné qu'avec le

sang complet, et, je dois le dire, les meilleurs instruments sont dans ce cas.

V

Une dernière question se présente encore ; est-ce dans l'artère ou bien dans la veine du malade que le sang transfusé doit être introduit ? c'est-à-dire doit-on préférer la transfusion artérielle ou la transfusion veineuse ? C'est la transfusion veineuse qui est presque toujours faite. En effet, la piqûre d'une artère est toujours sérieuse, tandis que la piqûre d'une veine, comme celle que l'on intéresse dans une saignée, est presque sans inconvénient : L'inflammation qui peut survenir dans le vaisseau piqué est grave si c'est une artérite, moins inquiétante si c'est une phlébite ; de plus, la lésion d'une artère peut causer un anévrisme ou d'autres accidents. Pourtant dans quelques circonstances particulières, par exemple quand il s'agit de ranimer un membre congelé, la transfusion artérielle paraît indiquée.

VI

Il est curieux de suivre les symptômes qu'éprouve le malade qui subit une transfusion. Küster les décrit ainsi : Le malade sent des fourmillements qui, lorsque la transfusion se fait par l'artère radiale, occupent le pouce : ce doigt se colore, se gonfle ; puis le malade sent un courant chaud remonter le

long du membre supérieur dont les veines se dilatent. Le visage se congestionne, se cyanose même, si le sang injecté est abondant; la respiration devient difficile, les muscles inspirateurs agissent avec effort. Bientôt le malade se plaint d'une douleur du rachis plus ou moins intense, il ressent des besoins, puis surviennent des évacuations alvines involontaires. Limite-t-on la transfusion à 90, 120, ou 180 centimètres cubes de sang, le visage reste pâle, le pouls petit, la respiration pénible : souvent même surviennent des éblouissements et même des syncopes. Sur la main, sur le pouce, sur tout le côté radial de l'avant-bras jusqu'au coude, il reste un gonflement manifeste et des taches violacées : La douleur du rachis persiste parfois des heures.

Une demi-heure ou une heure après l'opération, le malade est pris d'un frisson qu'accompagne un accroissement rapide de la température : celle-ci dépasse 39°,2 dans les cas ordinaires ; elle atteignit chez un malade 41°. Puis une sudation profuse annonce une diminution de la température qui revient à la normale, mais qui, dans un cas, descendit jusqu'à 35°.

On voit ensuite l'appétit se rétablir et s'exagérer.

M. Paul Liebrecht, de Liége, fait observer qu'après les opérations de transfusion la fièvre est le phénomène le plus constant.

VII

Dans quels cas la transfusion de sang est-elle indiquée ?

L'enthousiasme qui voyait dans la transfusion le moyen de guérir toutes les maladies est tombé. Des expériences nombreuses ont montré que cette opération n'est vraiment utile que dans certains cas bien déterminés, et n'est urgente que dans des cas plus rares encore. Les cas où elle réussit manifestement, et où elle est un moyen d'une incontestable urgence, sont ceux d'anémie aiguë : une femme vient d'accoucher, le sang, par suite d'un accident, s'écoule à flots : La femme va périr, alors en même temps que le chirurgien arrête l'hémorrhagie, il peut avec la transfusion réparer la perte sanguine de la malade. Un homme s'est coupé l'artère fémoriale ou tibiale, ou une autre artère importante : on arrête l'hémorrhagie par la compression, mais il va mourir exsangue, si on ne remplace pas immédiatement le sang qu'il a perdu par un sang nouveau.

Dans une grave opération, comme dans l'extirpation d'une tumeur du pharynx, ou de l'aisselle, une hémorrhagie artérielle compromet la vie du malade, une transfusion peut lui rendre le sang qu'il vient de perdre.

Dans ces cas la transfusion sauve le malade, mais le chirurgien doit arriver promptement et agir sans délai : Deux fois, dans des cas d'hémor-

rhagie puerpuérale, je suis arrivé trop tard. Au mois de mai dernier, une jeune femme au Petit-Saint-Jean-lès-Amiens expirait au moment où je descendais de voiture à la porte de sa maison : l'hémorrhagie était pourtant arrêtée depuis une heure par la main de l'accoucheur qui comprimait l'aorte.

Après ces cas où la transfusion est urgente, viennent ceux où elle est utile. Ce sont les cas de tumeurs utérines ou autres qui épuisent les malades par des hémorrhagies successives. Le chirurgien, en fournissant de temps en temps aux malades le sang qui leur manque, peut leur entretenir la vie et leur rendre suffisamment de forces pour permettre le traitement qui les débarrassera de la cause des hémorrhagies, traitement chirurgical ou médical selon l'espèce des tumeurs. C'est ainsi que les polypes et les corps fibreux implantés sur la surface interne de l'utérus ou du col utérin et ayant occasionné des hémorrhagies graves constituent les cas où la transfusion a donné le plus de succès. Dans les grossesses où le placenta est inserré sur le col, et qui ont causé des hémorrhagies répétées pendant les trois derniers mois, la transfusion a rendu de grands services. Le nombre des observations publiées sur ces sujets est considérable.

Voyons maintenant les cas où cette opération rend encore des services, mais n'est pas d'une utilité aussi saisissante que dans ceux dont nous

venons de parler. Ces cas sont certaines intoxications. Ainsi l'indication de la transfusion a été nettement établie pour les empoisonnements par l'oxide de carbone, la fumée du charbon, et le gaz de l'éclairage, par Traule, Wagner et Moller, et par les expériences de Kühne.

L'action de la transfusion dans l'empoisonnement par le chloroforme, le chloral et l'éther a été étudiée par Eulemburg et Landois, Reutemberg, enfin par Casse, mais les résultats encourageants de leurs expériences sur les animaux n'ont pas été confirmés par aucun fait clinique.

C'est sans succès qu'on a essayé la transfusion dans les empoisonnements par le phosphore, la morsure de serpent, dans la rage. Elle a paru utile dans l'asphyxie des noyés.

Si nous parcourons maintenant la liste des maladies où cette opération a été essayée par un grand nombre d'expérimentateurs, nous trouvons des résultats différents et sans que l'on puisse tirer des mémoires publiés des règles de conduite bien nettes.

Dans le choléra, où elle a été souvent pratiquée, elle est d'une utilité contestable ; dans trois cas seulement, ceux de Lorrain, la guérison survint.

Dans la pyohémie, dans la septicémie, dans les anémies chroniques, elle n'a guère donné de succès ; en effet la cause qui a produit l'altération du sang persiste, le sang nouveau que l'on introduit dans l'organisme subit l'altération.

Dans les anémies dues à une convalescence longue et pénible, dans celles surtout qui succèdent à la fièvre typhoïde, M. Béhier pense qu'il y aurait avantage à employer la transfusion.

Elle a toujours échoué dans le cancer, dans les diathèses. Pourtant dans le purpura hémorrarchica, elle est conseillée, surtout quand la maladie date de quelques jours et marche rapidement, c'est ainsi que dernièrement j'ai été sur le point de l'employer à Rumigny.

La maladie, qui a été le plus souvent traitée par la transfusion, est la phthisie pulmonaire : les médecins se sont servis de sang d'agneau, de sang de mouton, et de sang humain. Küster a fait pour guérir cette maladie ce qu'il appelle la transfusion artérielle double : il conduisait directement le sang de l'artère radiale d'un homme sain dans la même artère du malade ; il prétend avoir eu des guérisons ; mais combien d'autres médecins ont eu des insuccès !

Hueter a proposé la transfusion artérielle pour s'opposer à la gangrène des parties congelées : trois succès sont dus à lui, à Albanesse de Palerme et à Wilke de Halle. Quand Hueter pratiqua sa transfusion, l'état du malade atteint de gangrène des orteils, était désespéré, il injecta 280 grammes de sang défibriné dans l'artère radiale ; presqu'aussitôt la fièvre tomba et le malade guérit.

Bruberger de Berlin a fait à la réunion des

médecins militaires de Berlin, une communication sur la transfusion de sang en campagne. Ce médecin militaire voudrait voir chaque ambulance fourni d'un appareil à transfusion : son expérience des faits observés pendant la dernière guerre, l'impression douloureuse ressentie par tout chirurgien en voyant succomber nombre de blessés à la suite d'hémorrhagie, l'amènent à dire que la transfusion est une opération non-seulement indiquée, mais impérieusement imposée aux chirurgiens en campagne. Le docteur Geselius propose même de faire suivre chaque corps de troupes par un mouton vigoureux qu'un soldat porterait sur ses épaules sur les champs de bataille, idée généreuse, mais impraticable.

Pour résumer ce que nous venons d'exposer, nous dirons qu'il résulte de tous les travaux et de toutes les expériences des médecins contemporains, que la transfusion de sang est une opération éminemment utile dans les cas où il est urgent de fournir aux malades ou aux blessés un sang qui leur fait défaut, mais que son utilité dans les autres affections ou maladies est encore très-contestable.

VIII

Nous terminerons cet exposé par quelques mots de statistique. Toutes les opérations de transfusion chez l'homme, de ces dernières années, n'ont pas été publiées ; pourtant les recueils médicaux et surtout la Revue des sciences médicales en ont fait

connaître un grand nombre ; Landois en a fait une statistique dont voici le résumé :

478 cas de transfusion.
347 — avec du sang humain.
129 — avec du sang d'animal.

Sur les 347 cas de transfusion de sang humain :

Succès certain . . . 150.
— douteux . . . 12.
Insuccès . . . . . 183.
Morts . , ... 2.

Sur les 129 cas de transfusion de sang d'un animal :

Succès. . . . . 42.
Amélioration passagère. 25.
Insuccès . . . . . 62.

Cette statistique remonte à l'année 1874.

Depuis, en 1874, Neudorfer fait :

6 opérations avec du sang humain.
11 — avec du sang d'agneau.

Roussel donne la relation de 65 cas dont 61 faites avec le sang de mouton.

AMBROISE PARÉ

Chirurgien d'armée

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. le Docteur A. FAUCON.

(Séance du 14 Avril 1876).

MESSIEURS,

En arrivant à la fin de 1872, dans cette ville où pas un visage ne m'était connu, j'étais loin de prévoir qu'à si bref délai je prendrais la parole dans cette enceinte, pour remercier l'Académie d'Amiens de l'honneur qu'elle a bien voulu me faire en m'associant à ses travaux.

Cet honneur, je le dois avant tout à l'amitié des membres de votre Compagnie que le hasard m'a fait connaître, et qui m'ont signalé à votre bienveillante attention ; mais je n'ignore pas combien, malgré leur appui, mes modestes titres à votre choix eussent eu peu de chances d'être agréés, si je

n'avais eu l'avantage d'appartenir à une corporation à laquelle, de tout temps, l'Académie d'Amiens s'est plue à ouvrir largement ses portes.

Quelque part qu'il se dirige, en effet, mon regard rencontre des confrères au milieu de vous.

Je me suis demandé la cause de ce fait qui m'a profondément frappé.

Sans nul doute, les rapports qui unissent la médecine à la plupart des sciences, ainsi qu'un de nos collègues vous l'a montré en d'excellents termes (1), les inappréciables avantages que le médecin retire de la culture des lettres, tant pour les jouissances intimes qu'elles lui procurent que pour la faveur qu'elles lui ménagent de la part des esprits éclairés ; la nécessité pour lui d'être artiste à son heure — et, pour le dire en passant, quel art à la fois plus difficile et plus grandiose, que celui qui a pour mission de lutter, souvent en désespéré, contre ces deux mauvais génies de l'humanité, qui ont noms : la maladie et la mort ? — tout conspire à marquer le front du médecin du signe auquel une Académie des sciences, des lettres et des arts reconnaît ses fils adoptifs.

Mais comment expliquer, comment justifier la propension de l'Académie à nous octroyer si libéralement ses faveurs ?

Permettez-moi, Messieurs, de vous en dire mon sentiment au risque de blesser la modestie des

(1) Dr Peulevé, Discours de réception, Mémoires de l'Académie, 2e série, t. X, p. 381.

honorables confrères qui ont avant moi obtenu vos suffrages : la vraie, la seule raison de cette exceptionnelle prédilection pour le corps médical, c'est la haute estime en laquelle vous le tenez.

Vous avez vu mes collègues à l'œuvre dans ces moments difficiles et périlleux dont le souvenir reste ineffaçable.

Vous savez qu'ils ont bien mérité de la Cité pendant l'épidémie qui vous a frappés, et lors des douloureuses éprenves de la guerre ; et, tout en honorant les hommes d'étude, vous avez aussi toujours eu l'attention de récompenser les nobles cœurs.

C'est là, ce me semble, tout le secret de votre faible pour vos médecins : je crois, en le proclamant, n'être que l'interprète de vos sentiments intimes ; et, quoiqu'arrivé après eux, il a suffi que je fusse des leurs pour que vous me fissiez un accueil dont je leur reconnais tout l'honneur.

Aussi, Messieurs, l'expression de ma gratitude envers vous tous ne serait pas complète, si je ne saisissais cette occasion de promettre solennellement à ces confrères qui ont su se placer si haut dans l'estime de tous, et à vous qui les avez si bien jugés, que si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, les jours d'épreuve et de deuil reparaissaient, ils pourraient compter sur mon concours le plus entier, et de les assurer que pour moi ne seraient pas lettre morte les exemples qu'ils ont laissés, et qui feront la gloire immortelle du corps médical d'Amiens.

Du reste, l'accueil hospitalier que j'ai reçu partout et de tous dans cette ville me le commanderait impérieusement, à défaut du devoir professionnel qui nous oblige jusqu'à la mort.

En prenant, pour la première fois, la parole au milieu de vous, je ne vous étonnerai pas, Messieurs, si, fidèle aux préoccupations de toutes les heures de ma vie, je vous invite à faire avec moi une excursion dans le domaine qui m'est le plus familier.

Les sujets ne font pas défaut, et je pourrais espérer captiver votre attention en vous parlant de quelques-unes des conquêtes récentes de la Médecine ; mais comme les sciences et les arts ne vivent pas tout entiers dans le présent, je vous demande la permission de vous ramener pour un instant en arrière, et de vous parler d'un homme qui fut au seizième siècle l'honneur à la fois de notre pays et de la science chirurgicale : j'ai nommé *Ambroise Paré*.

Je ne suis pas orateur, et n'ai pas la prétention d'élever à ce grand homme un monument littéraire digne de lui ; d'autres l'ont essayé avant moi, et Malgaigne, l'un de nos célèbres chirurgiens contemporains, a traité ce sujet de main de maître (1).

Ce que je tenterai pour ma part, et je crois l'entreprise nouvelle, ce sera de mettre en relief

(1) Voir l'introduction aux œuvres d'Ambr. Paré. Édition Malgaigne. Paris 1840.

un des côtés de cette noble figure, en vous montrant ce que fut Paré comme *chirurgien d'armée*.

Vous comprendrez que cette tâche ait dû me sourire ; elle me sera singulièrement facilitée par les mémoires que mon héros a laissés sur sa pratique chirurgicale aux armées. Ce n'est pas un portrait que je vous dédie ; le portrait peut égarer la main d'un artiste entraîné par ses propres conceptions : ce sera, si j'ose hasarder cette comparaison, une photographie ; grâce aux œuvres de Paré, je n'aurai qu'à vous le montrer tel qu'il se présentera à mon objectif. Si l'image a ses défauts, vous voudrez bien accuser et excuser mon inexpérience, en vous rappelant cette parole de La Bruyère, dont j'invoque le patronage : « On peut exiger beaucoup de celui qui devient auteur pour acquérir de la gloire ou par un motif d'intérêt ; mais celui qui n'écrit que pour satisfaire à un devoir dont il ne peut se dispenser, à une obligation qui lui est imposée, a sans doute de grands droits à l'indulgence de ses lecteurs. »

Ambroise Paré naquit à Laval en 1517 ; son père était coffretier ; outre son fils Ambroise, il en avait deux autres et une fille. L'humilité de sa position ne lui permit de soigner ni l'instruction, ni l'éducation de ses enfants ; et quoique nous trouvions des citations latines dans les œuvres de Paré, il paraît aujourd'hui avéré qu'il n'en comprenait que la traduction. Ce n'est pas en faisant la barbe aux pratiques du barbier chez lequel il

avait été placé comme apprenti, qu'il avait pu se livrer à l'étude des lettres.

Et pourtant, cet homme de si basse extraction, sans lettres, ni sciences, nous le retrouvons à quelques années de là, conseiller et premier chirurgien du Roi, et, ce qui est mieux encore, le premier chirurgien de la France et de l'Europe.

Pour nous expliquer l'origine de cette merveilleuse carrière, il faut, avant tout, jeter un coup-d'œil sur ce qu'était à cette époque l'organisation du service de santé militaire. Car c'est à la chirurgie militaire que Paré doit ses principaux titres de gloire : ce sont ses succès chirurgicaux aux armées qui lui firent le plus d'honneur auprès de ses contemporains, et qui décidèrent de sa brillante fortune.

L'organisation militaire n'était point au seizième siècle ce qu'elle est aujourd'hui. Tandis que de nos jours ce sont les fils d'une même patrie qui combattent sous le même drapeau, vers l'an 1500 les corps de troupes offraient un mélange hétérogène dans lequel foisonnaient les mercenaires de tous pays, mettant leur vie au service des princes qui leur offraient la plus forte solde ou le plus de chances de pillage. Et vous devez bien penser, Messieurs, combien était mince la sollicitude des chefs pour de pareils soldats. Paré nous en donne la preuve dans la relation qu'il nous a laissée du siége de Metz par Charles-Quint. L'armée impériale, campée autour de la ville, était

décimée par les maladies ; le duc d'Albe, général en chef, croit devoir appeler sur ce fait l'attention de l'Empereur.

Ce dernier, apprenant que la mortalité sévissait surtout sur les « pauures soldats » et non sur les « gentilshommes et hommes de remarque, » se borne à dire « que s'ils estoient gens de bien, « ils ne seroient en son camp pour six liures par « mois, et partant qu'il n'y auoit nul danger qu'ils « mourussent (1). »

Peut-on marquer en traits plus saisissants le peu de valeur qu'on attachait alors à la vie du soldat ?

Ce fut pourtant à cette époque que parurent les premiers chirurgiens militaires proprement dits.

Les documents précis nous manquent sur les premiers âges de la chirurgie d'armée. Nous savons pourtant que ce fut Jean Pitard, chirurgien de Louis IX, qui le premier organisa un corps médical, composé en grande partie de religieux, pour la croisade qu'entreprit ce saint roi (2). Nous savons encore que, le premier, Charles-le-Téméraire s'avisa d'attacher un chirurgien à chaque compagnie de 800 hommes dans ses troupes.

« Les armées, dit Malgaigne dans sa remar- « quable *Introduction aux Œuvres d'A. Paré*, « n'étaient point alors constituées comme de nos

(1) OEuvres complètes d'Ambr. Paré (Édition Malgaigne), t. III, p. 704 et 705.

(2) Didiot, Code des officiers de santé des armées, p. 4.

« jours : chaque capitaine, grand seigneur ou « condottiere, avait sa compagnie qui lui appar- « tenait en propre, qu'il recrutait et organisait à « son gré, et quand il songeait à se procurer un « chirurgien, le chirurgien était encore attaché à « sa personne et non à sa compagnie (1). »

L'histoire a conservé les noms de quelques chirurgiens des treizième, quatorzième et quinzième siècles, qui suivirent sur les champs de bataille les souverains au service desquels leurs talents les avaient appelés (2) ; mais à part les chirurgiens propres des rois, on ne comptait parmi les autres que des noms souvent très-obscurs.

« Aucun des chirurgiens de Saint Côme, si bien « placés sous le rapport de la pratique, n'aurait « abandonné sa riche clientèle pour courir la « campagne aux ordres même d'un grand sei- « gneur ; et les barbiers de Paris ou de la « province recueillaient seuls cette large part du « domaine chirurgical (3). »

Il n'en est pas moins vrai qu'à l'époque dont nous parlons, le service médico-chirurgical avait une certaine organisation. Comment fonctionnait-il ? Quels étaient les services rendus ? C'est ce qu'il est bien difficile de préciser.

(1) Œuvres complètes, etc. Introduction, p. CLXVIII.

(2) Voir ces noms dans Didiot, loc. cit. p. 4, et Morache, Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, article Service de santé militaire, 2e série, t. VII, 1re partie.

(3) Malgaigne, loc. cit p. CLXVII.

Ce qu'il est permis de croire, d'après les documents historiques (1), c'est que les blessés de haut lignage étaient accueillis dans les châteaux où ils étaient soignés par leurs propres chirurgiens ou ceux de l'armée ennemie. Les relations de Paré ne laissent aucun doute à cet égard. Quant aux simples combattants, les uns se réfugiaient dans les Hôtels-Dieu ou autres maisons de charité où ils recevaient les soins des frères chirurgiens, les autres se faisaient panser par qui et comme ils pouvaient. Tantôt ils se rendaient près d'un grand personnage blessé « estant bien asseurés qu'il « aurait de bons chirurgiens pour le penser (2) ; » tantôt ils s'abandonnaient aux soins de charlatans, de moines mendiants, de femmes même qui suivaient les armées et qui vendaient aux blessés quelque merveilleuse pommade, quelque boisson secrète, ou même des recettes guérissant par pouvoir magique (3). Parfois même, tant était déplorable l'abandon dans lequel on les laissait, ils imploraient à prix d'or les soins du chirurgien (4).

Tel était le sort réservé aux blessés dont on pouvait espérer la guérison ; mais, si triste qu'il puisse vous paraître, il n'était pas comparable à celui qui attendait les malheureux dont on consi-

(1) Morache ; loc. cit.
(2) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 703.
(3) Didiot, loc cit., p. 4.
(4) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 695.

dérait l'état comme désespéré; ceci touche à l'horrible, mais c'est de l'histoire.

Paré nous dit d'un blessé que son capitaine, estimant qu'il ne pouvait guérir, afin de lui éviter d'être massacré par l'ennemi, fit creuser une fosse, et « le vouloit faire ietter dedans (1). »

Une autre fois, c'est un vieux soldat qui coupe la gorge « doucement et sans cholère (2) » à des camarades grièvement blessés.

Que vous dirai-je encore? L'armée française assiégeait, en 1563, le Havre-de-Grâce, et pendant qu'on faisait les approches pour asseoir l'artillerie, les Anglais blessèrent plusieurs des soldats et pionniers qui gabionnaient; leurs compagnons les dépouillèrent et les jetèrent encore vivants dans les gabions, leur faisant faire l'office de remplissage (3).

De pareils faits se représentent assez souvent dans les récits de Paré, pour nous laisser croire qu'ils étaient monnaie courante aux armées de son temps.

C'est en 1536, alors que Charles-Quint avait envahi la Provence, que nous voyons, pour la première fois, A. Paré suivre les armées en campagne; il partit en qualité de chirurgien du maréchal de Monte-Jean, colonel-général de l'infanterie française. M. de Monte-Jean était

(1) OEuvres complètes, etc., t. III, p. 697.
(2) Ibid., p. 690.
(3) Ibid., p. 722.

allié, par sa femme, à la famille des Chateaubriand, alors très-puissante en Bretagne.

C'est probablement, ainsi que le suppose Malgaigne, à des relations de famille et de pays que notre chirurgien dût cette position, déjà bien élevée pour son âge, car il n'avait que 19 ans.

Pourtant, s'il n'était encore qu'un inconnu à cette époque, il n'était pas sans valeur. Le barbier, sans doute, avait été son premier maître ; sans doute, son bagage scientifique se bornait à quelques leçons qu'il avait entendu professer sur la chirurgie de Guy de Chaulieu, à quelques lectures qu'il avait faites, ainsi qu'il nous l'apprend (1), d'une traduction française de la chirurgie de Jean de Vigo, l'auteur alors en réputation.

Mais la fortune, qui le réservait pour de si grandes choses, lui avait facilité son éducation chirurgicale ; et déjà il pouvait affirmer, comme il le dit plus tard, que ce qu'il savait il l'avait appris au lit du malade et « non par les liures. » (2) Par suite de circonstances qu'il ne nous fait pas connaître, il avait été admis à l'Hôtel-Dieu de Paris en qualité d'élève pour faire les pansements, emploi qui paraît correspondre au titre actuel d'interne des hôpitaux. Il semble bien ne pas y avoir perdu son temps, puisque, plus tard, ce fut pour lui un titre de gloire qu'il invoqua bien des fois.

(1) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 691.
(2) Id. p. 691.

Il est certain même qu'il y pratiqua parfois des opérations plus ou moins importantes.

Néanmoins la situation de Paré au début de ses campagnes témoigne de la difficulté du recrutement des chirurgiens d'armée, puisqu'un maréchal était forcé de se contenter d'un jeune barbier pour son chirurgien ordinaire.

Ce poste accepté dans l'armée n'enchaînait pas la liberté du chirurgien ; à la mort du maréchal de Monte-Jean, Paré refusa de suivre le maréchal d'Annebaut qui prit le commandement, et qui lui offrait une faveur égale et même plus grande.

A sa seconde campagne, en 1542, nous le retrouvons attaché, en qualité de chirurgien, à la compagnie de M. de Rohan, grand seigneur de Bretagne, comme M. de Monte-Jean. Sa réputation grandissait, et les hauts personnages de son pays ambitionnaient ses services. Cette réputation, du reste, était grandement méritée, ainsi que j'aurai l'occasion de vous le démontrer.

Il accompagna M. de Rohan dans diverses expéditions, notamment celles de 1551, où les évêchés de Metz, de Toul et de Verdun furent ralliés à la couronne de France, et celle du Luxembourg; ses services y furent tellement appréciés, qu'en 1552, M. de Vendôme, depuis roi de Navarre, le demanda comme chirurgien pour la campagne de Picardie.

Paré était alors marié ; et une indisposition de sa femme faillit l'empêcher de profiter de l'occasion qui lui était offerte. Je vous demande la permission

de vous citer entièrement le passage qui a trait à ce point ; il jette un jour piquant sur les difficultés de recrutement que je vous ai signalées : « Estant « là, dit-il, me pria (le roy de Navarre) de le « vouloir suiure à ce voyage, et voulant faire mes « excuses, disant que ma femme étoit au lit « malade, me fit response qu'il y auoit des Méde- « cins à Paris pour la traiter, et qu'il laissoit bien « la sienne, qui estoit d'aussi bonne maison que la « mienne (1) ».

M. de Vendôme fut tellement satisfait de son chirurgien, qu'il en fit au Roi, au retour de la campagne, un éloge des plus pompeux ; éloge que le modeste Paré caractérise en ces termes : « Luy « dist plus de bien de moy, qu'il n'y en auoit la « moitié (2) ».

C'est à la suite de cet événement que le Roi voulant lui « faire du bien, » l'attacha à son service en qualité de *chirurgien ordinaire*.

A dater de cette époque ce fut toujours par ordre du Roi que notre héros reprit la campagne, et qu'il rendit les services les plus signalés au siége de Metz (1552), à celui de Hesdin (1553), à la suite duquel il put voir de ses yeux la ruine complète de mon pays natal,la ville de Thérouanne, qui venait d'être prise d'assaut et rasée par les troupes de Charles-Quint (3), à la bataille de Saint-Quentin (1557), à Amiens (1558), au siége de

(1) Œuvres complètes, etc. t. III, p. 699.
(2) Id., p. 700.
(3) Id., p. 720.

Rouen (1562), à la bataille de Dreux (1562), dans les Flandres, à la bataille de Saint-Denis (1567), et à la bataille de Montcontour (1569).

Tels sont les états de service d'Ambroise Paré, chirurgien militaire.

Rappelez-vous, Messieurs, l'histoire militaire de la France au seizième siècle, cette histoire toujours la même, hélas ! marquée par d'éclatants succès et d'effroyables revers, par des conquêtes glorieuses et l'envahissement du pays et, comme de nos jours, par des luttes intestines et la guerre civile ; vous jugerez alors, d'après l'énumération que je viens de faire, si jamais champ plus vaste fut ouvert à l'observation d'un chirurgien.

Je ne connais qu'un homme dont la carrière puisse être comparée à celle de Paré : c'est le baron Larrey, l'illustre chirurgien militaire des guerres de la Révolution et de l'Empire.

L'un et l'autre ont tenu entre leurs mains, pendant de longues années, le drapeau de la science et de l'humanité au milieu des horreurs de la guerre. Si Paré a, pour ainsi dire, créé la chirurgie d'armée, Larrey ne l'a-t-il pas organisée sur le champ de bataille ?

Ces deux hommes furent deux génies bienfaisants : et, par un heureux caprice du sort, c'est le même ciseau, celui de David d'Angers, qui leur a élevé à tous deux des statues, qu'on réserve trop souvent pour les destructeurs de l'humanité. Sur une des places de Laval et dans la cour du Val-de-Grâce à

Paris, vous pouvez voir se dresser ces statues, comme un témoignage de la reconnaissance de l'armée et du pays ; et si sur ces marbres, animés par le génie, la diversité des costumes marque la différence des temps, les emblèmes professionnels qui les décorent vous diront que la cause de l'humanité est celle de tous les siècles.

Vivre au milieu de la poudre, panser des blessures encore noircies par la fumée des combats, telle est la condition du chirurgien d'armée. Bien qu'à l'époque de Paré l'usage des armes à feu eût déjà fait de grands progrès, il n'était pas encore complètement généralisé, ainsi qu'en témoignent les préceptes de notre chirurgien au sujet des plaies faites par les flèches et les dards, et du traitement qui leur convient (1).

La chirurgie de l'époque pouvait apprécier les modifications qu'allait apporter, dans l'échelle de gravité des blessures, l'emploi des nouveaux engins ; aussi ne faut-il pas nous étonner des imprécations de Paré contre « l'usage de ceste diablerie, » ne faut-il pas nous surprendre des anathèmes qu'il lance contre « ces horribles monstres, ces furieuses bestes. » Il stigmatisera d'un mot, qui restera comme l'expression du vrai, tout cet arsenal : « misérable boutique, dit-il, et magasin de cruauté ! (2) »

Qu'eût-il donc pu dire, ce bon Paré, s'il eût

(1) Œuvres complètes, etc. t. II, p 183 et suiv.
(2) Ibid., t. II, p. 122 et 123.

connu les terribles effets du fusil à aiguille, du canon Krupp, des mitrailleuses et des torpilles !

Combien son cœur n'eût-il pas saigné, s'il avait vu l'enthousiasme qui, de nos jours, accueille chaque nouvelle découverte de l'art de détruire les hommes, s'il en avait entendu, comme nous, célébrer les *merveilles,* alors que la voix de ceux qui réclament un développement parallèle des institutions qui sauvegardent la santé des troupes reste trop souvent sans écho !

Aussi se voua-t-il tout entier, pendant sa longue carrière, aux victimes de « ceste diablerie. »

Par ses cures extraordinaires, même pour notre époque, il appela l'attention des souverains sur les services que la chirurgie peut rendre en temps de guerre; et, à ce titre (1), il peut être regardé comme le chef de cette grande famille de médecins des armées françaises, dont notre histoire militaire a conservé les noms avec un légitime orgueil, et à laquelle je me fais gloire d'avoir appartenu.

Assurément le souvenir des grandes choses qu'il avait faites était encore vivant, lorsque quelques années après sa mort, en 1597, sur les vœux et d'après les désirs exprès du roi Henri IV, le grand Sully organisait les premiers hôpitaux militaires, ici, sous les murs d'Amiens, pour le service de l'armée qui assiégeait la ville.

Aujourd'hui, Messieurs, la question du recrutement des chirurgiens militaires paraît remise en

(1) Morache, loc. cit.

jeu : et son importance ne saurait échapper à qui que ce soit, à une époque où la réorganisation générale des systèmes militaires laisse entrevoir, pour les guerres futures, la mise sur pied d'un nombre tel de soldats, qu'il n'en aura jamais été parlé dans l'histoire.

Un moment l'on put croire cette question à jamais résolue pour la France, par le système inauguré en 1860, et qui organisait l'Ecole du service de santé de Strasbourg. (1)

Cette école, à qui les critiques et même les railleries n'ont pas manqué au début, avait fait ses preuves : elle était arrivée, grâce au concours dévoué des professeurs de la Faculté de médecine de Strasbourg, à fournir un contingent suffisant d'élèves, et une pépinière de médecins remarquables au point de vue de la valeur scientifique.

Elle n'a vécu que dix ans, et les succès qu'ont obtenus ses sujets devant les Facultés, à l'Institut, à l'Académie de médecine, à la Société de chirurgie de Paris, ne se comptent plus : elle a fourni des professeurs aux Facultés, au Val-de-Grâce, aux Écoles de médecine secondaires, des correspondants aux Sociétés savantes de Paris.

Malheureusement, cet édifice, si péniblement construit par l'initiative du médecin-inspecteur Michel Lévy, dont elle restera l'un des plus beaux titres de gloire, s'est effondré dans les catastrophes qui ont frappé notre malheureuse patrie ; et si la

(1) Morache, loco. cit.

Faculté de médecine de Strasbourg a trouvé un refuge à Nancy, l'École du service de santé militaire n'a pas vu relever ses ruines.

« Voilà, dirai-je avec Paré, le malheur qu'apportent les guerres (1).

Actuellement fonctionne un nouveau mode de recrutement pour le service de santé : c'est l'avenir qui le jugera d'après ses fruits.

Vous me pardonnerez, Messieurs, je l'espère, cette trop longue digression ; mais, étudiant ce qui s'est fait en France dans un passé déjà lointain, je n'ai pu me défendre de jeter un regard anxieux sur un avenir incertain, et j'ai dit mon avis sur une question que j'ai été à même d'étudier de près pendant plusieurs années.

Après avoir essayé de vous montrer ce qu'était le service chirurgical des troupes au seizième siècle, je voudrais pouvoir vous dire quelle était la situation propre du chirurgien dans l'armée. Sur ce point encore j'aurai le regret de n'être pas explicite : mais au moins vous saurez tout ce que Paré peut vous apprendre.

Il est un premier fait incontestable, c'est que parmi les gens de guerre, aussi bien que dans la pratique civile, les *chirurgiens* étaient considérés comme de caste inférieure à celle des *médecins*.

Cette infériorité s'explique par le délaissement dans lequel était tombée l'étude de la chirurgie à partir du quatorzième siècle.

(1) Œuvres complètes, t. III, p. 720.

Les docteurs en médecine, c'est-à-dire les lettrés, s'étaient peu à peu déshabitués des choses de la chirurgie : les grandes traditions s'étaient perdues, et, comme le dit Malgaigne, « les méde-
« cins,redoutant de plus en plus le fer qu'ils avaient
« désappris à manier, se renfermaient dans une
« thérapeutique toute d'onguents et de recettes.
« L'art restait donc entre les mains des chirur-
« giens purs, empiriques ou gradués, et l'éducation
« des uns et des autres, moins relevée que celle
« des médecins, ne leur permit pas de les
« suivre. » (1)

Il faut lire, pour se rendre compte de cette subalternisation de la chirurgie à la médecine, les pages intéressantes que Malgaigne a consacrées à l'étude de l'état de la chirurgie au commencement du seizième siècle, et l'on sera peu étonné du profond dédain qu'affectaient messieurs de la Faculté, non-seulement pour les *barbaudiers de village* et les *empiriques ambulants,* mais encore pour les chirurgiens qui exerçaient leur art dans les villes.

« Le chirurgien, est à l'égard du médecin, disait
« malignement Riolan, ce qu'est le dentiste pour
« le chirurgien. »

Paré lui-même, à l'apogée de sa gloire, s'effaçait devant ces redoutables maîtres; il tenait comme un grand honneur d'être admis à leurs consultations, recevait leurs avis avec déférence, et s'inclinait devant eux, sauf parfois pour ce qui était

(1) Malgaigne, loc. cil. : p. CLXXIII.

du domaine exclusif de sa spécialité chirurgicale.

Et pourtant, combien n'est-il pas d'endroits de ses œuvres où cet ignorant, qui n'avait eu d'autre livre que le livre de la nature, nous apparaît plus médecin que ces doctes érudits, qui trop souvent prenaient, comme l'a si finement remarqué Molière plus tard, leurs grands mots pour de la science.

Nous ne le voyons entrer en lutte avec les docteurs qu'à la fin de sa carrière ; mais alors après avoir fait justice des inconcevables attaques que lui suscitaient leurs furieuses jalousies, il ose écrire que *pour son antiquité, nécessité, certitude et difficulté, la chirurgie outrepasse la médecine interne.*

Il existait, en outre, pour les chirurgiens entre eux, une hiérarchie définie : C'est ainsi que, d'après un extrait de l'*estat général de la maison du Roi pour 1587* (1), le service chirurgical était réparti d'après les grades suivants : *premier chirurgien, chirurgiens ordinaires, chirurgiens servant par quartier.*

Ceci dit sur les conditions de préséance qui existaient entre les médecins et les chirurgiens, et pour les chirurgiens entre eux, quelle était la situation de ces derniers vis-à-vis des hommes de guerre ?

En deux endroits de son Apologie (2), Paré nous apprend que le chirurgien était pourvu d'un

(1) Manuscrit de M. Hierosme de la Noue, fol. 129.

(2) Œuvres complètes, etc., p. 690 et p. 722.

cheval et d'un domestique. Les médecins militaires, à notre époque, ceux-là surtout qui sont affectés au service des ambulances, ne sont pas toujours, malgré les règlements, aussi largement dotés.

Il me paraît rationnel de penser que le chirurgien de compagnie, pourvu d'un cheval et d'un suivant, se trouvait sur le pied des officiers. Mais il était, à n'en pas douter, traité comme un officier subalterne ; c'est du moins ce que je conclus d'un passage de Paré qui nous apprend quelque part, qu'un certain maître Louis de la Côte-Saint-André, chirurgien ordinaire du Roi, c'est-à-dire un personnage qui n'était pas le premier venu, avait pour *camarade de lit* un valet de chambre du Roi, fils d'un barbier (1).

Pourtant, il faut ajouter que souvent la position officielle du chirurgien se mesurait à son mérite. Cela est tellement vrai, qu'au siége d'Hesdin, Paré fut appelé au Conseil de guerre avec les capitaines et les gentilshommes, pour décider, par sa signature, de la reddition de la place (2).

De nos jours existe, entre le corps de santé et les autres corps de l'armée, une assimilation qui règle la position du médecin. Et, si des réclamations nombreuses, réitérées, se font entendre, elles ont trait, non à la situation personnelle de l'officier de santé, mais à la rélégation du corps dans le cadre des agents d'exécution subalternes.

(1) Œuvres complètes, t. III, p. 699.
(2) Ibid. t. III, p. 711.

Et puisque l'occasion se présente de toucher cette grave question, laissez-moi vous dire quel préjudice cette situation crée aux intérêts du service sanitaire des armées.

Ah ! sans doute, au XVI[e] siècle tout était à faire, et les plaintes du bon Paré, au sujet du manque de chirurgiens, de médicaments, d'aliments, de linge, d'emplacements pour les « pauures blessés » (1), tout en apitoyant les cœurs les plus endurcis, devaient rester sans effet devant l'organisation rudimentaire qui existait alors.

Sans doute, si vous comparez l'organisation actuelle à celle des temps passés, elle excitera toute votre admiration. Mais si vous la jugez d'après les besoins réels, d'après ce qui se passe autour de nous, combien ne faudra-il pas rabattre de votre enthousiasme !

Laissez-moi vous le dire, Messieurs, le système à l'ombre duquel vit ou plutôt se meurt le service de santé de notre armée est un système déplorable.

La vérité commence à se faire jour. Le sentiment public, qui se laisse trop souvent entraîner et passionner pour la guerre, demande à l'heure qu'il est des comptes à ceux qui l'ont conduite comme à ceux qui l'ont déclarée. La statistique, cette incorruptible institutrice, nous apporte des documents que nous ne pouvons récuser ni méconnaître ; elle fait le relevé de ces pertes effroyables sur les-

(1) Œuvres complètes, etc, t. III, p. 710 et passim.

quelles la victoire peut jeter un voile, mais que la défaite rend toujours plus sensibles.

La Crimée nous a coûté plus de 95,000 soldats, l'Italie près de 8,000 ! Saura-t-on jamais ce qui a coulé du plus pur de notre sang dans la funeste campagne de 1870-71 ?

Et dans cet amoncellement de victimes, quelle est la part qui incombe au fonctionnement vicieux de notre service sanitaire ?

Sachez-le bien, Messieurs, je ne viens pas ici incriminer les personnes ; comme tous les officiers de l'armée française, les membres de l'intendance font noblement leur devoir ; ils savent mourir, lorsque l'ordonne le salut de la patrie.

Aujourd'hui étranger au service de santé militaire, je ne saurais d'autre part être accusé de me laisser influencer par l'état de sujétion révoltante d'un corps qui compte tant d'illustrations parmi les siens.

Je n'ai en vue que les intérêts de l'armée, qui sont ceux de la patrie : *Salus populi, suprema lex.*

Eh bien ! si vous voulez être instruits, prenez connaissance des admirables et gigantesques travaux du Dr Chenu (1).

De cette étude se dégagera pour vous la condamnation sans appel du régime qui nous gouverne.

Vous y verrez la médecine militaire prévoir et prédire l'éclosion des maladies qui décimaient nos

(1) Dr Chenu : Statistiques des guerres de Crimée, d'Italie, etc.

armées ; vous la verrez s'épuiser en stériles efforts pour obtenir de l'intendance, qui la sépare du commandement comme une infranchissable barrière, les mesures propres à éviter les catastrophes. Vous la verrez, avec un personnel insuffisant, sans les ressources nécessaires, se dévouer à son ingrate besogne, et payer de la vie des siens des errements qu'elle condamnait ; vous verrez enfin à quoi peut aboutir, ainsi que l'a dit, avec sa légitime autorité, le docteur Chenu, « la direction « laissée à l'incompétence, et le contrôle dans « les mêmes mains que la direction » (1).

Il est, dans l'art militaire, un principe qui me paraît singulièrement méconnu de nos jours ; c'est qu'il ne suffit pas de conduire vaillamment au feu de vaillants soldats ; il faut, avant tout, savoir conserver les troupes, pour présenter au combat le plus fort contingent possible ; c'était l'opinion du maréchal Bugeaud, et l'autorité de ce grand homme de guerre doit avoir quelque poids.

Ce n'est pas le feu de l'ennemi qui est le plus à craindre en campagne : sur les 95,000 héros dont les cendres reposent sur la terre de Crimée, et en Turquie, ou qui sont revenus mourir sur le sol de la patrie, 20,000 seulement ont été tués ou sont morts des suites de leurs blessures. Les maladies, les privations, l'absence de précautions hygiéniques tuent dix fois plus de soldats que le fer et le plomb : telle mesure anti-hygiénique

(1) Chenu. De la mortalité dans l'armée. — Paris, 1870.

amène plus de désordres que plusieurs batailles rangées.

Qui donc est le plus compétent pour prévoir et prévenir de semblables malheurs, de l'intendant ou du médecin ? Quand donc serait-il plus urgent d'y songer qu'à notre époque où le nombre fait la force et souvent décide de la victoire ?

C'est ce qu'ont bien compris les Anglais après l'expérience funeste de leur premier hiver devant Sébastopol ; c'est ce qu'ont saisi du premier coup d'œil les Américains au début de la guerre mémorable de la Sécession ; c'est ce que savaient les Prussiens dont l'organisation sanitaire excitait chez ceux qui l'ont pu voir de près autant d'envie que leur organisation militaire.

Et si, dans les armées dont je vous parle, ont été obtenus des résultats qui ne seront peut-être jamais surpassés, c'est qu'elles ont su confier aux seuls hommes compétents, aux médecins, la solution des plus graves questions qui intéressent le salut des armées.

Mais je m'aperçois que je me laisse encore entraîner. Que voulez-vous, Messieurs, ce soldat, que j'ai vu si héroïquement combattre, si noblement souffrir, si généreusement mourir, j'ai appris à l'aimer ; et dût ma voix ne trouver d'écho que dans vos cœurs, je dirai chaque fois que je le pourrai ce que l'expérience m'a enseigné sur les causes de ses souffrances !

Je reviens à mon sujet.

Qu'il suive les troupes sur les champs de bataille, ou s'enferme avec elles dans les villes assiégées, il arrive souvent au chirurgien d'armée de tomber entre les mains de l'ennemi. Quelle était au seizième siècle la condition du chirurgien prisonnier de guerre ?

Les prisonniers de ce temps étaient diversement traités suivant leur rang.

Les personnages de distinction étaient soigneusement gardés pour être mis à rançon : leur vie était précieuse à l'ennemi, et après le combat l'on entourait cette catégorie de captifs des soins les plus empressés. Pour n'avoir pu sauver le seigneur de Martigues, blessé à la poitrine par un boulet, et tombé entre les mains des Impériaux, lors de la prise d'Hesdin, A. Paré faillit encourir la colère du duc de Savoie, qui pleura de rage de se voir frustré d'une si riche proie (1).

Quant aux combattants de moindre valeur, leur sort variait suivant les circonstances. Si parfois ils avaient la vie sauve, trop souvent aussi ils étaient massacrés lors des prises d'assaut, plus fréquentes que de nos jours, ou pendus aux créneaux des murailles qu'ils étaient coupables d'avoir trop bravement défendues. Quelquefois même, témoin certaines anecdotes de Paré (2), on les soumettait à un raffinement de tortures que ma plume se refuse à décrire ; et certes, il est peu

(1) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 714.
(2) Ibid., p. 712.

d'historiens qui nous ait retracé d'une façon plus fidèle, avec une plus horrible naïveté que notre chirurgien,les atrocités de ces guerres du seizième siècle.

La potence pour les misérables, la ruine pour les plus fortunés, telle était trop souvent la perspective qui s'offrait aux prisonniers, et qui fit plusieurs fois trembler A. Paré.

Rien n'est plus curieux, pour en citer un trait en passant, que le chapitre où il raconte ses perplexités après la prise d'Hesdin.

Dans la crainte d'être reconnu comme chirurgien du Roi et d'être soumis à une grosse rançon, il échange ses riches vêtements, la saie de velours, le pourpoint de satin et le manteau de fin drap, contre les haillons d'un soldat; il se barbouille de suie, et s'affuble de telle façon qu'on l'eût « plustost « prins pour vn ramonneur de cheminée que pour « vn Chirurgien de Roy (1). »

Mais bientôt les commissaires chargés d'élire les prisonniers arrivent dans la ville, et dans la crainte d'être confondu avec la soldatesque et de se voir couper la gorge, il se ravise et se déclare chirurgien.

Les chirurgiens étaient par conséquent de ceux qu'on acceptait à rançon.

A notre époque, Messieurs, on s'est beaucoup occupé de ce que devait devenir le personnel du service sanitaire fait prisonnier de guerre; et

(1) Œuvres complètes, t. III, p. 711.

c'est la convention internationale de Genève, signée en 1864 entre les représentants des puissances européennes, qui fait loi en pareille matière. Elle a établi la neutralité du personnel des services sanitaires : c'est un progrès, cela est vrai.

Cette convention a résolu à l'honneur de l'humanité et au bénéfice du vaincu, le problème qu'A. Paré soulevait, il y a plus de trois siècles, en ces quelques mots : « Cependant ie fis vn dis- « cours en mon âme, si ie deuois faire le niais, « et ne me donner à connoistre estre Chirur- « gien, *de peur qu'ils ne me retinssent pour penser « leurs blessés.* » (1)

Mais je me suis toujours demandé en quoi cette convention avait modifié la situation des blessés eux-mêmes. Au reste, elle présente son mauvais côté.

Si le principe de la neutralité du personnel sanitaire en temps de guerre est une chose excellente, que de difficultés à la mettre en pratique dans le tumulte des batailles ! Le drapeau et le brassard à croix rouge n'ont-ils jamais protégé que des ambulanciers, et un ennemi sans conscience ne peut-il masquer sous ces emblèmes un espionnage indignement organisé ?

Déjà au XVI[e] siècle se dressait cette question de l'espionnage réalisé par les neutres. C'est Paré lui-même qui nous l'apprend. Après la bataille de Saint-Quentin, il est adressé par le Roi au maréchal

(1) Ibid. p. 721.

de Bourdillon, afin d'obtenir du duc de Savoie l'autorisation d'aller panser monsieur le Connétable, grièvement blessé. « Mais, écrit notre « auteur, iamais le duc de Sauoye ne voulut con- « sentir que i'allasse vers ledit seigneur le « Connestable, disant qu'il ne demeureroit sans « Chirurgien : et qu'il se doutoit bien que ie n'y « fusse allé seulement pour le penser, mais « plustot pour bailler quelque aduertissement audit « seigneur le Connestable, et qu'il sçauoit que ie « sçauois bien faire autre chose que de la Chirur- « gie, et qu'il me connoissoit pour auoir esté son « prisonnier à Hédin. (1) »

Nous avons, sous la conduite de Paré, suivi pas à pas le chirurgien d'armée du XVI^e^ siècle. Nous avons vécu de sa vie, nous en avons appris les devoirs et les dangers : le moment me paraît venu de vous dire quelles étaient les récompenses qu'il pouvait ambitionner.

Dans le cours de sa carrière militaire, A. Paré obtint successivement les titres de chirurgien ordinaire, de premier chirurgien et conseiller du Roi. Il avait atteint le faîte des honneurs auxquels il pouvait prétendre.

Les choses se passent de même aujourd'hui, et lorsqu'il y avait des monarques en France, les rois et les empereurs ont bien souvent choisi dans l'armée leurs médecins et leurs chirurgiens.

Mais *non omnibus licet adire Corinthum*. De nos

(1) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 720.

jours, le médeein d'armée qui a bien mérité de son pays trouve sa récompense dans l'avancement ou la croix de la Légion d'Honneur. Et, malgré les injustes restrictions que certains gouvernements avaient cru devoir imposer au corps de santé des armées, l'on peut dire aujourd'hui que nos médecins militaires peuvent *aspirer* à tous les grades de notre ordre national. Je ne sache pas qu'au seizième siècle l'éperon de chevalier ait été accordé aux chirurgiens : il fallait pour le gagner verser le sang sur les champs de bataille.

Les récompenses pourtant ne leur manquaient pas : au lieu du caractère national qu'elles revêtent à notre époque, elles étaient alors le témoignage de la reconnaissance privée.

On peut dire que Paré en fut comblé. Il serait trop long et fastidieux de vous en faire l'énumération complète. Tantôt c'étaient de beaux écus sonnants qui lui venaient, soit des rois, soit des grands seigneurs, soit même des hommes d'armes et des archers de sa compagnie.

Dans d'autres circonstances ce sont des cadeaux qu'on lui fait : le seigneur de la Roche-sur-Yon lui envoie un jour « un tonneau de vin, plus gros qu'une pipe d'Anjou (1). » Un autre jour une dame de haut parage, la duchesse d'Ascot, tire un diamant de son doigt et lui en fait présent, en reconnaissance des soins qu'il avait donnés à son père.

(1) Œuvres complètes, etc t. III, p. 702.

Mais sa récompense la plus flatteuse, celle qui devait être la plus douce à ce cœur si dévoué, c'étaient l'estime et l'affection que tous les gens de guerre lui avaient vouées. Comment vous dire l'enthousiasme qui accueillait l'arrivée de Paré dans les camps ou les villes assiégées ? Les soldats se le disputaient et le portaient comme « vn corps sainct (1). » Les grands seigneurs blessés adressaient au Roi leurs supplications pour qu'il leur envoyât son chirurgien. Cette recherche ne lui souriait pas toujours : et bien souvent, comme il l'avoue ingénuement, il se chargeait à regret de sa mission, sachant combien les blessés qui réclamaient sa venue avaient peu de chances d'échapper à la mort (2).

Que de fois ne nous arrive-t-il pas d'assumer de lourdes responsabilités, à nous chirurgiens, qui savons que les personnes étrangères à l'art n'ont d'autre critérium pour nous juger que le succès où l'insuccès de nos efforts !

Il est de ces affections qui doivent fatalement tuer un malade, mais qu'une heureuse hardiesse peut sauver ! Que faire ? Laisser tranquillement le mal poursuivre son œuvre, ou s'exposer à voir un opéré périr entre ses mains dans une tentative qui sera peut-être qualifiée d'aventure ?

Pour ma part, je crois, avec Paré, que le devoir doit primer toute autre considération. Lorsque

(1) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 711.
(2) Ibid., p. 721 et 725.

l'indication existe, le chirurgien doit prendre sans sourciller le parti de l'intervention, dût-il encourir le reproche de témérité. Fais ce que dois, a dit le sage, advienne que pourra !

Les ennemis eux-mêmes se disputaient les soins du grand praticien et le circonvenaient pour l'attacher à leur service : mais, comme Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès, nous le voyous répondre au duc de Savoie que jamais il ne servirait les étrangers (1).

Jamais plus grande popularité n'entoura le nom d'un chirurgien, et c'était justice.

Ce que je vous ai dit de la vie privée de Paré dans les camps, ce que nous savons du dévouement et de la sollicitude que nuit et jour (2) il montrait à l'heure des batailles au service des blessés, suffirait à vous en convaincre. Vous en jugerez mieux encore lorsque j'aurai pesé devant vous la valeur scientifique de ce grand chirurgien.

Arrivé à ce point de mon labeur, je me sens écrasé par le mérite de mon héros ; et sous le poids de mon insuffisance, je ne puis que m'écrier avec Horace : *Nos conamur tenues grandia.*

Je vous ai dit, Messieurs, à quelle école se forma seul cet élève du barbier ; et quelle école que celle des combats !

Supposez réunies sur un seul homme, après une bataille, les blessures observées sur tous, vous ne

(1) Œuvres complètes, t. III, p. 716.
(2) Ibid., t. III, p. 709.

trouverez aucune parcelle de peau intacte, aucun lambeau de chair qui soit respecté, aucune portion d'os qui ne soit fracassée.

Les chirurgiens qui exerçaient avec lui aux armées ont vu comme lui cette œuvre du carnage ; lui seul sut y découvrir des secrets qui échappaient à tous, et qui devaient rendre sa mémoire impérissable.

Je ne puis vous raconter en détail les cures mémorables qu'il opéra : ses œuvres en sont pleines : et quelques-uns de ces faits ont franchi le domaine de la science chirurgicale et sont restés historiques ; témoin le fameux coup de lance que le duc de Guise reçut à travers la figure au siége de Boulogne, et qui lui valut le surnom de *Balafré* (1) ; témoin encore la blessure qui coûta la vie au roi de Navarre devant Rouen (2).

Ce qui peut exciter votre intérêt, ce sont les faits d'ordre général, qui ont imprimé un cachet particulier à la chirurgie de l'époque.

Parmi les découvertes que ce grand génie dut à la chirurgie d'armée, il en est deux surtout qui eussent suffi à immortaliser son nom : ce sont les méthodes qu'il fit connaître de panser les plaies par coups de feu, et d'arrêter les hémorrhagies à la suite des amputations.

Avant Paré, sur la foi de Vigo, que les plaies par armes à feu étaient envenimées, les chirur-

(1) OEuvres complètes, etc., t. III, p. 696.
(1) Ibid, t. III, p. 723.

giens les cautérisaient avec de l'huile de sambuc bouillante, à laquelle on mélangeait un peu de thériaque.

Paré fit d'abord comme ses maîtres et ses contemporains. Un beau jour, son huile vint à lui manquer et force lui fut d'appliquer un onguent, faute de mieux.

Vous figurez-vous, Messieurs, l'anxiété du jeune chirurgien, (il n'avait pas 20 ans), habitué à ne jurer que sur la parole du maître? Il ne put en dormir de la nuit. Et quel est celui d'entre nous, j'en appelle à mes confrères, qui, au début de sa carrière, n'a pas eu sa nuit d'insomnie pour s'être vu forcé de transgresser les préceptes classiques?

Il se leva de grand matin pour aller visiter les pauvres blessés qu'il croyait avoir si mal pansés. Quel ne fut pas son étonnement de les trouver en bon état, tandis que ceux qui avaient été traités par l'huile bouillante étaient en proie à l'inflammation et à la fièvre!

Ce fut un trait de lumière qu'il s'empressa d'accueillir. « Adonc, dit-il, ie me déliberay de « ne iamais plus brusler ainsi cruellement les pau- « ures blessés des harquebusades (1). » Ce fut à cette observation que la science dut une nouvelle doctrine et le premier traité de chirurgie sérieux sur les plaies par armes à feu (2).

De son temps encore on ne connaissait d'autre

(1) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 691.

(2) Traité « des plaies par harquebuses », t, II, p. 143.

moyen que la cautérisation au fer rouge, pour arrêter l'écoulement du sang par les vaisseaux sectionnés après les amputations.

A. Paré, se révoltant contre cette coutume barbare, proposa de revenir à la méthode de la ligature, qui, quoique anciennement connue et employée, était tombée en désuétude (1). Et ce fut encore à l'armée qu'il eut, en 1552, l'occasion d'y recourir pour la première fois avec un plein succès (2).

Dieu seul peut savoir combien de milliers d'existences humaines ont été sauvées grâce au génie de Paré.

Il eut l'heureuse fortune, en effet, de voir immédiatement ses préceptes accueillis et suivis par la chirurgie de l'Europe entière. Et pourtant, si vous saviez toutes les luttes qu'il eut à soutenir de son vivant pour défendre sa doctrine, toutes les amertumes dont d'impudents adversaires essayèrent d'abreuver ce *bon vieillard,* ainsi qu'il se nomme quelque part ! Cela pourrait vous étonner, si vous ne connaissiez les imperfections et les défaillances du cœur humain.

La profession médicale touche à tant d'intérêts, que celui qui l'exerce avec honneur ne saurait passer inaperçu dans le cercle où il se meut.

Et si vous vous rappelez ce que je vous ai dit de l'état de la chirurgie au seizième siècle, vous

(1) Œuvres complètes, t. II, p. 441.
(2) Ibid., t. III, p. 698.

ne serez pas étonnés de l'émoi qui se produisit parmi les docteurs lorsqu'ils virent se lever cet astre nouveau dont l'éclat devait obscurcir les plus célèbres.

Ils ne lui ménagèrent pas leurs attaques, car c'est le sort du talent d'être en butte aux agressions de l'envie, et le génie lui-même ne saurait s'en affranchir.

Mais c'est aussi le propre du véritable mérite de s'imposer quand même ; il survit à l'injustice et grandit au milieu de la lutte. Que lui importe la calomnie ! Les dents du serpent s'usent sur la lime, et son venin ne saurait en attaquer l'acier.

La réponse de Paré à ses détracteurs eût pu se formuler en trois mots : « *Non omnis moriar!* »

Je ne finirais pas, Messieurs, si je voulais vous montrer toutes les perles que j'ai découvertes dans la partie de ses Mémoires, qui a trait à sa vie militaire. Envisagé comme historien, Paré donnerait lieu, j'en suis sûr, à une étude qui ne serait ni sans intérêt ni sans profit ; la balistique, la stratégie militaire trouveraient dans ces pages naïves des trésors à offrir aux amateurs des choses du passé : et votre Compagnie, Messieurs, ne compte-t-elle pas beaucoup de ces curieux de l'histoire ? Mais un semblable travail dépasse ma compétence ; et j'entends La Fontaine me crier à l'oreille : Ne forçons pas notre talent.

Pourtant pourrais-je vous parler de Paré sans vous signaler cet admirable récit du siége de Metz

en 1552, qui marqua un des plus beaux faits de nos annales militaires ?

Vous me reprocheriez de ne pas vous avoir redit ce que firent nos pères à ces jours de notre gloire.

« C'estoit, dit Paré en parlant des troupes,leur « faire vne grande faveur de permettre de sortir « et de courir sus l'ennemy. » (1)

Et quant aux habitants, écoutez si, selon l'expression de Richerand, l'histoire de la Grèce et de la Rome antiques offrent un plus sublime tableau. « Ils estoient tous résolus que chacun « porteroit leurs thresors, bagues et ioyaux, « et leurs meubles les meilleurs et plus riches « et plus beaux, pour les brusler en la grande « place et les mettre en cendres, de peur que « les ennemis ne s'en preualussent et en fissent « trophée. Pareillement il y auoit gens qui eussent « eu charge de mettre le feu et brusler toutes les « munitions, ensemble d'effondrer aux caues tous « les vaisseaux à vins : autres de mettre le feu « en chacune maison, pour brusler nos ennemis « et nous ensemble. Les citoyens l'auoient ainsi « tous accordé, plustost que de voir le cousteau « sanglant sur leur gorge et leurs femmes et filles « violées et prendre à force par les Espagnols « cruels et inhumains. » (2)

Moi qui ai vécu au milieu de l'armée et des

(1) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 703.
(2) Id., p. 706.

habitants de Metz pendant le siége de 1870, je n'ai pu retenir mes larmes en relisant ces pages. L'esprit de nos aïeux soufflait sur cette vaillante armée et cette héroïque population.

Et pourtant !... *Quomodo ceciderunt fortes?*

Ceux qui dorment là-bas sur cette terre étrangère, mais toujours amie, témoignent par leur nombre de la bravoure de ceux qui leur ont survécu ; et nous, à notre tour, nous sommes les témoins de ces admirables citoyens, qui jettent aujourd'hui vers la patrie démembrée un regard d'espérance.

L'honneur est sauf assurément; mais, hélas ! aujourd'hui allemande, Metz n'est plus Metz la pucelle !...

Il est un autre passage du récit de Paré qui m'a profondément impressionné : je vous en dirai tout à l'heure la raison. C'est celui où il raconte les péripéties de son voyage pour pénétrer dans la ville assiégée, où il était envoyé par le Roi : « Lorsqu'estions, dit-il, à huit ou dix lieues de « Mets, n'allions que de nuit : où estant près du « camp ie vis à plus d'vne lieue et demie des feux « allumés autour de la ville, ressemblant quasi « que toute la terre ardoit, et m'estoit aduis que « nous ne pourrions iamais passer au trauers de « ces feux sans estre découuerts, et par consé- « quent estre pendus et étranglés, ou mis en « pièces, ou payer grosse rançon. » (1) La pers-

(1) Œuvres complètes, etc., t. III, p. 701.

pective était, vous en conviendrez, peu rassurante.

Il m'est arrivé un jour, Messieurs, dans ma carrière de médecin militaire, d'être obligé de traverser des lignes ennemies pour me rendre à mon poste.

C'était le 22 avril 1871, au moment de la Commune. Je quittais le Val-de-Grâce pour gagner l'armée de Versailles. Défense était faite aux hommes âgés de moins de 40 ans de sortir de la place, et vous pouvez m'en croire, à cette date les issues étaient bien gardées.

Lorsqu'après une première tentative infructueuse, je me vis saisi par les insurgés, et traîné le long des remparts de poste-caserne en poste-caserne, sans connaître le sort qui m'était réservé ; « i'eusse bien et volontiers voulu, comme Paré, « estre encore à Paris, pour le danger éminent « que ie preuoyois (1). »

L'intervention d'un officier fédéré me sauva ; malheureusement je n'ai jamais connu le nom de mon libérateur.

Je fus plus heureux le lendemain et parvins à m'évader.

Hélas ! je ne respirai que lorsque j'eus gagné les lignes prussiennes ! Je ne saurais vous redire, Messieurs, le cri de malédiction jeté contre Paris par ce médecin militaire, qui ne se trouvait à l'abri de l'aveugle fureur des siens que sous la sauvegarde d'une sentinelle ennemie.

(1) Ibid. p. 701.

Aujourd'hui justice est faite. Pitié pour le pauvre peuple égaré ; mais haine éternelle aux doctrines subversives qui corrompent son cœur et obscurcissent son esprit.

Il est des hommes dont l'éloge est terminé quand on a célébré leurs talents ; pour moi, ma tâche n'est pas finie, car chez A. Paré les qualités du cœur s'alliaient aux dons du génie.

La vertu qui dominait chez ce chirurgien d'armée c'était son grand amour pour les « pauures blessés ». Ce serait une erreur de croire que l'aspect des champs de bataille endurcisse le cœur du médecin. Si la vue du sang, l'habitude d'entendre les cris de la douleur, le rendent impassible, et fortifient son sang-froid, ne criez pas à l'indifférence ; il ne fait que se dépouiller d'une *sensiblerie* qui ne pourrait qu'être funeste à ceux dont il répond.

Il faut lire tout ce qu'a écrit Paré, pour voir quelle immense compassion il éprouvait à l'égard des victimes de la guerre : chacune de ses pages est un plaidoyer en faveur du soldat blessé.

L'amour du blessé n'avait d'égal chez lui que l'amour de la science ; et la science n'était-elle pas l'arsenal où il puisait ses armes contre ces engins qui « pour en parler proprement et à la « vérité, comme il dit, surpassent en figures, en « cruauté, les choses que l'on sçauroit penser les « plus cruelles (1). »

(1) Œuvres complètes, etc., t. II, p. 123.

En voulez-vous quelques preuves. Il eut la patience de faire deux ans la cour à un chirurgien, de Turin, pour en obtenir une recette qui passait pour guérir merveilleusement les plaies faites par harquebuses, et il se déclare « bien ioyeux » d'avoir pu la connaître au bout de ce temps, à force d'or et de présents (1).

Autre part, il nous apprend que dans ses voyages il s'enquérait auprès des chirurgiens, avec qui le hasard lui créait des relations, des choses rares de leur pratique afin d'apprendre toujours quelque chose de nouveau (2).

Voyez-vous ce prince de la science qui ne dédaigne pas d'interroger les plus obscurs ! Quelle leçon de modestie ne donne-t-il pas à plusieurs !

Avec l'amour des blessés et de la science, il en avait un autre au cœur, c'était l'amour de Dieu.

Profondément religieux, il s'adressait à Dieu en faveur de ses blessés ; mais cette prière secrète, il la formulait au fond de son cœur, et ne songeait pas à faire de sa piété véritable une piperie à l'adresse des âmes pieuses. Un jour qu'il venait d'examiner un blessé, « ie m'en allay, dit-il, « promener en vn iardin, là où ie priay Dieu « qu'il me fit ceste grâce, qu'il guarist : et qu'il « bénist nos mains et les médicamens, à com- « battre tant de maladies compliquées (3) ».

(1) OEuvres complètes t. III, p. 691.
(2) Ibid. p. 733.
(3) Ibid. p. 727.

C'est lui qui a prononcé ces paroles que David a gravées au pied de sa statue; « Ie le pensay, et Dieu le guarist. »

Faut-il ne voir dans ces mots, ainsi que quelques-uns l'ont voulu, qu'une profession de foi fataliste, qui permettrait au chirurgien, une fois la blessure pansée, de se croiser les bras, en attendant l'intervention de la Divinité.

Toute la vie et toute la doctrine de Paré se dressent contre une semblable interprétation. Paré fataliste ! lorsqu'il a par sa seule observation prévu les principes qui dirigent la science moderne. N'est-ce pas lui qui a écrit : « Il « ne suffit au Chirurgien de faire son deuoir « enuers les malades, mais il faut que le malade « face le sien, et les assistans et *les choses* « *extérieures?* (1) »

Les choses extérieures ? Mais l'idée de la science hygiénique, sans laquelle il ne saurait y avoir de salut pour les armées, était en germe dans ces deux mots, si les docteurs de l'époque avaient su observer comme cet apprenti barbier.

N'est-ce pas lui encore qui signalait, au siége de Rouen, cet « air si malin, qui estoit cause que « plusieurs mouroient, voire de bien petites « blesseures ? (2) »

La parole de Paré était l'acte de foi d'un chrétien à l'intervention divine dans le gouvernement

(1) OEuvres complètes, etc., t. III, p. 711.
(2) Ibid., t. III, p. 723.

des choses de ce monde, et rien autre chose ; mais ce chrétien savait aussi qu'il faut s'aider soi-même pour que le ciel nous aide.

Il n'est pas jusqu'à des qualités plus modestes et plus intimes dont nous ne trouvions la trace dans ses mémoires.

Si, malgré les fatigues et les souffrances qu'il nous rapporte avoir endurées à la guerre, il sut arriver jusqu'à une longue vieillesse (près de 75 ans), il le dut à la pratique scrupuleuse des règles de l'hygiène. C'est ainsi qu'en nous parlant des festins que les gentilshommes des Flandres lui offrirent à l'occasion de la guérison du duc d'Ascot, il nous raconte qu'il ne se départit jamais de sa sobriété habituelle. « I'estois à table, dit-il, « tousiours au haut bout, là où tout le monde « beuuoit carous à luy et à moy, pensans m'e- « nyurer, ce qu'ils ne sceurent ; car ie ne beuuois « que comme i'auois accoustumé (1). »

Enfin ce front sévère, si empreint de la gravité des sentiments qui agitaient son âme, ne se déridait-il jamais ? Cet œil, dans lequel se reflétait la grandeur des conceptions, ne perdait-il jamais de l'austérité de son regard ? Assurément, Messieurs, Paré savait sourire ; il riait même à l'occasion ; j'en jure par ses écrits, où vous pourriez en maints endroits vous délecter de ce vrai sel gaulois, dont nos pères firent jaillir la source.

Je vous ai montré quelles furent l'indépen-

(1) Œuvres complètes, t. III, p. 732.

dance et la fermeté de son caractère, en vous disant sa fière réponse au duc de Savoie ; ces qualités le suivirent jusqu'au bout de sa carrière. Il en donna une dernière preuve quatre mois avant sa mort lors de l'investissement de Paris par Henri IV. Au lendemain d'une émeute, dans laquelle le peuple demandait du pain ou la paix, et qui avait valu la potence aux principaux meneurs, il rencontra dans la ville l'archevêque de Lyon, l'un des plus enragés ligueurs, et osa lui crier : « Monseigneur, « ce pauvre peuple que vous voyez ici autour de « vous meurt de mal rage de faim, et vous « demande miséricorde..... Voyez-vous pas que « Paris périt au gré des méchants qui veulent « empêcher l'œuvre de Dieu, qui est la paix ? »

Le langage de ce « bonhomme » étonna l'archevêque et le laissa sans réponse. (1)

Tel il était dans ses actes, tel il fut comme écrivain. Tout respire la vérité dans ses récits : on peut en juger par le soin avec lequel il raconte les moindres incidents de sa vie militaire, alors même qu'ils semblent le moins à son honneur.

Le beau, a dit Platon, est la splendeur du vrai : voilà pourquoi l'œuvre de Paré, de cet esprit inculte, qui écrivit sans avoir appris l'art d'écrire, restera comme un monument digne de l'admiration des siècles. Il aurait pu s'écrier avec le poète : *Exegi monumentum ære perennius.* Mais il est,

(1) Malgaigne, introduction aux œuvres de Paré, p. CCXCIV et CCXCV.

comme toujours, plus modeste : « Mon discours est véritable, » s'est-il borné à dire à ses ennemis, et la postérité a ratifié le jugement qu'il avait lui-même porté sur son œuvre.

Tel fut, Messieurs, Ambroise Paré, envisagé comme chirurgien d'armée. Puisse cette étude, qui est une nouvelle marque d'affection pour le corps dans lequel j'avais trouvé, suivant l'expression d'un de nos plus vénérés confrères (1), honneur et bonheur, obtenir vos suffrages, comme le premier témoignage du prix que j'attache à la faveur que vous m'avez faite !

(1) Dr Alexandre : Discours de rentrée à l'École de Médecine, 1873-74.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RECEPTION DE M. LE Dr FAUCON

Par M. DAUSSY.

(Séance du 14 Avril 1876).

MONSIEUR,

Ambroise Paré est une des grandes et belles figures de ce seizième siècle, si agité, mais si puissant, et si fertile en caractères de trempe vigoureuse. Les esprits primesautiers y abondent, et les novateurs n'y manquent point. Il semble que la nature ait voulu proportionner l'énergie des hommes de cette époque aux efforts que devaient leur demander les grandes luttes auxquelles ils furent appelés à prendre part : ou peut-être serait-il plus vrai de dire que ce sont les évène-

ments qui ont fait surgir et mis en lumière les âmes fortes et les esprits puissants, en sollicitant leur activité par les besoins impérieux du mouvement qui se produisait. Le moyen-âge était fini, et sur les ruines de la féodalité qui s'écroulait, la royauté élevait, non sans efforts, l'édifice nouveau d'un pouvoir unique et centralisateur. Elle rêvait même la reconstitution de l'empire de Charlemagne, et cette ambitieuse visée donnait lieu aux grandes guerres de François Ier et de Charles-Quint. La récente découverte de l'imprimerie venait de fournir à la pensée humaine un merveilleux instrument de communication qui lui permettait d'étendre partout son rayonnement. La Renaissance avait réveillé d'un sommeil de plusieurs siècles le goût des lettres et des arts qui se ranimait plein de ferveur. La science, secouant les routines scolastiques, essayait hardiment des voies nouvelles. La réforme passionnait les âmes pour les questions religieuses et les jetait dans les orages de luttes implacables. De sorte que la guerre, les beaux-arts, la religion se disputaient l'activité humaine qu'elles surexcitaient. C'est dans cette époque de lutte ardente et de fièvre d'esprit que se place la vie d'Ambroise Paré, qui commence en 1517, dans l'année où Luther, en affichant à la porte de l'église de Wittemberg ses quatre-vingt-quinze propositions, donna le signal de la réforme (31 octobre 1517), et qui se termine en 1590, quelques années avant le moment où

Henri IV mit fin aux guerres de religion qui avaient si longtemps désolé la France.

Ce que fut Ambroise Paré comme chirurgien et comme savant, vous venez de le rappeler, Monsieur. Laissez-moi vous dire ce qui m'a le plus vivement attaché dans le rapide coup d'œil que j'ai jeté sur la vie de ce grand homme de bien.

Paré, comme d'autres, mais plus que d'autres peut-être, s'est créé lui-même. Il tenait de la nature des dons rares et précieux. Il sut les développer, d'abord par la pratique de son art, puis par l'étude de la science.

En parlant d'abord de la pratique, il semble que ce soit l'accuser d'avoir contrevenu au premier des aphorismes qu'il a mis en vers sous le titre de « Canons et Reigles chirurgiques. »

« Ce n'est autre chose pratique
« Sinon l'effet de théorique. »

Cependant, il est bien certain qu'il fut praticien, et fort bon praticien avant d'être savant. Dépourvu d'instruction première, fils d'un valet de chambre-barbier du comte de Laval, il n'avait que 19 ans lorsqu'en 1536 on le trouve au siége de Turin, comme chirurgien des gens de pied commandés par M. de Montejean. Déjà il se fait remarquer par son habileté extraordinaire. M. le maréchal de Montejean étant malade, fait venir de Milan un fort célébre médecin, ce qui donne à celui-ci l'occasion de voir à l'œuvre le jeune Paré. « Je « faisois promptement et dextrement et d'une

« grande assurance ; dont ledit médecin m'admiroit « d'estre si adextre aux opérations de chirurgie, « veu le bas aage que j'avois. Un jour, devisant « avec mondit seigneur le mareschal, il lui dit :

Signor tu hai un chirurgico grovone di anni, ma egli é vecchio di sapere et di esperientia. Guardalo bene perché egli ti fara servitio et honore.

« C'est-à-dire tu as un jeune chirurgien d'aage, « mais il est vieil de sçavoir et espérience, gardes- « le bien, car il te fera service et honneur, » sur quoi Paré ajoute avec une fierté naïve : « Mais « le bonhomme ne sçavoit pas que j'avois demeuré « trois ans à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour y traiter « les malades. » Ce stage, commencé à 15 ou 16 ans, n'avait pu faire de lui un savant ; il n'était encore qu'un praticien ; mais il était merveilleusement doué : il possédait ces qualités natives qui, dans l'art de la médecine comme dans les autres, donnent une intuition particulière, et forment comme un sens spécial qui fait deviner les règles de la théorie.

Il y a des peintres qui sont nés coloristes, des gens de loi qui, sans avoir appris méthodiquement la science du droit, mais grâce à leurs aptitudes particulières, entendent admirablement les affaires et font des praticiens excellents. Paré avait reçu de la nature l'habileté de main, la décision du caractère et le coup d'œil ; il savait voir. Son défaut d'instruction première fut peut-être un

bonheur ; car il ne fut point tenté de laisser égarer son esprit dans le vide des discussions purement théoriques. Il lui fallut s'habituer dès l'origine à se servir des dons naturels qu'il possédait, à étudier le fait, à s'instruire par l'expérience.

« Raison n'a que voir ny chercher.
« Là où l'on peut du doigt toucher.

Ce qu'il avait vu, et bien vu, ce qu'il avait touché du doigt, était acquis, et plus solidement que par aucun raisonnement. Aussi toute sa vie il demeura fidèle à cette règle et, avec une persévérance en même temps qu'une sagacité admirables, il ne cessa de demander à l'expérience ses enseignements vivants et féconds.

« Cil qui est expérimenté
« Besongne bien plus à seurté
« Que celui qui a grand science
« Et n'a aucune expérience. »

Du reste les occasions ne lui manquèrent pas. Il les recherchait avec ardeur, mais on peut dire qu'elles s'offraient naturellement et même accouraient au-devant de lui dans un temps où les guerres se succèdaient sans relâche. Vous nous l'avez montré à Turin, à Boulogne, à Hesdin, à Metz et dans bien d'autres lieux, suivant les armées pour apporter le secours de son art à ces pauvres blessés qu'il aimait d'un cœur compatissant et pour le soulagement desquels il avait un dévouement sans bornes. Paré a raconté ses campagnes comme nous dirions aujourd'hui : il

les appelle tout simplement ses voyages. On trouve dans sa narration bien des choses extrêmement intéresssantes non-seulement pour la chirurgie, mais pour l'histoire des mœurs du temps.

En lisant ces Mémoires, trop courts à mon gré, je me rappelais une série de tableaux de Callot qui, dans la galerie du palais Borghèse, à Rome, ont retenu longtemps mon attention. Cela s'appelle la Vie du soldat. Les mœurs militaires d'autrefois y apparaissent dans toute leur horrible ferocité, dans leur licence effrénée. Cette peinture absolument réaliste, est, à ce titre, un chapitre curieux d'histoire. Paré, sans dessein prémédité d'écrire sur les choses du temps, nous montre, en racontant les circonstances où il eut occasion de pratiquer des opérations intéressantes, que le pinceau de Callot n'a rien exagéré en retraçant des mœurs qui, à son époque, étaient restées les mêmes.

Permettez-moi de reprendre en détail le fait que vous avez cité du voyage de Paré en Allemagne dans l'année 1552.

« Je ne veux laisser à dire qu'il fut ordonné que « les compagnies de MM. de Rohan, du comte de « Sancerre, de Jarnac (qui estoient chacune de « cinquante hommes d'armes) chemineroient sur « les ailes du camp : et Dieu sçait comme nous « avions disette de vivres, et proteste à Dieu que « par trois diverses fois je cuiday mourir de faim « et n'estoit faute d'argent, car j'en avois assez

« et ne pouvions avoir vivres que par force, à « raison que les paysans les retiroient dedans les « villes et chasteaux. Un des serviteurs du capi- « taine enseigne de la compagnie de Monsieur de « Rohan, alla avec d'autres pour entrer en une « Eglise où les paysans s'estoient retirés, pensant « trouver des vivres par amour ou par force : « mais entre les autres cestuy là fut bien battu, « et s'en revint avec sept coups d'espée à la teste : « le moindre pénétroit la seconde table du crane : « et en avoit quatre autres sur les bras, et un sur « l'espaule droite, qui coupoit plus de la moitié de « l'omoplate ou paleron. Il fut rapporté au logis « de son maistre, lequel le voyant ainsi navré, et « qu'aussi devoit-on partir dès la pointe du jour, « et n'estimant pas qu'il deust jamais guarir, « fit caver une fosse, et le vouloit faire jetter « dedans, disant qu'aussi bien les paysans le mas- » sacreroient et le tueroient. Meu de pitié, je lui « dis qu'il pourroit encore guarir s'il estoit bien « pensé : plusieurs gentilshommes de la compa- « gnie le prièrent de le faire mener avec le bagage, « puisque j'avois ceste volonté de le penser : ce « qu'il accorda, et après que je l'eus habillé, fut « mis en une charrette, sur un lict bien couvert et « bien accomodé qu'un cheval trainoit. Je lui fis office de médecin, d'apothicaire, de chirurgien, « et de cuisinier : je le pensay jusques à la fin de « la cure et Dieu le guarist ; dont tous ceux de ces trois compagnies admiroient ceste cure. Les

« hommes d'armes de la compagnie de M. de « Rohan, la première monstre qui se fit, me don- « nèrent chacun un escu, et les archers demy « escu. »

Que de choses dans ce naïf récit ! Comme ce tableau est vivant ! On voit d'abord à quoi en était alors ce que nous appelons le service de l'intendance. Voilà des troupes qui souffrent cruellement de la disette, non pas dans une ville assiégée, mais en rase campagne, puisqu'elles sont employées à pousser des reconnaissances sur les ailes de l'armée. Elles n'ont, pour vivre, d'autre ressource que de piller les paysans et elles ne trouvent absolument rien dans les demeures que ceux-ci ont abandonnées, car ils se sont réfugiés avec tout ce qu'ils pouvaient posséder dans les villes, dans les châteaux, au besoin dans leur église, où ils se défendent en désespérés. Voici maintenant un soldat, le brosseur d'un capitaine, qui, pour procurer des vivres à son officier, a voulu forcer l'église, et qu'on rapporte si mal traité que vraisemblablement il n'en reviendra point. Son maître ne voit rien autre chose à faire pour le pauvre diable que de l'enterrer tout de suite puisqu'on doit partir le lendemain. Et notez qu'i croit faire en cela œuvre de charité ; c'est pour éviter au blessé d'être massacré par les paysans, et d'ailleurs pour lui épargner des souffrances inutiles.

C'était ainsi que les gens de guerre comprenaien

l'humanité. Relisez plutôt ce passage du *Voyage à Turin :*

« Estant en la ville j'entray en une estable pour « cuider loger mon cheval et celui de mon homme, « là où je trouvay quatre soldats morts et trois « qui estoient appuyés contre la muraille leur face « entièrement défigurée, et ne voyoient, n'oyoient « ni ne parloient, et leurs habillements flamboient « encore de la poudre à canon qui les avoit brus- « lés. Les regardant en pitié il survint un vieil « soldat qui me demande s'il y avoit moyen de « les pouvoir guarir : je dis que non. Subit il « s'approcha d'eux et leur coupa la gorge douce- « ment et sans cholère. Voyant ceste grande « cruauté, je luy dis qu'il estoit un mauvais homme. « Il me fit response qu'il prioit Dieu que lorsqu'il « seroit accoustré de telle façon qu'il se trouvast « quelqu'un qui lui en fît autant, afin de ne lan- « guir misérablement. »

Ce vieux troupier, qui achève les blessés par bonté de cœur et en demandant à Dieu qu'à l'occasion une âme charitable en fasse autant pour lui, donne une idée bien exacte de l'époque. Voilà ce que pensaient les gens de guerre, et de quel prix était alors la vie d'un homme.

Aujourd'hui, l'humanité peut dire avec un légitime orgueil : « Nous avons changé tout cela. » Et de la révolution qui s'est faite dans les mœurs, Ambroise Paré a le droit de revendiquer sa large part. Voyez comme son cœur se révolte de la

cruauté du vieux troupier. C'est que le fils du valet de chambre appartenait à la noble race de ceux qui diront plus tard : « Notre métier n'est pas de tuer, « mais de guérir. » Il est né avec l'amour de ses semblables, il est pénétré de compassion pour leurs souffrances. Chez lui, si la main du chirurgien, habile et ferme, n'hésite point à trancher les chairs et à scier les os, le cœur de l'homme est plein d'une tendresse profonde, d'une ardente charité. Écoutez-le à son entrée à Turin.

« Nous entrâmes à foulle en la ville, et passions « pardessus les morts, et quelques uns ne l'étant « encore, les oyions crier sous les pieds de nos « chevaux, qui me foisoient grande compasion en « mon cœur. Et véritablement je me repenti « d'estre parti de Paris pour voir si piteux spec- « tacle. »

Ce n'était pas une âme ordinaire que celle où l'on trouve de tels élans au milieu de la férocité de la vie militaire d'alors. Aussi lorsqu'il est question de jeter vivant, dans la fosse, le pauvre brosseur dont je vous ai parlé, vous voyez Paré désolé. car si grièvement blessé que soit cet homme haché de coups d'épée, on pourrait peut-êre encore le sauver. « Meu de pitié » comme il le dit, il entreprend donc la cure, et voyez comme il se donne au pauvre malade. Il l'habille, il le couvre avec soin, lui fait un lit, le fait transporter avec précaution : rien ne l'arrête, rien ne le rebute ; il se fait non-seulement le chirurgien, mais l'apothicaire et même

le cuisinier du blessé. Et quand, à force de soins assidus et délicats, il est parvenu à lui sauver la vie, joyeux du succès obtenu, heureux du service rendu à un de ses semblables, il en reporte comme toujours l'honneur à Dieu, et, suivant la formule qu'on retrouve presque à chaque page de ses récits, nous dit que si c'est lui qui le pansa, ce fut Dieu qui le guérit,

Voyez combien est communicative la chaleur d'un grand cœur. Les hommes d'armes, ces rudes et grossiers soudards, sont touchés du dévouement généreux de Paré; saisis d'admiration, remués, ils veulent avoir aussi leur part dans cette œuvre d'humanité, et ils se cotisent, la première fois qu'ils reçoivent leur solde, pour offrir une récompense à celui qui a sauvé leur pauvre camarade.

De pareils traits sont nombreux dans la vie de Paré. On voit dans ses récits qu'il était animé d'un profond amour de l'humanité, qu'il aimait son art avec passion et le pratiquait avec un admirable désintéressement.

Mais il ne fut pas seulement un grand praticien, il fut aussi un grand savant. De bonne heure il avait compris la nécessité de réunir, par une induction puissante, les données acquises par l'expérience, pour arriver à constituer la science sur la base de faits bien étudiés et bien compris. Il lui fallait pour cela puiser, non-seulement dans les connaissances assurément insuffisantes de sa

pratique personnelle, si étendue qu'elle fut, mais dans les trésors d'expérience amassés avant lui par tous ceux qui s'étaient occupés de médecine et de chirurgie. Il s'adonna donc à l'étude approfondie de tous les ouvrages de science. On est étonné de sa force de volonté et de sa persévérance au travail. Dans une vie agitée et occupée comme la sienne il trouva le moyen de se livrer à une prodigieuse lecture. Auteurs anciens et modernes, grecs, latins, arabes, italiens ; Pères de l'église, philosophes, poètes, tous ont fourni des citations à l'ouvrage où Paré a formulé les doctrines qui étaient le résultat de ses travaux assidus. Hippocrate y est cité 390 fois, Galien, 553. On est obligé de constater avec regret que cette belle et puissante intelligence était encore obscurcie par certains préjugés de son temps qui nous font aujourd'hui sourire. Paré croyait aux sorciers, et à leur pouvoir, par exemple, de nouer l'aiguillette. Mais on se sent comme soulagé de trouver, tout à côté de semblables erreurs, des traits vigoureux de saine et droite raison comme dans ce passage.

« Il est certain que les sorciers ne peuvent « guarir les maladies naturelles... Et quand à « quelques empiriques qui curent les playes simples « par seule application de linges secs ou trempés « en eau pure. et quelques fois les guerissent, « pour cela ne faut croire que ce soit enchantement « ny miracle, comment pensent les idiots et

« populace, mais par le seul bénéfice de nature,
« laquelle guarit les playes, ulcères, fractures, et
« autres maladies : car le chirurgien ne fait
« que luy aider en quelque chose, et oster ce
« qui empescheroit, comme douleur, fluxion,
« inflammation, aposteme, gangrene ; et autres
« choses qu'elle ne peut faire comme réduire
« les os fracturés et luxés, boucher un grand
« vaisseau pour estancher un flux de sang, extirper
« une loupe, extraire une grosse pierre en la
« vessie, oster une chair superflue, abattre une
« cataracte, et une infinité d'autres choses que
« nature de soy ne peut faire. »

Vous venez de nous dire, Monsieur, les progrès que Paré fit faire à la science et les services que son génie a rendus à l'humanité, mais si le savant vous appartient, l'homme est à tous, et je n'ai pu résister au plaisir de prendre à cette existence si belle et si pure quelques-uns des traits qui l'honorent.

Celui qui me paraît dominant, c'est l'unité de cette vie si remplie. Avec des facultés puissantes, un esprit large et ouvert de tous côtés, Paré ne s'est point laissé aller à la tentation de sortir du cercle de ses études. Dans les temps si profondément troublés où il a vécu, et malgré l'importance que donnaient à sa personnalité des services éminents, nous ne le voyons point se laisser distraire par la politique de l'exercice assidu

de sa noble profession. Les discordes religieuses qui déchiraient le pays semblent n'avoir pu troubler son âme. On s'est demandé s'il n'avait point quelque penchant pour la religion réformée ; ce qui est certain c'est qu'il mourut dans le sein de l'Église catholique. Sa grande figure passe, sereine, au milieu des orages effroyables des passions politiques et religieuses déchaînées. Il est tout à la science, tout à l'exercice de son art. Sa vie est exclusivement consacrée au soulagement des souffrances de l'humanité ; il aime sa profession d'un amour aussi entier qu'il est noble et pur. Il a mis dans ses règles chirurgiques que

« Celui qui pour avoir et non pas pour sçavoir
« Se fait chirurgien, manquera de pouvoir. »

Ce n'est pas seulement au chirurgien que cela doit s'appliquer. Dans toute profession libérale il est vrai de dire qu'on ne peut conquérir quelque autorité si l'on n'est guidé, avant tout, par l'amour de la science et la passion du bien. Aussi Paré peut être donné à tous comme modèle pour la suite du caractère, la droiture et du cœur la noblesse de l'âme. Vous voyez que par ces grands côtés il n'appartient pas seulement aux médecins.

Vous paraissez quelque peu surpris, Monsieur, de trouver tant de médecins en notre compagnie. Mais ce que je viens de dire doit vous montrer quels liens nobles et puissants réunissent tous ceux qui, dans des professions diverses, ont pour but

commun la recherche du bien sous ses différents aspects. Poètes, artistes, philosophes, industriels, savants, économistes, jurisconsultes, orateurs, médecins, tous ont le culte du beau, du juste et du bien. Les lettres sont entr'eux le lien commun, lien plein de charme. L'Académie s'honore des médecins qui ont si souvent enrichi ses Mémoires de leurs utiles travaux, où le goût du lettré rehausse le mérite des communications du savant. Les convenances me défendent de rien dire de ceux qu'elle compte actuellement dans ses rangs, car il est entendu qu'en pareil cas les présents ont toujours le tort .. d'être présents. Mais, pour ne citer que quelques noms, j'ai eu le bonheur d'entendre ici M. le docteur Barbier, dont j'admirais l'esprit large, les vues élevées, la distinction souveraine ; et M. le docteur Tavernier, si remarquable par la netteté et la finesse de ses judicieuses observations, et M. le docteur Rigollot, qui n'était pas seulement un savant médecin mais en même temps un fin connaisseur de peinture dont les travaux sur l'œuvre du Giorgione sont aujourd'hui cités par les critiques d'art : pourquoi n'ajouterais-je pas, puisque, maintenant membre honoraire, il a le droit de n'être pas présent, M. le docteur Alexandre, dont les spirituelles lectures, pleines de traits heureux, ont maintes fois montré combien il est aisé à cet aimable esprit de joindre la finesse à la profondeur des aperçus et d'orner

la solidité de la science par les grâces du style.

Vous voyez, Monsieur, que l'Académie a quelques bonnes raisons de se montrer hospitalière au Corps des médecins. Permettez-moi d'ajouter que vous n'êtes pas de ceux qui lui feraient changer de sentiment en cette matière. Nous savons qu'en vous nous trouvons un collègue zélé, qui ne nous demande point le vain honneur d'un titre, mais qui nous apporte le concours très-actif d'une collaboration efficace. Le nombre et l'importance des communications dont vous avez enrichi le Bulletin de la Société de chirurgie de Paris, les Archives générales de médecine, les Recueils de la Société de médecine d'Amiens, nous en sont un sûr garant. Aux couronnes que vous aviez remportées à la Faculté de médecine de Strasbourg et à l'École de médecine du Val-de-Grâce, est venue s'ajouter celle que l'Académie de médecine de Paris vous a décernée l'année dernière pour votre *Mémoire sur la mortalité des Enfants du premier âge à Amiens*. Ce mémoire remarquable permet à tous, même à ceux qui n'ont point l'honneur d'être savants, d'apprécier l'esprit d'observation, l'intelligente classification, la judicieuse méthode, la sûreté de coup d'œil et la fermeté de caractère que l'on y rencontre. Puisque vous vous félicitez, non sans raison, de l'accueil qui vous a été fait à Amiens, où vous êtes professeur suppléant de chirurgie à l'École de médecine et membre du Conseil dépar-

temental d'Hygiène publique, nous pouvons compter que vous tiendrez à honneur de répondre à cet accueil en ajoutant par votre collaboration à l'intérêt des séances de l'Académie d'Amiens. Nous n'avons, du reste, à vous demander, Monsieur, que de faire pour nous comme vous avez fait pour les diverses Sociétés auxquels vous appartenez.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE DU TÉLÉGRAPHE

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. MAGNE.

(Séance du 12 Mai 1876).

MESSIEURS,

Je dois vous remercier tout d'abord de l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant dans votre Compagnie. J'en ai été d'autant plus touché que les titres que je pouvais invoquer pour une telle faveur sont plus modestes. Vous avez jugé l'homme de bonne volonté ; vous avez pensé qu'en associant un *télégraphiste* à vos travaux, il pourrait vous apporter des notions intéressantes sur une science encore nouvelle, en voie constante de transformation. Vous pouvez compter sur mes efforts.

Mais voici que pour mon début je ne laisse pas d'être très-embarrassé ! Quoique née d'hier, la télégraphie a déjà pris un développement qui ne permet pas de la comprendre dans un cadre restreint. Comment dès-lors vous en donner, dans ce discours, une idée générale suffisante cependant pour vous en faire mesurer les progrès, saisir les difficultés et vous montrer le *desideratum* qu'elle poursuit actuellement. Votre bienveillance, que j'invoque, m'enhardit et servira d'excuse à ma témérité.

Les hommes ont cherché, de tout temps, le moyen rapide de communiquer à distance. Des feux, disposés sur des points élevés, ont été les premiers, et on pourrait dire les uniques signaux employés par les anciens, car il n'est pas certain que les Égyptiens aient connu l'usage des pigeons voyageurs. Ce procédé élémentaire ne pouvait servir qu'à la transmission de phrases ou de nouvelles convenues d'avance, ayant trait, le plus souvent, à des incidents de guerre. Cette télégraphie primitive ne devait disparaître qu'avec le développement des sciences physiques.

En 1747, Cavendish eut l'idée d'employer des décharges de batteries électriques pour établir des communications éloignées.

A Genève, en 1774, Lesage, savant d'origine française, établit, entre deux stations, 24 fils métalliques isolés entre eux et correspondant, par l'une de leurs extrémités, à autant de balles de

sureau suspendues à des fils de soie. Une machine électrique ordinaire, par sa décharge sur l'un quelconque des fils, faisait dévier la balle de sureau placée en regard et transmettait ainsi le signal.

Des tentatives analogues furent faites, tant en Allemagne qu'en Espagne, de 1780 à 1800. Mais l'électricité *statique* est d'une production et d'un isolement trop difficiles pour que ces divers essais pussent aboutir à des résultats pratiques.

En attendant que Volta, en découvrant, dans l'année 1800, les courants électriques, eût créé une source d'électricité permanente et ouvert une voie nouvelle à la science télégraphique, Claude Chappe, neveu de Jean Chappe, astronome français, construisait son télégraphe aérien, et, après bien des tracas et des démarches inutiles, obtenait de la Convention l'essai de son système entre Paris et Lille.

Vous connaissez tous, Messieurs, l'appareil de Chappe, remarquable par sa simplicité.

Au haut d'un mât, une barre horizontale, le *régulateur,* mobile autour de son milieu. A chaque extrémité de ce régulateur, un bras en bois, l'*indicateur,* susceptible également d'un mouvement de rotation. Le tout peint en noir pour se bien détacher sur le ciel.

Les trois pièces étaient reliées, au moyen de poulies et de cordes en laiton, à un appareil identique, de petite dimension, placé au bas du mât, à portée du *stationnaire.*

Tous les signaux figurés sur le petit télégraphe se reproduisaient exactement sur le grand. Ajoutez à cet ensemble les deux lunettes dirigées sur les deux *correspondants* et vous aurez un poste télégraphique aérien du système Chappe.

Les angles que les indicateurs formaient avec le régulateur, pour constituer les signaux, n'étaient pas moindres de 45°, afin d'être facilement visibles. Chaque indicateur pouvait prendre 8 positions ; de là 64 signaux dont on doublait le nombre par une convention. Ces 128 signaux suffisaient à la correspondance et aux transmissions de service.

Avant Chappe, Amontons, vers la fin du XVII[e] siècle, avait fait un essai de ce genre et depuis longtemps déjà les marins se servaient des signaux aériens pour transmettre des phrases convenues. Mais c'est de Chappe que date un véritable service de télégraphie ; il a été le fondateur de l'administration télégraphique.

La première dépêche que transmit son télégraphe, annonça la prise de Condé sur les Autrichiens, en 1793. Cet heureux début assura le succès du système et fit comprendre son importance. Il s'étendit aussi vite que le permirent les circonstances, et, en 1844, la France possédait un réseau aérien bien établi, qni comprenait 534 stations, placées en moyenne à 8 ou 10 kilomètres de distance. Cinq lignes principales, complétées par des embranchements, reliaient à Paris toutes les villes importantes du royaume.

Dans les journées de visibilité favorable, un signal arrivait en deux minutes de Lille à Paris (il y avait 60 lieues et 22 stations) ; en 3 minutes de Calais (il y avait 68 lieues et 33 stations) ; en 6 minutes 1/2 de Strasbourg, franchissant 120 lieues et 44 stations.

Le réseau aérien, tel que je viens de l'indiquer, pouvait transmettre annuellement 6,750 dépêches moyennes de deux heures, et le prix de revient de chaque télégramme était d'environ 151 fr. 75.

Dans de telles conditions, le public ne pouvait être admis à profiter de ce mode de correspondance. L'administration supérieure s'en était réservé l'usage exclusif que restreignaient d'ailleurs les ombres de la nuit, les brouillards de l'hiver et les ondulations de l'air pendant l'été.

Vous pensez qu'on ne fût pas sans essayer de triompher de ces difficultés. On tenta diverses applications de fanaux au télégraphe de Chappe pour correspondre pendant la nuit. Il n'y a aucune raison de supposer qu'on ne fût point parvenu à résoudre le problème, si la télégraphie électrique, qui suivait pas à pas l'avancement des sciences physiques, n'eût du même coup détrôné le système aérien de jour et les projets de correspondance nocturne.

L'invention de la pile voltaïque, en 1800, avait ouvert, je l'ai dit, une ère nouvelle à l'esprit de recherche, mais les progrès de la télégraphie

électrique ne furent pas, dès le principe très-rapides.

Je ne rappellerai point les appareils, plus ou moins applicables, qui furent imaginés jusqu'au moment où Oersted, en 1819, fit connaître l'action des courants sur l'aiguille aimantée, où Ampère produisit ses travaux sur l'électro-dynamique, et Arago annonça l'aimantation du fer doux sous l'influence électrique.

Ces découvertes fondamentales devaient se compléter bientôt par la détermination des lois de l'intensité du courant due à Ohm et à Pouillet et par la découverte des piles à courant constant de MM. Becquerell, Daniell et Bunsen. Dès lors les connaissances acquises allaient permettre l'application de l'électricité à la télégraphie.

En 1834, MM. Gauss et Weber correspondaient entre l'Observatoire et le cabinet de physique de Gœttingue, en faisant osciller au moyen d'un courant, un petit bareau aimanté.

Steinhell, en 1837, installait à Munich le premier télégraphe à aiguille entre deux points distants de 5,000 mètres.

Deux ans après, en 1839, MM. Wheatstone et Cook faisaient construire une ligne électrique sur le Great-Eastern Railway, de Paddington à West-Drayton.

De cette époque seulement date en réalité la création de la télégraphie électrique. Elle est

sortie de la période des essais pour entrer dans celle de l'application. L'importante question de la possibilité d'isoler des conducteurs métalliques sur une grande longueur et sans dépenses considérables est résolue. L'expérience a démontré que de simples fils de fer, suspendus à des isolateurs en porcelaine ou en verre, peuvent transmettre le courant électrique avec une intensité suffisante pour faire fonctionner des appareils. Les progrès du nouveau mode de correspondance vont s'accentuer et le réseau électrique se développer en Europe en raison des services rendus.

Comme toutes le grandes inventions, la télégraphie électrique n'est pas l'œuvre d'un seul. Ils sont nombreux les savants, les inventeurs, les constructeurs qui ont apporté leur pierre à l'œuvre commune. Mais parmi eux l'un surtout mérite une mention spéciale. M. Wheatstone n'a pas eu seulement la gloire d'avoir présidé à la naissance de la télégraphie électrique ; il n'a pas cessé, durant sa vie, de l'enrichir de découvertes et d'inventions de premier ordre.

Son premier appareil fut à aiguilles et basé sur les principes indiqués par Ampère. Au nombre de cinq d'abord, ces aiguilles furent réduites à une seule. Cet appareil fort simple se composait d'un galvanomètre vertical portant un indicateur extérieur fixé à son aiguille. C'était tout le *récepteur*.

Une poignée en ivoire qu'on pouvait manœuvrer à droite ou à gauche et un mécanisme approprié

qui lançait le courant dans un sens ou dans l'autre suivant que la poignée était inclinée à droite ou à gauche, formaient le *manipulateur*.

Il suit de là que l'aiguille du galvanomètre de la station éloignée pouvait, à volonté, osciller à droite ou à gauche. Des combinaisons de petits mouvements dans l'un et l'autre sens formaient l'alphabet.

Cet appareil n'a jamais été employé en France. L'invention de la télégraphie électrique trouvait ce pays en possession d'un réseau aérien bien organisé, étendu, qu'il n'était pas possible de faire disparaître comme par enchantement. Il importait en conséquence que le système à adopter pût reproduire à la fois les signaux du télégraphe de Chappe et les conventions d'un alphabet.

MM. Alphonse Foy, administrateur, Gouvelle, inspecteur de l'administration télégraphique, et Bréguet, constructeur, imaginèrent l'appareil à signaux, dit *français,* qui répondait à ce double but et qui fut plus tard transformé en l'appareil *à cadran* que vous voyez fonctionner dans les gares de chemins de fer.

C'est au mois de juin 1844, il y a à peine 32 ans, qu'Arago définit, comme il suit, à la Chambre des députés, le mode de communication électrique :

« Il s'agit de savoir, dit-il, de quelle manière « un courant peut donner naissance à une force « intermittente.

« Il est clair, en effet, que la reproduction au

« point d'arrivée d'un signal né à la station de « départ ne peut s'opérer qu'à l'aide d'une force.

« Les physiciens ont reconnu que lorsqu'on fait « circuler un courant électrique le long d'un fil « plié en hélice tout autour d'une lame d'acier, « on aimante la lame d'une manière permanente. « Au lieu de recourir à un aimant artificiel pour « aimanter les aiguilles de boussole, on peut se « servir aussi avec avantage des courants vol- « taïques. Lorsque la pièce de métal autour de « laquelle circule l'électricité est du fer doux, « l'aimantation est momentanée. Pendant que le « courant circule le fer est aimanté ; il a des « pôles comme une aiguille de boussole.

« Mais à peine le courant a cessé, que le fer « revient à l'état ordinaire. Or, personne ne l'i- « gnore, deux masses de fer non aimantées mises « en présence n'agissent point l'une sur l'autre. « Tout le monde sait aussi qu'une masse de fer « aimantée attire une masse de fer neutre.

« Donc, toutes les fois que le courant, dans « l'une des stations, passera dans une hélice, « autour d'une masse de fer doux, cette masse de « fer deviendra momentanément un aimant et elle « pourra produire un effet mécanique. C'est par « ce procédé, c'est en faisant naître et en détrui- « sant successivement la force magnétique dans « une masse de fer qu'on peut transmettre au loin « tous les divers signaux qu'on a produits à la « station de départ. »

Il est impossible d'exposer plus clairement le principe des appareils de télégraphie électrique et de mieux montrer que la science nouvelle ne confinait en rien à l'utopie. Ces explications n'eurent point pourtant le don de convaincre les incrédules. Cependant, malgré des oppositions de tout genre, cette même année 1844 vit établir en France la première ligne électrique, celle de Paris à Rouen. Ce fut aussi la plus longue qui eut été construite, et pour cette raison elle marque dans l'histoire de la télégraphie. Les expériences auxquelles elle servit acquirent une importance capitale. On put se convaincre de la possibilité de remplacer le fil de retour par une communication avec le sol aux deux stations extrêmes, comme l'avait essayé Steinhell en 1837 sur une ligne de cinq kilomètres. Elle permit également de déterminer la vitesse de l'électricité dans les conditions de la pratique. Cette vitesse que Wheatstone, par des expériences de cabinet, avait évaluée à 460,000 kilomètres par seconde, fut déterminée par MM. Fizeau et Gouvelle à 100,000 kilomètres seulement. Il est vrai que le premier chiffre s'applique à la marche du fluide dans le cuivre, tandis que le second se rapporte à des études faites sur le fer.

La différence entre les deux résultats n'en est pas moins énorme ; elle s'explique cependant par la nature et l'état du chemin offert à l'écoulement de l'électricité.

La vitesse du courant diminue considérablement

dans certains cas ; elle est relativement faible dans les lignes sous-marines ; elle ne serait, d'après certaines expériences, que de 4,500 mètres par seconde dans le câble d'Ostende à Douvres. On admet comme suffisamment exact le nombre donné par MM. Fizeau et Gouvelle pour exprimer la rapidité d'expansion du fluide électrique sur les lignes aériennes. A ce taux, l'électricité ne mettrait encore que 4/10 de seconde pour faire le tour de la terre.

Les obstacles qui embarrassent et retardent toujours l'application des inventions nouvelles étaient enfin vaincus. Les compagnies se formaient à l'étranger pour l'exploitation du nouveau mode de correspondance. La première qui se soit constituée l'a été en Angleterre, en 1846.

De son côté, l'Administration française créait de nouvelles lignes, entre autres celles de Paris à Orléans et de Paris à Lille. Les événements politiques de 1851 vinrent donner un nouvel essor à l'extension du réseau électrique en France. Le système Chappe n'avait pas répondu aux besoins du moment, tandis que les sections électriques déjà établies avaient pu fonctionner nuit et jour. Un décret du 6 janvier 1852 ouvrit un crédit de 5 millions de francs au service des constructions télégraphiques.

L'appareil français à signaux devait disparaître avec le télégraphe aérien. Il fut remplacé par celui du docteur Morse.

L'invention de cet Américain, qui remonte, paraît-il, à l'année 1832, est la plus simple qui ait été appliquée en télégraphie. Elle n'a pas cessé d'être utilisée et si elle cède la place aujourd'hui, sur les lignes occupées, à des appareils plus rapides, elle vient à leur secours toutes les fois que les conducteurs extérieurs fonctionnent mal. C'est aussi le premier récepteur imprimant qui ait été employé.

L'appareil Morse se compose essentiellement 1° d'un mouvement d'horlogerie dont les rouages sont renfermés dans une caisse métallique ; 2° à l'extérieur de la caisse, d'un *électro-aimant,* c'est-à-dire de deux cylindres de fer doux entourés de fil de cuivre recouvert de soie. En regard de ces cylindres, une lame de fer doux ou *armature* est fixée à l'extrémité d'un levier horizontal, équilibré et mobile autour de son centre. L'autre extrémité du levier porte une mince lame de fer recourbée appelée *couteau.*

Quand le levier est attiré par l'électro-aimant, le couteau vient buter contre une molette qu'un tampon tient imbibée d'encre oléïque. Entre cette molette et le couteau passe une bande de papier large de dix millimètres. Cette bande se replie plus loin entre deux cylindres chargés de l'entraîner.

Le tout est placé sur une tablette en bois.

Tel est le *récepteur.*

Le mouvement d'horlogerie n'a pas d'autre mis-

sion que de faire tourner les cylindres d'entraînement du papier, la molette et son tampon. Un volant à ailettes modère et régularise sa vitesse. L'employé peut l'ouvrir ou le fermer au moyen d'une manette.

Le *manipulateur* est plus simple encore. Au milieu d'une planchette de 14 centimètres de longueur sur 8 de largeur, un petit massif métallique supporte l'axe horizontal autour duquel peut osciller un levier en laiton. A l'une des extrémités de ce levier est une petite poignée en corne qui isole la main de l'opérateur et en dessous une saillie formant marteau.

L'autre extrémité est traversée par une vis. Le marteau et la vis viennent buter alternativement contre deux enclumes placées en regard sur la planchette. Sous le levier, près de son axe et du côté de la poignée, un ressort l'oblige à se lever toutes les fois qu'il est libre.

L'enclume, qui correspond à la poignée, communique avec la pile et le petit massif central avec la ligne. Quand à la seconde enclume, elle n'intervient que lorsque le manipulateur est en repos, pendant la réception. Elle est reliée à cet effet à l'électro-aimant du récepteur.

Il résulte de ce qui précède que si j'appuie sur le levier jusqu'au contact de l'enclume, j'enverrai un courant sur la ligne qui persistera autant de temps que je maintiendrai ce contact, tandis que ce courant sera interrompu si j'abandonne le levier

à l'action de son ressort. De là, la possibilité d'envoyer à la station correspondante autant de courants et chacun d'eux aussi prolongé qu'on veut. Or, le courant a la propriété de développer le magnétisme dans l'électro-aimant du poste extrême, lequel alors attire l'armature du levier, porte son couteau, et partant la bande de papier contre la molette qui laisse une trace rectiligne sur le papier.

Cette trace se prolonge tant que dure l'attraction de l'armature et cesse avec celle-ci. Elle peut être un trait plus ou moins long ou même un point.

On est aussi le maître de transmettre tel nombre de traits ou de points qu'on voudra, et par conséquent de se comprendre au moyen d'un alphabet formé de combinaisons de traits et de points.

Dans l'alphabet morse, la lettre la plus compliquée n'a pas plus de quatre points ou traits. Le chiffre en a toujours cinq.

On ne peut reprocher à cet appareil que sa lenteur relative (je ne m'occupe pas de l'alphabet qui porte avec lui des cause d'erreur.) Un employé habile ne peut transmettre plus de 25 à 30 dépêches par heure et tirer du conducteur électrique tout le travail possible.

Le nombre de ces conducteurs est limité ; il se réduit encore sous l'influence de causes accidentelles, les perturbations atmosphériques par exemple. Tous les efforts devaient donc tendre vers

l'appareil qui satisferait le mieux au développement de la correspondance, vers le système le plus productif. Je n'ai pas l'intention, Messieurs, de vous entretenir des diverses recherches qui ont été faites dans ce sens ; je ne puis même songer à vous décrire tous les instruments qui ont été nouvellement introduits dans la pratique, tels que l'appareil autographique de M. Wheatstone, lequel reproduit en écriture morse des bandes préparées d'avance à l'emporte pièce et transmet ainsi 100 télégrammes par heure entre Paris et Marseille. Mais je ne saurais passer sous silence l'appareil le plus employé dans nos bureaux télégraphiques, après le Morse, celui qui, sans atteintre le rendement que je viens de dire, est capable d'une moyenne de 60 dépêches à l'heure, le premier enfin qui ait imprimé en caractères typographiques, je veux parler de l'appareil Hughes.

Vous n'êtes pas sans avoir vu ces feuilles bleues sur lesquels sont collées des bandes imprimées en lettres majuscules. Je voudrais vous faire connaître en quelques mots le principe du mécanisme qui les produit.

L'impression en caractères typographiques a été essayée dès l'année 1835, et depuis lors des tentatives nombreuses ont été faites avec des succès divers, mais sans que le résultat fût de nature à en permettre l'emploi dans la pratique.

Les différents appareils imprimeurs qui ont été imaginés peuvent se diviser, quant à leur principe,

en deux genres : les appareils à *échappement* et les appareils à mouvements *synchroniques*. Dans les premiers, chaque émission de courant fait avancer d'une dent une roue d'échappement dont l'axe porte, au lieu d'une aiguille comme dans l'appareil Bréguet, une roue dont la circonférence est formée des lettres, chiffres ou signes à imprimer et que pour cette raison on nomme *roue des types*. L'on conçoit qu'on puisse, par un nombre calculé d'émissions de courant, amener au bas de la roue le signe que l'on veut reproduire. Si, à ce moment, un courant lancé dans un 2e électro-aimant presse contre cette roue un cylindre recouvert d'une bande de papier et placé en regard du signe, l'impression aura lieu. On pourra, de cette manière, imprimer sur la bande de papier n'importe quel signe de la roue des types. Un mécanisme spécial fait avancer le papier, après chaque impression, de l'intervalle qui doit séparer les lettres.

Les appareils imprimeurs à échappement ont l'inconvénient d'être compliqués, d'un réglage difficile, d'être sujets à de fréquents dérangements. Ils ne rachètent pas ces défauts par une manipulation rapide. C'est dire qu'ils n'ont jamais été employés en France dans le service courant.

Dans le système à mouvements synchroniques, deux roues des types, animées d'une vitesse de rotation égale, sont placées aux extrémités d'un conducteur électrique. Il est clair que si leur point de départ a été le même, les lettres qui se présen-

teront au même moment à la partie inférieure des roues, seront identiques dans les deux stations. Il suffit dès lors qu'on puisse, par l'émission d'un courant, arrêter les deux roues et presser contre elles une bande de papier pour obtenir l'impression du même signe.

Vous remarquerez que dans ce dernier système chaque émission de courant a pour résultat l'impression d'une lettre, tandis que, dans les appareils à échappement, cette impression n'a lieu qu'après un nombre plus ou moins grand d'émissions. De là un avantage de rapidité manifeste. Mais les efforts faits pour établir le *synchronisme* entre les roues, c'est-à-dire une vitesse égale pendant un temps suffisamment long, ont été longtemps infructueux. Il importait aussi, pour hâter la marche des appareils, de diminuer autant que possible la durée de l'arrêt de la roue des types au moment de l'impression.

Par son régulateur à force centrifuge auquel il a ajouté une correction automatique, M. Hughes a été assez heureux pour établir, entre les deux mécanismes en relation, un mouvement synchronique continu et par cette continuité même de rendre inutile l'arrêt de la roue des types pour l'impression.

Son appareil se compose de deux plaques en bronze soutenant une série d'axes reliés entre eux par des roues dentées et montées sur une table haute de 1 m. Le système est actionné par un poids

que l'on peut faire varier à volonté et qui est d'ordinaire de 60 kilogrammes. Ce poids descend le long d'une chaîne articulée sans fin qui s'engage sur les dents de la *roue motrice* et l'entraîne. Un mécanisme très-simple permet de remonter le moteur au moyen d'une pédale, sans qu'il cesse d'agir sur les rouages. Un timbre automatique prévient l'employé quand le poids est près d'arriver au bas de sa course. Il met trois minutes à descendre de la hauteur de la table.

Le mouvement uniforme ne peut jamais être obtenu d'une manière parfaite dans les machines. Dans l'appareil qui nous occupe, sans parler des frottements, des causes accidentelles, par exemple l'état des lignes, qui peuvent modifier la vitesse, celle-ci tend à augmenter au fur et à mesure que le poids descend, et elle varierait encore par le jeu même du mécanisme chaque fois que les différents organes qui sont soumis à des repos alternatifs viendraient à prendre leur part du mouvement, si M. Hughes n'avait pas réussi à combattre victorieusement ces causes d'accélération et de ralentissement.

En premier lieu, il a placé un volant sur celui des axes de son appareil qui est animé du mouvement le plus rapide (700 tours à la minute en moyenne). Cela n'eût pas suffi pour obtenir une égalité parfaite de vitesse, pour établir le synchronisme. Le volant, en effet, n'eût fait que retarder l'accélération ou le ralentissement, si les causes

capables de les produire eussent persisté pendant un temps de quelque durée. Pour compléter son régulateur, cet électricien a tiré parti des vibrations du pendule conique. A la table qui supporte tout le mécanisme il a fixé, par son gros bout, une tige cylindro-conique en bronze d'aluminium ou en acier, dont l'autre extrémité est engagée dans une manivelle qu'entraîne l'axe du volant. Cet axe, en tournant, oblige la *tige vibrante* à décrire un mouvement conique. Elle dirige un frein dont le frottement augmente avec l'amplitude de ses oscillations. Ce frottement variable compense avec une grande régularité les augmentations et les diminutions de travail de l'appareil. Le synchronisme toutefois ne serait pas encore maintenu d'une manière durable entre les appareils des deux stations sans une disposition fort ingénieuse qui corrige automatiquement les écarts de vitesse toutes les fois qu'ils se produisent. Pour cela, la roue des types n'est pas *calée* sur son axe ; elle peut s'y déplacer à frottement doux. Elle est rendue solidaire d'une roue dentée de forme spéciale, dite *roue correctrice ou de correction*. Cette roue peut recevoir, à chaque émission de courant, d'une *came* qui pénètre dans l'intervalle de ses dents, un petit mouvement de rotation. Suivant que l'un des appareils est en avance ou en retard sur l'autre, la came *correctrice* recule ou avance la roue du même nom et avec elle la roue des types. Les petites différences de vitesse se

trouvent ainsi à chaque instant détruites, et les lettres à imprimer ressortent les mêmes aux deux postes extrêmes.

L'axe horizontal de la roue des types engraine avec un axe vertical appelé *chariot* au moyen de deux roues d'angle du même nombre de dents. Les vitesses des deux axes sont donc toujours les mêmes. On modifie d'ailleurs cette vitesse suivant les cas ; elle est ordinairement de 120 tours à la minute.

Le chariot est muni à sa partie inférieure d'un bras horizontal qui se meut sur une boîte cylindrique en cuivre percée à sa circonférence de 28 trous. Pendant une révolution, ce bras passe au-dessus de chacun de ses trous, auxquels correspondent en même nombre les touches d'un clavier. Lorsque l'appareil reçoit une dépêche, les extrémités formées par les touches du clavier affleurent la surface supérieure de la boîte en cuivre et ne touchent pas au chariot. Quand au contraire il transmet, c'est-à-dire lorsqu'on presse les touches du clavier, les extrémités des leviers renfermées dans la boîte s'élèvent au-dessus de celle-ci et sont rencontrées à son passage par le chariot. Il y a alors, pour chaque contact, fermeture du circuit de la pile et émission de courant. L'armature de l'électro-aimant entre en jeu et laisse échapper un levier dit d'*échappement* qui dégage l'axe *imprimeur*.

Dans le mouvement de rotation intermittent de

l'axe imprimeur, mouvement qui n'est que d'un tour sur lui-même pour chaque émission de courant, l'un des quatre appendices ou cames que cet axe porte à l'une de ses extrémités, soulève vivement le cylindre imprimeur qui vient frapper la roue des types et produire l'impression. Immédiatement après, une autre des cames dont je viens de parler, fait tourner le cylindre imprimeur et, avec lui, avancer la bande de papier de l'intervalle qui doit séparer deux lettres. Pendant la même rotation, la troisième came de l'axe imprimeur pénètre entre les dents de la roue correctrice pour rétablir le synchronisme.

J'ai dit plus haut que la roue des types n'était pas invariablement fixée sur son arbre. Il est en effet nécessaire que les roues des types puissent être arrêtées et amenées à un point fixe pour qu'il y ait concordance dans la marche des deux appareils en relation. A cet effet, un petit levier que l'employé presse du doigt, permet d'amener la roue au repos et à un point qui est le même pour tous les instruments, sans arrêter le mouvement général. A la première émission de courant, la 4e came de l'axe imprimeur fait tomber le levier, et la roue des types est entraînée par son axe. Et comme le courant traverse en même temps les appareils des deux postes, les roues des types partent en concordance.

Cette roue porte 26 lettres également espacées, et, entre chaque lettre, un signe ou signe ortho-

graphique. Il faut ajouter deux espaces blancs qui occupent chacun la largeur de deux caractères et qui sont destinés à séparer les lettres et les chiffres. Ces 56 divisions sont représentées sur le clavier par un nombre de touches moitié moindre, vingt-huit. On peut cependant transmettre à volonté des lettres ou des chiffres. Il suffit, pour passer des lettres aux chiffres, d'abaisser la touche du blanc des chiffres; aussitôt la roue des types tourne perpendiculairement à son axe d'une division et amène ainsi les chiffres au-dessus du cylindre imprimeur. On passe des chiffres aux lettres en pressant le blanc des lettres. Le mouvement de la roue des types se commande, comme l'on voit, très-facilement.

Un tampon imbibé d'encre oléïque appuie et roule sur la partie supérieure de cette roue.

Tel est, en substance, l'appareil imaginé par M. Hughes. En résumé, son manipulateur est un clavier dont les touches, lorsqu'elles sont pressées, viennent heurter la lèvre articulée du bras horizontal d'un chariot entraîné dans un mouvement circulaire. A chaque contact, un courant est émis et fait fonctionner les deux appareils placés aux bouts du même fil. Le récepteur est constitué par une roue portant sur sa circonférence des caractères de typographie et contre laquelle, à chaque émission de courant, vient frapper un cylindre recouvert d'une bande de papier ; sur cette bande se fait l'impression.

Le moteur est un poids de 60 kilogrammes.

De toutes les dispositions remarquables que cet Américain a imaginées pour son appareil, la plus importante a trait à l'électro-aimant. Le double noyau de fer doux entouré de fil de cuivre recouvert de soie repose sur les branches d'un aimant permanent en forme de fer à cheval. Le fer doux se trouve, par cela même, aimanté, et son armature attirée reste au contact. Le courant émis ou reçu, en circulant dans les bobines dans un sens déterminé d'avance, développe dans les cylindres de fer doux une aimantation de sens inverse. Il en résulte une diminution dans la force attractive exercée sur l'armature qui, sollicitée par un ressort *antagoniste,* se soulève et laisse échapper l'axe imprimeur.

Le caractère essentiel de l'électro-aimant de M. Hughes est d'agir, non plus sous l'influence directe et unique de la force magnétique développée par le courant, mais par la différence entre la tension d'un ressort et l'attraction de l'aimant naturel diminuée à chaque passage du courant. On conçoit qu'on puisse rendre cette différence la plus petite possible, de manière à faire fonctionner l'appareil sous l'influence d'un courant très-faible. Sa sensibilité s'en trouve considérablement augmentée. En effet, lorsque le fluide électrique est lancé sur une ligne télégraphique d'une certaine longueur, le courant, d'abord très-intense près de la pile, diminue peu à peu jusqu'à ce qu'il ait

acquis la force qui doit résulter des conditions de circuit. A l'extrémité de la ligne, au contraire, le courant d'abord faible augmente rapidement et atteint une intensité qu'il conserve tant que le circuit reste fermé. C'est ce qu'on nomme l'*état stable*. Dans les points intermédiaires le courant s'établit différemment, suivant leur position. Dans la première partie de la ligne il augmente rapidement, dépasse la valeur finale, puis décroît ; dans la seconde moitié il augmente d'une manière continue. Ainsi le courant passe par un état dit *variable* et n'arrive qu'insensiblement à l'état stable.

La durée de cet état variable dépend de la longueur et de l'état de la ligne. Elle est très-faible pour les lignes aériennes. De 0" 020 de seconde sur ligne de 500 kilomètres, elle peut s'élever à une minute et plus dans les câbles sous-marins.

Au point de vue télégraphique, il ne faut considérer que la variation du courant à l'extrémité du conducteur opposé à la pile. Pour que le signal se produise à cette extrémité, il faut d'abord le temps nécessaire au fluide pour y parvenir et ensuite le temps qu'il emploie à atteindre l'intensité nécessaire pour développer dans l'électro-aimant une attraction suffisante. Le temps qui s'écoule entre le moment où le contact est établi avec la pile et celui où le signal se produit, dépend donc non-seulement de la longueur et des conditions d'isolement du fil conducteur, mais aussi du récep-

teur. Le mode de construction de l'électro-aimant Hughes devait le rendre et le rend en effet le plus sensible. On vient de voir que sur une ligne de 500 kilomètres de longueur, formée d'un fil de fer de 4 millimètres de diamètre et convenablement isolé, la durée de l'état variable était d'environ 20 millièmes de seconde. Sur la même ligne le temps nécessaire à la production d'un signal au moyen de l'appareil Hughes ne serait que de 2 à 3 millièmes. Il varie à peu près proportionnellement à la longueur de la ligne.

Le temps est plus long avec les électro-aimants ordinaires et bien plus considérable encore sur les lignes sous-marines ou souterraines. Sur un câble de dimension ordinaire et de 500 kilomètres de longueur, il serait de 0"09 avec l'électro-aimant Hughes et de 0" 45 avec les autres électro-aimants.

Voici, du reste quelques chiffres :

Ce temps nécessaire à la production d'un signal sur un câble formé d'un fil de cuivre de 1 mm. 6 de diamètre, entouré d'une couche de gutta-percha de 2 mm. 4 d'épaisseur, est de :

0"025	pour	121	kil. de longueur.
0"045	—	142	—
0"080	—	393	—
0"115	—	484	—
0"160	—	626	—

Les considérations qui précèdent font voir que la vitesse de transmission sur un fil est limitée. Et, bien qu'on soit fort loin d'approcher de cette limite,

on a cherché à utiliser le conducteur en même temps dans les deux sens. Dans la pratique actuelle, vous le savez, les stations en rapport se succèdent sur le fil pour échanger leurs télégrammes.

L'idée de la transmission simultanée en sens inverse date d'une vingtaine d'années. Elle a été appliquée à l'appareil Morse et a, dès le début, parfaitement réussi dans le cabinet. Mais, en raison de l'imperfection du mode d'isolement des lignes, elle a échoué dans la pratique. Elle vient d'être reprise avec succès, grâce à l'amélioration apportée dans l'installation aérienne des communications électriques et aux conceptions ingénieuses de M. Stearns. Cet électricien a inauguré une disposition dans laquelle il utilise un appareil connu sous le nom de *Pont de Wheatstone,* du nom de son inventeur, et un *condensateur* qui lui est propre.

Le pont de Wheatstone est fondé sur ce principe que si l'on réunit par un fil conducteur deux circuits parcourus par le même courant, en choisissant les points d'attache de manière que la tension électrique y soit la même, il ne passera dans ce fil aucun courant.

Cette disposition est facilement réalisable dans la pratique et c'est sur le trajet du fil de jonction des deux circuits qu'on intercale l'appareil récepteur. Chaque poste est pourvu d'un manipulateur à clavier et d'un appareil Hughes disposé comme il

vient d'être dit. Quand un bureau transmet *seul*, son récepteur ne fonctionne pas puisque l'équilibre du pont est établi, mais cet équilibre n'existant pas chez son correspondant, l'appareil d'arrivée est seul en mouvement. Il en est de même quand les deux postes travaillent à la fois ; la balance n'existe plus aux deux extrémités du fil et les deux récepteurs sont actionnés au même instant, comme s'ils étaient desservis par deux fils distincts.

L'application de ce système serait presque impossible à cause du courant *de retour* ou de *décharge* qui serait assez intense pour faire *déclancher* le récepteur de départ, si l'on n'adoptait à la ligne un condensateur. Cet appareil se charge lorsque le poste expéditeur se met sur courant et dès que le manipulateur est revenu à la position de repos, il produit, en se déchargeant, un courant inverse de celui de retour.

Le service *duplex* (c'est sous ce nom qu'on désigne le système de transmission simultanée) est à l'essai entre Paris et le Hâvre, depuis un an et entre Paris et Lille, depuis six mois. S'il ne fonctionne pas encore avec une entière régularité, les résultats obtenus sont déjà très-satisfaisants et font bien augurer de l'avenir.

Deux employés desservent les appareils à chaque extrémité de la ligne et échangent facilement, lorsque l'état des communications électriques le permet, une moyenne de plus de cent dépêches à l'heure.

Toutes ces recherches qui ont pour but de développer le rendement des fils conducteurs, montrent l'importance que la télégraphie prend chaque jour. Elle est devenue l'outil obligé de toute grande industrie et sou usage pénètre tous les jours davantage dans les mœurs.

Le réseau français qui était en 1851 de 2,133 kilomètres, desservis par 17 bureaux, et donnant un produit de 76,722 fr. 20 pour 9.014 dépêches, s'étendait en 1873 sur 48,428 kilomètres avec 2,415 bureaux. Le nombre des télégrammes privés s'élevait à 9,278,840 et produisait 13,666,539 fr. 70. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les dépêches du gouvernement et des administrations, les lignes électriques des Compagnies de chemins de fer, les gares ouvertes à la télégraphie des particuliers non plus que les recettes effectuées par ces dernières et dont 60 0/0 reviennent à l'Etat.

L'esprit d'entreprise ne pouvait s'arrêter devant les barrières de l'Océan. En 1851, M. Waltkins Brett établit entre Douvres et Calais le premier câble sous-marin, et, en 1854, il traversa le golfe de la Spezzia et le détroit de Bonifacio pour rattacher au continent la Corse et la Sardaigne. La réussite de ces tentatives, fort problématiques au début, ouvrit à la télégraphie un champ nouveau. Les insuccès qui suivirent ne découragèrent pas les Compagnies anglaises. Après deux essais infructueux, un câble transatlantique fut

posé entre l'Irlande et Terre-Neuve, au mois de juin 1866. Cette œuvre grandiose passa presqu'inaperçue ; l'attention publique était alors absorbée par les événements politiques. Terre-Neuve fut ensuite reliée à l'Amérique et l'Europe put expédier au Nouveau-Monde des dépêches qui arrivaient à destination avant l'heure de leur dépôt.

Depuis, le réseau sous-marin n'a pas cessé de s'étendre. L'expérience acquise dans les insuccès mêmes, les améliorations apportés dans la construction des cables et le perfectionnement de l'outillage de pose ont rendu à peu près certaine cette opération si chanceuse autrefois de la mise en place, par de grands fonds, d'un conducteur électrique.

Aujourd'hui, les communications de l'Europe avec l'Amérique sont assurées par sept câbles. Douze conductenrs sous-marins rattachent le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne à la France, à la Belgique, à l'Espagne, au Danemarck. Le sol de la Méditerrannée est sillonné par plus de vingt lignes sous-marines. Enfin, l'Australie et le Japon peuvent échanger avec l'Europe, à travers les mers, leurs correspondances électriques.

Le coup-d'œil que nous venons de jeter ensemble sur le développement de la télégraphie, vous a montré combien était remarquable le résultat obtenu en trente années d'existence. A cette situation, évidemment florissante, il manque... la modicité du prix des dépêches.

Vous êtes maintenant, Messieurs, suffisamment éclairés pour répondre victorieusement à ceux qui réclament l'abaissement des tarifs télégraphiques. Je ne veux pas dire que nos taxes ne pourraient pas être quelque peu diminuées ; le pays a dû, en effet, dans des circonstances désastreuses, faire fléche de tout bois, et les considérations budgétaires qui ont fait élever nos tarifs, après les événements de 1870, n'ont point perdu leur importance. Mais qu'arriverait-il si le prix des télégrammes était amené à 0 fr. 25, par exemple, comme il l'a été plusieurs fois demandé ? Pensez-vous qu'avec les instruments de travail que je vous ai fait connaître, il serait possible d'écouler régulièrement la masse de télégrammes qui affluerait au guichet des bureaux ? Certainement, cela ne serait pas possible.

Il y a entre les services postal et télégraphique cette différence que l'un est maître d'accroître comme il l'entend ses moyens d'exploitation, tandis que l'autre ne dirige pas à son gré les découvertes ; il est bien obligé d'attendre l'appareil qui quintuplera le travail de ses fils.

Or, je vous ai fait voir que les efforts étaient nombreux, les essais multipliés. Attendons. Le jour viendra, n'en doutez pas, où le télégraphe joindra, à l'éclat de ses services, la modicité de ses exigences pécuniaires.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RECEPTION DE M. MAGNE

Par M. DAUSSY.

(Séance du 12 Mai 1876).

MONSIEUR,

Permettez-moi de vous féliciter d'être entré de suite dans votre sujet. C'est la bonne manière ; vous nous dites du premier coup : voilà ce que je suis, ce que je sais, de quoi je puis parler en homme compétent, quel contingent j'apporterai aux travaux d'une Compagnie qui réunit des esprits sollicités dans les directions diverses des sciences, des lettres et des arts. C'est en même temps de la bonne et vraie modestie. Un esprit comme le vôtre, nourri par de fortes études, exercé

par la pratique des choses, qui éclaire et si souvent modifie les données de la science, est une mine féconde où abondent les richesses réparties en des filons divers. Mais c'est sur celui qui est l'objet spécial de vos travaux habituels que vous avez voulu appeler notre attention, parce que c'est de celui-là que nous pouvons immédiatement tirer le profit le plus évident.

Vous aurez, Monsieur, beaucoup à nous apprendre. Le mémoire que vous venez de nous lire nous montre heureusement que, malgré des difficultés extrêmes, privé de la ressource si précieuse d'une démonstration par le dessin, vous avez le talent de rendre très-intéressante une communication scientifique.

Mais voulez-vous me permettre de dire que, sans même sortir du cercle de la télégraphie, vous pouvez trouver de votre côté quelque intérêt à nos travaux. Nous pourrons ainsi faire quelques échanges d'idées ; toutefois, c'est un commerce où je m'empresse de reconnaître que vous ne serez pas le bon marchand.

La télégraphie électrique est une merveille. Pas plus que vous je ne veux m'attarder à lui donner un témoignage d'admiration dont elle n'a que faire; dans ses mouvements d'une rapidité extrême, elle n'aurait pas le temps de m'écouter. Allons donc, comme vous, au plus vite, droit aux choses qui vous peuvent intéresser, et *attaquons,* pour employer le langage des *télégraphistes*.

Mais voilà deux mots qui m'arrêtent au départ. On ne les trouverait pas dans la langue du dix-septième siècle, qui ne connaissait ni les *télégraphistes* ni ce genre d'*attaque*. Sont-ils bien français? Ont-ils reçu la consécration officielle? Vous vous rappelez que Paul-Louis Courrier chicanait ceux qui l'appelait *helléniste ;* pour moi, j'admets sans hésiter les *télégraphistes*, et je crois qu'ils auraient trouvé grâce devant Paul-Louis lui-même, tout puriste qu'il fut. J'en dirai autant de l'*attaque*, acception neuve d'un mot connu, mais qui rend bien la pensée, et peint vivement l'action. Voyez, Monsieur, où nous conduit déjà votre science, à enrichir la langue française d'expressions neuves, fortes et hardies ; mais nous ne sommes pas au bout, et tout-à-l'heure je vous dirai à quoi vous allez nous amener.

Vous venez de nous expliquer les appareils si ingénieux, si compliqués, à l'aide desquels, en faisant jouer les doigts sur les touches d'un clavier, on fait sortir de la roue des types, à l'extrémité de la ligne télégraphique, les lettres qu'on veut, et on imprime à distance. Quelle distance ! C'est un chef-d'œuvre de mécanique ; rien n'est plus intéressant que les moyens employés pour obtenir le synchronisme absolu du mouvement des deux appareils à chaque extrémité du fil. La mécanique seule y eût peut-être été impuissante, mais, grâce à l'électricité qui se met à son service, elle est

parvenue, avec la roue de correction, à réaliser ce difficile problème.

Il en est un autre, Monsieur, non moins ardu, à l'étude duquel vous provoquerez nécessairement, et pour la solution duquel il faudra aussi dépenser bien des ressources d'esprit ; combiner, s'ingénier, inventer. Mais on ne le résoudra pas, celui-là, par l'intervention des forces mécaniques ni physiques.

Les lettres que votre télégraphe imprime forment des mots, et les mots sont faits pour déterminer les choses, leur manière d'être, leurs relations, pour exprimer la volonté, les sentiments, les pensées de l'homme. Comment, avec le moins de mots possible, arriver à rendre exactement tout ce qu'on a besoin de dire ? Voilà le problème qui s'impose.

Et voyez, Monsieur, ce que fait la télégraphie. Non contente de porter la pensée humaine au bout du monde avec la rapidité de l'éclair, et ce n'est pas une comparaison, puisqu'elle n'a d'autre messager que l'éclair lui-même dont elle a dérobé le secret, elle nous rend déjà un autre service ; car elle oblige la pensée à se condenser en une forme sobre, mais pleine et compacte. Vous êtes rapides, messieurs les télégraphistes, mais vous êtes chers. Avec vous on ne bavarde point, il en coûterait trop. Pas de paroles inutiles ; il faut compter ses mots ; on retourne sept fois sa plume avant d'en écrire un. Ah ! que je vous en ai su gré ! Car déjà, quoique nés d'hier, vous avez opéré une

révolution dans les habitudes ; c'est à votre influence que j'attribue par exemple la suppression de certaines formules ridicules dont l'usage avait fait une tyrannie. Autrefois on ne se serait pas permis d'écrire la suscription d'une lettre sans commencer par un Monsieur, bien en vedette, que l'on reproduisait à la ligne au-dessous en répétant Monsieur un tel à tel endroit. Maintenant tout le monde écrit à Monsieur un tel, tout court, sans croire manquer aux respects ou aux égards qui sont dus. Et c'est ainsi qu'on écrit à Madame, sans craindre de l'offenser par une impolitesse. Grâce à vous, le langage des hommes d'affaires devient de plus en plus un langage d'affaires, net, précis, exact. Les clients même qui vont trouver leur avocat épargnent les ambages et vont presque droit au fait qui les amène. Il y en a bien encore qui commencent par lui expliquer longuement comment ils ont connu son nom, de qui ils tiennent son adresse, par quel train ils auraient voulu venir s'ils n'avaient été dérangés par ceci ou par cela, mais leur nombre diminue et bientôt ils formeront heureusement une rare exception.

Ainsi vous avez appris à connaître le prix du temps, et vous habituez les gens à dégager des circonlocutions le vif et l'important de ce qu'ils ont à dire. Mais cela ne suffit pas, vous forcez tout le monde à chercher un langage court et juste. Il faut qu'on s'ingénie à serrer la pensée, à la dégager de ce qui est flottant et parasite, pour la

présenter nette, vive et précise ; il faut que l'assemblage des mots qui formeront la langue télégraphique soit comme une mosaïque de petits cubes à vives arêtes. On devra, en effet, créer une forme de langue particulière à l'usage du télégraphe.

On s'en préoccupe, Monsieur, et c'est pourquoi je vous disais que, sans sortir du champ de la télégraphie, vous pourriez entendre traiter chez nous des sujets capables de vous intéresser. J'ai entretenu dernièrement l'Académie des travaux philologiques de M. Letellier, ancien professeur de rhétorique à Lisieux, et je suis persuadé qu'un de nos collègues nous fera prochainement un travail plus approfondi sur cet ouvrage, dans lequel on trouve, entre autres choses, une méthode de langage à l'usage de la correspondance télégraphique.

Personne n'ignore toutes les imperfections du langage abrégé dont on se sert habituellement. Aucune règle n'y préside. Chacun entend l'abréviation à sa manière ; on s'arrange comme on peut pour ne point dépasser votre limite de vingt mots, ou pour l'excéder le moins possible, mais chacun est livré à son caprice, à sa fantaisie, et tronque à sa façon, quelquefois bien maladroitement, notre langage français. De là des amphibologies, des équivoques, des erreurs, mille inconvénients de toutes sortes. Il y faut remédier, cela ne fait pas de doute ; et on arrivera à

réglementer ce langage de manière à le rendre clair en même temps que très-court. Mais ce ne sera pas sans efforts.

Notre langue est fille du latin, dont le sanscrit est l'aïeul. Elle a, quoique singulièrement améliorée dans le sens analytique, conservé de son origine des traces profondes, et présente encore quelques-unes des formes compliquées dont le sanscrit a donné le type aux langues grecque et latine.

M. Letellier, qui s'est livré à de profondes études de philologie, qui n'a pas reculé, dans un âge avancé, devant le travail prodigieux de l'étude du chinois, a trouvé dans la langue de ce peuple, si ancienne et en même temps si étrangement immobile, une forme de la pensée qui lui a paru la forme primitive, celle qui a dû se créer sous l'empire des premiers instincts de l'humanité à son berceau, et qu'il appelle la forme naturelle, le tissu naturel de la parole.

Le sanscrit et les langues qui en dérivent ont créé à la pensée des formes ingénieuses et savantes qui constituent un tissu artificiel. Pourtant certaines de nos langues modernes, se dégageant de la synthèse, retournent, en partie du moins, vers la forme primitive et naturelle : on peut considérer l'anglais, si riche en monosyllabes, si simple dans ses règles grammaticales, comme le type des langues à tissu mixte. Le français est lui-même assez souple pour se prêter à ce retour,

et M. Letellier montre comment on peut le ramener, sauf quelques concessions nécessitées par nos habitudes invétérées, au tissu du langage naturel. Ainsi remanié et simplifié, débarrassé de parasites, formé de mots dont l'ordre détermine la valeur relative et le lien, le français peut offrir, pour la correspondance télégraphique, un langage simple, commode, clair et bref. M. Letellier montre, par de nombreux exemples, combien les dépêches sont abrégées par sa méthode.

Nous voilà donc conduits, Monsieur, à parler chinois... dans notre langue maternelle : je vous avais bien dit que vous nous mèneriez loin. Que vous fait d'ailleurs la distance ? Vous ne connaissez pas les différences de lieux, d'espace, de zône, de latitude, vous escaladez les montagnes, vous glissez sous les océans, rien ne vous arrête. Autrefois on s'écriait : il n'y a plus de Pyrénées. La belle affaire pour vous que cette petite chaîne de montagnes ! Il n'y a plus maintenant de monts Ourals, d'Himalaya, de Cordillières, il n'y a plus de rivières, de fleuves, de détroits, de mers, plus d'îles, plus de continents. Que signifient les parties du monde ? On m'apprenait qu'il y en avait quatre, quand j'étais petit ; depuis on a enseigné à mes enfants qu'il y en avait cinq ; et pourtant la terre n'avait pas changé. Moi j'apprendrai à mes petits enfants qu'il n'y a point de divisions, que la terre est une, que la pensée court, instantanée, sur tous les points du globe, les reliant, les attachant l'un

à l'autre par mille intérêts puissants, communiquant partout les besoins, les désirs, les craintes, les espérances, soudant à sa chaleur sympathique tous les anneaux épars de la grande famille humaine.

Mais vous allez m'objecter, Monsieur, qu'il ne suffit pas de parler un français ramené aux formes les plus naturelles et les plus simples, et qu'il faudrait avoir un langage commun, pour être compris des peuples si divers qui couvrent la terre. La grande famille est depuis longtemps divisée : chaque race a sa langue et entend la garder. Comment échanger ses pensées, si chacun parle son langage ? c'est rétablir sur la surface entière du globe la confusion de la tour de Babel. Quittez ce souci, Monsieur ; il y aura une langue commune à tous les peuples, que tous comprendront, parleront, écriront, indépendamment de leur langue maternelle ; il y aura une langue internationale. On y travaille, elle se fera ; c'est la télégraphie qui l'exige. Tout à l'heure elle nous conduisait au chinois ; voilà maintenant qu'elle nous lance à la recherche d'une langue qui n'existe pas encore et qu'il s'agit de créer sur des bases qui la fassent accepter par l'univers entier. Car il est unanimement reconnu qu'on ne peut songer à adopter aucune des langues mortes ou vivantes qui sont connues actuellement. Personne ne peut avoir la prétention d'imposer aux autres la langue qu'il parle ou celle que ses ancêtres ont parlée. Il faut

donc constituer un moyen nouveau d'exprimer la pensée, en le combinant de manière que la concordance puisse aisément s'établir avec les langues déjà existantes. C'est ce que M. Letellier a entrepris de faire, c'est ce qu'il a exécuté ; œuvre effrayante de patience et d'énergie.

Par une conception simple autant que féconde, il a créé une langue scientifique dont tous les mots, formés suivant une règle rigoureusement méthodique, sont la définition même de la chose qu'il s'agit de déterminer.

Ces mots sont faciles à écrire dans l'alphabet de presque toutes les langues, faciles à prononcer, car ils sont composés de voyelles alternant régulièrement avec les consonnes. D'ailleurs, puisqu'ils sont la formule scientifique de la chose, chacun peut les lire dans sa langue maternelle. C'est ainsi que, grâce aux lettres et aux chiffres qu'on est convenu d'adopter dans le monde savant pour exprimer la composition chimique d'un corps, chacun lit dans sa langue la formule scientifique qui représente cette composition.

N'est-ce pas, Monsieur, que c'est une invention des plus remarquables et qui a une portée considérable ? Car ce n'est pas seulement aux besoins d'un langage scientifique international qu'elle répond : les conséquences vont plus loin, et vous entrevoyez tout ce qui peut résulter de l'habitude que chacun aurait de connaître scientifiquement toute chose par le fait même du langage dont il aurait la c é.

Mais, plus les conséquences sont étendues, plus la difficulté est grande de faire adopter un système qui constitue tout autre chose qu'une innovation, et qui ne va à rien moins qu'à une révolution des plus radicales.

Un Suédois vient de faire quelque chose qui est bien moins savant et moins fécond, mais beaucoup plus immédiatement pratique. Il a établi une table de concordance entre les principales langues de l'Europe. A cet effet, il édite une série de dictionnaires français, allemands, russes, espagnols, etc... Chacun d'eux a la même pagination : sur chaque page sont les mêmes mots numérotés de 1 à 100. De sorte qu'en télégraphiant numéro tant, telle page, chacun peut, en se reportant au dictionnaire, qu'il soit français, ou espagnol, ou allemand, etc..., lire la dépêche dans sa propre langue. C'est ainsi que tous les marins, à l'aide d'une table de concordance, lisent dans leur langue maternelle les signaux adoptés par les nations civilisées pour servir de langue internationale aux gens de mer.

Dans ce système on n'a donc que des chiffres à télégraphier, chiffres dont l'assemblage a la même valeur dans toutes les langues. Des combinaisons très-simples permettent, au moyen d'une cinquantaine de signes ajoutés à ces chiffres, d'indiquer le genre masculin ou féminin, le nombre singulier ou pluriel des substantifs, leur emploi au cas sujet ou au cas régime, le temps présent, ou futur, ou

passé, pour les verbes. Ces signes forment ainsi une grammaire très-simple que l'on apprend aisément. L'auteur est patroné par le souverain de son pays ; il a grande chance de voir accueillir son procédé, au moins par tous les peuples européens. Il est certain que son appareil de transmission de la pensée est fort simple et d'un maniement très-facile. On ne cause pas par ce moyen, il n'y a pas de langue nouvelle ; mais on s'écrit, et chacun peut, à coups de dictionnaire, lire dans sa langue ce qui a été pensé dans une autre. Les différences de construction de la phrase ne sont pas tellement importantes qu'elles constituent un sérieux inconvénient, surtout pour la grande masse des dépêches commerciales dont l'objet est très-simple : Achetez-moi tant de rente, ou tant de café à tel prix.

Les efforts que provoque la télégraphie sont donc de toute nature ; on se réunit, on se concerte, on cherche à s'entendre.

On y est déjà parvenu sur les questions financières, qui ne jouent pas le rôle le moins important. Il y a quelques mois un congrès s'assemblait à Saint-Pétersbourg et de ses travaux est sortie une identification presque complète des tarifs pour les Etats de l'Europe. Les dépêches paient, dans l'intérieur de chaque pays, une taxe uniforme, quelle que soit la distance. La Belgique et la Suisse ont les taxes les moins élevées ; l'empire allemand vient de mettre en vigueur à partir du 1er mars

1876, la taxe de 20 pfennings (1 fr. 25) pour la dépêche de 20 mots. Nous payons plus cher que nos voisins. On conçoit toutes les difficultés que présente un abaissement de tarifs ; vous venez de nous en signaler quelques-unes, mais heureusement que vous nous faites entrevoir le moment où cette amélioration pourra être réalisée. C'est fort beau de pouvoir télégraphier à tous les coins du monde, mais il faut qu'il n'en coûte pas trop. A l'époque du télégraphe aérien, le prix seul de la dépêche (151 francs) eût suffi pour en interdire l'usage aux particuliers. Demander que la missive télégraphique tombe au même prix que la lettre postale, c'est évidemment excessif. Mais on peut désirer raisonnablement un abaissement de l'une et de l'autre qui conserve entre elles une juste relation, eu égard à la différence du service rendu. Nous payons trop cher la lettre ordinaire, 25 c.; c'est juste le double de ce qu'elle coûte en Allemagne. Et, malgré ce taux si bas de 12 cent. 1[2 pour la lettre simple, la poste allemande reste une source importante de produits pour la caisse de l'Empire. L'expérience de nos voisins prouve que le Trésor ne perd point à l'abaissement des tarifs de cette nature. Jusqu'ici leur administration des télégraphes était distincte de celle de la poste. Toutes deux ressortissaient à la chancellerie de l'Empire qui, comme on le sait, réunit tous les services importants, englobe tous les intérêts vitaux d'une nation dans le vaste réseau de ses attributions ;

mais chacune avait son chef et son personnel distincts. La poste donnait du bénéfice, le télégraphe soldait ses budgets par un déficit. D'après la loi du budget de cette année, les deux administrations sont réunies ; il n'y a plus qu'une seule administration, qu'on nomme la poste, et qui fait le service télégraphique en même temps que celui des lettres ordinaires. Une véritable armée d'employés est placé sous les ordres du directeur général des postes, car elle est égale, comme nombre, à deux corps d'armée (60,000 hommes).

Dans les grandes villes où la division du travail est absolument nécessaire, les uns sont attachés aux bureaux du télégraphe et les autres à celui de la poste. Mais ailleurs ce sont les mêmes employés qui, dans le même bureau, font le double service. Economie importante sur le local et sur le personnel, facilités pour le public qui trouve réuni au même lieu tout ce qui sert à sa correspondance, tels sont les principaux avantages que fait valoir l'exposé des motifs de cette nouvelle loi. Ces changements, que je me borne à indiquer, méritent d'être étudiés, car nos voisins se vantent d'avoir l'esprit pratique, et ce n'est pas sans quelque raison. On s'en est bien aperçu, il n'y a pas longtemps, quand ils étaient nos ennemis. Nous avons assez payé pour savoir qu'ils s'entendent aux finances ; et nous avons pu voir de trop près leurs armées pour leur contester l'esprit d'organisation.

Leur télégraphie militaire n'était point encore

organisée au début de la campagne, elle ne possédait que son matériel ; en quelques mois tout le service fonctionna d'une manière utile, et quand la Picardie fut envahie, les télégraphistes de l'ennemi relièrent immédiatement l'armée de Manteuffel à l'état-major de Versailles, rétablirent dans l'Est les communications avec le réseau de l'Allemagne, installèrent bientôt un fil entre Amiens et Rouen, au lieu de celui que vous aviez eu soin de faire disparaître en quittant notre ville, se lancèrent à la suite des colonnes d'avant-garde, et tinrent le général ennemi constamment au courant des mouvements de notre armée. Grâce à ses cavaliers et à ses télégraphistes, il portait l'œil sur un arc de cercle de plus de trente lieues.

C'est ainsi que le changement soudain de direction résolu le 15 janvier par Faidherbe et dont l'exécution, imprévue pour nos officiers, ne commença que le 16 à neuf heures du matin, fut pleinement révélé au général Gœben le lendemain 17 à 5 heures du matin. De son cabinet de la rue Neuve, il voyait clairement notre armée marcher sur Saint-Quentin et il accourut lui barrer la route.

De votre côté, Monsieur, vous aviez aussi, au prix d'efforts inouïs, constitué, malgré des obstacles de toute espèce, un service télégraphique pour notre pauvre armée du Nord. C'est par vous qu'elle a pu utiliser les chemins de fer qui nous restaient et assurer ainsi ses services de vivres et de muni-

tions. Ç'est par vos soins qu'elle reliait à sa base d'opération ses mouvements parfois si soudains, comme celui sur Saint-Quentin.

Chassé de notre ville par l'occupation ennemie, vous aviez couru offrir à la défense du pays le secours de vos talents, l'énergie de votre volonté ; car vous étiez de ceux qui, dans le désastre de la patrie, gardiez au cœur et son culte et sa foi ; une foi sincère, agissante, qui vous portait au poste du labeur, du péril, du devoir, au milieu de cette armée où vous retrouviez vos anciens camarades de l'école polytechnique, et tant de braves gens qui, sans marchander leur dévouement, sacrifiaient tout à la défense de l'honneur national, On est heureux, Monsieur de souhaiter la bienvenue à un homme chez qui l'on trouve réunis aux qualités éminentes du savant et de l'administrateur, un cœur de soldat et une âme de patriote.

LE PATOIS PICARD ET LAFLEUR

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE

Par M. DAUSSY, DIRECTEUR.

(Séance du 17 Décembre 1876.)

MESSIEURS ET SURTOUT MESDAMES,

Il faut que je commence par vous demander pardon de la liberté, trop grande peut-être, que je vais prendre, de vous parler dans une séance académique, et solennelle, mon Dieu oui, de vous parler Picard. Le moindre de mes torts, en ce faisant, est de m'exposer à n'être pas compris d'un assez grand nombre de mes auditeurs. C'est précisément mon excuse, c'est la cause déterminante du choix de mon sujet. Aujourd'hui j'ai encore la chance de pouvoir être entendu de quelques-uns ; encore un peu de temps, et je ne serais plus compris de personne. Le Picard se meurt ; il est mort, ou peu s'en faut, et dans tous

les cas n'en vaut guère mieux. Depuis longtemps tombé à l'état de patois, il succombe aujourd'hui sous l'expansion de la civilisation moderne ; il va disparaître définitivement. N'est-ce pas le moment de lui dire adieu ? C'est presque une oraison funèbre que je vous demande la permission de faire. Ne vous effrayez pas, Mesdames, je tâcherai de ne pas être trop triste ; et croyez, Messieurs, que je m'efforcerai d'éviter le défaut, si fréquent, de faire un éloge exagéré du défunt. Je le vois partir sans regret, et je n'hésite pas à le dire ; dût-on m'accuser de manquer à la tendresse filiale : car le Picard fut mon premier, et pendant des années, mon unique langage, ce qu'on est convenu d'appeler la langue maternelle. Élevé à la campagne, je n'étais pas capable, à l'âge de six ou sept ans, de dire oui et non en Français. Depuis, comme j'avais quelque goût pour l'étude, on m'a mis au collége ; j'ai appris plusieurs langues, entr'autres le français ; je n'ai pas pour cela oublié mon patois, et c'est ce qui m'autorise à vous en parler aujourd'hui en homme qui le connaît par la pratique, aussi bien que par l'étude théorique et par la comparaison avec d'autres idiômes. Je voudrais, sans entrer dans un examen détaillé, rectifier quelques idées fort répandues à son sujet, mais que je crois erronées : je voudrais aussi retenir votre attention sur une manifestation particulière et très-populaire à Amiens de l'esprit picard, sur une création que je n'ose appeler littéraire, mais qui est, à coup-sûr originale, et dont le souvenir mérite d'être conservé dans l'histoire des mœurs locales.

La langue picarde descend, en ligne directe et immédiate, de la langue latine : il est encore aisé de retrouver les traits de la mère dans ceux de sa fille, toute défigurée et décrépite que soit celle-ci. C'est peut-être le phénomène le plus remarquable des conquêtes faites par les Romains que la disparition complète de la langue des peuples vaincus à laquelle se substitua celle des vainqueurs. Partout où Rome a assis ses institutions, elle a, par la merveilleuse puissance de son génie civilisateur, réalisé ce que ne peut faire la force des armes, l'assimilation complète des mœurs, des sentiments, des idées, l'assimilation du langage et par conséquence de la pensée humaine.

Ce n'est point toutefois, il ne faut pas s'y tromper, la langue savante et majestueuse des grands écrivains, des poètes et des orateurs romains, qui a pénétré ainsi profondément dans l'esprit des peuples soumis ; mais bien la langue parallèle dont on trouve de nombreuses traces dans les comiques latins, le *sermo rusticus,* la langue familière, celle de la classe ignorante. L'esclave, l'homme du peuple ne parlaient point le latin que Tacite écrivait. C'est cette langue populaire, celle de la grande masse, qui s'imposa avec la vie romaine dont elle était l'expression, aux peuples vaincus et assimilés.

Mais chacun de ceux-ci, en l'adoptant, lui fit subir les altérations que commandaient la conformation de son appareil vocal et les habitudes de son oreille. Telle est l'origine première de la diversité que présentent les langues dérivées du latin.

L'étude comparée de ces altérations est souvent

fort intéressante ; elle révèle les besoins phonétiques et euphoniques qui dominent dans chaque race, et permet de déterminer les règles suivant lesquelles un même mot doit se modifier en passant dans telle ou telle langue. Je voudrais vous le faire comprendre.

Dernièrement, je voyageais avec un négociant en cheveux ; pendant qu'il m'exposait l'importance que les mœurs modernes donnent à son genre de commerce, je pensais à l'origine de ce mot : cheveux. Les Latins disaient *capilli,* vraisemblablement par contraction de *capitis pili,* poils de la tête : *capilli* donnait à l'accusatif *capillos*. Aujourd'hui, l'italien dit *capelli,* c'est presque absolument le nominatif latin. L'espagnol, qui s'attache à l'accusatif, écrit *cabellos,* et mouillant les deux *l,* ce qui est de règle invariable dans sa langue, changeant le *b* en *v* comme il le fait souvent malgré l'Académie de Madrid, prononce *cavélhios*. En picard nous dirons *des cavieux* et en français nous avons *des cheveux*. Je ne parle pas pour moi, mais pour les personnes qui en ont, sans rechercher à quel titre elles en sont propriétaires.

Vous voyez comment un mot se transforme d'une langue à l'autre. On pourrait, sur celui-ci, étudier le changement des terminaisons, mais cela nous mènerait trop loin. Il n'est pas sans intérêt de remarquer l'altération de la consonne labiale *p,* conservée en italien, adoucie en *b* dans l'espagnol et dégénérée en *v* dans le picard et le français ; mais je signale principalement à votre attention la persistance du *c* dur devant la voyelle *a* dans l'italien, l'espagnol et le picard : *capelli, cabellos, cavieux*. Le français, au contraire, adoucit le son, il en fait

un *ch ;* ainsi le veut le génie de notre langue qui presque toujours, à l'époque de sa formation spontanée et populaire, modifie de la sorte le *c* dur qui précédait une voyelle forte. Nous disons: *un château, des champs, la chasse, des choses ;* le picard garde intacte la consonne latine, et conserve le *c* dur devant les voyelles *a* et *o ;* il dit : *ein catieu, des camps, el cache, des coses.*

Cela suffit, je crois, pour indiquer le travail que chaque race a fait subir aux mots de la langue qu'elle s'appropriait, et pour montrer que de véritables lois président aux modifications des mots qui ont passé du latin dans les langues modernes. C'est à l'aide de ces lois que se prouve la filiation des idiômes, et vous concevez comment il est aisé de rétablir l'acte de naissance du Picard. C'est un enfant du latin populaire né sous le ciel brumeux du Nord.

Le territoire où la langue picarde fut en usage était fort étendu ; la limite du Picard au Nord n'était autre que flamand, un des idiômes de la race germanique. Cette langue avait donc, quand elle se fut dégagée du latin barbare des huit ou neuf premiers siècles de l'ère chrétienne, un domaine assez vaste ; et peut-être eût-elle pris un vigoureux essor, grâce au génie de notre race, sans les événements politiques qui l'arrêtèrent dans son développement. Elle était parvenue à supplanter le latin dans les actes administratifs et judiciaires : nous la trouvons employée au treizième et même au quatorzième siècle dans de nombreux documents. Je plaidais il y a quelques années sur un acte rédigé en 1269, sous

le règne de Saint-Louis, par le célèbre jurisconsulte Pierre Desfontaines : cela montre que même après six cents ans le droit le mieux établi peut être encore matière à procès. Cet acte est écrit en dialecte picard : il porte que les habitants de certaines communes ont droit de faire paître leurs bêtes dans un marais, mais « i ne pueent point soier » (ils ne peuvent pas scier, faucher l'herbe). C'est une preuve bien authentique que le Picard était au Moyen-Age une véritable langue, ou, pour parler plus exactement, un des dialectes de la langue d'Oil ; tout le monde connaît la grande division de la langue d'Oc au Midi et de la langue d'Oil au Nord, en prenant la Loire comme ligne générale de démarcation.

Vous voyez, par conséquent, combien est grande l'erreur des personnes qui pensent que le Picard n'est autre chose que du français corrompu et mal parlé.

Comme une erreur en engendre presque toujours d'autres, on a été amené à cette aberration de croire que le Picard n'a point de règles, qu'on peut l'écrire à sa fantaisie, et qu'il suffit de figurer la prononciation des gens de nos faubourgs. Remarquez que ce sont des amateurs, je dirai même des fanatiques du Picard, car il faut en être fanatique pour écrire aujourd'hui dans ce patois, qui l'ont ainsi constellé des combinaisons typographiques les plus étranges, l'ont présenté comme une sorte de langage hiéroglyphique, et ont fait penser à bien des gens qu'il ne pouvait appartenir qu'à un pays de sauvages. On nous a fait un picard indéchiffrable, absolument mé-

connaissable. Je vous prie en grâce de ne pas juger le défunt sur une aussi détestable photographie. Il n'était pas bien beau ; on l'a rendu affreux. Je proteste notamment contre l'abus immodéré de la lettre *k*. Elle ne saurait se rencontrer plus fréquemment en picard qu'en français ou en latin. Je crois vous avoir montré tout-à-l'heure qu'on doit écrire *camps, cose, catieux, cavieux,* par un *c* initial, comme les Latins écrivaient *campi, cosa, castelli, capilli,* comme les Italiens et les Espagnols écrivent les mots corrélatifs.

A propos de cette lettre *c,* laissez-moi vous signaler encore une erreur où sont tombés presque tous ceux qui ont imaginé de vouloir écrire en picard. Le *c,* qui reste dur en français devant la voyelle *u,* devient en picard chuintant, c'est le terme technique, devant cette voyelle et quelques autres. Il donne alors un son tout-à-fait particulier, que les Picards seuls peuvent articuler ; et il fournirait un moyen très-certain, si, par impossible, nous avions des Vêpres siciliennes, de distinguer les vrais Picards de tout étranger quel qu'il fût. On ne demanderait pas comme à Palerme : Combien valent les petits pois, *ciceri* ? (1) mais comment se porte monsieur le Curé ? Pour

(1) On lit dans l'*Histoire de Naples et de Sicile,* de Matthieu Turpin, 1 vol. in-f°, 1630, p. 37.

Il (Prochyte) s'advisa encore d'une autre invention et subtilité aussi meschante que son entreprise estoit cruelle, qui estoit qu'un chacun feroit prononcer à son compagnon, à son voisin et generallement l'un à l'autre pendant ce carnage, le mot *ciceri,* comme qui demanderoit, *qui vive,* qui est un mot italien qui signifie en françois des poix, et qu'ils profèrent comme s'il y avoit *chiçheri,* et lequel les François ne sçauroient prononcer distinctement.

trouver le moyen de traduire ce son à l'aide des lettres de notre alphabet, on s'est ingénié de bien des façons, sans jamais réussir. C'était prendre une peine inutile. Car une langue ne s'écrit pas comme elle se prononce. Les vingt et quelques lettres de l'alphabet européen ont, dans chaque langue, des valeurs phonétiques différentes, souvent variables suivant la lettre qui précède ou qui suit. Pour parler une langue, il faut en apprendre la prononciation spéciale ; c'est l'affaire de l'oreille qui écoute et de la voix qui reproduit. L'écrire est toute autre chose : il faut alors se conformer à l'orthographe des mots ; car les mots sont des personnages qni ont leur histoire, leurs aïeux, leurs parents, et tout cela se trouve dans leur orthographe qui leur sert de blason. Les Picards doivent donc toujours, lorsqu'ils écrivent à monsieur le curé, respecter l'orthographe de son titre, elle est la même qu'en français ; sauf à l'appeler monsieur le *C*uré s'ils se permettent de lui parler en picard.

Mais aussi pourquoi écrire en Picard? Je comprends que dans le midi de la France on parle et on écrive les dialectes de la langue d'Oc : ils ont, avant l'invasion de la langue française, acquis un développement complet, ils se sont formés en langage régulier, et possédent une littérature. Le Provençal, notamment, a eu son époque glorieuse, et a exercé une influence marquée sur la formation de l'Italien moderne. Mais, dans les pays de la langue d'Oil, le dialecte de l'Ile de France, le Français, a arrêté dans leur essor et absorbé tous les autres. Ce fut une des conséquences de l'avénement des Capétiens à la royauté. La langue

de la cour devait devenir assez rapidement celle de l'administration, celle de la justice ; elle s'imposa donc comme une nécessité, et ne tarda pas à étouffer ses sœurs. La sélection que la nature opère dans le règne végétal, où une tige plus vigoureuse, mieux exposée à l'air et au soleil, tue sous son ombrage celles qui ont poussé en même temps auprès d'elle, s'exerce aussi, par la force des choses, sur les langues en formation. Celle qui est la mieux douée, la plus favorisée par les événements, celle qui arrive à satisfaire plus complétement aux besoins si divers et si multiples de la pensée humaine, doit l'emporter sur ses rivales, et tôt ou tard les anéantir. Des rejetons jumeaux de la vieille souche latine implantée dans la Gaule du Nord, le Français seul subsiste aujourd'hui comme langue : depuis des siècles il a réduit les autres à l'état de patois.

A partir du quatorzième siècle, le Picard ne fut donc qu'un patois, un langage restreint à l'expression des besoins les plus immédiats de l'homme, à ceux de la vie domestique et de la vie rurale. Son vocabulaire est, par conséquent, très-borné : il est impossible de causer en Picard de science, d'histoire, de philosophie, de belles-lettres, d'art, de politique, enfin de tout ce qui intéresse un esprit cultivé. En Provence, on entend parler le Provençal non-seulement par les paysans, mais même par des gens qui sont lettrés, parce qu'on peut parler de tout dans cette langue. Mais, en Picardie, on n'a jamais vu une personne ayant reçu un peu d'instruction, sachant le français, un monsieur qui a un habit noir et des gants, parler picard. Il faut venir aujourd'hui à

l'Académie pour entendre ce patois parlé en public devant un auditoire distingué et élégant comme celui qui me fait l'honneur d'écouter le rapide historique de cette langue déchue, qui fut celle de nos pères.

Ce qui peut paraître étrange, c'est la persistance de ce patois pendant plus de cinq siècles. C'est pour l'histoire un grave enseignement. Rien ne saurait prouver avec plus de force dans quelle ignorance profonde sont demeurés plongés, pendant toute cette longue suite d'années, les humbles et les pauvres de notre pays, et combien pour eux était resté étroit le cercle de la vie intellectuelle. Ils ne connaissaient d'autre langue que leur patois. Si le picard disparaît de nos jours, c'est que l'instruction se répand. Tous ceux qui savent le français, finiront par ne plus parler d'autre langue, et il faut bien maintenant que tout le monde sache le français ! La vie sociale s'infiltre partout, avec les institutions, avec le capital, avec le bien-être, et partout multipliant les relations, augmentant les besoins, elle agrandit les esprits, développe les intelligences, et les force à se servir de l'instrument qui peut seul leur donner satisfaction, de notre langue française si claire, si souple, si riche, si justement admirée. Voilà pourquoi les patois s'en vont : ils ne peuvent plus subsister dans notre état de civilisation.

Quel changement depuis cinquante ans ! Maintenant on n'entend presque plus parler patois, ni dans le quartier populaire de notre vieil Amiens, ni dans les campagnes. Je conviens qu'à Amiens on parle assez mal le français, et qu'on le chante d'une

façon désagréable à l'oreille ; après tout le peuple de Paris a bien son jargon local, et chante aussi à sa manière. Mais ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est que l'idiôme généralement en usage est le français et non plus le patois picard. Notre spirituel collègue, Gédéon Baril, ce fin observateur des types actuels, ne s'y est pas trompé. Il s'est bien gardé de faire parler Madame Zacharie en patois ; elle parle le français avec les tournures de phrase et l'accent qu'on trouve à Amiens chez les gens du peuple ; mais elle ne parle pas picard. Dans nos villages, aujourd'hui le dernier paysan, bien qu'il parle encore patois avec les gens de son pays, répond en français à qui l'interroge dans cette langue ; tandis que j'en ai connu beaucoup, quand j'étais jeune, qui eussent été absolumcnt incapables d'articuler un seul mot de français. Ils l'entendaient, mais ne le parlaient pas. J'étais un jour ehez un de ceux-là avec un de mes amis qui, ne comprenant point le picard, ne pouvait répondre aux questions que le vieux paysan lui adressait. Celui-ci n'était pas content, et, le regardant de travers, me dit : « Chest-i qu'il est allemend ou « bien flamend qu'i n' comprend point l' français. »

Vous voyez que ce brave homme était persuadé que son patois et le français c'était la même chose. Au douzième siècle il n'aurait pas eu tout-à-fait tort ; il y avait entre les deux dialectes français et picard de très-grandes analogies qu'explique suffisamment la communauté d'origine. Mais, depuis lors, le temps avait singulièrement changé les relations des deux frères. L'un était devenu un riche et puissant seigneur, très-répandu, très-élégant, orné de toutes les

grâces, capable de toutes les séductions ; l'autre n'était qu'un paysan, gauche et borné.

Il avait du bon toutefois, le paysan, et ne manquait pas d'esprit. S'il n'avait pas celui qu'on trouve tout fait dans les livres et les journaux, esprit d'emprunt qui souvent recouvre tant de nullité, il avait la verve gauloise, et de son gros sel, peu attique assurément, savait parfois relever vivement la pensée.

Le patois picard mérite par plus d'un côté de fixer l'attention du philologue et du philosophe. Il faut savoir gré à ceux qui se donnent la peine de recueillir, au moment où cela est possible encore, ses expressions souvent fortes et originales. Un de nos honorables juges de paix, M. Devauchelle, travaille à une collection de tous nos vieux mots, M. Jouancoux publie des Études pour servir à un Glossaire étymologique du patois, et on pourrait ajouter, du dialecte picard, qui sont fort remarquables. Elles seront d'un précieux secours à ceux qui s'occupent de l'histoire du langage, et plus encore peut-être à ceux qui savent pénétrer sous ces vieilles formes de la pensée pour scruter la pensée elle-même et lui demander le secret des choses du passé. Mais M. Jouancoux, fort érudit, imbu des règles de la transformation des mots qui passent du latin dans un de ses dérivés, veut trop systématiquement peut-être donner à chaque mot picard un acte de naissance latin. Cela est juste pour beaucoup, mais pas pour tous.

Que le fond même du picard soit le latin, c'est incontestable. Il y a quelques mois, tenant un des cordons du poèle aux obsèques d'un de nos bien

regrettés collègues, j'entendais, au village, un des porteurs dire à son camarade : Prends ho (1). Ces paroles du paysan de Quevauvillers, inintelligibles pour un français, eussent pu être comprises par un des légionnaires de César. C'est presque purement latin : Prende hoc ; prends cela. Mais il ne faut pas méconnaître que les langues dérivées ont leur vie propre, leur génie, leurs productions originales. L'enfant qui ressemble le plus à son père n'en a pas moins sa physionomie particulière. Le picard avait assez de vitalité, même à l'état de patois, pour créer, suivant la loi de son instinct, les mots dont il avait besoin. Parmi les expressions remarquables de ce langage il y en a donc qui dérivent du latin et d'autres qui sont tout simplement picardes.

Au nombre des premières permettez-moi de vous citer l'adjectif « *amiteux.* » On dit d'un enfant qu'il est « amiteux » ; en français, « aimant » ne rendrait pas la nuance, il faut traduire par « caressant. » C'est s'attacher à la manifestation extérieure de l'amitié, tandis que le picard va droit au sentiment lui-même. Je signale aussi les adjectifs féminins terminés en *oire,* qui marquent la fréquence, la répétition, l'habitude invétérées avec une énergie que nous n'avons pas en français. Vous n'avez jamais entendu, peut-être, une femme dire à une autre : « Ti, t'es-t-eine mentoire ». « Menteuse » est pâle à côté de cela.

Comme exemple de termes créés par le génie picard, est-il besoin de rappeler ce mot de « rêderie » que tout le monde connaît à Amiens, puisqu'il y a un

(1) Prononcez : Prin ho.

« marché à rêderie ». Je me borne à vous citer le verbe « berdeler » (1) qui exprime si bien le murmure monotone et confus que font certaines personnes en marmottant sans cesse des paroles désagréables. Ce mot-là, vous l'ignoriez, Mesdames, car vous n'êtes pas de celles dont les domestiques disent : « Madame, alle berdèle toujours après mi. »

Ce patois a donc sa sève originale : sans cela il n'eût pas vécu si longtemps. Il a créé non-seulement des mots, mais aussi des formes grammaticales que ne connaissait point le dialecte picard du moyen âge. Des formes grammaticales ? dira-t-on ; mais ce patois n'a point de grammaire. Vous allez voir cependant qu'il a eu des grammairiens ; en sabots il est vrai, et

(1) Voici ce que dit Génin, *Récréations philologiques, t. I, p.* 280 :

Le picard et le rouchi ont un terme excellent parmi beaucoup d'autres ; c'est le verbe *berdeler*, pour exprimer gronder entre les dents, indistinctement, d'une manière confuse et monotone : — *Qu'est-ce qu'il a donc à berdeler ? — Quel vieux berdeleur ? Il n'en fait qu'une de berdeler du matin au soir.*

Mais quel est-ce mot *berdeler* ? Que signifie t-il au propre ? Je laisse au supplément de Trévoux le soin de répondre.

« *Bredaler*, terme de fileuse au rouet. Il se dit d'un fuseau, « (c'est-à-dire d'une bobine), percé trop gros, à proportion de « la broche, et qui fait du bruit. Les fuseaux (les bobines) « *bredalent* lorsque la broche est trop fine ou que les fuseaux « sont percés trop gros. »

Peut-on voir une métaphore plus juste et plus piquante ? Y a-t-il en français un mot plus expressif et plus pittoresque à la fois que le verbe *berdeler* ? Et, pour en exprimer la valeur, il faut recourir à une longue périphrase qui tue l'image et glace le discours. Ah! combien perd la langue académique à se montrer si fière et si bégueule !

qui faisaient de la grammaire comme M. Jourdain faisait de la prose. Ils se sont même rencontrés plus d'une fois avec les grammairiens d'autres langues dérivées du latin, notamment avec les Italiens.

Au conditionnel, on dit en français, à la première personne du pluriel : « *Nous serions*, » l'Italien dit : « *Saremmo* » ; le Picard : *Os s'roimmes.* » L'analogie est certaine.

En français, quand on désire un objet quelconque, on dit « *Donnez le moi* » ; en trois mots. Les Italiens n'en ont qu'un, dans lequel ils réunissent le verbe avec son régime direct et son régime indirect : « *Datemelo.* » Les Picards font exactement de même et disent « *Donnemmellé,* en un seul mot qui comprend le verbe et ses deux régimes. Ces exemples ne suffisent-ils pas ? il y en a d'autres.

« *Il y en a,* » voilà quatre mots : le picard n'en a que deux : « *gnen o,* » Cette forme « *gnen* » pour « *il y en* » vous semble un affreux barbarisme. Et pourtant vous la retrouvez identiquement «*gnene*» dans l'italien, non pas dans la langue moderne, mais dans le dialecte toscan du seiziéme siècle, « *Gnene ha, il y en a.* » L'un des grands artistes qui sont la gloire de Florence, Benvenuto Cellini, dans les mémoires où, en retraçant les événements de sa vie tumultueuse, il a fait une si fougueuse peinture des mœurs de son temps, emploie constamment cette forme : « gnene ha. » Vous voyez que nos grammairiens sans le savoir ont, au-delà des monts, des parentés qu'ils ne se connaissent certainement pas, mais qui, pour être éloignées, n'en sont pas moins fort avouables.

Il ne faut donc pas dédaigner absolument ce patois picard : je viens de vous montrer qu'il a son originalité vigoureuse.

C'est ce langage, sans grammaire écrite, sans littérature, qui a donné naissance, au dix-neuvième siècle, à un type assez curieux sur lequel je vous demande la permission de m'arrêter quelques instants. Il faudra que vous consentiez à descendre avec moi dans le vieil Amiens ; car c'est là qu'on trouve le personnage dont je veux vous parler. Il y jouit d'une très-grande popularité, toujours la même après plus d'un demi-siècle, ce qui prouve tout d'abord que ce n'est pas un personnage politique. Nous irons donc, si vous le voulez bien, au théâtre, à ce théâtre de marionnettes en bois dont des artistes placés derrière la scène font mouvoir les fils supposés invisibles ; enfin pour employer l'expression consacrée à Amiens, nous irons aux Cabotins. C'est là que nous entendrons Lafleur parler picard.

Qu'est-ce que Lafleur ? d'où vient-il ? pourquoi son succès, sa popularité ?

Lafleur, son nom l'indique, c'est un valet de comédie ; et déjà ce nom résout une question de date : le personnage est nécessairement postérieur à l'époque où les valets s'appelaient La Rose, La Ramée, La Fleur, dans le langage du théâtre.

Il faut que vous sachiez qu'aux Cabotins on joue tous les genres, en vertu de l'axiôme connu qu'ils sont tous bons, hors le genre ennuyeux. On y joue le drame, le vaudeville, l'opéra-comique ; on y aborde même parfois la grande opéra. Je ne prétends pa que

l'orchestre y soit excellent et que les chanteurs aient toujours la voix juste ; cependant ils se tirent des passages les plus difficiles : à l'inverse de ce qui se passe ailleurs où certains prétendent que ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, là ce qu'on ne peut point chanter on le récite tout simplement. Et ce n'en est pas moins la Grande Opéra. Je dis bien *la Grande* Opéra, pour vous faire remarquer que notre patois, fidèle à son instinct latin, a ici raison contre la langue française qui s'est avisée d'affubler d'un habit masculin cette expression latine, «opera,» à laquelle les Italiens, les Espagnols et les Picards ont conservé son genre féminin, « opera, » l'œuvre par excellence.

Mais ce qu'on joue aussi aux Cabotins, c'est le vieux répertoire du Théâtre-Français, ce sont des comédies, ou plutôt, car la pièce durerait trop longtemps, des scènes prises dans les comédies classiques et notamment dans celles de Molière. On comprend aisément qu'il y a soixante ans ces emprunts aux classiques étaient beaucoup plus fréqueuts que de nos jours. Or les comédies ont nécessairement des valets, comme toute tragédie bien ordonnée a son confident obligé.

Un homme d'esprit, picard jusqu'à la moëlle, eut l'idée originale de mettre son patois dans la bouche du valet de la comédie. Ce que je vous disais tout-à-l'heure de ce patois trouve ici sa justification : on ne rencontre dans un rôle de valet ou de paysan que des sentiments et des idées qui se peuvent traduire très-exactement en picard, et avec un tour tout particulier qui devait être fort goûté d'Amiens. Voici quelques

lignes du *Médecin malgré lui,* où j'ai vu Lafleur remplacer Sganarelle :

MARTINE. — J'ai quatre pauvres petits enfants sur les bras...

LAFLEUR. — Mets zes à terre.

MARTINE. — Qui me demandent à toute heure du pain.

LAFLEUR. — O leu baille des claques. Mi, quand j'ai bien bu, bien mingé d'même, ej vu qu'tout le monne i soit seu à no moison.

Il était impossible de faire parler en picard un amoureux ou un père noble ; il était piquant de donner ce langage à un valet. Cette idée neuve devait avoir, et eut en effet un grand succès dans un théâtre populaire. Les valets s'appelèrent donc Lafleur et parlèrent picard.

C'était un premier pas ; il fut aisé de faire le second. Bientôt Lafleur cessa d'être le valet quelconque d'une comédie ; il devint un type particulier. Il eut ses mœurs, ses habitudes, son caractère, comme il avait son langage à part. Ce fut un personnage, très-connu, très-aimé, très-vivant. Oh ! Lafleur n'est pas encore mort, et je prédis qu'il vivra tant qu'il y aura quelqu'un pour comprendre son patois. Singulière destinée des créations de l'imagination humaine ! C'est à la fable sortie du cerveau du poëte qu'appartient l'immortalité et non au poëte lui-même. Quel est l'auteur des mythes païens ? le père des dieux qui peuplaient l'Olympe, sans oublier les déesses? Je ne le sais pas plus que vous. Et cependant tous nous connaissons l'histoire, les mœurs et les faiblesses habituelles de ces divinités fantastiques. Le créateur du personnage de Lafleur est mort

depuis une quarantaine d'années ; il est maintenant complètement oublié. Mais tous les Amiénois, ou presque tous, connaissent leur Lafleur, et peuvent parler pertinemment de ce personnage traditionnel.

Voulez-vous que je vous le présente ? Il est toujours jeune, privilége bien envié de ceux qui ne le sont plus, grand, fortement charpenté, remarquablement jambé. Il a le visage plein, le teint coloré, la bouche rieuse, la physionomie ouverte.

Il porte imperturbablement, car l'anachronisme ne l'effraie point, le costume du dix-huitième siècle ; chapeau à claque bordé de rouge, habit à la française, jabot, gilet fond blanc à grands ramages ; bas blancs qui recouvrent de vigoureux mollets et larges souliers ferrés, singulièrement redoutables. N'oublions pas sa coiffure ; il a gardé la queue, sa grande queue rouge en trompette, voilà pour le physique.

Au moral il a, comme valet, les vices de son état. Sa probité n'est point d'une délicatesse excessive ; cependant il n'a jamais été en prison, et pour cause. Il est menteur. Il aime à boire, à bien manger : rien ne saurait calmer son appétit. C'est lui qui, croyant avoir tué sa femme — oh ! sans mauvaise intention, et d'ailleurs elle n'en est pas morte, entre à l'auberge et dit : « Baillemmé ein molet « quéque cose à minger ; Ech sus si tellement « malhureux qu'ej crève ed fam. »

Et comme pour prouver qu'un bon estomac n'engendre point la mélancolie, Lafleur est toujours gai, toujours en belle humeur. Il pétille d'esprit, cela va sans dire. Il a le mot vif, le tour naturellement

goguenard ; il est l'expression de la satire populaire.

Inutile de dire qu'il parle picard à pleine bouche. C'est un des éléments essentiels du comique dans les scènes de Lafleur. Il vient, par exemple, annoncer que le déjeuner de son maître est servi. Son maître, ordinairement un bourgeois de condition fort modeste, cette fois est un prince, ou du moins veut se faire passer pour tel, mais il n'y a plus moyen de s'y tromper quand Lafleur vient dire : « Mein prance, «.vos deux soirets i sont cuits. » Si on faisait dire : « Mon prince, vos deux harengs saurs sont cuits, » la note perdrait presque toute sa valeur.

Lafleur est un paysan. On met sur les annonces : « Lafleur ou le paysan picard. » Il est donc né au village, et quand il parle d'Amiens il l'appelle souvent « la capitale ; » mais c'est un paysan rusé, très-fin sous son apparence de bonhomie. Il est plein de ressources. Que de fois il a tiré son maître d'embarras, fait ouvrir pour lui la caisse à triple serrure des usuriers et mis à la porte des créanciers importuns ! Que de fois surtout il a servi ses amours, joué le père récalcitrant, et, de haute lutte, enlevé la main de la fille ! Ses moyens ne sont pas toujours rigoureusement scrupuleux : mais l'honnêteté du but sauve ce qu'ils peuvent avoir d'irrégulier ; on est tenté de lui pardonner des fourberies qui attestent un véritable dévoûment à son maître.

Car notez que, malgré ses vices, ce paysan, ce valet n'est pas vil. Au contraire ; la fierté native du Picard est un de ses traits dominants. Il est sous ce rapport en communauté parfaite de sentiments avec ses spectateurs qui ne toléreraient pas que Lafleur se

trouvât déshonoré. Il faut toujours qu'il ait définitivement le dessus. Règle générale, toute scène de Lafleur se termine par l'intervention des gendarmes; Lafleur lève alors son pied vainqueur, et la jambe tendue, la pointe du pied à la hauteur de l'œil, s'élance sur les représentants de l'autorité, les frappe au visage, les culbute, les met en fuite ; ainsi finit invariablemeut la comédie. Ce n'est peut-être pas d'un très-bon exemple, quoi qu'on dise que le théâtre est destiné à corriger les mœurs. C'était même écrit, — et en latin, — sur le rideau du théâtre des Grandes Galères : « *Castigat ridendo mores.* » Il est certain que ces triomphantes volées de coups de pied ne sont pas faites pour inculquer aux jeunes générations le principe salutaire du respect de l'autorité.

N'essayez pas pourtant de réformer cela ; vous auriez une émeute dans la salle. Il est arrivé une fois qu'un directeur de théâtre, novateur imprudent, a voulu changer ce dénouement nécessaire. Les gendarmes ont emmené Lafleur en prison et la toile est tombée là-dessus. Ce fut un orage épouvantable, et des cris, et un tumulte, et des projectiles de toute espèce. Il fallut céder à la tempête populaire, relever le rideau, ramener en scène les gendarmes, et cette fois Lafleur leur en a donné plus que de coutume, aux applaudissements frénétiques du public victorieux avec lui.

Telle est la puissance de la tradition. Lafleur sans les coups de pied de la fin, c'est Jupiter sans son tonnerre. Quand un de ces types est créé, il faut absolument le respecter. Il faut que Lafleur garde

son patois, son costume, son esprit, son caractère, qu'il reste lui-même. Placez-le alors dans n'importe quelle situation invraisemblable, le public l'acceptera sans sourciller. Voici une pièce, une tragédie, car je vous ai dit que tous les genres sont reçus au répertoire des Cabotins: Lafleur y a son bout de rôle. C'est « La naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, tragédie en cinq actes et en vers. » Heureusement que les actes ne sont pas longs: quant aux alexandrins, il y en a qui sont aussi assez courts, mais d'autres, en revanche, sont d'une longueur démesurée. Lafleur s'excuse du modique présent qu'il apporte à l'Enfant Jésus.

« Mais os avez mein corps, mein cœur, emn'âme aussi,
« Quand ech f'rai m'crevaison, mettelle en Paradis. »

J'ai vu Lafleur introduit dans la pièce de l'*Enfant prodigue*. La scène se passait du temps des Pharaons : il était valet de charrue chez un cultivateur des environs de Memphis, et il parlait picard ! J'avais bien raison de dire que l'anachronisme ne l'effrayait pas.

Ne croyez point que les rôles de Lafleur soient écrits. Non, il faut les improviser, et c'est ce qui en fait le naturel et l'originalité. Le dialogue est tout entier livré à la fantaisie de l'artiste, qui brode sur un canevas connu, et remplit au gré du moment un cadre arrêté d'avance. Si vous lui demandez de vous dicter une de ces scènes, et qu'il ait la complaisance de se prêter à votre désir, bientôt vous le verrez hésiter, devenir traînant, et il s'arrêtera en vous disant : Monsieur, c'est impossible ; il me manque mon

public, ça ne vient pas. Il lui faut la rampe, le spectateur, qu'il ne voit pas cependant, mais dont il sent la présence, et dont le frémissement sympathique, le silence attentif, le murmure approbateur sont nécessaires pour exciter sa verve, et lui communiquer l'entrain de son rôle.

Il n'est donc pas donné à tous de jouer Lafleur. Il faut pour cela être bien pénétré du personnage, et s'identifier avec lui: il faut avoir le mot prompt, la répartie alerte : il faut, avec le sens du comique « vis comica » posséder le génie de notre patois et cette verve gauloise, cet esprit mordant et narquois qui court les rues de notre vieil Amiens. L'artiste qui a créé ce type si curieux, si essentiellement picard, n'était pas un lettré, je n'ai pas besoin de le dire. C'était un ouvrier de la basse ville, qui se nommait Louis Bellette. Le succès de son Lafleur fut la source de sa petite fortune ; il s'établit, devint patron à son tour, et plus d'un Amiénois a sans doute connu son fils, M. Bellette, de la rue des Jacobins. Vous ne vous étonnerez point que dans la famille de ce poète populaire on conserve religieusement le premier Lafleur qui ait paru sur la scène. C'est une relique pour les petits-enfants de Louis Bellette.

Le génie comique de cet humble artisan a trouvé, suivant moi, le meilleur, je dirais presque le seul emploi qui pouvait être fait de notre patois picard. Je sais qu'on a essayé de se servir de ce langage pour diverses productions littéraires, et je commettrais une impardonnable injustice si, dans un travail sur le Picard, je ne faisais, en terminant, au

moins mention des satires de Crinon. Elles m'ont vivement touché ; c'est avec bonheur que je saisis l'occasion de rendre ici un public hommage au fin bon sens et aux qualités remarquables de ce poëte. Mais est-il besoin de dire qu'un patois, pauvre de mots, sans formes grammaticales arrêtées, où l'hiatus est fréquent, où les consonnes se heurtent par l'élision absolue de la voyelle muette, dur à l'oreille par conséquent, est un détestable instrument pour écrire en vers. Je comprends la chanson en patois; elle est parfois piquante par la drôlerie du mot: mais la satire, quoique restreignant son objet aux vices et aux travers des paysans, est un genre au-dessus peut-être de la portée du Picard. Beaucoup des très-bonnes choses qui se rencontrent dans Crinon n'eussent rien perdu à être écrites en français.

Combien plus naturel, plus vrai, plus franchement picard est Lafleur dans son parler qui est bien la langue du pays, sans apprêt, sans recherche, dans toute sa vivacité et son originalité. Lafleur reste, à mon sens, le véritable et la dernière expression de notre patois picard désormais expirant.

RAPPORT

De M. E. YVERT, Secrétaire-perpétuel

SUR LES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1876.

(Séance publique du 17 Décembre 1876.)

MESSIEURS,

Les Sciences, les Lettres, les Arts : tel est le triple domaine sur lequel s'exercent les études de l'Académie d'Amiens, et d'où surgissent des travaux dont, à la fin de chaque année, votre Secrétaire perpétuel doit vous présenter une analyse.

Mais si cette tâche lui est d'autant plus sympathique, qu'elle lui permet d'évoquer en vous les meilleurs souvenirs, elle a aussi un côté triste, celui qu'elle consacre aux regrets laissés dans vos rangs par ceux de vos collègues que vous avez eu le

malheur de perdre dans le cours de l'année écoulée.

C'est ainsi, Messieurs, que le 1er avril dernier, vous avez, avec une affliction profonde, vu prématurément descendre dans la tombe M. le comte Maxime de Gomer que, le 24 mai 1872, vous aviez admis parmi vous comme membre titulaire. L'année suivante vous l'appeliez à votre bureau pour y remplir les fonctions de Chancelier, et nul doute que, plus tard, vous lui auriez confié la direction de votre Compagnie si sa modestie ne lui eût d'avance fait décliner cet honneur.

Un éloge complet trouvait son application la plus juste dans le caractère si élevé, dans les sentiments si nobles, dans l'esprit si distingué de M. le comte de Gomer; qualités précieuses dont sont empreints les ouvrages divers par lesquels il avait coutume de s'acquitter fidèlement de son tribut académique.

Investi, par ses fonctions de Directeur, de la mission d'exprimer les regrets de l'Académie devant la tombe de M. de Gomer, notre digne et éloquent Directeur, M. Daussy, s'en est acquitté avec cette sincérité de sentiments, cette justesse d'appréciations et ce mérite de langage qu'il nous fait aimer et applaudir aussi souvent qu'il parle au milieu de nous.

L'étendue des connaissances de M. de Gomer, son talent d'écrivain, ses habitudes laborieuses, ont été, de la part de M. Daussy, l'objet de remarques dont s'enrichira le prochain volume de vos Mémoires.

Maintenant, Messieurs, j'aborde vos travaux pendant l'année 1876.

M. l'abbé Crampon.

Dans votre séance du 14 janvier, M. l'abbé Crampon, élu membre titulaire, prononçait, pour sa

réception, un discours dans lequel il exposait, avec autant de justesse que de lucidité, les rapports qui
Garnier. existent entre la Science et la Bible ; et M. Garnier, qui avait accepté la mission de lui répondre, après avoir analysé le travail du savant récipiendaire, le félicitait sur la manière large et logique dont il avait interprété le langage de la Bible, en ce qui appartient au domaine de la Nature.

M. de Forceville. Dans cette même séance du 14 janvier, M. Gédéon de Forceville vous annonçait que, selon son usage, qui est de s'acquitter, par un ouvrage d'art, de son tribut académique, il exécutait le buste de Vincent Voiture, l'une de nos illustrations locales, et, sur sa demande, vous nommiez, pour examiner le projet de ce buste, une commission dont le rapport complètement favorable à l'œuvre de M. de Forceville, vous était présenté par M. de Beaussire, dans votre séance du 11 février.

Beaussire A cette occasion, M. de Beaussire a exposé, avec autant de clarté, que de justesse, les difficultés inhérentes au portrait, soit en peinture, soit en sculpture, mais, plus particulièrement, celles que doit vaincre ce dernier art pour donner à l'effigie d'un homme marquant le degré de ressemblance que comportent les œuvres de ce genre.

M. de Beaussire, après avoir rappelé les succès qu'ont obtenus les ouvrages antérieurs de M. de Forceville, notamment la statue de Gresset et la médaille en bronze du général d'artillerie de Gribeauval, a exprimé cette pensée, que l'Académie sera heureuse de voir figurer ces deux personnages au nombre des célébrités qui orneront le monument

grandiose entrepris par le talent essentiellement patriotique de M. de Forceville, et qui doit prochainement concourir aux embellissements d'Amiens.

M. Mancel. Ce même jour encore 14 janvier, M. Mancel donnait son approbation aux propositions de M. de Puyraimond, relatives à la baie de Somme, et qui tendent à faire cesser l'antagonisme entre S^{t}-Valery et le Crotoy.

Le 16 juin, M. Mancel vous communiquait d'intéressants détails sur les procédés et les ustensiles à l'aide desquels on extrait la tourbe.

Plus tard, dans votre séance du 11 août, il vous lisait un mémoire où se trouve consigné un fait qui eut la plus grande importance pour notre province : la reprise, sur les Espagnols, de la ville de Corbie, dans la nuit du 16 au 17 septembre 1636, grâce au courageux dévouement de quelques bateliers picards qui, aidés d'un détachement des troupes que commandait le duc de Beaufort, parvinrent à incendier un moulin d'où les ennemis tiraient leur subsistance, ce qui, leur devenant impossible, les détermina a quitter Corbie.

M. Mancel, en racontant cet exploit, ajoute, que le roi Louis XIII, pour récompenser les braves gens qui l'avaient accompli, les exempta de toutes charges publiques ; un de leurs descendants, M. Pie, est au nombre de nos concitoyens actuels.

Je dois ajouter que, dans votre dernière séance, celle du 8 de ce mois, M. Mancel appelait votre attention sur un almanach qui, publié à Amiens en 1773, contient, sur cette Ville et sur quelques-uns de

ses principaux habitants à cette époque, des détails qui ne pouvaient manquer de vous intéresser.

Guérard. Dans votre séance du 28 janvier, M. Guérard, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord, admis dans vos rangs comme membre titulaire, vous traçait l'historique des recherches sur l'origine des machines à vapeur. A propos de ce sujet, qu'il avait choisi pour son discours de réception, le savant récipiendaire vous faisait suivre d'époque en époque, et, pour ainsi dire, pas à pas, les moyens, les perfectionnements successifs grâce auxquels la vapeur, cette puissante et admirable force motrice, appliquée aux chemins de fer et à l'industrie, en est venue à réaliser les merveilleux effets qui triomphent du temps et des distances.

Magne. Ce double bienfait ne vous a pas été signalé avec moins de succès par M. Magne, ingénieur, inspecteur des lignes télégraphiques, qui, dans votre séance du 14 avril, a pris pour sujet de son discours de réception l'*Histoire de la Télégraphie,* depuis son origine jusqu'à l'époque où elle a été pratiquée par l'électricité. Les diverses phases, les procédés nouveaux grâce auxquels la science est parvenue à réaliser, non-seulement à la surface du sol, mais aussi jusque dans la profondeur des mers, les prodiges dont nous sommes témoins; les instruments, les appareils inventés et employés pour arriver à ce but, ont été rappelés et décrits par M. Magne avec une exactitude qui révèle les études les plus consciencieuses et prouve combien il est digne de ses importantes fonctions.

En regard des prodiges de la locomotion et de la

transmission, il est une autre merveille qui mérite l'admiration publique d'autant plus, qu'elle est essentiellement humanitaire en ce sens, qu'elle a pour but et souvent pour effet d'éloigner la mort des existences qui nous sont chères. Ce bienfait, dont nous sommes redevables aux études et aux expériences de l'art médical, n'est autre que la *Transfusion du sang,* sujet que M. le docteur Lenoël a traité dans votre séance du 25 février

M. Lenoël. En effet, Messieurs, votre collègue vous a lu un mémoire duquel il résulte que, par l'introduction d'un sang jeune et vif dans des veines épuisées ou appauvries, il est possible de réparer les forces du malade affaibli devant lequel semblent s'ouvrir les portes du tombeau.

Ai-je besoin d'ajouter, que ce mémoire, consacré à la description de l'opération si délicate de la transfusion du sang, a été écouté par vous avec le plus vif intérêt.

M. Faucon. Ce travail me conduit naturellemcnt à mentionner le discours que M. le docteur Faucon a prononcé, dans votre séance du 30 mars, lors de sa réception comme membre titulaire.

Une notice sur Ambroise Paré, chirurgien célèbre, né à Laval, en 1517; des considérations générales sur les progrès que cet homme illustre imprima à la science et à la pratique chirurgicales; des réflexions sur ce que laisse à désirer l'organisation du service médical dans l'armée, tel est le sujet que M. le docteur Faucon a traité de manière à captiver votre attention et à obtenir vos applaudissements.

Ce n'est pas avec une attention moins soutenue

que, dans votre séance du 28 avril, vous écoutiez
Cartault M. Cartault, professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens, qui, pour sujet de son discours de réception. comme membre titulaire, avait choisi le *Voyage de Lamartine en Orient;* les incidents de ce voyage, le caractère, le génie du grand poète, ont été, de la part de M. Cartault, l'objet d'appréciations et de réflexions développées dans un style desplus élégants.

Vous avez applaudi au même mérite lors de la lecture que, dans votre séance du 18 juillet, M. Cartault vous a faite d'une relation de son voyage en Palestine.

Ponche. Si, maintenant, nous détournons les yeux de ces contrées de l'Orient, rendues si poétiques par la Nature et la Religion, pour revenir à notre pays, à une province où s'exercent avec zèle et succès l'intelligence et l'activité de nos concitoyens, nous vous signalerons la lecture que, le 12 mai, vous a donnée notre honorable et laborieux collègue M. Ponche, de la suite d'un travail relatif à l'industrie des laines. M. Ponche, établissant une statistique de cette précieuse matière première, est entré dans des détails qui, par des chiffres, constatent la production toujours croissante de la laine dans les diverses parties du monde.

Ce travail, qui se rattache particulièrement à notre industrie locale, a été accueilli par vous avec une faveur on ne peut mieux méritée.

Quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi,

. de
limond. a dit La Fontaine dans sa délicieuse fable des *Deux Pigeons*. Heureusement pour nous, Messieurs, les

nombreux voyages que, comme officier dans la marine militaire, M. de Puyraimond a faits dans les pays les plus lointains, lui ont permis de vous communiquer ses intéressantes observations, et d'entreprendre, sur les colonies du monde entier un travail de la plus haute importance et qu'il vous a lu dans vos séances des 30 juin 25 août 24 novembre et 22 décembre.

Je n'ai pas, Messieurs, l'haleine assez longue pour suivre M. de Puyraimond dans les nombreuses régions du globe qu'il a visitées ou étudiées ; mais il m'est doux de pouvoir, en votre nom, lui payer un large tribut de remerciements et de félicitations pour la part si efficace qu'il a bien voulu prendre à vos travaux de cette année.

M. Daussy. J'arrive, Messieurs, quoique tard, mais certainement fort à propos, à celui de vos collègues qui, par le zèle le plus soutenu et le plus méritoire, par les richesses de son savoir, aussi bien que par la merveilleuse facilité de sa parole, a suffi, avec la plus scrupuleuse exactitude, à la tâche laborieuse que lui a imposée la direction de vos travaux ; avant moi, Messieurs, vous avez tous nommé notre digne et excellent directeur et ami, M. Daussy.

Investi des sérieuses fonctions de la magistrature, il a su, au milieu de nous, en concilier la gravité avec l'esprit, le goût et l'élégance d'une élocution admirablement facile. C'est ainsi que, dans ses réponses aux discours de réception de MM. Guérard, Faucon, Magne et Cartault, il vous a prouvé qu'il pouvait aborder avec succès les sujets divers traités par vos nouveaux collègues.

Mais là ne s'est pas borné la participation de M. Daussy à vos travaux. Après avoir analysé consciencieusement un ouvrage de M. Tellier, ex régent de rhétorique au collége de Lisieux, intitulé *Le Mot, base de la raison et source de tout progrès,* et dont le but n'est pas moins que la création d'une langue universelle, M. Daussy a égayé l'une de vos séances par le piquant récit des circonstances qui ont fait retrouver au général Faiderbe un cheval qu'il avait perdu lors de notre dernière guerre avec les Allemands.

rert. La poésie ne pouvait faillir cette année, et elle s'est acquittée de son tribut par trois lectures, que vous a faites votre Secrétaire perpétuel d'une traduction en vers du *Dies iræ* et de deux élégies de Tibulle; puis par la lecture d'une piquante description du jeu de billard, par M. Hippolyte Henriot.

riot.

Ici, Messieurs, s'arrête le compte-rendu succinct de travaux prouvant que, comme par le passé, vous avez pleinement justifié le titre dont vous vous honorez, et qui, depuis plus d'un siècle, vous a fait acquérir les droits les mieux établis à l'estime du monde savant et à les sympathies de vos concitoyens.

Deux prix annuels ont été fondés en faveur du Lycée d'Amiens par l'Académie.

L'un, sous le titre de *Prix Delambre,* pour les examens oraux subis par les élèves des cours des sciences mathématiques et physiques.

L'autre intitulé *Prix Gresset*, attribué à la classe de rhétorique pour langue et littérature françaises.

Ces prix ont été décernés lors de la dernière distribution des prix au Lycée.

Le premier à l'élève Georges Randon ;

Le second à l'élève Edmond Poiret ;

Un troisième prix annuel, nommé *Prix Lhomond,* fondé, pour la classe de sixième, par M. Gédéon de Forceville, membre de l'Académie, a été décerné à l'élève Henri Gonse.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE 1876 *(Sciences)*

Par M. DE BEAUSSIRE.

(Séance publique du 17 Décembre 1876.)

MESSIEURS,

Une voix que vous ne vous lassez jamais d'entendre, vous introduisait tout-à-l'heure dans un théâtre d'enfants ; il s'agit maintenant de vous donner un autre spectacle, celui d'une course. Qu'est-ce, en effet, qu'un concours, sinon une lice, une sorte de *turf*, comme on dit aujourd'hui, sur lequel les concurrents s'élancent vers un but déterminé ?

Ce but, dans le concours d'aujourd'hui, nous ramène encore vers l'enfance et la jeunesse, et c'est dans leurs jeux que nous allons avoir à les considérer. Il est donc permis d'espérer qu'il ne vous sera pas trop pénible de donner à notre spectacle,

à notre turf académique, un moment de votre plus indulgente attention.

Vous avez mis au concours, l'année dernière, une question formulée en ces termes :

« De l'importance des jeux au point de vue de l'éducation physique et morale des enfants et des jeunes gens.

» Les comparer aux exercices gymnastiques. »

Cette question, heureuse inspiration d'un de nos plus éminents collègues, offrait un attrait assez rare dans les concours académiques ; d'une part, elle embrasse, par leur côté le plus riant, les deux âges de la vie humaine, qui ont le plus de grâce et qui excitent la sollicitude la plus tendre ; d'autre part, elle touche aux intérêts les plus sérieux des nations et de l'humanité, puisque ce qui fait les sociétés, c'est l'éducation.

Aussi avons-nous la satisfaction de voir se présenter six concurrents devant la barrière que nous allons ouvrir : je vais faire connaître chacun d'eux par ses couleurs, c'est-à-dire par la devise qui sert d'épigraphe à son mémoire.

Le n° 1 emprunte à Fénelon, un des maîtres de l'éducation, cette vérité :

« Les jeux que les enfants aiment le mieux sont ceux où le corps est en mouvement. »

Le n° 2 a été chercher ses insignes dans le magasin si riche et si achalandé d'Horace :

Non fumum è fulgore, sed è fumo dare lucem
Cogitat.

Le n° 3 s'est contenté du proverbe : *Fit fabricando faber.*

Epicure a fourni au n° 4 sa formule fameuse : *Mens sana in corpore sano.*

Le n° 5 s'est appliqué l'*utile dulci* d'Horace.

Enfin, c'est au milieu des profondeurs de Pascal que le n° 6 a puisé cette simple observation :

« Sans divertissement, il n'y a point de joie ; avec le divertissement il n'y a point de tristesse. »

Le départ est donné : suivons des yeux nos six concurrents.

Nous ne tardons pas à les voir se séparer et se pelotonner en deux groupes : les numéros 1, 2 et 6 prennent la tête ; les trois autres suivent à un assez grand intervalle.

Occupons-nous d'abord de ceux-ci :

Sous la bannière du *Mess nana in corpore sano* (n° 4) se montre le concurrent qui semble le moins expérimenté. Son travail n'est pourtant pas sans mérite ; il est bien divisé ; le sujet est envisagé à son vrai point de vue et abordé avec chaleur. Mais il n'est qu'à peine effleuré. L'auteur se tient toujours dans les généralités, et son œuvre, empreinte d'ailleurs de sentiments élevés et patriotiques, n'est qu'une amplification écrite exclusivement au point de vue pédagogique.

La comparaison des jeux avec la gymnastique est tout-à-fait manquée ; au lieu de les différencier, l'auteur les identifie, et il ne semble même pas soupçonner leurs dissemblances.

C'est donc un travail insuffisant, quoique louable,

Le mémoire n° 5 n'est que la préconisation du jeu de paume. L'auteur, à peine entré en matière, aborde ce jeu ; il s'y arrête, s'y absorbe et ne va pas au-delà. Sans doute c'est avec raison qu'il fait valoir les avantages du jeu de paume, mais l'enfance et la jeunesse ne peuvent pas être réduites à ce seul jeu. L'auteur voudrait que toute l'armée y fût exercée et le répandît ensuite dans toutes les communes de France. Ce vœu mérite certainement un accueil sympathique, mais il ne remplit pas le but du concours.

Le mémoire est d'ailleurs bien écrit, d'un style correct, facile et simple. Son allure, prompte et leste, fait penser à ces soldats basques dont l'auteur veut faire dans l'armée les initiateurs de son jeu favori.

En résumé, ce concurrent, bien doué pour fournir la carrière, s'est arrêté à l'entrée. Il est tout-à-fait distancé.

Le troisième concurrent du groupe resté en arrière est le n° 3, qui, par sa devise : *Fit fabricando faber*, a très-bien caractérisé la pensée de son œuvre. Les aptitudes développées et perfectionnées par l'exercice, l'influence des jeux corporels sur le physique et sur le moral, voilà ce que l'auteur a envisagé à peu près exclusivement. Comme le n° 4, quoiqu'à un degré moindre, il se tient trop dans les généralités, et, comme lui, il confond, au lieu de

les comparer, les jeux avec les exercices gymnastiques.

Sa forme est soignée et suffisamment littéraire. Inférieur sous ce rapport au n° 5, il est supérieur au n° 4. Les sentiments et les idées sont aussi des plus louables; mais, en somme, c'est encore bien loin du but que nous le laissons.

Portons en avant nos regards sur le groupe qui a pris la tête, et qui se compose des numéros 1, 2 et 6.

Avec le n° 1, nous voici en présence d'un travail académique. Nous avons affaire à un érudit, à un lettré, peut-être à un poète, car certaines de ses réflexions sont empreintes de la poésie du sujet. Il abonde en citations; c'est la Bruyère, c'est Jean-Paul Richter, c'est Julius Pollux, c'est Delille, c'est Rousseau, c'est aussi Rabelais et d'autres encore plus ou moins connus ou inconnus. Ce n'est pas seulement de l'érudition, c'est même de la curiosité. Aussi le lit-on avec intérêt; on le relit même avec plaisir.

Malheureusement, il est loin d'avoir embrassé la question dans toute son étendue.

La comparaison des jeux avec les exercices gymnastiques, cette partie si essentielle du programme, est entièrement omise.

D'autre part, si l'auteur s'est complu aux recherches d'érudition, c'est au détriment des études actuelles. Ses citations et ses recherches éclairent la question dans le passé, mais il ne produit aucune observation qui la fasse avancer pour l'avenir.

Le concurrent n° 1 n'a donc pas, malgré son mèrite, atteint le but du concours, et nous ne pouvons pas le proclamer *arrivé*.

Tout près de lui paraît le n° 6, à la devise tirée de Pascal.

Cette devise, choisie avec à-propos et discernement, semble cependant l'avoir induit en fausse route, et entraîné, pourrions-nous dire, hors de la piste.

« Sans divertissement, dit Pascal, il n'y a point de joie ; avec le divertissement, il n'y a point de tristesse. »

Les jeux sont incontestablement un divertissement ; mais tous les divertissements ne sont pas des jeux, et tout ce qui est divertissement, ni même tout ce qui est jeu, ne rentre pas dans notre programme. Ce concurrent s'y est trompé.

Il établit une distinction judicieuse entre le jeu, pris absolument, et les jeux ; mais, au lieu de profiter de cette distinction, pour écarter immédiatement le jeu, comme étranger à son sujet, et ne s'occuper que *des jeux*, il consacre au contraire au jeu, à la passion du jeu, puis aux jeux intellectuels, aux jeux de hasard et aux autres jeux qu'il appelle mixtes, la plus grande partie de son mémoire, d'ailleurs savamment développé.

Ce n'est qu'après avoir ainsi fait la part de beaucoup la plus large aux divertissements de l'esprit, qu'il aborde les jeux du corps ; mais il se borne à peu près à passer en revue, au lieu des jeux pro-

prements dits, la gymnastique et les exercices corporels qui s'y rattachent, l'escrime, l'équitation, la natation, la danse. Il n'omet pourtant pas le jeu de billard.

Par cette analyse, on voit que l'auteur a pris pour guide exclusif, au lieu et place de notre programme, la pensée de Pascal qui lui sert d'épigraphe ; son mémoire est un véritable traité philosophique du divertissement.

Si tel eût été l'objet de notre concours, ce travail, très-complet dans ses développements, riche de citations, châtié dans sa forme, abondant par l'expression, très-estimable enfin par ses tendances spiritualistes et ses préoccupations morales, eût certainement mérité le prix. Mais comme il n'en est pas ainsi, comme il s'est tenu presque constamment en dehors de la carrière tracée, il n'a pas pu en toucher le but et ne peut pas obtenir la récompense.

Voyons maintenant quelle course a fournie le n°2

Impossible, en traitant le même sujet, de se ressembler moins, de contraster davantage que ne font ce concurrent et celui qui le précède. Tout-à-l'heure, c'était la dissertation savante d'une thèse soutenue avec un talent grave et austère ; maintenant, c'est une causerie familière, enjouée et humoristique, entrecoupée, comme un discours de tribune, par des interruptions dialoguées, qui, toujous comme à latribune, ouvrent à l'orateur de nouveaux aperçus, et ne font que féconder son éloquence en la stimulant.

Le mémoire a pour titre : *Un rêve,* et il n'est guère possible de douter que ce titre ne cache une intention quelque peu épigrammatique.

L'auteur, préoccupé du sujet mis au conconrs par l'Académie d'Amiens, rêve que l'Université, s'apercevant que les élèves dont elle cultive l'esprit, ont aussi un corps, veut s'occuper sérieusement des jeux et des amusements aussi bien que des études, et que, sous la forme d'une respectable dame, elle tient à cet effet des assises publiques. Lui-même est redevenu collégien ; ses camarades sont rangés d'un côté du bnreau et les élèves des séminaires de l'autre ; tout un public de parents, depuis le bébé jusqu'à la grand-mère, assiste aux débats dans un amphithéâtre formé de trois étages de loges, et l'auteur émet ses opinions sur les jeux au milieu de cette mise en scène.

Ce cadre ingénieux, mais peut-être un peu cherché, n'empêche point l'auteur de suivre un plan logique.

Il discute successivement avet ses interlocuteurs quelques-uns des jeux d'abord de la première enfance, puis de la jeunesse.

Il passe ensuite à la gymnastique et aux autres exercices corporels, et sa discussion renferme sur plusieurs points des observations utiles.

Ce mémoire se distingue par une diction simple avec une forme originale, mais dont la familiarité parfois est peut-être un pəu vulgaire.

Au jugement de votre Commission, c'est celui

qui s'est le plus rapproché de votre programme ; mais il ne l'a encore rempli que trop inparfaitement et trop superficiellement pour qu'une récompense puisse lui être décernée.

En effet, il n'a examiné, et encore bien légèrement, que quelques-uns des jeux de la première enfance et de la jeunesse ; et il a omis complètement la comparaison des jeux avec la gymnastique.

Or, cette comparaison, que n'a faite aucun des concurrents, était la pensée essentielle du concours.

Puisque cette pensée ne semble pas avoir été saisie, il est peut-être nécessaire de l'éclairer davantage.

Il n'entrait point dans notre programme, comme plusieurs des concurrents paraissent l'avoir cru, de traiter de tous les jeux et de tous les divertissments quelconques. Il visait essentiellement les jeux qui, suivant l'expression de Fénelon, mettent le corps en mouvement.

Décrire et examiner ces jeux, déduire leurs différents effets, se prononcer sur leur importance relative, en faire autant pour les exercices gymnastiques ; puis comparer les effets des uns à ceux des autres, pour établir quelle part doit leur être respectivement faite dans une éducation où les soins physiques et les soins moraux et intellectuels seraient judicieusement pondérés ; tracer en un mot l'hygiène physique et morale des récréations, telle était, dans la pensée de l'Académie, la tâche imposée aux concurrents.

Cette tâche a été jadis esquissée à traits vigoureux par l'historien de Gargantua, ce bouffon doublé d'un philosophe, dans le chapitre où il expose les règles établies par Ponocrates pour l'emploi du temps de son élève.

De ce que notre programme laisse de côté les jeux de l'esprit, il ne faudrait pas l'accuser de matérialisme. Tous les jeux corporels exigent, à un degré plus ou moins marqué, le concours de l'intelligence, et c'est un des points de vue sous lesquels il y avait à les comparer aux exercices gymnastiques. Ceux-ci ne sont, à vrai dire, qu'une préparation aux autres ; ils comportent beaucoup moins d'iniative. On s'y livre individuellement et successivement ; ils sollicitent l'émulation ; mais le jeu fait plus, il est presque toujours un combat où l'adresse, le courage, le coup-d'œil, le calcul même, décident la victoire.

Mais ne fussent-ils qu'un simple exercice des muscles, les jeux corporels intéresseraient encore grandement l'homme moral ; car si l'homme est une intelligence servie par des organes, n'est-il pas manifeste que cette intelligence déploiera au besoin d'autant plus de puissance, que ses organes auront acquis plus d'énergie et de solidité ?

Ce n'est pas tout encore ; la question des jeux et des exercices du corps est aujourd'hui d'intérêt national ; tous nos concurrents l'ont compris ; chacun d'eux tour à tonr a fait vibrer à ce sujet la corde patriotique. Il serait superflu de redire ce

qui saisit de soi-même tous les esprits et tous les cœurs. Je m'abstiens d'insister : la jeunesse, en même temps qu'elle en est la fleur et le charme, n'est-elle pas l'espoir du pays ?

Au surplus, si le concours n'a pas donné lieu à l'attribution du prix, il témoigne du moins que la question avait été bien choisie, puisqu'il a produit six mémoires, tous dignes, quoiqu'à des degrés différents, d'estime et d'éloges.

Que nos vaillants champions ne se découragent donc pas. La lice leur reste ouverte : l'Académie laisse la question au concours pour l'année prochaine, et elle espère avoir alors la satisfaction de décerner le prix.

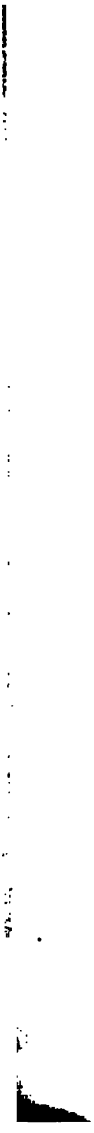

LA DILIGENCE ET LA LOCOMOTIVE

DIALOGUE

Par M. EUG. YVERT.

(Séance publique du 17 Décembre 1877.)

LA LOCOMOTIVE.

Je ne me trompe pas ! vous ici ! dans ma sphère !
Quel bon vent vous y pousse, et qu'y venez-vous faire ?
Ces superbes coursiers qu'on voyait autrefois,
Sous l'œil du conducteur, galoper sous vos lois,
Que sont-ils devenus ? Répondez, je vous prie,
Diligence, ma sœur ?

LA DILIGENCE.

Ils sont à l'écurie ;
Puisqu'aux regards de tous, équipage caduc,
Je me vois condamnée à monter sur un truc.

LA LOCOMOTIVE.

Il était plus que temps. La race chevaline,
Par vous mise *à quia*, courait à sa ruine
Afin de vous traîner et par monts et par vaux,
Combien n'avez-vous pas éreinté de chevaux !
Pauvres bêtes ! plus d'une est fourbue et poussive !

LA DILIGENCE.

Pas plus que vous, vraiment, belle locomotive !
Imitant quelquefois un dolent animal,
Un larynx enrhumé, vous ne toussez pas mal ;
Le jeu de vos poumons produit une musique
Pareil au sifflement d'un gosier d'asthmatique.
Vous feriez bien, ma sœur, pour empêcher cela,
D'absorber à propos quelques grains d'ipéca.

LA LOCOMOTIVE.

Cette plaisanterie est moins bonne qu'amère ;
Mais rira bien, ma sœur, qui rira la dernière.
N'imprimant plus au sol de dangereux sillons,
Ne faisant plus claquer le fouet des postillons,
Enfin mettant à bas un train jadis superbe,
Sur les chemins déserts vous laissez pousser l'herbe !
On ne vous y voit plus.

LA DILIGENCE.

Pardonnez-moi, ma sœur.
Beaucoup de braves gens, à qui vous faites peur,
Me préfèrent à vous.

LA LOCOMOTIVE.

Précaution bien vaine !
C'est vous qui les portez ; c'est moi qui les entraîne.

LA DILIGENCE.

Pas toujours.

LA LOCOMOTIVE.

Si vraiment.

LA DILIGENCE.

Non, ma sœur, j'en connais,
Que vos comparimtents n'enfermeront jamais.
De la rapidité méprisant l'avantage,
Ils font paisiblement un doux et long voyage ;

Ils ne craignent enfin ni vos collisions,
Ni vos déraillements, ni vos explosions,
Ni les mille accidents, fruits d'une négligence
Dont on n'accusera jamais la Diligence.

LA LOCOMOTIVE.

Qui jamais, à coup sûr, vous ne direz pas non,
N'a plus mal qu'aujourd'hui justifié son nom.
Notez bien qu'au hasard, tout comme un autre en butte,
Vous avez, en chemin, fait souvent la culbute.
On n'est point avec vous à l'abri du danger ;
Que l'un de vos écrous vienne à se déranger,
De l'un de vos essieux que s'échappe une roue,
Tout votre personnel est jeté dans la boue.

LA DILIGENCE.

Que je verse parfois : je n'en disconviens pas :
Toute chûte imprévue est possible ici-bas.
Plus d'un désastre prompt, qu'un sort fâcheux amène,
Souvent met en défaut la prévoyance humaine.
Le plus sage mortel, l'homme le plus prudent,
Est partout et toujours sujet à l'accident.
Tel qui, loin du fracas, ne sort pas de sa chambre,
Glissant sur le parquet, peut se casser un membre ;
De monter à cheval, tel qui s'est défendu,
Par quelque pot de fleurs a le crâne fendu ;
Ce poltron immobile et qui tient à la vie,
Sous un mol édredon tombe en apoplexie,
Tandis que ce marin, qui, longtemps sur les eaux,
Exposé chaque jour à des périls nouveaux,
Affronta les fureurs que l'Océan déchaîne,
Vient misérablement se noyer dans la Seine ;
Tandis que ce soldat qui, valeureux guerrier,
Brava, dans les combats, un canon meurtrier,
Expire dans l'accès d'une mauvaise fièvre,
Ou, tombant sous le plomb qui dût frapper un lièvre,
Victime d'une erreur, fait maudire à bon droit,
Le détestable coup d'un chasseur maladroit.

LA LOCOMOTIVE.

Si des pauvres mortels, la moindre circonstance
Menace et peut briser la fragile existence,
Convenez donc ici, ma sœur, de bonne foi,
Qu'ils ne risquent pas moins avec vous qu'avec moi.

LA DILIGENCE.

Non, car bien moins que vous, objet d'inquiétude.
Moi, je n'emporte pas toute une multitude ;
Vingt personnes au plus, y compris leur paquet,
Sont tout mon personnel lorsqu'il est au complet ;
Tandis que vous, ma sœur, multipliant vos places
En nombre illimité, vous convoyez des masses ;
D'où vient qu'en cet essaim, quelquefois fracassé,
Quand vous comptez vingt morts, je n'ai qu'un bras [cassé.
Témoin, vous le savez, les tristes funérailles
Dont s'affigea Fampoux, dont s'effraya Versailles.
Par vos affreux écarts, combien de gens broyés !
Combien d'autres rôtis ! combien d'autres noyés !
L'accident, sur le rail, à l'accident succède,
Et la scélératesse encor lui vient en aide,
Alors que par sa main, dans un but infernal,
Est placé devant vous quelqu'obstacle fatal ;
Tantôt un lourd convoi, n'allant pas assez vite,
Est heurté par celui qui s'élance à sa suite ;
Tantôt un aiguilleur, maladroit ouvrier,
Non sans grave péril, vous fait vous fourvoyer,
Et tantôt, par l'effet d'une incurie insigne,
Courant en sens divers sur une même ligne,
Deux trains, dans leur rencontre, horriblement surpris,
Épouvantent un sol jonché de leurs débris.
Dirai-je l'imprudent, sautant par la portière,
Et qui vient, en roulant mourir sur la poussière ?
Celui qui, se penchant au dehors d'un wagon,
Perd et casquette et tête au contact d'un jalon ?...
Les morts vont vite, a dit Bürger, ce mot, sans doute,
S'applique aux malheureux que vous mettez en route !

LA LOCOMOTIVE.

Un autre auteur a dit aussi ; La mort n'est rien,
Et ce dernier, ma sœur, selon moi, parle bien.
Oui, mieux vaut mille fois être à vingt pieds sous terre,
Que se voir signalé comme un retardataire ;
De ne se présenter que lorsque l'homme adroit,
Et le plus prompt surtout a fait valoir son droit,
Près des belles, des grands, au palais, à la Bourse,
Faveurs, profits, emplois, tout s'enlève à la course ;
Tel a su conquérir des postes importants
Dont l'unique secret fut d'arriver à temps.
Guetter l'occasion, la saisir au plus vite,
Voilà, croyez-moi bien, l'art de la réussite.
Trop tard !... ce mot fatal, ennemi du succès,
Au plaideur négligent fait perdre son procès,
Au marchand sa fortune, au général sa gloire,
Au postulant sa place, à l'amant sa victoire,
Trop tard ! par cet arrêt qu'un tribun formula,
Sous le choc populaire un trône s'écroula.

LA DILIGENCE.

Je veux bien avec vous entrer en polémique,
Ma sœur, mais, croyez-moi, trêve à la politique ;
Reprenant l'entretien où nous l'avons laissé,
J'affirme que parfois on n'est pas si pressé,
Qu'il faille absolument, pour franchir la distance,
Réclamer en tout temps votre prompte assistance.
L'écolier que rappelle un fâcheux rudiment,
Fidèle au vieux conseil, se hâte lentement ;
Cet époux, qui n'est pas heureux dans son ménage,
Alors qu'il y revient, prolonge son voyage ;
Le condamné qu'on mène expier ses forfaits,
Voudrait marcher toujours et n'arriver jamais ;
Ce magistrat enfin qui, loin des audiences,
Savoure, dans la paix, le charme des vacances,
Ne revient qu'à regret affronter le fracas
Que garde à son tympan la voix des avocats ;

Lorsque sonne pour lui cette heure de tristesse,
Ne nous étonnons pas qu'on lui dise une messe,
Le juge infortuné, que la Basoche aigrit,
Doit être plus qu'un autre aidé du Saint-Esprit.
Arriver, dites vous, est le point nécessaire,
Mais, ne voyons-nous pas, s'il faut être sincère,
L'un arriver trop vite à se voir déconfit,
Et l'autre à centupler un scandaleux profit ?
Le temps, ma sœur, le temps, cette locomotive,
Plus puissante que vous, plus forte, plus active,
Et qui toujours chauffée, et qui, courant toujours,
Emporte sans pitié les plaisirs, les amours,
Ne fait-elle donc pas, excédant son envie,
Courir l'homme épuisé sur le rail de la vie,
Jusqu'à ce but fatal, à ce lugubre port,
Suprême station qui s'appelle la Mort ?
Terrible point d'arrêt que personne n'évite,
Où le plus malheureux arrive encor trop vite ;
Dont ceux que le bonheur se plaît à couronner,
A prix d'or, mais en vain, voudraient se détourner,

LA LOCOMOTIVE

En vérité ma, sœur, votre langage est triste.
à ce sombre tableau, néanmoins, je résiste.
Je pourrais, étouffant un maussade caquet,
Le couvrir aisément du bruit de mon sifflet ;
Mais comme vous diriez : siffler n'est pas répondre,
Par le raisonnement j'aime mieux vous confondre.
Grâce à moi, le commerce en tous lieux fécondé,
Par mon secours puissant n'est-il pas secondé ?
Ses commis voyageurs, volant à tire-d'aile,
Dans leur rapide essor ont vaincu l'hirondelle ;
Tel était à Bordeaux, à Bayonne hier soir,
Qu'à Dunkerque, à Rouen, ce matin on peut voir ;
Les plus vates colis, les plus pesants bagages,
Ne se confiant plus aux lourds et lents roulages,
Légers comme la plume et prompts comme l'éclair,
Glissent dans mes wagons sur les chemins de fers,

Et vont, dans tous les sens, inonder la patrie
Des chefs-d'œuvre nombreux qu'enfante une industrie
Qui partout désormais, trouvant des débouchés.
Enrichit les comptoirs et couvre les marchés.
Gens de tous les états et de tous les étages
Savourent maintenant le charme des voyages.
Ce bourgeois qui, fidèle à des goûts casaniers,
Végétait tristement au sein de ses foyers,
S'abandonne aux plaisirs d'une existence active,
Grâce aux bienfaits nouveaux de la Locomotive ;
Ce rentier, qui jamais n'avait franchi Pantin,
Explore la Belgique et voit les bords du Rhin ;
Tel homme, qui manquait d'esprit et de faconde,
Devient causeur et gai depuis qu'il court le monde ;

LA DILIGENCE

On arrive avec veus : je cède sur ce point,
Mais avec vous, ma sœur, on ne voyage point.
Sur qui, sur quel objet, dans l'immense étendue
Où vous vous élancez, peut s'arrêter la vue ?
Sur personne et sur rien ; à peine vous passez,
Qu'individus, maisons, jardins sont éclipsés.
Découvre-t-on parfois quelque joli village,
Quelque riant côteau, quelque beau paysage,
Qu'ils échappent aux yeux, grâce à l'enfoncement
D'un chemin qu'emprisonne un double escarpement ;
Grâce à ces noirs tunnels dont la terrible voûte
Peut vous exterminer en croulant sur la route,
Et qui semblent d'avance indiquer aux pervers
Le chemin qu'ils prendront pour aller aux enfers.
Ainsi donc, vous voyant plongée en des abîmes,
Ou sur vos viaducs couronner quelques cîmes,
On peut, je crois, ma sœur, sans passer pour un fou.
Comme à Colin-Maillard, vous crier : casse-cou !

LA LOCOMOTIVE

Vains et méchants propos !... Mais vous avez beau dire,
Quand vous m'injuriez, le monde entier m'admire ;

Les peuples, se livrant à d'immenses travaux,
Ouvrent à mon essor des parages nouveaux ;
Aux yeux émerveillés d'un magique spectacle,
Je suis plus qu'un progrès, j'accomplis un miracle,
Alors que l'eau, le feu, ces anciens ennemis,
Dans un parfait accord à mes ordres soumis,
Et l'un par l'autre aidés, l'un de l'autre complice,
Concourent aux effets de ma force motrice,
Prodigieux agent, merveilleuse vapeur,
Produit phénoménal dont vous seule avez peur.
Mais dois-je m'étonner qu'en voyant ma victoire,
Vous vous plaisiez si fort à dénigrer ma gloire !

LA DILIGENCE.

Ne vous abusez pas : la gloire n'est, ma sœur,
Qu'un léger feu-follet, qu'un mirage trompeur.
La vôtre est moins encore et sera bien nommée
Quand j'aurai dit *vapeur* en ajoutant *fumée*.
A vous est le présent, je dois en convenir,
Mais devez-vous bien fort compter sur l'avenir ?

LA LOCOMOTIVE

Certainement, j'y compte.

LA DILIGENCE

Il en a trompé d'autres
Dont les calculs, ma sœur, valaient au moins les vôtres.
Une industrie ardente et toujours en progrès,
A nos yeux, chaque jour, découvre des secrets ;
L'homme qui, sur le sol, se conduit mal, sans doute,
Pourra bien, dans les airs, mieux diriger sa route,
Et tant vantés, enfin, vos rapides wagons,
Se verront supplantés.

LA LOCOMOTIVE,

Par quoi ?

LA DILIGENCE.

Par les ballons !

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE

SÉANCE DU 14 JANVIER 1876.

Présidence de M. GARNIER, *Doyen de l'Académie.*

1° Discours de réception de M. l'abbé Crampon, comme membre titulaire (*Accord de la Science et de la Bible*);

2° Réponse de M. Garnier;

3° Adhésion de M. Mancel aux idées exprimées par M. de Puyraimond, relativement à la baie de Somme;

4° Annonce par M. de Forceville de l'exécution du buste de Vincent Voiture pour l'acquit de son tribut académique. — Nomination d'une commission pour examiner ce buste;

5° Renouvellement partiel du bureau. Sont élus : M. Daussy, directeur; M. Peulevé, chancelier; M. de Puyraimond, secrétaire-adjoint.

SÉANCE DU 26 JANVIER.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Communication par le Secrétaire perpétuel et adoption du programme relatif au concours ouvert pour un prix de prose à décerner en 1876;

2° Discours de réception de M. Guérard, élu membre titulaire (*Recherches sur l'origine des Chemins de fer*);

3° Réponse de M. Daussy, président.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Lecture d'une lettre de M. Vulfran Mollet, priant l'Académie d'agréer l'hommage du discours qu'il a prononcé le 5 août dernier lors de la distribution des prix aux élèves du Lycée; il espère que l'Académie voudra bien agréer cet hommage comme compensation de sa lecture réglementaire ;

2° Lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Intérieur demandant des documents historiques, inédits, relatifs aux Etats généraux du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle ;

3° Reddition, par M. Garnier, trésorier, du compte financier de l'Académie jusqu'au 31 décembre dernier. Renvoi de ce compte à la Commission de comptabilité ;

4° Nomination de MM. Herbet, de Beaussire, Obry, Verne et Dusevel pour former la Commission de publications en 1876 ;

5° Rapport de M. de Beaussire au nom de la Commission chargée d'examiner le buste de Vincent Voiture, sculpté par M. de Forceville.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Communication, par M. Daussy, des demandes et démarches qu'il a faites, tant auprès du Ministre de l'Instruction publique qu'auprès de M. le Maire d'Amiens, pour obtenir, du premier, la reconnaissance de l'Académie d'Amiens comme établissement d'utilité publique ; du second, une subvention municipale en faveur de l'Académie ;

2° Communication, par le même, d'une lettre-circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant

le concours qui sera ouvert les 19, 20 et 21 avril prochain, pour conférences des sociétés savantes départementales et remise des prix qui seront décernés aux plus méritantes ;

3° Rapport de M. Garnier, trésorier, au nom de la Commission de comptabilité qui a examiné et approuvé le compte financier de 1875 ;

4° Lecture, par M. le docteur Lenoël, d'un Mémoire sur *la Transfusion du Sang.*

SÉANCE DU 10 MARS.

Présidence de M. DAUSSY.

Lecture, par M. Daussy, du compte-rendu d'un ouvrage de M. Letellier, de Lisieux, intitulé : *Le Mot, base de la Raison et source du Progrès.*

SÉANCE DU 26 MARS.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Discours de réception de M. le docteur Faucon comme membre titulaire (*Eloge d'Ambroise Paré*).

2° Réponse de M. Daussy.

SÉANCE DU 14 AVRIL.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Communication par M. le Directeur des demandes et démarches qu'il a faites dans l'intérêt de l'Académie ;

2° Discours de réception de M. Magne, comme membre titulaire (*Histoire de la Télégraphie*) ;

3° Réponse de M. Daussy ;

4° Présentation de M. Lartigue, tendant à son admission comme associé correspondant.

SÉANCE DU 28 AVRIL.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Admission de M. Lartigue au titre ci-dessus, après énumération de ses titres par M. Magne ;

2° Discours de réception de M. Cartault comme membre titulaire (*Voyage de M. de Lamartine en Orient*) ;

3° Réponse de M. Daussy.

SÉANCE DU 12 MAI.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Lecture, par M. Ponche, de la suite de son *Mémoire sur l'Industrie des Laines ;*

2° Lecture, par M. Yvert, d'une traduction en vers du *Dies iræ.*

SÉANCE DU 26 MAI.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Lecture, par M. Dusevel, d'une *Etude sur d'anciennes coutumes de quelques villages de Picardie ;*

2° Lecture, par M. Yvert, de sa *Traduction en vers de la 1re élégie du 1er livre des poésies de Tibulle ;*

3° Présentation de M. Desroos, avocat à Béthune, tendant à son admission comme associé correspondant.

SÉANCE DU 16 JUIN.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Admission de M. Desroos au titre ci-dessus ;

2° Lecture, par M. Mancel, d'un *Mémoire sur l'extraction de la Tourbe ;*

3° *Comment le général Faidherbe a retrouvé son cheval*, récit par M. Daussy.

SÉANCE DU 30 JUIN.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Communication, par M. le Directeur, relative à la demande tendant à faire déclarer l'Académie comme établissement d'utilité publique ;

2° Autorisation par l'Académie d'imprimer les Mémoires et ouvrages insérés dans le présent volume ;

3° Lecture, par M. Garnier, de la première partie d'un travail de M. de Puyraimond intitulé : *Considérations sur l'Emigration et les Colonies.*

SÉANCE DU 14 JUILLET,

Sous la présidence de M. PEULEVÉ, *Chancelier.*

Lecture, par M. Yvert, de la *Traduction de la 2e élégie du 1er livre des poésies de Tibulle.*

SÉANCE DU 28 JUILLET,

Sous la présidence de M. GARNIER, *Doyen de l'Académie.*

1° Présentation de M. Zeller comme candidat au titre de membre titulaire ;

2° Lecture, par M. Cartault, d'une *Relation de son voyage en Palestine.*

SÉANCE DU 11 AOUT.

Présidence de M. DAUSSY.

Lecture, par M. Dusevel, d'un *Mémoire de M. Mancel sur la reprise de Corbie sur les Espagnols en* 1636.

SÉANCE DU 25 AOUT.

Présidence de M. DAUSSY.

Lecture, par M. de Puyraimond, de la seconde partie de son *Mémoire sur l'Emigration et les Colonies.*

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE

Présidence de M. DAUSSY.

1° Lecture, par M. le Directeur : 1° d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique alléguant les motifs qui le déterminent à ne pas transmettre au Conseil d'Etat la demande de l'Académie tendant à être déclarée d'utilité publique; 2° de la réponse adressée au Ministre par M. Daussy pour justifier la demande de l'Académie;

2° Présentation de M. René Goblet, avocat, comme candidat au titre de membre titulaire ;

3° Autorisation d'offrir à la Société des Amis des Arts deux médailles en vermeil pour les artistes exposants, conformément au désir exprimé par M. de Beaussire, président de cette Société ;

4° Autorisation d'échanger les Mémoires de l'Académie avec le journal *le Gaulois ;*

5° Remise, par le Secrétaire perpétuel, des six Mémoires envoyés pour concourir au prix de prose. — Nomination d'une Commission pour examiner ces Mémoires et faire un rapport à leur sujet;

6° Fixation de la séance publique au dimanche 17 décembre, à 2 heures;

7° Lecture, par M. le Directeur, d'un article inséré dans l'Annuaire de la Société philotechnique de Paris et dans lequel les travaux de l'Académie sont l'objet d'une flatteuse appréciation.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Admission de M. René Goblet comme membre titulaire, après l'exposé de ses titres par M. Daussy;

2° Lecture, par M. Henriot, d'une *Poésie sur le Billard;*

3° Lecture, par M. de Puyraimond, de la suite de son *Mémoire sur les Colonies.*

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Lecture par M. Dusevel, de l'*Analyse faite par M. Mancel d'un Almanach publié à Amiens en* 1773;

2° Lecture, par M. Daussy, du discours qu'il prononcera à la séance publique du 17.

SÉANCE PRÉPARATOIRE DU 15 DÉCEMBRE.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Lecture, par M. Yvert, Secrétaire perpétuel, de son Rapport sur les travaux de l'Académie en 1876;

2° Lecture, par le même, d'un dialogue intitulé : *La Diligence et la Locomotive;*

3° Lecture du Rapport présenté par M. de Beaussire au nom de la Commission chargée d'examiner les Mémoires envoyés pour concourir au prix de prose. Adoption des conclusions portant qu'il n'y a pas lieu à décerner de prix, et que le sujet proposé est remis au concours pour l'année 1877;

4° Règlement de l'ordre du jour de la séance publique du 17.

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 DÉCEMBRE.

Présidence de M. DAUSSY.

1° Discours de M. Daussy sur le *Patois picard;*

2° Rapport de M. Yvert sur les travaux de l'Académie en 1876;

3° Rapport de M. de Beaussire sur le Concours pour le prix de prose;

4° *La Diligence et la Locomotive*, dialogue en vers, par M. Yvert.

Après le rapport de M. Yvert, M. le Directeur avait proclamé les noms de MM. Randon, Poiret et Gonse, élèves du Lycée, qui ont remporté les deux premiers les prix Delambre et Gresset, fondés par l'Académie, et le troisième le prix Lhomond, fondé par M. de Forceville.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE.

Présidence de M. DAUSSY.

M. Daussy annonce à l'Académie que, par décret du 5 de ce mois, elle est reconnue comme étant d'utilité publique.

Elle vote immédiatement les plus vifs remerciements à M. Daussy dont le zèle a si efficacement concouru à obtenir cet heureux résultat.

Elle écoute ensuite la lecture que lui fait M. de Puyraimond de la fin de son travail *sur les Colonies et particulièrement sur les Colonies françaises.*

OUVRAGES REÇUS PAR L'ACADÉMIE

Année 1875-1876

Par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Archives nationales. — Inventaires et documents publiés par la Direction des Archives nationales. — Inventaire sommaire et Tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales. 1re partie. Table alphabétique. Paris. 1875. Imprimerie nationale. — 1 vol. in-4°.

Revue des Sociétés savantes. 1876. Janvier, Février, Mars, Avril.

Par M. le Maire de la Ville d'Amiens.

Ville d'Amiens. — Obsèques de M. Charles Dubois, Maire. (Extrait du Bulletin municipal. Septembre 1875).

Ville d'Amiens. — Catalogue des Objets d'antiquité et de curiosité exposés dans le Musée de Picardie. Amiens. 1876. O. Sorel. — 1 vol. in-8°.

Par M. le Préfet de la Somme.

Département de la Somme. — Conseil général. — Session d'Avril 1876. — Rapport du Préfet et Procès-Verbaux des séances du Conseil. Amiens. 1876. Alfred Caron et C°. — 1 vol. in-8°.

Par les Auteurs.

Ernest Prarond. — A la Chute du Jour. Vers anciens et nouveaux. 1847-1876. Paris. 1876. Lemerre. — 1 vol. in-18.

Ernest Prarond. — Après les Prussiens. Premier appendice au Journal d'un Provincial pendant la Guerre. Abbeville. 1871-1875. Paris. 1876. Thorin. — 1 vol. in-18.

La Musique à Abbeville. 1785-1856. Souvenirs d'un Musicien. (M. Eloy de Vicq.) Abbeville. 1876. Briez, Paillart et Retaux. — 1 vol. in-8°.

Lycée d'Amiens. — Distribution solennelle des Prix. 9 Août 1875. Discours de M. Vulfran Mollet. Amiens. 1875. T. Jeunet. — In-8°.

Esquisse biographique sur Jacques Sellier, par A. Janvier. Amiens. 1876. A. Douillet et C°. — In-8°.

La Vie et les Œuvres de P.-Ch. Asbjornsen, par Alfred Larsen. Suivi d'un Aperçu bibliographique par J.-B. Halvorsen. Traduit par Victor Molard. Christiania. 1873. Werner. — In-4° Part.

Ueber das Auftreten der Wanderheuschrecke am Ufer des Bielersee's von Albert Müller in Basel. Basel. 1876. Bonfantini. — In-8°.

Ricerche elettro-dinamiche sulle rotazioni paleogeniche assiali ed equatoriali dei declinatori e degl'inclinatori centrifughi e centripeti a punte magnetiche e diamagnetiche. Da Francesco Orsoni. Noto. 1876. Zammit. — In-8°.

Isaac Pereire. — Budget de 1877. — Questions financières. — Réforme de l'impôt par l'emprunt. — Dégrèvement des Impôts. — Conversion. — Réduction de l'Intérêt. — Amortissement. Paris. 1876. Motteroz. — 1 vol. in-8°.

Nouveau Système du monde. 2e édition suivie de nombreux développements et de poésies diverses, par

A. F., un Bourgeois de Versailles. Versailles. 1876. Nicolas. — 1 vol. in-18.

Alphonse Baudouin. — Revers de médailles. Paris. 1876. Dillet. — 1 vol. in-18.

Par les Sociétés correspondantes.

Société Linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel nos 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement d'Amiens. Nos 93, 94, 96, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 110, 111, 113, 114, 115, 116.

L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne. Nos 3, 4.

Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. Tome x, nos 4 à 12. — Tome xiii, nos 1 à 12. — Tome xiv, nos 1 à 6.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Mayenne. 15e année. — 16e année.

Mémoires de la Société philotechnique de Pont-à-Mousson. 1re fascicule.

Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts séant à Douai. 2e série. Tome xii. 1872-1874.

Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. xiii. Nos 4, 5, 6. — xiv. Nos 1, 2, 3, 4.

Bulletin du Comice d'Abbeville. 1875. Nos 9, 11. 1876. Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11.

Maître Jacques. Bulletin de la Société d'Agriculture des Deux-Sèvres. 1875. N° 11. 1876. Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Mémoires de la Société académique de Cherbourg. 1875.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or. 2e, 3e, 4e trimestre de 1875.

Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Tome iv.

Recueil de la Société havraise d'Etudes diverses de la 40e année. 1873.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Tome XVI.

Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution showing the operations, expenditures and conditions of the Institution for the year 1874.

Proceedings of the Boston Society of natural history. Vol. XVI. Part III — IV. — Vol. XVII. Part I — II.

Memoirs of the Boston Society of natural history. Vol. II. Part III. Number III, IV, V. — Vol. II. Part IV. Number I.

Bulletin trimestriel du Comice agricole, horticole et forestier de l'arrondissement de Toulon. 1875. N° 4. 1876. Nos 1, 3.

Société industrielle d'Elbœuf. Bulletin des travaux. 1868. Nos 6, 7. — 1869. Nos 1, 2, 5, 6, 7. — 1872. Nos 1 à 8. — 1873. Nos 1 à 7. — 1874. Nos 1, 2. — 1875. Nos 1, 2.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers. 1875. 2e, 3e, 4e trimestre. — 1876. 1er trimestre.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. 1875. N° 4. — 1876. Nos 1, 2, 3.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876. 1er, 2e, 3e trimestre.

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse. 1874-1875. Feuilles 17 à 20. 10e année. Fascicules 1, 2.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. Tomes XXVI et XXVII.

Archives de l'Agriculture du Nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille. 1876. Avril.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 1875. 2e semestre. 1876. 1er semestre.

Table analytique. 1re série. 2e partie. 1857-1867. Par M. Demay (Partie historique) et M. Berthelot (Partie scientifique). — 1 vol. in-8e.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. 2e série. Tome IV.

Annales de la Société d'émulation des Vosges. Tome XV. 1er et 2e cahier.

Bulletin de la Société académique de Brest. 2e série. Tome II.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 23 novembre 1875 au 14 mars 1876.

Société académique des Sciences, Arts, Belles-Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin. 3e série. Tome XIII.

Annales de la Société académique de Nantes. 1875. 2e série.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. 1876.

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pendant l'année 1874-1875.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon. Séance publique du 15 août 1874. — Séances publiques du 28 Janvier et du 15 Août 1875.

Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure. — Destruction de la Cuscute.

Annales de l'Académie de Macon. Tome XIII.

Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du département du Var. Tome II. 6e liv.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise, publiés depuis le 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre 1874. 2e série. Tome VIII.

Extrait des travaux de la Société d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure. 187e cahier.

L'Agriculteur du Centre, Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne. Tome XV.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier. Tome XIII. 3e et 4e liv.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome XXXIII. 2e partie.

Mémoires de l'Académie du Gard. 1874.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes. Revue. N° 6.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. Tome XVIII.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. 1876.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne. Année 1874-1875.

Mémoires de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise. Tome IX. 2e partie.

Annales de la Société d'Agriculture de l'Indre. N° 76.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Indre et de la Station agronomique de Châteauroux. 1876. N° 5.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure. Section de l'arrondissement de Bernay. Concours de 1876 à Brionne le 24 Septembre.

Tables générales des Bulletins de la Société archéologique et historique du Limousin. 1re série. Tomes I à XXII.

Mémoires de la Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube. 3e série. Tome XII.

Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord. 1876. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11.

Institut des Provinces. Documents et informations diverses. Trimestriel. 1, 2, 4.

Revue de l'Art chrétien. 1875. N°s 5, 6.

Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille. 4e série. Tome Ier.

Société de Médecine légale de France, fondée le 10 Février 1868. Bulletin. Tome IV. 1re Fascicule.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. 1er et 2e trimestre de 1876.

Bulletin de la Société d'Agriculture et du Commerce de Caen. 114e année. Nouvelle série. Année 1875.

Institut des Provinces. Annuaire des Sociétés savantes de France et des Congrès scientifiques. 1876. 2e partie.

Bulletin de la Société libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure. Exercice 1874-1875. — Exercice 1875-1876.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

BUREAU ET OFFICIERS DE L'ACADÉMIE

MM. DAUSSY, *Directeur.*
RICHER, *Chancelier.*
E YVERT, *Secrétaire-perpétuel.*
GARNIER ✠, *Trésorier, Archiviste permanent.*
DE PUYRAIMOND ✠, *Secrétaire-adjoint.*

MEMBRES TITULAIRES

DANS L'ORDRE DE RÉCEPTION

MM.

21 Juin 1837. GARNIER ✠, Professeur, Conservateur de la Bibliothèque communale.
25 Juin 1842. DAUPHIN, ✠, Conseiller honoraire à la Cour d'appel.
13 Févr. 1847. G. DE FORCEVILLE, ancien Banquier, Statuaire.
24 Janv. 1851. DAUSSY, Conseiller à la Cour d'appel.
12 Févr. 1852. YVERT, Homme de lettres.
11 Févr. 1854. DENEUX (Jules), ✠, Président de la Société Philharmonique.
12 Janv. 1856. MANCEL, ✠, propriétaire.
10 Mai 1859. VION, Chef d'Institution.

MM.

13 Juin 1862. MOLLET (Vulfran), ✠, Manufacturier, Président de la Chambre de Commerce d'Amiens.
25 Juillet 1863. LENOEL, ✠, Docteur en Médecine.
25 Juillet 1863. HERBET, ✠ Docteur en Médecine.
14 Mai 1864. PONCHE, Négociant.
31 Déc. 1864. DAUPHIN (Albert), ✠, Avocat, ancien Maire d'Amiens, Sénateur, Président du Conseil général.
30 Nov. 1866. MOULLART, Avocat, Docteur en Droit.
18 Juillet 1869. DE BEAUSSIRE, ✠, Conservateur des forêts.
23 Juillet 1869 LELEU, Censeur au Lycée.
12 Janv. 1872. RICHER, Docteur en Médecine.
26 Avril 1872. DUPONT (Edouard), ancien Pharmacien.
26 Avril 1872. DE PUYRAIMOND (Alfred) ✠, ancien Officier de marine.
24 Mai 1872. DUSEVEL (Hyacinthe), Membre de la Société des Antiquaires de Picardie.
28 Juin 1872. VERNE (Jules) ✠, Homme de lettres.
14 Févr. 1873. ROGER, Propriétaire.
23 Mai 1873. PEULEVÉ, Docteur en Médecine.
8 Janvier 1875. DUBOIS (Gustave), Avocat.
12 Févr. 1875. OBRY (Ernest), Avocat.
25 Juin 1875. BARIL (Gédéon), Homme de lettres.
14 Janv. 1876. CRAMPON (l'abbé), Chanoine titulaire.
26 Janv. 1876. CUÉRARD, ✠, Inspecteur au chemin de fer du Nord.
26 Mars 1876. FAUCON (le docteur), ✠.
14 Avril 1876. MAGNE, ✠, Inspecteur des lignes télégraphiques.
28 Avril 1876. CARTAULT, Professeur au lycée d'Amiens.

MEMBRES HONORAIRES

DE DROIT.

MM.

Le Premier PRÉSIDENT de la Cour d'appel.
Le PRÉFET de la Somme.
Mgr l'EVÊQUE d'Amiens.
Le MAIRE d'Amiens.
Le PROCUREUR-GÉNÉRAL près la Cour d'appel.
L'INSPECTEUR de l'Académie universitaire.

MEMBRES HONORAIRES

ELUS.

MM.

DUVAL (Raoul), ✠, premier Président à la Cour d'appel à Bordeaux, ancien titulaire.

DUROYER, ✠, ancien Maire d'Amiens, à Amiens, ancien titulaire.

BELIN-DELAUNAY, Professeur d'Histoire au Lycée de Bordeaux, ancien titulaire.

DUBOIS (Amable), ✠, Docteur en médecine, à Paris, ancien titulaire.

DE QUATREFAGES DE BRÉANT, ✠, Membre de l'Institut.

FUSTEL DE COULANGES, ✠, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, ancien titulaire.

HARDOUIN, Conseiller à la Cour d'appel de Douai, ancien titulaire.

DE MARSILLY ✠, Ingénieur des Mines, Directeur des Mines d'Anzin, ancien titulaire.

MM.

FLEURY, ✠, Recteur de l'Académie de Douai.

ALEXANDRE, O. ✠, Docteur en Médecine à Amiens, ancien titulaire.

TIVIER, Professeur à la Faculté des lettres de Dijon, id.

BOHN, Professeur de philosophie, id.

WATEAU ✠, ancien avocat général, à Paris, id.

KOLB, ancien Directeur de l'Usine des produits chimiques d'Amiens, id.

GUILLON, ✠, Ingénieur, ancien titulaire.

GAND (Edouard), Dessinateur industriel, ancien titulaire.

HENRIOT, ✠, Propriétaire, Membre du Bureau de bienfaisance, ancien titulaire.

POIRÉ, Professeur de Physique et de Chimie au Lycée Bonaparte, à Paris, ancien titulaire.

CORBLET (l'Abbé), ✠, Chanoine honoraire d'Amiens à Versailles, ancien titulaire.

HENNEBERT, O. ✠, Commandant du Génie à Fontainebleau, ancien titulaire.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM.

DOVERGNE, à Hesdin.

MACHART, ✠, Inspecteur des Ponts et Chaussées à Paris.

DUPONT, ✠, Colonel du Génie, rue Castellane, 11, à Paris.

HECQUET, Docteur en médecine, à Abbeville.

MARCOTTE, Bibliothécaire à Abbeville.

DU SOUICH, ✠, Inspecteur des Mines, à Paris.

VERET, Docteur en médecine, à Doullens.

LEFILS (Florentin), Homme de lettres, à Abbeville

COËT, Pharmacien à Roye.

FERRAND, ✠, ancien Préfet, à Paris.

SERRES, Docteur en médecine, à Uzès (Gard).

V. DE BEAUVILLÉ, ✠, Membre du Conseil général, Député à l'Assemblée nationale.

J. LEFEBVRE, Archiviste de la Société d'Emulation, à Abbeville.

HUARD (Adolphe), Homme de lettres, rue Dauphine, 5, à Paris.

COURBET-POULARD, ✠, ancien Membre du Conseil général, ancien Maire d'Abbeville, Député à l'Assemblée nationale.

DUPARCQUE, ✠, Docteur en médecine, à Paris.

BUTEUX, ✠, ancien Membre du Conseil général, Maire de Fransart.

MM.

Bernard, Avocat général à la Cour d'appel de Dijon, ancien titulaire.

Millien (Achille), à Beaumont-la Ferrière (Nièvre).

De Vroil, homme de lettres à Paris.

De Guerle, ✠, Trésorier-payeur-général à Epinal.

Le Pelletier, ✠, Procureur général près la Cour d'appel de Rouen.

Egger, ✠, Membre de l'Institut, à Paris.

Piedagnel, ✠, Homme de lettres, à Paris.

De Valois, ✠, Consul de France à Rio-Janeiro.

De Raineville, (Vicomte), ✠, Membre de l'Assemblée nationale.

De Longperrier, ✠, Membre de l'Institut.

Lartigue, Ingénieur au chemin de fer du Nord, à Paris.

Desroos, Avocat, à Béthune.

Barni, Membre de la Chambre des Députés, à Mers.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le tome XIII de la 4e série.

	Pages.
DISCOURS DE RÉCEPTION de M. l'abbé Crampon. .	1
RÉPONSE de M. Garnier	27
DISCOURS DE RÉCEPTION de M. Cartault. . . .	40
RÉPONSE de M. Daussy.	71
DISCOURS DE RÉCEPTION de M. Guérard	85
RÉPONSE de M. Daussy.	119
RAPPORT de M. de Beaussire sur le Buste de Vincent Voiture par M. de Forceville.	129
LA TRANSFUSION DU SANG, par M. le docteur Lenoel.	141
DISCOURS DE RÉCEPTION de M. le docteur Faucon.	161
RÉPONSE de M. Daussy.	207
DISCOURS DE RÉCEPTION de M. Magne.	225
RÉPONSE de M. Daussy.	255
DISCOURS, par M. Daussy (*le Patois picard et la Fleur*).	271
RAPPORT sur les travaux de l'Académie, par M. Eug. Yvert.	295
RAPPORT sur le Concours de 1876 (*Sciences*), par M. de Beaussire.	305
DIALOGUE EN VERS (*la Diligence et la Locomotive*), par M. Eug. Yvert.	317
EXTRAIT des procès-verbaux des Séances de l'Académie.	325
Ouvrages reçus par l'Académie.	333
TABLEAU des Membres de l'Académie	341
Table des Matières	347

Amiens — Imp. H. YVERT, rue des Trois-Cailloux, 61.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04889 7709

Filmed by Preservation CIC